

Titre : Conférences du palais du Trocadéro

Auteur : Exposition universelle. 1878. Paris

Mots-clés : Exposition universelle (1878 ; Paris) ; Politique industrielle \* 19e siècle ; Economie politique \* 19e siècle ; Arts \* 19e siècle ; Chemins de fer \* 19e siècle ; Travaux publics \* 19e siècle ; Agriculture \* 19e siècle ; Industrie \* 19e siècle ; Sciences \* 19e siècle ; Hygiène \* 19e siècle ; Enseignement \* 19e siècle

Description : 3 vol. (402 p. ; 2 pl. dépl.) + (286 p. : ill) + (274 p. : ill., 1 pl. dépl.) ; 24 cm

Adresse : Paris : Imprimerie nationale, 1879

Cote de l'exemplaire : CNAM 8° Xae 266

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redirect?8XAE266>

**CONFÉRENCES**  
**DU PALAIS DU TROCADÉRO.**

**III.**



7° 375

8° Xae 266 - 3

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878, A PARIS.

CONGRÈS ET CONFÉRENCES DU PALAIS DU TROCADÉRO.

COMPTES RENDUS STÉNOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU COMITÉ CENTRAL DES CONGRÈS ET CONFÉRENCES

ET LA DIRECTION DE M. CH. THIRION, SECRÉTAIRE DU COMITÉ,

AVEC LE CONCOURS DES BUREAUX DES CONGRÈS ET DES AUTEURS DE CONFÉRENCES.

CONFÉRENCES  
DU PALAIS DU TROCADÉRO.

TROISIÈME SÉRIE.

Enseignement. — Sciences économiques. — Hygiène.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE:

M DCCC LXXIX.



PALAIS DU TROCADÉRO. — 10 JUILLET 1878.

CONFÉRENCE  
SUR  
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL,

PAR M. CORBON,  
SÉNATEUR.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. Henri MARTIN, de l'Académie française, sénateur.

*Assesseurs :*

MM. BARODET, député ;  
BOURDIN, industriel ;  
DAVIOD, architecte ;  
FLOQUET, député ;  
LENEVEU, conseiller municipal ;  
TOLAIN, sénateur.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Henri MARTIN, *président*. Mesdames, Messieurs, vous allez entendre de la bouche d'un homme d'une compétence incontestée une conférence sur une des questions graves et décisives qui restent à résoudre dans notre pays en matière d'enseignement.

On peut dire que, dans cette grande Exposition qui fait, je ne dirai pas notre orgueil, quelque chose de mieux : qui fait notre joie, dans cette Exposition vraiment universelle, tout est instruction, tout est enseignement. Aujourd'hui, l'habitant des campagnes que le chemin de fer amène à Paris peut, en quelques heures, voir des choses que les savants de profession, il y a bien peu d'années encore, ne connaissaient, si tant est

qu'ils les connaissent, que très insuffisamment par des livres. A l'heure qu'il est, le plus humble, le plus ignorant d'entre nous tous, peut, je le répète, en quelques heures, voir sous ses yeux l'abrégé du monde, et se faire une idée juste et précise des civilisations de toutes les sociétés qui existent aujourd'hui sur la terre. Il peut quelque chose de plus : en même temps qu'il se met au courant des mœurs, des usages, de l'architecture, des costumes de tous les peuples qui vivent actuellement sur la surface du globe, il est à même de se rendre compte de tout le passé de l'humanité ; en même temps que l'économie sociale universelle du temps présent, il peut apprendre l'histoire universelle en abrégé, depuis les premières origines de la vie humaine sur la terre jusqu'à nos jours.

C'est quelque chose que nos ancêtres n'auraient jamais cru imaginable ; quelque chose qui sera, dans la postérité, l'honneur éternel de ce siècle-ci ; à son tour, il comptera dans l'histoire pour avoir fait ce qu'aucun autre n'avait tenté avant lui.

Ceci, c'est l'instruction qui ne s'enseigne pas directement, qui s'enseigne par les yeux, que chacun se donne à soi-même. Mais, à côté de cet enseignement par les choses, à côté de ces grandes leçons de choses, comme nous disons dans notre instruction primaire, à côté de cet enseignement universel et indirect, l'Exposition servira grandement aussi à l'instruction proprement dite, à l'enseignement qui se donne par les leçons immédiates et directes.

Quel profit ne retirerons-nous pas, nous autres Français, et aussi les étrangers qui veulent bien s'unir à nous au sein de cette Exposition universelle, quel profit ne retirerons-nous pas de la comparaison de tous les procédés d'instruction et d'enseignement, je ne dirai pas d'un bout de l'Europe à l'autre, mais d'un bout du monde à l'autre ; car, en même temps que l'enseignement des nations européennes, nous avons ici celui qui nous vient de l'autre côté de l'Atlantique, de cette Amérique qui a tant fait, qui a si glorieusement travaillé à propager dans son propre sein l'instruction primaire à un degré inouï jusque-là, à son profit, mais aussi, indirectement, au nôtre !

Notre France, en effet, il faut le reconnaître franchement, n'est plus au niveau de plusieurs des nations étrangères, quant à l'instruction primaire. Aujourd'hui, avec patience, avec courage, avec persévérance, elle s'y remet ; et, d'ici à peu d'années, nous serons les égaux des plus avancés, si nous continuons comme nous avons commencé à le faire depuis nos malheurs qui nous ont tant éclairés sur les moyens d'en prévenir le retour.

A côté de l'instruction primaire vient l'instruction de l'autre sexe, dont nos pères de 89, de 92, de 95, avaient annoncé le développement, et que jusqu'à présent nous n'avons pas développée comme ils nous invitaient à le faire. Là encore nous apprendrons de quelques peuples

étrangers à faire progresser cette instruction au niveau de celle des garçons, pour laquelle, depuis quelques années, nous avons fait beaucoup, pour laquelle nous avons à faire encore.

Tout en réalisant cette grande et complète instruction primaire, qui ne sera pas seulement l'enseignement des connaissances utiles, mais qui sera aussi l'enseignement des notions morales, la culture des sentiments moraux, et, avant tout, du sentiment de la patrie, après avoir fait pour l'instruction primaire tout ce que nous devons faire, nous avons à nous occuper d'autre chose. Nous devons songer aux progrès de l'instruction secondaire. Sans lui rien ôter de ce qu'elle possède, sans briser avec cette grande tradition des anciens, qui nous a faits ce que nous sommes, nous avons à introduire dans l'instruction secondaire des éléments nouveaux réclamés par les progrès d'une civilisation nouvelle.

Mais il ne suffit pas d'imprimer un mouvement en avant à nos collègues, à nos études littéraires, à celles qu'on appelle spécialement *libérales*. Il y a une autre instruction et une autre éducation qui s'adressent à une masse bien plus considérable de nos concitoyens : c'est l'instruction secondaire, dirai-je, de cette majorité des citoyens qui, tout en s'instruisant, tout en se développant quant à l'intelligence et quant au sentiment moral, doit se vouer à ces travaux manuels qui sont le fondement même de la société. Pour ceux-là, pour cette majorité, après avoir constitué l'instruction primaire, il faut constituer l'éducation secondaire, celle qu'on appelle *l'éducation professionnelle, l'école d'apprentissage*.

Il y a là à la fois, pour la société actuelle, un grand péril et un grand devoir.

On vous expliquera tout à l'heure bien mieux que je ne pourrais le faire, avec une compétence que je n'ai pas dans cette matière, on vous expliquera comment cette éducation, cet apprentissage, dans l'ancienne société française, une société inférieure à la nôtre, mais qui avait certaines institutions spéciales ayant leurs avantages particuliers, cette éducation, cet apprentissage des professions manuelles se faisait dans des ateliers de famille et aboutissait au compagnonnage. Aujourd'hui, pour des causes qui vous seront largement indiquées, cette éducation tend à ne plus se faire, en sorte que le travail national, qui nous apparaît à l'Exposition comme une fleur magnifique, puissamment épanouie, est menacé de sécher dans ses racines si nous ne trouvons moyen de les revivifier.

Eh bien, nous nous sommes mis à l'œuvre. La Ville de Paris a commencé à organiser deux de ces excellentes écoles qui devront, à des degrés divers, servir de types à beaucoup d'autres. Plusieurs de nos cités des départements ont déjà établi de ces écoles spéciales, de ces écoles professionnelles, de ces écoles d'apprentissage.

Il faut que ce qui s'est déjà produit sur quelques points de la France se

généralise, devienne l'objet de tous les efforts de l'État, des départements, des communes; il faut, après avoir perfectionné, généralisé l'instruction primaire, que nous généralisons, que nous perfectionnions également cette instruction secondaire du peuple, — de la majorité des Français, — car nous sommes tous « peuple ».

On va vous exposer les causes de cette situation, les nécessités qui se sont manifestées, les conditions dans lesquelles on doit y satisfaire. Celui qui va prendre la parole, Mesdames et Messieurs, n'est pas un inconnu pour vous; voilà trente ans, quarante ans qu'il a dévoué sa vie au progrès de l'instruction populaire, au progrès de notre peuple de France. Il l'a fait avec un désintéressement absolu, sans flatter ceux qu'il aime, car ce n'est pas aimer que de flatter; il a toujours dit la vérité à tous, il va vous la dire encore.

La plupart d'entre vous ont lu beaucoup de livres utiles, de beaux livres sur la politique, sur les conditions économiques du peuple français; eh bien, il y a un livre qui diffère de tous les autres, qui a un caractère très particulier, et que je vous recommande.

Ce livre a pour titre : *Le secret du peuple de Paris* ; son auteur est devant vous. Le secret du peuple de Paris! personne ne le savait mieux que celui qui l'a dévoilé. Il y a parlé des conditions du travail, des salaires, ces questions si importantes pour la société, et qui doivent nous intéresser tous. Mais il n'a pas parlé que de cela, à propos du peuple de Paris; il l'a saisi dans son fonds moral, dans son âme; il a montré ce qu'il y avait en lui, fait ressortir son action et politique, et sociale, et industrielle.

Mesdames et Messieurs, je ne connais rien au monde de plus salubre que la lecture de ce livre; je ne connais rien qui donne une meilleure idée du peuple de Paris et qui procure en même temps à ce peuple une leçon plus morale et plus profitable. (Vifs applaudissements.)

Je donne la parole à M. Corbon.

M. CORBON :

Mesdames, Messieurs,

Les éloges que vient de me décerner notre honorable président m'embarrassent beaucoup; je crains bien de ne pas les mériter.

Néanmoins j'entre en matière.

C'est un lieu commun de dire que les expositions universelles produisent d'excellents résultats; tout le monde le sait. Chacun sait qu'entre autres résultats très heureux, l'un des plus heureux est le rapprochement des peuples; mais il en est un autre que j'estime et qu'il faut estimer bien haut :

c'est que ces expositions ont grandement contribué à réhabiliter le travail, et, par suite, à réhabiliter le travailleur.

M. le Président vous disait tout à l'heure, et il était plus autorisé qu moi pour vous le dire, que dans le passé le travail était la fonction inférieure des sociétés. Si la fonction était inférieure, le fonctionnaire, par conséquent, l'était aussi.

Aujourd'hui le travail est mis en honneur, il est réhabilité définitivement, et l'on peut entrevoir dans un avenir prochain le jour où tous les travailleurs formeront la classe supérieure de la société, au lieu d'en être, comme autrefois, la classe inférieure. Une nouvelle aristocratie surgira, celle-là parfaitement inoffensive; elle n'aura pas de privilèges, pas d'hérédité; elle ne se fera sentir que par ses bienfaits : ce sera l'aristocratie du travail et du devoir!

Un autre bienfait des expositions universelles, et qui dérive du résultat que je viens d'indiquer, c'est d'avoir fait sentir à tous les peuples la nécessité de chercher à accroître le plus rapidement possible et dans la plus forte mesure la capacité laborieuse de leur personnel de travailleurs. Ce résultat est extrêmement considérable, et j'oserais presque dire qu'il est le plus considérable de tous.

La question de l'enseignement professionnel était posée longtemps avant qu'on réalisât la pensée des expositions universelles; mais elle avait été étudiée par un trop petit nombre de personnes, et elle se développait peu; elle n'avait pas suffisamment pénétré les esprits, et l'opinion publique s'en préoccupait médiocrement.

Quelques essais cependant avaient été faits : à Lyon, par exemple, à Nantua, à nos portes presque, à Lagny, et dans plusieurs autres endroits. Malgré cela, la question demeurait étrangère à la plus grande partie de la société.

Les expositions universelles auront eu ce résultat dont je parlais, d'élever cette question, d'en saisir fortement l'opinion, de la mettre en quelque sorte à l'ordre du jour.

C'est pour cela que je dis de ce résultat qu'il est l'un des plus heureux que les expositions universelles aient produits.

Et quel moment plus opportun que celui-ci pour traiter cette question? pendant ces grandes assises du travail! — et quel lieu mieux choisi? car nous sommes ici au sein même de l'Exposition.

C'est donc une grande chance pour moi d'avoir à vous en entretenir.

Comment ai-je été amené à l'étudier? M. le Président vous le disait tout à l'heure : il y a fort longtemps, trente ou quarante ans, en passant par les ateliers. J'ai vu comment on s'y comportait, quelle était la capacité

moyenne de l'ouvrier, et ce qu'elle aurait pu être si nous avions une meilleure instruction professionnelle.

J'ai pu juger des inconvénients de l'apprentissage, tel qu'il se faisait de mon temps et comme il se fait encore aujourd'hui. J'ai vu que l'apprenti, dans les ateliers de l'industrie privée, n'apprend presque plus rien. Il y est à l'état d'enfant de peine, et ne sera plus tard qu'un homme de peine. On l'appelle « attrape-science »; mais la vérité est qu'il en attrape le moins possible. Quand il a fini son temps d'épreuves, au bout de trois ans, quelquefois quatre ou cinq (je connais des professions qui peuvent s'apprendre en six mois et pour lesquelles on demande trois ans), l'enfant qui a passé ces trois années à ne pas apprendre un métier, qu'on aurait pu lui enseigner en trois mois, garde toute sa vie l'empreinte de cette mauvaise éducation professionnelle. Il ne sera jamais qu'un médiocre ouvrier.

Je disais tout à l'heure à un de mes amis, qui est venu ici, qu'un bon ouvrier était une chose extrêmement rare. — A qui le dites-vous? me répondit-il; je le sais bien. Et il était d'accord avec moi pour reconnaître que sur cent ouvriers formant le personnel d'un atelier, on aurait quelque peine à en trouver un, deux ou trois sachant suffisamment bien le métier. S'il en fallait dix, on ne saurait où les prendre.

Il fut un temps où l'apprentissage se faisait d'une manière convenable. C'est-à-dire au temps où l'on ne connaissait que de petits établissements industriels. Le travail s'y faisait, pour ainsi dire, en famille; les ouvriers étaient les compagnons du patron; l'apprenti était presque toujours de la famille, non seulement de la famille par l'amitié, mais par la parenté, soit qu'il fût fils du patron ou le fils de l'un des compagnons. Naturellement il était bien traité; il apprenait le métier et devenait souvent un praticien habile.

Aussi pouvons-nous voir, dans les chefs-d'œuvre exposés dans les galeries qui sont de chaque côté de ce palais, ce qu'était le travail d'autrefois. On peut s'assurer qu'il a produit des œuvres admirables. L'ouvrier excellent n'était pas rare. La moyenne était infiniment plus forte qu'aujourd'hui. Ce par quoi nous brillons aujourd'hui, c'est par le génie inventif, par les réalisations de la mécanique; mais ce n'est pas par le travail des mains, il faut bien le reconnaître. Nous sommes à cet égard, je ne dirai pas au-dessous des autres peuples, mais au-dessous de ce que nous avons été à un autre âge. (Assentiment.)

Ayant vu tout cela, j'ai dénoncé le mal au public, mais je n'ai pas été écouté. J'appelais l'attention sur l'énorme déperdition de la plus précieuse des richesses : la valeur humaine, non développée et par conséquent non utilisée. J'ai dit bien des fois et je répète que si, en moyenne, le travailleur porte en lui un trésor de capacité latente qu'on peut se repré-

senter par le chiffre 10, c'est à peine s'il la manifeste par le chiffre 2 ; en d'autres termes, il donne à peine le cinquième, peut-être beaucoup moins, de ce qu'il pourrait donner s'il recevait une bonne éducation professionnelle. On peut discuter les proportions de la déperdition de valeur : j'affirme qu'elle est énorme.

L'apprentissage se fait donc généralement de la manière la plus regrettable. Je répète qu'autrefois il se faisait assez bien ; mais l'état des choses n'était pas celui d'aujourd'hui. Depuis trois quarts de siècle, les industries ont pris un très grand développement ; les patrons sont devenus des directeurs, des capitalistes ; ils n'ont plus le temps de s'occuper des apprentis ; les ouvriers non plus, et la condition des enfants employés dans les ateliers et manufactures devient de plus en plus fâcheuse.

A ce mal, qui va s'aggravant de jour en jour, j'ai pensé que le remède le plus certain, le plus radical, serait de faire dans l'école même l'apprentissage des professions diverses. Mais ce remède, on le déclarait impossible, et mon système passait pour une belle et bonne utopie. Eh bien, avant que je songeasse à l'école pour y faire l'enseignement professionnel, on l'y introduisait ou l'on se préparait à l'y introduire en Allemagne, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis. Ainsi, je n'inventais rien ; le mal était ressenti par d'autres ; on en cherchait le remède, et le remède adopté était partout le même.

Depuis ce temps, les expositions universelles, ces grands concours internationaux qui ont fait à chaque peuple concurrent un devoir de se mettre au niveau des autres, de les dépasser si possible, ont donné la pensée à chacun d'eux de s'ingénier à trouver le moyen le plus rapide d'élever le niveau de la capacité du travailleur. Elles ont fait mettre la question à l'ordre du jour et l'ont fait étudier. Cependant tout le monde n'est pas converti, quoique l'Exposition actuelle fournisse la preuve éclatante que l'apprentissage à l'école est le meilleur des moyens d'élever le niveau de valeur des ouvriers.

On prétend que l'apprentissage sérieux ne peut se faire que dans l'atelier privé, sous l'œil du maître, en s'inspirant de la manière de faire des ouvriers. Hors de là, on n'apprendrait rien.

Voilà la grosse objection qui nous est faite pour motiver la résistance à l'introduction du travail manuel dans l'école, et voici la réponse péremptoire.

J'ai parlé tout à l'heure des vices de l'apprentissage. Mais il y a quelque chose de bien plus décisif. L'apprentissage ne se fait presque plus aujourd'hui. Il y a une tendance très marquée dans l'industrie, particulièrement dans la grande, à ne plus faire d'apprentis. Ainsi la mécanique ne fait presque plus d'élèves. Dans les autres industries, la nécessité de produire vite et à bon marché fait qu'on emploie l'enfant, non pas pour qu'il ap-

prenne le métier, mais pour lui donner une spécialité simplifiée du travail. On l'applique à une division extrêmement simple; le travail devient automatique; on place là l'enfant, on lui donne une petite rémunération; il apprend ce qu'il a à faire en deux jours, en deux heures peut-être, et comme je l'ai dit déjà, il est enfant de peine destiné à devenir homme de peine. Il ne sera jamais ouvrier.

Dans la petite industrie, il y a encore un semblant d'apprentissage; mais la petite industrie est entraînée dans le mouvement; elle est condamnée à produire vite et à bon marché, et toujours de plus en plus vite et à meilleur marché. Elle en vient à prendre petit à petit le genre des grandes maisons, à faire la division du travail; en sorte qu'avant peu de temps, dix ou vingt ans au plus, il n'y aura plus d'apprentissage du tout.

Alors que vaut l'argument qu'on nous oppose? Est-ce que l'État peut forcer les chefs d'industrie à prendre des apprentis et à leur montrer le métier? Le charbonnier est maître chez lui: est-ce que le grand industriel ne le serait pas? Si son intérêt est de ne pas faire d'apprentis, aucune puissance ne peut l'y obliger.

Par conséquent, l'industrie principale, celle que j'appelle la reine des industries, la mécanique, ne faisant plus d'élèves, ne prenant plus d'enfants à aucun titre, les autres n'en prenant que comme enfants de peine attachés à un travail à peu près automatique, il s'ensuit que d'ici peu on n'aura plus d'élèves-ouvriers.

Or, si l'industrie ne fait plus d'élèves, où en fera-t-on? Connaissez-vous un autre moyen que l'école? Je n'en connais pas d'autre et je défie bien qu'on en trouve un meilleur que l'école.

La preuve qu'on n'en peut trouver d'autre nous est donnée d'ailleurs par la présente Exposition.

En parcourant celles des galeries du Champ de Mars où sont exposés le matériel, les programmes et produits des écoles primaires de tous degrés, nous trouvons là le témoignage éclatant des efforts que font les différents États pour faire de chaque école une pépinière d'ouvriers où l'industrie recrutera ses travailleurs.

Mais si l'on est obligé de nous concéder que l'apprentissage doit se faire à l'école, puisqu'il ne se fait plus, ou plus guère dans l'atelier, on se retranche derrière cette considération que les enfants ne seront exercés au travail manuel qu'à l'âge où ils ont assez de force et de raison pour manier des outils, c'est-à-dire à treize ou quatorze ans. Avant cet âge, prétend-on, ils n'ont besoin que de jouer. On ajoute que si l'on veut faire entrer le travail manuel dans l'instruction des enfants de sept à dix ans, que ce soit seulement comme récréation, ne prenant rien sur le temps consacré aux exercices intellectuels, parce qu'à chaque âge suffisent ses nécessités et ses propriétés.

Eh bien, nous allons nous demander encore si cela est bien pensé, si cette objection est fondée.

Il suffit d'observer l'enfant; il ne faut rien lui demander; il n'y a qu'à le voir agir. Dès qu'il peut se tenir debout, il demande, il veut toucher à des outils. Cela est extrêmement remarquable. Dès qu'il a trois ou quatre ans et qu'il a d'autres camarades, il se joint à eux pour travailler. On dit : c'est pour jouer, il a besoin de mouvement. Eh bien, non! ce n'est pas simplement le besoin de jouer qui détermine la manière d'être de l'enfant, c'est l'homme qui se révèle en lui, c'est le travailleur-né qui se manifeste dès le plus jeune âge.

C'est comme lorsque l'enfant pose des questions indiscrètes aux personnes qui l'entourent. Vous savez que c'est le propre des enfants d'adresser des questions embarrassantes à leurs parents, et cela fort souvent. Eh bien, qu'est-ce qui se révèle là? C'est le chercheur futur, manifestant, dès avant l'âge de raison, le besoin de connaître les lois de la vie.

Voilà ce que l'observation fait reconnaître dans la manière d'être de l'enfant.

Est-ce que je rencontre de la contradiction dans ce que je dis? (Applaudissements.)

Je ne demande pas que vous applaudissiez; je demande si ce que je dis soulève des objections, je serais bien aise de le savoir. (Nouveaux applaudissements.)

Je dis donc que l'enfant accuse dès son jeune âge la destinée de l'homme né pour la vie active, pour modifier, transformer, édifier. Que l'homme ait ou non besoin de son travail pour vivre, cette tendance s'accuse en lui dès les premiers jours. Cette disposition-là, il est absurde de la détourner, comme il est déplorable d'émousser la curiosité, c'est-à-dire le besoin de savoir manifesté par l'enfant. Il faut, au contraire, s'appliquer à développer ses aptitudes physiques et à satisfaire ingénieusement, sans la tromper, sa curiosité native.

Mais je ne fais pas un cours d'éducation intégrale, et je me borne à considérer dans l'enfant le futur travailleur manuel. On développe tout à la fois son intelligence et sa dextérité en l'habituant à des exercices manuels gradués. Une méthode ingénieuse, celle de l'Allemand Frœbel, répond assez bien à cette nécessité. En deux mots, elle consiste à donner aux enfants qui ne préfèrent pas jardiner, des pièces géométriques avec lesquelles ils construisent des ponts, des portiques, etc. D'ailleurs tout est bon qui progressivement peut servir, sans fatiguer et comme en se jouant, au développement des facultés physiques des enfants. On leur donne d'abord des outils avec lesquels ils ne peuvent se faire du mal. Et quand même ils se feraient un peu de mal avec un outil, cela leur apprendrait à s'en servir mieux. (Rires approbatifs.)

Est-ce qu'on surmonte les difficultés dans la vie sans danger? Il faut le braver, le danger.

Voilà donc l'objection combattue, et victorieusement, je crois; cette objection qui veut qu'on laisse jouer l'enfant sans aucune utilité pour lui-même; qu'on ne cherche pas à développer ses facultés manuelles; qu'à l'école on le tienne coi, assis près d'une table, attendant qu'on veuille bien lui permettre un peu de gymnastique comme récréation.

C'est absurde. Il faut continuer ce que Frœbel a fait; il faut consacrer une grande partie de la première enfance aux exercices physiques, et nous avons des preuves que cet exercice un peu continu des facultés physiques ne nuit pas du tout au développement des facultés intellectuelles, au contraire. Ces facultés se servent réciproquement et ne s'entre nuisent jamais.

Convenons donc qu'à l'école primaire, les exercices manuels seront continués, et qu'ils auront dans l'école primaire supérieure une importance décisive.

Voilà la théorie; je vais vous donner des exemples maintenant.

Je n'aurais que l'embarras du choix, en allant chercher mes exemples dans ce qui est exposé au Champ de Mars; mais il me plaît de me retourner vers Paris et d'y trouver tout à souhait.

L'administration de la ville de Paris ne se laisse pas aller volontiers à des utopies. Inspirée par les conseils du directeur de l'enseignement primaire, lequel était parfaitement édifié sur les vices de l'apprentissage, l'administration a cru qu'il était absolument nécessaire, non seulement dans l'intérêt du progrès de l'industrie, mais aussi dans l'intérêt des enfants, dans leur intérêt moral et physique, de créer une école d'apprentissage. Elle n'a pas fait toutes les théories que je viens de faire; il ne s'est pas agi de savoir si les enfants ont un âge pour jouer, un autre pour apprendre à lire et un troisième pour apprendre à travailler. Elle est allée au plus pressé; elle a fondé une école pour les jeunes gens qui ne trouvent pas à faire un bon apprentissage dans l'industrie privée et qui voudraient trouver un établissement où ils le feraient très bien, tout en accroissant leur bagage intellectuel.

Cette école est fondée; elle existe depuis quatre ans; elle est établie boulevard de la Villette, n° 60. C'est un établissement municipal. On y fait l'apprentissage. On prend les enfants de l'âge de treize ans; on ne les reçoit plus après seize ans. Là ils reçoivent le complément de l'instruction primaire; ils suivent un cours supérieur pour l'histoire, la géographie, la géométrie; ils apprennent le dessin, non pas encore le dessin de figure, mais celui d'ornement et surtout le dessin des machines. Et puis on les met, à leur choix, à l'un des métiers. Comme cette école n'existe pas depuis longtemps, elle n'a pas dit son dernier mot; il n'y a pas un très grand nombre d'industries en exercice. Il y a l'industrie du fer, celle du bois. L'école est

susceptible de grandes extensions, et certainement elle s'étendra quant au nombre des métiers et quant à celui des élèves.

Et remarquons que les jeunes gens ayant fait choix d'une spécialité n'y sont attachés que provisoirement. On les fait passer par différents genres de travaux pour reconnaître et pour qu'ils reconnaissent définitivement eux-mêmes ce à quoi ils sont le plus propres.

Telle qu'elle, l'école est d'ores et déjà suffisante pour savoir si le système est bon, et si les jeunes gens soumis à cet enseignement-là deviennent des sujets remarquables.

Eh bien, quiconque est bien informé peut dire que le résultat est tout à fait encourageant. Cette école est vraiment une pépinière d'ouvriers distingués.

Dans la première année elle n'a pas pu donner les résultats désirables, faute d'enseignants capables; car, pour le dire en passant, tant vaut l'homme qui dirige, tant vaut l'institution. Elle est maintenant en bonnes mains, et donne déjà amplement raison aux partisans de l'apprentissage dans l'école.

Malgré les hésitations des premiers temps, les élèves qui sont entrés dès le commencement et sont sortis après la troisième année pour entrer dans les ateliers, se sont montrés des sujets distingués au bout de quelques mois. Ils gagnent presque immédiatement le salaire moyen de l'ouvrier. Vous pouvez aller consulter, dans le pavillon de la Ville de Paris, un tableau indicateur des mutations. Vous verrez ce que devient chaque élève sorti de l'école dans quelle maison il est entré, ce qu'il y gagne et quel est son âge. Là est la preuve qu'ils sont tous en état de gagner leur vie dès le commencement de leur existence ouvrière.

Je n'attache pas grande importance à cette preuve-là; elle est pour moi secondaire. L'essentiel est de savoir si l'enfant qui sort de là après trois années d'enseignement est supérieur à l'enfant qui a fait trois ans dans les ateliers. Eh bien, je dis qu'il est supérieur, incomparablement supérieur.

D'abord, l'enfant entré dans l'une des rares maisons où l'on fait encore des apprentis et qui y a passé trois ans, non-seulement n'a pas sérieusement appris le métier, mais il ne sait rien autre chose. Et ce qui pis est, il a désappris beaucoup de ce qu'on lui avait enseigné à l'école; ce qui est pire encore, c'est qu'il a subi dans l'atelier des influences plutôt malsaines que bienfaisantes; son apprentissage mal fait l'a découragé, déconcerté, et il ne sera toute sa vie qu'un ouvrier médiocre; tandis que l'élève de l'école entrant dans l'atelier à un âge où il peut se défendre, y entrant muni de savoir général et spécial, ayant d'ailleurs fait consciencieusement choix de son métier, s'y trouve dans des conditions bien meilleures.

Dans le système que je voudrais voir disparaître, les parents ne sachant où mettre leurs enfants et ne connaissant par leur vocation, se détermi-

nent au hasard; tandis que dans nos écoles, le choix de la profession répond toujours à l'aptitude maîtresse de l'élève. Et non seulement les enfants qui sortent de là ont un métier conforme au vœu de leur nature, mais ils ont des connaissances théoriques qui les fortifient; ils n'ont aucun des préjugés de l'apprentissage, et comme ils se sont essayés à l'exercice de divers métiers, ils ont dans les mains des ressources que ne peuvent avoir les jeunes gens jetés de bonne heure et sans préparation dans les ateliers. Aussi le besoin venant, pour les ouvriers sortis de l'école professionnelle, d'exercer un autre métier que celui de leur choix, ils ne seraient point embarrassés de le faire; tandis que l'ouvrier formé par l'ancienne méthode ne sait que faire et que devenir quand le travail de son métier lui fait défaut.

Voilà l'avantage immense que l'on ne peut jamais trouver dans l'apprentissage fait ailleurs que dans l'école professionnelle.

Et maintenant, je vous en prie de nouveau : si vous visitez l'Exposition, allez au pavillon de la Ville de Paris; voyez ce que font les élèves de l'école d'apprentissage du boulevard de la Villette, et dites si les ouvriers formés dans l'industrie privée peuvent faire quelque chose d'aussi parfait.

Cela dit pour l'une des deux écoles, parlons de l'autre. Celle-ci est située rue Tournefort. Il y a quatre ans aussi qu'elle fonctionne. C'est une école municipale primaire. Plusieurs personnes ont eu la pensée d'y introduire le travail manuel. M. Salicis, que voilà, est l'un des organisateurs du nouvel enseignement. Le directeur, M. Laubière, est aussi un homme très intelligent, passionné pour l'enseignement à donner aux jeunes générations d'ouvriers. Aussi, autorisé par l'Administration à introduire le travail manuel dans son école; aidé des conseils de professeurs distingués, il a ouvert des ateliers contigus aux salles d'étude, et les enfants passent tour à tour de la classe à l'atelier. Ici ne se font pas seulement les exercices manuels, mais se fait aussi et d'une façon ingénieuse l'enseignement des choses. Les enfants travaillent le bois, le fer, la pierre; ils apprennent en outre à modeler, à mouler, à sculpter.

Comme c'est nouveau et que le local est restreint, les organisateurs n'ont pas pu faire tout ce qu'ils voulaient. La place manque. Aussi, ni cette école-là ni l'école du boulevard de la Villette n'ont dit leur dernier mot. L'une et l'autre sont à leurs commencements; mais l'expérience est déjà plus que suffisante pour qu'il n'y ait plus de doute sur les heureux fruits qu'elles donneront infailliblement.

L'école de la rue Tournefort reçoit les enfants dès l'âge de sept ans, et les garde jusqu'à treize. On ne les met au travail que vers l'âge de onze ans. Je voudrais qu'on les y mît dès le premier jour de leur admission, mais la place manque. Ce que font ces enfants est extrêmement remarquable et prouve surabondamment la thèse que je soutiens. Vous verrez

leur exposition et leurs produits. Au bout d'un an, au plus de deux ans, ils travaillent aussi bien qu'un apprenti ordinaire ayant passé trois ans dans un atelier, et ils savent bien d'autres choses que ne saura jamais l'apprenti ordinaire. En supposant que l'enfant sorti à treize ans de cette école du premier degré ne puisse se perfectionner dans celle du second degré (comme l'école du boulevard de la Villette), et qu'il entre immédiatement dans un atelier, il y passerait pour un savant. Mais ce serait chose très fâcheuse qu'il ne pût continuer dans une école supérieure, ne fût-ce que pour n'entrer que deux ou trois ans plus tard dans les ateliers, et n'y entrer qu'à titre d'ouvrier.

Tous les enfants de cette école ne prennent pas part aux travaux manuels, d'abord pour cette raison que le local n'est pas assez grand; ensuite pour cette autre, qui est bien misérable: c'est que les parents d'un certain nombre d'élèves, parents pauvres ou peu aisés, ouvriers eux-mêmes, ambitionnent pour leurs enfants une condition supérieure à la leur propre, et ne veulent pas qu'ils apprennent à travailler.

Cela me rappelle que le directeur d'une école à la fois secondaire et professionnelle, à Lagny, me disait qu'il avait pour élèves externes des fils d'agriculteurs dont l'éducation était fort contrariée par les parents, et que plusieurs de ces enfants ont été retirés de l'établissement parce que chez eux on s'était aperçu qu'on leur apprenait à faire à la fois œuvre de l'esprit et des mains. « Nous vous confions nos fils pour en faire des savants et non des travailleurs comme nous, » disaient les pères au directeur de l'école.

Vous voyez les difficultés nombreuses auxquelles on se heurte quand on veut faire le bien! S'il y a une intention généreuse, humanitaire, c'est certainement celle qui a présidé à la fondation et à la direction de ces écoles; eh bien, on rencontre trop souvent des résistances de la part même des parents!

Quant aux enfants qui fréquentent les ateliers de l'école de la rue Tournefort, ils en sont très heureux, ils s'en félicitent; ils montrent beaucoup de goût à ce qu'on y fait. Aussi les résultats sont-ils fort remarquables.

C'est un exemple. Le jour viendra où toutes les écoles primaires entreront dans cette voie, et partout, je ne dis pas l'éducation professionnelle, mais le développement des aptitudes manuelles se fera en même temps que le développement des aptitudes intellectuelles. C'est ainsi qu'on formera ces pépinières où l'industrie ira recruter les travailleurs dont elle a besoin; ces travailleurs seront très supérieurs à ceux d'autrefois, et le niveau de la capacité générale sera relevé.

Et ce n'est pas seulement le niveau de la capacité ouvrière, c'est aussi celui de la capacité civique qui s'élèvera, parce que par l'instruction, par la moralité, par l'aptitude même manuelle, on acquiert le sentiment de sa dignité; on raisonne et l'on se dit: Je ne suis pas seulement un ouvrier, je

suis un citoyen. Or, l'homme est plus fier, il devient ainsi un citoyen plus digne que s'il ne savait rien, que s'il était à la merci de tout le monde, et surtout à la merci de l'ignorance et des fluctuations du travail.

Voilà donc les avantages précieux sur lesquels je ne crois pas devoir insister, car je vois bien que je prêche des convertis.

Mais en finissant je veux redire que c'est grâce aux expositions universelles que la question est si avancée. Si elles n'ont pas fait naître l'idée, elles l'ont du moins mise en lumière; elles ont fait sentir impérieusement la nécessité de sortir des anciens errements, et de fonder, pour les besoins de l'industrie, des pépinières d'ouvriers habiles et instruits.

Et pour ce qui nous concerne particulièrement, si, comme l'a fait remarquer notre honorable Président, nous ne sommes pas aussi avancés que nous le voudrions, autant qu'on l'est ailleurs sous le rapport de l'enseignement professionnel, j'espère bien que nous ne nous laisserons pas distancer davantage, et que nous nous replacerons bientôt au premier rang.

Par conséquent, je dis : Glorifiées soient les expositions universelles !  
(Très bien ! très bien ! — Vifs applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. Mesdames et Messieurs, je vous prierai de vouloir bien, au sortir de cette réunion, propager autour de vous les idées utiles que vous venez d'entendre développer, et qu'il est si nécessaire pour la France de mettre en pratique. La réalisation de ces idées remplacera chez nous ce que nous n'avons plus, en nous rendant plus puissants que nous ne l'avons jamais été. Appliquons ces idées dans la plus large mesure, et dévouons-nous tous à les généraliser dans notre patrie !

La séance est levée à 3 heures un quart.

---

PALAIS DU TROCADÉRO. — 11 JUILLET 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS

PAR LA PAROLE  
(MÉTHODE JACOB RODRIGUES PEREIRE)  
ET L'APPLICATION DE LA MÉTHODE  
AUX ENTENDANTS-PARLANTS,

PAR M. FÉLIX HÉMENT,  
INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À PARIS.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. le D<sup>r</sup> BLANCHE, membre de l'Académie de médecine.

*Assesseurs :*

MM. BRAUN, inspecteur général des écoles normales de Belgique;  
CAZEAUX, ancien inspecteur général de l'agriculture;  
DETHOMAS, membre du Jury;  
DUBAIL, ancien maire du x<sup>e</sup> arrondissement, membre du Jury;  
HOUDIN, directeur d'une institution libre de sourds-muets;  
LA ROCHELLE;  
MARGUERIN, administrateur des Écoles supérieures de la ville de Paris;  
MIR, député;  
Eugène PEREIRE.

---

M. Félix HÉMENT :

Mesdames, Messieurs,

Non loin d'ici, au Champ de Mars, vous pourrez voir, dans la partie réservée à l'Enseignement primaire, une exposition modeste si l'on juge sur

les apparences, car elle se compose de quelques cahiers, de brochures, d'un *Emploi du temps* et d'un programme. On lit sur la pancarte placée au-dessus : *École de sourds-muets; méthode Jacob Rodrigues Pereira*.

Les personnes qui jugent de l'importance ou de la valeur des choses par l'espace qu'elles occupent passeront indifférentes devant cette pauvre exposition, et, jetant un regard distrait, elles continueront leur marche. Mais vous, vous vous arrêterez, et pour plusieurs motifs : il s'agit en effet d'*école* et de *sourds-muets*, deux sujets bien dignes, l'un de votre attention, l'autre de votre commisération. Vous voudrez savoir si l'on vous offre une méthode d'enseignement nouvelle, plus rapide, plus facile et plus efficace; vous voudrez aussi connaître les moyens ingénieux à l'aide desquels on parvient à cultiver l'intelligence de ces intéressants infirmes, à leur rendre la parole et à les faire ainsi rentrer dans la société.

Que pourrait-on d'ailleurs placer sous les yeux des juges compétents en matière d'enseignement, sinon quelques indications sur l'esprit de la méthode, les programmes des études, l'emploi qu'on fait du temps et les résultats qu'on obtient. On ne saurait exiger plus. Toute la valeur d'une pareille exposition est dans la sincérité : si ce qui est exposé est vrai; si les devoirs ne sont pas préparés, c'est-à-dire revus par les maîtres et destinés plutôt à faire briller les enfants qu'à nous renseigner sur leur savoir et sur la valeur des maîtres, des programmes et des procédés; si l'on a saisi l'enseignement sur le vif, si on l'a pour ainsi dire photographié pendant son fonctionnement, en prenant, dans le cours du travail, les cahiers tels qu'ils étaient entre les mains des enfants, alors on pourra, d'après la nature et l'étendue des devoirs, l'ordre dans lequel ils se succèdent, la trace des corrections du maître, la propreté et la tenue des cahiers, etc., juger de l'ordre, de la discipline, de l'assiduité, de l'attention, des efforts et des progrès des élèves; de la sollicitude, du zèle, du savoir des maîtres; de la valeur de la méthode, de la bonne ordonnance des programmes, des progrès accomplis, des résultats obtenus.

Notre exposition est sincère : c'est là son grand mérite, ce n'est pas le seul; mais ce qui vaut mieux encore que l'examen de ces programmes et de ces travaux d'élèves, si l'on veut s'éclairer sur la valeur de notre enseignement, c'est une visite à l'établissement de l'avenue de Villiers, dont la porte est constamment ouverte à tout ami de l'instruction.

Lorsque, dans un moment, vous aurez pu constater le savoir de nos élèves, vous ne serez pas surpris de la valeur de leurs travaux, et vous ne douterez pas de l'efficacité de notre méthode, non seulement pour l'enseignement des sourds-muets, mais aussi pour les entendants-parlants.

Ces travaux d'élèves seraient l'œuvre d'entendants-parlants, qu'on les jugerait favorablement. Combien l'intérêt qu'ils inspirent est plus vif lorsqu'on sait qu'ils sont l'œuvre d'enfants déshérités d'un sens, et d'un des

sens les plus importants, l'ouïe; lorsqu'on songe que l'entendant-parlant a sur le sourd-muet cet énorme avantage de recevoir pour ainsi dire inconsciemment, et par les conversations qu'il entend, et par les réponses qu'il obtient à ses demandes incessantes, une leçon en quelque sorte continue, et d'autant plus fructueuse que, dans les premières années, l'esprit de l'enfant acquiert facilement les notions qu'on lui donne.

Nous nous proposons d'exposer dans cet entretien d'abord la méthode d'enseignement des sourds-muets par la parole, et, en second lieu, l'application qu'on peut faire de cette méthode à l'instruction et à l'éducation de tous les enfants.

Permettez-moi, avant d'entrer dans le sujet, de préciser une question de détail historique : il n'était pas question de l'abbé de l'Épée, et à plus forte raison de ses successeurs, lorsque Jacob Rodrigues Pereire vint, en 1735, apporter pour la première fois en France la méthode dite d'*articulation*, par laquelle on rend la parole au muet afin de l'instruire à l'aide de la parole, seule méthode qui réintègre ces infortunés dans l'humanité dont ils sont isolés, parce qu'elle leur permet d'entrer en communication avec tout le monde, et non, comme les autres méthodes, avec leurs semblables seulement. A la mort de Pereire, la méthode d'articulation fut abandonnée en France; elle alla s'établir à l'étranger, d'où elle nous revient aujourd'hui avec l'étiquette trompeuse de méthode allemande.

C'est seulement vers 1749, lorsque Pereire eut montré les enfants instruits par ses soins au public, à la Cour et à l'Académie des sciences, où Buffon fit un rapport des plus élogieux, qu'on vit apparaître l'abbé de l'Épée, cet apôtre de la charité, auquel nous ne saurions reconnaître le génie du pédagogue. Nous n'ignorons pas que l'abbé de l'Épée a fondé l'asile qui est devenu plus tard l'*Institution nationale des sourds-muets*; mais son procédé, dit des *signes méthodiques*, est depuis longtemps délaissé, même à l'*Institution nationale*, et il est au moins en partie cause que les institutions de sourds-muets sont considérées comme des hospices et non comme des écoles, de sorte qu'elles dépendent, non du ministère de l'instruction publique, mais du ministère de l'intérieur.

On ne saurait qualifier de pédagogue toute personne qui s'occupe d'enseignement; autrement nous compterions autant de pédagogues que de maîtres dans nos écoles, que de professeurs dans nos lycées. Pour mériter ce titre, il faut, comme Jacob Rodrigues Pereire, comme Rousseau, comme le père Girard, comme Pestalozzi, être doué d'aptitudes spéciales, créer des méthodes fécondes et qui survivent à leur inventeur, en un mot, avoir le génie de l'enseignement comme on possède celui de la guerre quand on est un grand capitaine, ou celui de la poésie quand on est

poète. Mais tout général n'est pas un foudre de guerre, et n'est pas nécessairement poète celui qui fait des vers.

En parlant ainsi, il n'entre pas dans notre pensée de diminuer les mérites de l'abbé de l'Épée, mais de les distinguer de ceux de Pereire. Si la charité domine chez l'abbé de l'Épée, le don d'enseigner est le propre de Pereire.

Ce point élucidé, il reste acquis que Jacob Rodrigues Pereire est le premier instituteur des sourds-muets en France, qu'il a apporté ou inventé la méthode d'enseignement de la parole et par la parole, que c'est un créateur et un pédagogue de génie.

Et maintenant, après avoir restitué sa gloire à Pereire, il nous reste à examiner son œuvre reconstituée à nouveaux frais, étendue, complétée par M. Magnat, avec l'activité, le zèle, la persévérance qu'on sait.

On nous amène un jeune enfant, sourd-muet de naissance, dénomination qui pourrait laisser croire qu'il est né muet, tandis que, dans la grande majorité des cas, c'est un enfant devenu sourd-muet vers l'âge de deux ans.

Qu'il me soit permis, devant cette sympathique et nombreuse assemblée, d'ouvrir une parenthèse, et de dire aux parents qui m'écoutent que les enfants ainsi frappés et qui perdent un sens au milieu des souffrances ne sont pas des victimes du hasard. Si l'on cherche la cause du mal, il n'est pas impossible de la trouver chez les parents ou les aïeux. Toute faute s'expie ; pour être retardé, le châtement n'est pas moins certain, et le père coupable est souvent châtié dans son enfant innocent. L'homme n'est pas un être isolé, il a des liens invisibles avec ses ancêtres et ses descendants. Ses aïeux, sa lignée, forment le tronc de l'arbre dont il est un des rameaux unis aux autres et au tronc qui les a tous portés. La même sève court dans la tige et dans les branches. Si ce n'est pas absolument le même sang qui circule dans le corps du père et dans celui de l'enfant, on peut dire néanmoins qu'il porte des germes communs d'où dérivent les qualités ou les défauts. Lorsque le grand législateur des Hébreux avertissait les transgresseurs de la loi qu'ils seraient frappés dans leurs descendants, il ne faisait en réalité qu'énoncer un fait, car il faut souvent remonter bien haut pour trouver une cause dont les effets sont sous nos yeux. (Applaudissements.)

On nous amène donc cet enfant dont on a entendu les premiers vagissements, lorsqu'il était au berceau, et qui tout à coup, au milieu de ces convulsions douloureuses qui surviennent dans la première enfance et sont l'indice de troubles cérébraux, sinon généraux, a perdu l'ouïe, et, cessant d'entendre, a cessé de parler. Ce n'est pas que les nerfs qui gouvernent les organes de la voix soient paralysés, ni que ces organes

eux-mêmes aient souffert; non. L'oreille seule est frappée, ou plutôt le nerf acoustique dont l'intégrité est indispensable à l'audition. Plongé dans le silence et l'isolement de la surdité, il n'éprouve aucun besoin de reproduire la parole, dont il n'a d'ailleurs aucune idée; procédant par imitation, l'enfant ne saurait s'exercer à répéter ce qu'il n'a pas entendu; en un mot, il est muet parce qu'il est sourd. Lui rendre l'ouïe, ce serait lui rendre en même temps la parole; mais il ne faut pas viser un but impossible à atteindre: il est sourd, il restera sourd. Toutefois, si nous devons renoncer à le guérir de sa surdité, nous pouvons cependant le mettre en mesure de recueillir la parole autrement que par les oreilles et de le faire parler sans qu'il s'entende. C'est un problème délicat à résoudre, ce n'est pas un problème insoluble.

Nous allons donc mener de front ce double travail: 1° *la perception de la parole*; 2° *l'acquisition de la parole*. Nous transformerons ainsi le sourd-muet en sourd-parlant. Il écouterait sans entendre; il parlerait sans s'entendre.

Commençons par résoudre la première difficulté: pour comprendre comment on peut saisir la parole par une autre voie que l'oreille, il suffit d'observer que la parole se manifeste de deux manières: par le son qui frappe l'oreille et par l'ensemble des mouvements des lèvres, de la langue, etc., en un mot, par des manifestations *auditives* et des manifestations *visibles*. La parole peut être entendue ou vue; or rien n'empêche que le sourd-muet la saisisse par les yeux. Nous qui jouissons de l'intégrité de tous nos sens, nous recevons la parole par la voie la plus naturelle et la plus accessible, et notre attention n'est pas attirée sur les mouvements qui la forment; le sourd-muet, au contraire, privé de l'ouïe, interprète la parole à l'aide des manifestations visibles; réduit à la parole vue, il devient singulièrement habile à saisir au passage ces mouvements imperceptibles pour nous et qui courent, pour ainsi dire, sur les lèvres, ainsi que les diverses positions de la langue et des dents qui les accompagnent. Le sourd-muet doit à l'absence de l'ouïe d'avoir la vue plus affinée; il a dans son regard quelque chose de particulièrement incisif et de pénétrant, qu'il ne nous est d'ailleurs pas impossible d'acquérir dans une certaine mesure si nous voulons nous y exercer, jamais cependant avec autant d'habileté que lui, parce que nous ne sommes pas aiguillonnés par le besoin. C'est d'ailleurs un fait général bien connu, et dont nous trouvons chez l'aveugle un autre exemple, que les divers sens se prêtent un mutuel appui, qu'ils se suppléent en partie, et que l'intelligence, ayant moins d'outils à sa disposition, se sert plus souvent de ceux qui lui restent et avec plus d'adresse et d'ingéniosité. On conçoit maintenant la possibilité de rendre au sourd-muet, non l'ouïe, mais un équivalent de ce sens, et de lui faire recevoir par les yeux ce que nous recevons par l'oreille: c'est ce qu'on appelle la *lecture sur les lèvres*.

Je me hâte de prévenir une demande : le sourd-muet, direz-vous peut-être, voit les mouvements producteurs de la parole, mais il n'en sait pas le sens, il ne peut les interpréter. Comment, si nous émettons un son, pourra-t-il conclure de la disposition des diverses parties de la bouche qu'il s'agit de ce son qu'il n'a jamais entendu et qu'il n'entendra jamais? Reportons-nous à ce que nous avons dit plus haut : nous poursuivons simultanément un double but : faire percevoir la parole au sourd-muet et lui rendre la parole. Or, c'est parce que nous lui apprenons à parler qu'il va pouvoir lire sur les lèvres; la lecture sur les lèvres n'est qu'une conséquence du recouvrement de la parole. Nous allons du même coup lui apprendre à prononcer un son et à le lire.

Un exemple nous aidera à nous faire comprendre. Supposons que nous parvenions à faire produire le son *a* au jeune muet. On va bientôt voir comment. A notre tour, nous émettons le même son, tandis que nous le convions à nous regarder et à observer pendant la production du son la disposition de nos organes vocaux. L'enfant associe dans son esprit la disposition des organes au son émis; cela ne fait qu'un pour lui. Si l'on vient ensuite à représenter ce son par la lettre *a*, il fondera, pour ainsi parler, cette nouvelle expression du son avec les autres. Voit-il la bouche d'une personne qui émet le son *a*, c'est comme s'il entendait ce son, et, si on l'y invite, il reproduira le son ou en écrira le caractère représentatif, de même que si l'on se borne à tracer le caractère *a*, il émettra le son que représente ce caractère.

Ce que nous venons de dire d'un son en particulier est applicable à tous les sons, aux articulations, par suite aux syllabes et aux mots. C'est donc parce qu'on enseigne au jeune muet à parler en lui faisant imiter les mouvements producteurs de la parole qu'il parvient à lire sur les lèvres et à interpréter ce qu'il lit.

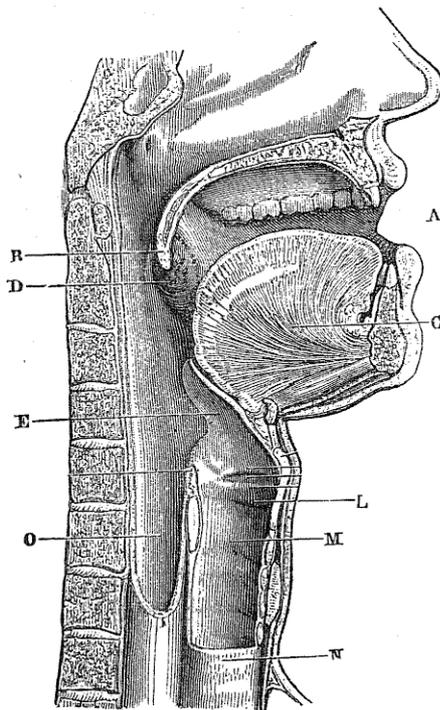
Rendre la parole au muet, voilà le miracle à accomplir. Faire sortir une voix de ce larynx inerte, la mouler en paroles dans la bouche, tel est le but à atteindre. Hâtons-nous de rappeler les organes à la vie pendant que l'enfant est jeune et que ses organes possèdent toute la souplesse nécessaire; ne les laissons pas se rouiller, pour ainsi dire, dans une inaction funeste, il importe d'en rétablir le jeu tandis qu'il en est encore temps.

L'organe de la parole, on le sait, se compose de trois parties principales :

- 1° Celle qui fournit le volume d'air;
- 2° Celle qui fournit les sons ou la voix ;
- 3° Celle qui modifie la voix informe, pour ainsi dire, et la transforme en voix articulée ou parole.

La première se compose des poumons, des bronches et de la trachée; la seconde, du larynx; la troisième, des diverses parties de la bouche.

Tout d'abord rétablissons le jeu de cette sorte de soufflet qu'on nomme les poumons. Dans ce but, nous prenons la main de l'enfant et, l'approchant de nos lèvres, nous aspirons fortement. L'enfant a senti l'aspiration et il a vu les mouvements qui la produisent. Nous l'invitons à nous imiter; il aspire à son tour; sa poitrine se dilate par l'action des muscles, et, grâce à l'élasticité des côtes, les aspirations, d'abord faibles, deviennent de plus en plus fortes, les mouvements sont de plus en plus énergiques. L'air,



pénétrant par la bouche, se précipite dans les poumons par un tube ou conduit, la *trachée*; de là, dans les *bronches* droite et gauche, conduits plus petits dans lesquels se divise la trachée, puis dans les ramifications de ces dernières; de proche en proche il gagne, par des tubes d'une finesse extrême, et que le microscope seul révèle à des yeux exercés, le dernier terme de cette longue série de parcours, ces vésicules ou culs-de-sac infiniment petits, infiniment nombreux, dont l'ensemble constitue en partie les *poumons*, masse de chair spongieuse, élastique, qui remplit une grande partie de la poitrine. Les poumons se trouvent ainsi gonflés d'air comme une éponge est pleine d'eau.

Trachée et bronches sont maintenues ouvertes par des arceaux ou demi-anneaux *cartilagineux* placés de distance en distance, d'une chair

Fig. 1. — Coupe montrant l'intérieur de la bouche, du nez, de l'œsophage et du larynx<sup>(1)</sup>.

souple, élastique, tenant le milieu entre la chair et l'os pour la résistance et la solidité.

Chaque *inspiration* est naturellement suivie d'une *expiration*. Les poumons gonflés d'air se dégonflent sous l'influence de mouvements contraires à ceux qui ont produit l'inspiration. Les gaz sont chassés au dehors : ils parcourent en sens contraire, c'est-à-dire des poumons à la bouche, la

(1) A, bouche. — B, voile du palais. — C, langue. — D, amygdale. — E, épiglote. — L, larynx. — M, N, trachée-artère. — O, pharynx. (Figure empruntée à l'ouvrage du docteur Saffray, *le Médecin du foyer*.)

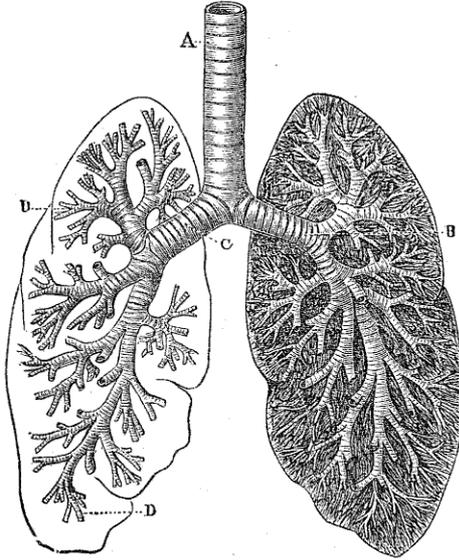


Fig. 2. — La trachée, les bronches et les poumons<sup>(1)</sup>.  
les cordes vocales se trouvent les deux cavités symétriques nommées *ventricules*.

route suivie précédemment par l'air inspiré.

Le soufflet fonctionne ; il fournit le volume d'air nécessaire à la production de la voix, la matière première, non la voix même et encore moins la parole. C'est dans le larynx que se produit le son. Le larynx occupe la partie supérieure de la trachée : il est formé de quatre replis de la muqueuse ou peau intérieure, parallèles et horizontaux deux à deux ; deux à droite, deux à gauche ; deux supérieurs ou *ligaments supérieurs*, deux inférieurs ou *cordes vocales*, peu distants les uns des autres. Entre les ligaments supérieurs et les

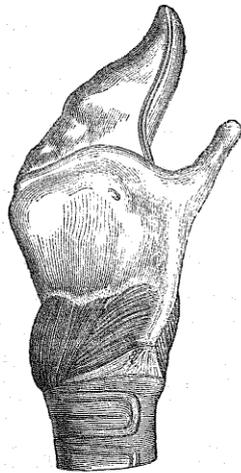


Fig. 3. — Larynx, vue extérieure de profil avec les parties voisines<sup>(2)</sup>.

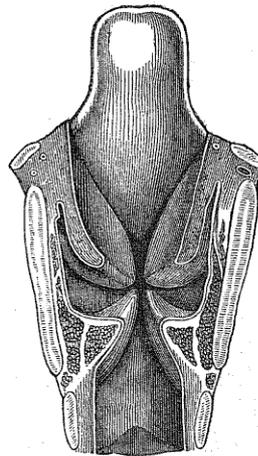


Fig. 4. — Coupe montrant l'intérieur du larynx avec les parties voisines<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> A, trachée-artère. — B, C, bronches. — D, D, ramification des bronches. (Figure empruntée à l'ouvrage du docteur Saffray, *le Médecin du foyer*.)

<sup>(2)</sup> Les figures 3 et 4 sont empruntées au *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, article de M. Krishaber (chez G. Masson, libraire éditeur).

L'intervalle compris entre les cordes vocales ou entre les ligaments est naturellement plus petit que le diamètre de la trachée; il a la forme d'une boutonnière. Lorsque l'air est chassé par les poumons, il fait vibrer les cordes et vibre en même temps; il en résulte un son, c'est-à-dire la voix.

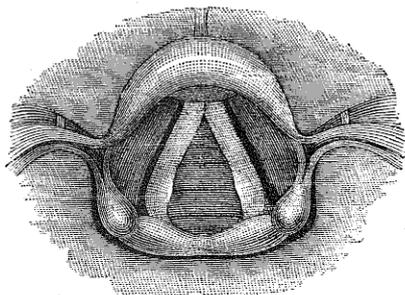


Fig. 5. — Larynx ouvert<sup>(1)</sup>.

Des cartilages maintiennent le larynx : l'un, en avant, un autre en arrière, deux sur les côtés, de manière à former une sorte de boîte dans laquelle le larynx est enfermé.

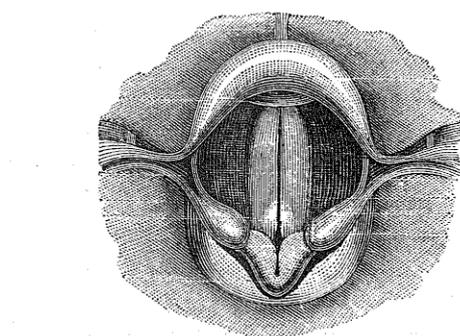


Fig. 6. — Larynx fermé<sup>(1)</sup>.

C'est donc le larynx qu'il faut maintenant mettre en activité; ce sont les ligaments qu'il s'agit de faire vibrer chez le jeune muet. Il est là, debout devant nous; nous prenons sa main et nous l'appliquons sur notre cou, en avant, à la hauteur du larynx, contre la saillie nommée vulgairement *pomme d'Adam*. Alors nous émettons un son, le plus aisé à produire, *a*, pour lequel il suffit d'ouvrir largement la bouche; les cordes vocales vibrent sous la main de l'enfant, qui sent ainsi les vibrations produites.

Nous le convions à imiter nos mouvements, et nous plaçons sa main sur son propre cou, afin qu'il puisse sentir les vibrations qu'il a sen-

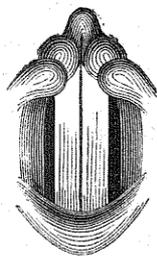


Fig. 7. — Cordes vocales fermées pendant l'émission de la voyelle *e*<sup>(1)</sup>.

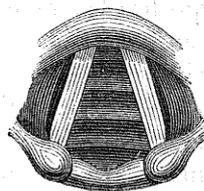


Fig. 8. — Cordes vocales ouvertes<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Figures empruntées au *Traité pratique des maladies du larynx*, par M. le docteur Fauvel. (Un fort volume avec planches, chez Delahaye, libraire éditeur.)

ties sur le cou de son maître. Cet exercice est répété jusqu'à ce que l'enfant émette nettement le son *a*.

Aussitôt on écrit la lettre *a* en lui faisant comprendre que ce caractère représente le son qu'il vient de produire. Désormais cette lettre est pour lui l'équivalent du son qu'elle rappelle, tout aussi bien que les mouvements qu'il fait pour produire ce son ou ceux qu'il voit faire à son maître. Tout se rapporte à un même objet : le son, les mouvements, la représentation graphique.

Dès que l'enfant a émis le son *a*, il est en mesure d'émettre sans effort nouveau les sons *o*, *ou*, *é*, *i*, qui en dérivent pour ainsi dire facilement : il suffit d'une légère modification apportée dans l'ouverture de la bouche. Ainsi le son *a* est produit lorsque la bouche est largement ouverte; pour le son *o*, l'ouverture est moins grande et rappelle la forme de l'*o*; *ou* est une légère transformation de l'*o*, moins ouverte encore; la bouche laissera sortir le son *é*, et enfin le son *i* est donné par la bouche presque fermée. A ce moment chacun de vous se souvient de la scène du *Bourgeois gentilhomme*.

De chaque son nouveau qu'il émet on place sous ses yeux le caractère, on le lui fait écrire, on le lui montre en écriture *cursive* aussi bien qu'en caractères *romains*. Toujours en face de son maître et prêt à l'imiter, il en épie tous les mouvements avec une attention soutenue et un intérêt visible. Chaque fois qu'il imite son maître et qu'il émet un son, il en écrit aussitôt la lettre représentative, et inversement, s'il a d'abord écrit la lettre, il émet le son. Il parle comme nous et entend par ses yeux. En définitive, c'est toujours le cerveau qui saisit les phénomènes extérieurs et les analyse, quel que soit d'ailleurs le sens dont il se sert.

Au bout de peu de temps, après des exercices nombreux et variés, il sait prononcer les sons élémentaires, les écrire et les lire, et les lire sur les lèvres.

Ainsi ce larynx depuis longtemps inerte recommence à vibrer.

Pour transformer la voix en parole, il faut combiner les sons avec les articulations. De même que dans la représentation d'un objet on distingue le dessin qui fixe les contours et la couleur, de même dans la parole l'articulation enveloppe le son, pour ainsi dire, le limite en formant avec lui cette association intime qui est la voix articulée ou parole.

Dans l'étude et la pratique des articulations, nous procédons comme pour l'émission des sons : l'enfant est toujours auprès de son maître, l'enfant debout, le maître assis. L'articulation, on le sait, n'a pas de valeur phonétique : c'est un moule à préparer pour y faire couler le son. S'il s'agit de l'articulation *b*, par exemple, on ne doit pas prononcer *beu* ou *bé*, qui sont de véritables syllabes, c'est-à-dire des combinaisons de sons et d'articulations, mais simplement disposer la langue, les lèvres, les dents,

en un mot toutes les parties de la bouche du jeune muet qui concourent à la formation de l'articulation *b*, comme si l'on voulait lui faire prononcer *bé* ou *beu*, ou mieux encore comme on prononce le *b* final de *baobab* ou de *nabab*. Les choses étant ainsi prêtes, si on lui montre les caractères *a*, *o*, *é*, etc., et qu'on l'invite à émettre les sons qu'ils rappellent, les sons *a*, *o*, *é*, etc., se formeront dans le larynx et, en traversant la bouche, se mouleront dans le *b*; dès lors, de la bouche de l'enfant s'échapperont les syllabes *ba*, *bo*, *bé*, etc.

En résumé, l'air est insufflé du poumon dans le larynx; là le son se produit, et, traversant la bouche, il sort moulé dans une articulation et devenu syllabe.

En même temps que le maître cherche à disposer convenablement les organes vocaux de l'enfant, il dispose lui-même ses propres organes de la même manière; il prononce les syllabes qu'il veut lui faire dire. L'enfant regarde et imite, il lit sur les lèvres articulations et syllabes comme il en lit la représentation en caractères écrits. Tandis que son maître prononce les syllabes *ba*, *bo*, etc., et qu'il prononce lui-même ces syllabes, il saisit au passage les plis fugitifs, aussitôt effacés qu'entrevus, qui ont couru un instant sur les lèvres du maître; il les associe dans sa pensée à la syllabe dont ils sont la manifestation.

Dès que l'enfant est parvenu à prononcer une syllabe, il est capable de les prononcer toutes; ce n'est plus qu'une question de temps, de patience, d'exercice. Les difficultés peuvent être plus ou moins grandes; il suffit de les graduer, d'étudier d'abord les sons et les articulations les plus simples et d'arriver progressivement aux plus difficiles, chaque étude servant de préparation à l'étude qui suit. Ce travail constitue une sorte de gymnastique des organes de la voix, dont les exercices sont de plus en plus compliqués et de plus en plus difficiles.

Notre élève est maintenant en mesure de prononcer, d'écrire, de lire les noms, puisque ceux-ci ne sont que des composés de syllabes. Le choix des sons et des articulations est tel que dès les premières syllabes formées, leur groupement peut donner lieu à des mots simples et familiers aux enfants. En même temps que l'enfant les prononce et les lit sur les lèvres du maître, il les lit en caractères romains ou cursifs, il les écrit; on met sous ses yeux le dessin représentant les objets dont il a lu et prononcé le nom.

Pendant cette longue étude qui exerce la patience, l'habileté et le dévouement du maître, les rapports entre le maître et l'élève sont tout aussi constants et affectueux qu'entre le père et l'enfant; disons mieux, ils sont ceux d'une mère avec son enfant. (Applaudissements.) Aucun progrès n'est possible sans que maître et élève y coopèrent. Le travail se fait toujours en commun; c'est une collaboration de tous les instants. On sent combien sous l'influence de ces rapports continus, intimes, affectueux, les liens qui

unissent le maître à l'élève deviennent de plus en plus étroits. Le maître n'est pas seulement un professeur; il ne se borne pas à rendre la parole à son élève et à l'instruire, son action va plus loin : l'éducation doit constamment marcher de pair avec l'instruction; le développement moral doit sans cesse accompagner le développement intellectuel. L'esprit du sourd-muet, longtemps isolé, sans direction, s'est développé comme les plantes d'une forêt vierge qui forment d'inextricables entrelacements avec leurs rameaux. Le maître doit pénétrer dans ces broussailles, arracher les mauvaises herbes, tracer des sentiers, ou, pour quitter ce langage figuré, disons que, tout en s'occupant d'instruire son élève, il doit rétablir l'ordre dans cet esprit troublé, en chasser les erreurs, les préjugés, les idées fausses, afin de pouvoir ensuite le cultiver.

Aussi le maître ne rend pas seulement la parole, mais la pensée; ce ne sont pas de vains sons qu'on fait reproduire à l'enfant comme à un perroquet; il n'imité que ce qu'il comprend, et les mots qu'il prononce et qu'il écrit lui rappellent des êtres, des actions, etc.

Peu à peu, on le voit, par la continuité des mêmes exercices, notre jeune sourd-muet tend à devenir un sourd-parlant. Mais hélas! l'échange des idées n'est possible entre lui et nous qu'à la condition de causer avec lui face à face. S'il perd de vue le visage de son interlocuteur, notre sourd-muet n'entend plus, car n'oubliez pas que ce sont ses yeux qui lui servent d'oreilles. On raconte à ce sujet qu'une jeune femme, sourde-parlante, dont on nous permettra de taire le nom, causait un jour avec une personne qui ignorait l'infirmité de cette jeune femme. L'interlocuteur lui trouvait quelque chose d'étrange dans la voix et surtout dans les yeux. La sourde-parlante paraissait l'examiner avec une telle pénétration, qu'un moment il fut embarrassé par ce regard intense et obstiné. Il se détourna et chercha un objet pour se donner une contenance tout en continuant à parler. Aussitôt la conversation fut suspendue; la sourde-parlante redevint sourde-muette : en cessant de voir, elle avait cessé d'entendre.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire remarquer qu'une partie de notre exposé s'applique exclusivement au sourd-muet, tandis que le reste convient également à l'entendant-parlant. Avec le sourd-muet, en effet, nous poursuivons un double but : le recouvrement de la parole et l'éducation; avec l'entendant-parlant, nous n'avons à nous préoccuper que d'éducation : dans ce dernier cas, non seulement le but est unique, mais les conditions sont bien meilleures pour l'atteindre. En effet, un grand nombre de connaissances n'arrivent-elles pas à celui dont les oreilles peuvent recueillir ce que la conversation y laisse tomber dans le cours ordinaire de la vie. Même les esprits légers ou distraits, qui ne prêtent pas toujours une oreille attentive à cet enseignement éventuel de tous les in-

stants, trouvent à glaner, sinon à moissonner, et d'ailleurs un mot suffit pour éveiller l'attention, et pour donner accès à l'intelligence par ces portes toujours ouvertes qu'on nomme les oreilles.

Indiquons maintenant de quelle manière nous procédons avec les entendants-parlants. Avec ceux-ci nous n'avons pas à nous préoccuper de la manière d'émettre les sons et les articulations, si ce n'est toutefois pour corriger quelques imperfections; voici comment nous procédons : nous commençons par leur faire distinguer dans la parole les sons et les articulations dont elle se compose; pour cela nous les invitons à prononcer des mots choisis parmi les plus usuels, ceux des objets dont ils se servent et les plus simples : par exemple, *papa*, *thé*, *pie*; nous leur apprenons à décomposer ces mots en syllabes, puis nous leur demandons les sons qu'ils entendent dans les mots *papa*, *thé*, *pie*; il font ainsi une série d'efforts intelligents et intéressants pour trouver le son *a* de *papa*, le son *é* de *thé*, le son *i* de *pie*. Les sons une fois trouvés, on les fait procéder à la recherche des articulations. Ils *découvrent* avec plaisir le *p* de *papa*, le *t* de *thé* ou le *p* de *pie*.

Ces premières notions acquises, on leur apprend à représenter les sons et les articulations au fur et à mesure qu'ils les connaissent. Ne savons-nous pas dessiner un objet que nous voyons? Eh bien! nous pouvons, sinon dessiner, au moins représenter un son que nous ne voyons pas, il est vrai, mais que nous entendons. Désormais, comme il a été dit plus haut à propos du sourd-muet, par suite de cet exercice, tel son, le son *a* par exemple, et le signe représentatif *a* ne sont pas séparés pour l'enfant; il les associe constamment dans son esprit, et lorsqu'il voit ou *lit* le caractère *a*, il entend le son pour ainsi dire. — Dans tous les exercices, les caractères typographiques et cursifs sont employés simultanément.

Dès le début de notre enseignement, on voit une différence essentielle entre les diverses manières en usage et la nôtre. L'enfant apprend à lire indirectement pour ainsi parler : nous ne lui présentons pas les caractères de l'alphabet, en lui disant : Ceci est un *A*, ceci est un *B*, etc., jusqu'à ce qu'il possède l'alphabet complet. On n'entend pas nos institutrices ou nos instituteurs s'écrier tout glorieux : « Il connaît toutes ses lettres. » Que nous importe cette triste et pénible conquête dont l'enfant ne ressent point de joie parce qu'il n'en voit pas le but! On le voit, la lecture n'est pas pour nous une étude isolée, un but; c'est une conséquence. L'enfant ne peut écrire le son *a* sans le lire en même temps. Dès qu'il émet ce son, il en voit la figure sous les deux formes du caractère romain qu'on lui montre et du caractère cursif qu'il écrit.

Lorsqu'il possédera plus tard l'alphabet, on ne fera pas répéter sans fin comme une psalmodie : *B* (bé), *A*, *BA*; *B* (bé), *E* (eu), *BE*, etc., et

à plus forte raison ne dit-on pas : *P, H* et *I*, cela fait *FI*. Le *P* et l'*H* réunis (*PH*) lui sont présentés comme formant une seule lettre, de même le *CH*. On l'habitue à voir dans *AU, EAU*, des variétés du son *O*. On n'entend pas non plus dans nos classes cette épellation soporifique qui consiste à énoncer successivement toutes les lettres qui composent chaque mot.

Nous nous sommes sans doute rencontré sur ce point avec d'autres instituteurs : chacun est inventeur à son heure; mais il nous arrive souvent d'inventer ce qui existe ou de découvrir ce qui est parfaitement connu. Les hommes qui ont les mêmes aptitudes, mis en présence des mêmes obstacles, en triomphent par les mêmes moyens : l'unité de l'esprit humain le veut ainsi<sup>(1)</sup>.

L'étude des articulations est loin d'être arbitraire : on commence par les plus simples *b, d, v*, et leurs similaires *p, t, f*. Il y a un ordre logique à suivre. Celui dans lequel les sons et les articulations se succèdent dans l'alphabet n'est ni logique ni nécessaire; il en est tout autrement de celui que nous adoptons. Les affinités qu'elles ont entre elles, les analogies qu'elles présentent, déterminent l'ordre dans lequel on les étudie, ainsi que le mode d'après lequel on les groupe. On comprend que dans cette sorte de travail l'instituteur de sourds-muets soit, mieux que personne, en mesure de connaître les difficultés de la prononciation et l'ordre qu'il convient d'adopter pour les vaincre<sup>(2)</sup>.

Dès les deux ou trois premières leçons, l'enfant possède avec les sons *a, é, i, o, ou*, et les articulations *b, p*, etc., les éléments d'un certain nombre de syllabes et de mots : aussi n'attend-on pas davantage pour lui faire prononcer, écrire et lire ces mots, avant de continuer l'étude des articulations. En même temps vient la leçon de choses, la leçon par l'aspect, etc., en un mot, quelque nom qu'on lui donne, tout cet ensemble de moyens à l'aide desquels on éveille et l'on nourrit cette jeune intelligence. L'enfant prononce-t-il le mot *bateau*, il l'écrit après l'avoir prononcé : il en apprend ainsi l'orthographe; puis on place sous ses yeux le dessin du bateau qui se trouve dans l'album qu'il a entre les mains, car chaque enfant a un album contenant quelques centaines de dessins représentant les choses dont il écrit les noms.

Ce qui vaut mieux encore, c'est un dessin tracé par le maître au ta-

(1) Certains instituteurs croient qu'en faisant épeler ils enseignent l'orthographe d'usage : cela serait bon à dire si l'on n'écrivait une même syllabe que d'une seule manière; mais n'avons-nous pas des syllabes comme *tion, ssion, cion*, qui se prononcent de la même manière bien qu'elles soient composées de lettres différentes, ou des syllabes composées des mêmes lettres qu'on prononce différemment comme *tion*, dans *portions*, verbe, et *portions*, nom.

(2) Voir la Citolégie. (*Notes de l'auteur.*)

bleau noir. Maintenant que le dessin est compris dans les matières obligatoires de l'enseignement primaire, nos maîtres sentiront la nécessité d'en posséder au moins les premiers éléments. Rien ne vaut pour les enfants le travail que leur maître accomplit sous leurs yeux; ils suivent d'un regard curieux les essais, les corrections, les diverses phases de l'exécution; c'est pour eux un enseignement.

L'objet est dessiné; on en décrit, dans la mesure qui convient, la forme, les dimensions, les usages, le mode de construction, etc., non sous la forme de cette leçon apprêtée, méthodique, un peu guindée, sorte de conférence familière, mais longue et ennuyeuse pour les enfants. C'est un enseignement continu, une conversation permanente, un échange constant de demandes et de réponses par lesquelles on satisfait la curiosité si naturelle et si légitime de l'enfant.

Cet ensemble d'exercices sur un même mot : *prononciation, écriture, lecture*, dont on fait varier l'ordre à plusieurs reprises et de diverses manières; les connaissances élémentaires qui s'y ajoutent, la vue du dessin représentatif, tout cela ne contribue pas seulement à donner de la variété et de l'intérêt à l'enseignement, mais aide beaucoup à graver dans l'esprit l'orthographe d'usage. Cette connaissance de l'orthographe d'usage chez de jeunes enfants a constamment frappé les personnes compétentes qui ont assisté aux exercices des enfants instruits par notre méthode <sup>(1)</sup>.

Vous avez déjà compris ce qui fait la supériorité des moyens d'enseignement que nous employons. Il n'y a là ni secret, ni mystère, ni invention; tous les vrais pédagogues n'ont pas fait, ne font pas autrement que nous, ou plutôt nous n'agissons pas autrement qu'eux. Pour instruire l'enfant facilement, rapidement, non sans effort, cela est impossible, mais sans fatigue et sans ennui, il faut l'intéresser. Faites constamment appel à l'intelligence de l'enfant; ne le rebutez pas par des exercices fastidieux; bannissez les procédés par lesquels on emmagasine, on entasse non des connaissances, comme on le croit, mais des mots. On exige ainsi de l'enfant de prodigieux efforts de mémoire sans résultats sérieux parce qu'ils sont sans intérêt; on le force à remplir cette tâche ingrate de retenir par la mémoire ce que son intelligence n'a pas saisi. (Applaudissements.) Comprendre d'abord, retenir ensuite. La mémoire est un auxiliaire que nous sommes loin de dédaigner, mais dont nous réglons et limitons l'usage. C'est toujours par l'intelligence qu'il faut commencer, et la mémoire fait alors son

<sup>(1)</sup> Il importe donc de ne pas confondre notre méthode avec ce qu'on nomme improprement des *méthodes de lecture*, qui ne sont en réalité que des procédés plus ou moins ingénieux pour enseigner plus ou moins rapidement et agréablement le *mécanisme* de la lecture. Car, que sert de lire si l'on ne comprend pas? Or, c'est ce qui arrive nécessairement si l'on n'enseigne que la lecture. Lorsque notre élève sait lire, il a appris à lire à l'aide de mots dont il connaît le sens, qu'il sait en outre écrire avec l'orthographe convenable. Nous développons son intelligence, tandis que par les procédés de lecture on ne cultive que la mémoire et la parole. (*Note de l'auteur.*)

office sans qu'il soit nécessaire de l'exercer spécialement; même lorsqu'il s'agit des définitions des termes de géographie, il faut d'abord montrer ce qu'on doit définir : il faut faire voir un *golfe* ou un *cap* à l'enfant, les lui dessiner, les construire sur le sol si c'est possible, lui faire sentir, lorsque l'occasion s'en présente, comme dans ce cas, les oppositions qui facilitent l'intelligence des choses et permettent de les retenir plus facilement.

L'intelligence n'est pas seule en cause, mais aussi le sens moral; chaque leçon comporte, en même temps que l'exercice du raisonnement, la culture des sentiments honnêtes et des instincts élevés. Ce n'est pas une faculté de l'âme que nous cherchons à développer, c'est l'âme tout entière.

Malgré les avantages évidents de la méthode dont nous parlons, nous avons vu les instituteurs hésiter à l'employer. Ce sera bien long, nous disaient-ils. L'abondance, la variété des moyens employés les préoccupent; et, en effet, la marche est lente au début, au moins en apparence; quant aux moyens, s'ils sont divers et nombreux, ils concourent au même but, se prêtent un mutuel appui, et, loin de constituer un embarras, ils rendent l'étude plus féconde, plus sûre et plus facile. Plus tard, les mêmes instituteurs qui s'étaient émus de la lenteur apparente des premiers pas reconnaissent qu'ils avaient regagné le temps qu'ils croyaient avoir perdu, et retrouvé le profit de leurs efforts patients et soutenus des premiers jours.

Il en est du développement de l'esprit comme de celui du corps. Que ne doit-on pas de sa vigueur et de sa santé à ces soins intelligents dont on a été entouré dans l'enfance! Le résultat s'en trouve, pour ainsi dire, capitalisé dans l'âge mûr. Ainsi l'esprit se ressent de cette culture intelligente au début, de ces précautions qu'on a prises d'éloigner tout ce qui est de nature à le troubler ou à le corrompre, du soin qu'on a mis à le développer dans une mesure convenable par une gymnastique rationnelle.

Lorsque la première éducation physique, intellectuelle ou morale manque à l'enfant, les conséquences s'en font sentir dans toute la durée de la vie. Que nos maîtres n'aient donc pas de craintes chimériques; rien ne sera perdu de leurs patients efforts, pourvu qu'ils soient continus : c'est affaire de temps. Chaque effort n'assure pas seulement les succès dans le présent, il favorise ceux de l'avenir. Dans la pierre qui tombe, la rapidité de la chute augmente avec la durée, la vitesse s'accumule, pour ainsi dire. Eh bien! tout progrès, tout développement présente un mode analogue d'accroissement.

On pourrait croire qu'une pareille méthode ne convient qu'à une classe peu nombreuse et qu'on ne saurait accorder assez de soins et d'attention à un grand nombre d'écoliers; il n'en est rien. Il n'y a pas d'ailleurs

de progrès sans émulation, et l'émulation résulte en grande partie du nombre; elle est une force, elle anime la classe; en diminuant par trop le nombre des enfants, on arrive à perdre par le défaut d'émulation ce qu'on peut gagner par des soins plus assidus. On ne sent jamais mieux l'importance de l'émulation que dans les leçons dites particulières, qui sont tout à la fois peu fructueuses pour l'élève et très ennuyeuses pour lui et pour son maître.

Les premiers pas dans l'enseignement tel que nous venons de l'exposer sont guidés par la *Citolégie*, qui se trouve entre les mains du maître et entre celles de l'élève. Lorsque ce premier livre a été parcouru, l'enfant sait lire et écrire quelques centaines de noms et possède un certain nombre de notions sur les êtres ou les objets qu'ils représentent. On a eu soin de choisir ces noms, de les grouper, de les ordonner de manière qu'ils présentent des difficultés progressives.

On aborde alors avec lui le premier recueil d'exercices; l'expression *avec lui* n'est pas au figuré, il est toujours de moitié dans tout travail avec son maître; c'est une suite de demandes provoquées, de réponses préméditées, une sorte de conversation suivie. Ce recueil d'exercices contient les noms disséminés dans la *Citolégie*; mais ces noms sont maintenant accompagnés de l'article, ce qui va nous permettre de donner à l'enfant la notion du genre et bientôt après celle du nombre. Chaque exercice est d'abord *oral*, puis *écrit*. L'enfant prononce le nom d'un objet qu'on lui désigne, ou indique un objet dont il prononce le nom et sur lequel on lui demande quelques renseignements; il l'écrit, met l'article, énonce le genre, forme le pluriel, et, comme contre-épreuve, déduit le singulier si on lui donne le pluriel.

On passe alors à l'étude des qualités et par conséquent à celle des adjectifs. Ainsi le *tapis* est *rouge*, *bleu* ou *vert*; *grand* ou *petit*, *carré* ou *rond*, etc. Suit la formation du genre et du nombre de l'adjectif, et la composition de phrases élémentaires contenant l'article, le nom, l'adjectif et l'un des auxiliaires, à la troisième personne du présent de l'indicatif. En résumé, voici un exemple de la suite et de la gradation observées dans les exercices : 1. Étude du nom seul; ex. : *Chapeau*. — 2. Étude du genre et du nombre; ex. : *Le chapeau*. — 3. Étude de l'adjectif; ex. : *Le chapeau noir*. — 4. Construction de la phrase élémentaire; ex. : *Le chapeau est noir*.

Nous n'indiquons que le point de départ de l'enseignement; mais ce qu'il est au début, un enseignement intelligent, il ne cesse pas de l'être. C'est toujours l'intelligence qu'on cultive, qu'on développe par un concours habile de moyens variés. Point de notions abstraites, point de définitions ni de théories : cela viendra plus tard. Rappelons-nous que Lhomond, qui se connaissait en matière d'éducation, disait avec raison que la métaphy-

sique ne convient pas aux enfants. L'enfant est constamment intéressé, aussi aime-t-il l'étude, et dès lors rien que de très naturel dans les progrès rapides qu'il fait, dans les résultats remarquables que l'on obtient.

La méthode que nous préconisons n'est pas d'invention récente; ni Jacob Rodrigues Pereire ni M. Magnat ne l'a inventée. On peut dire que Rabelais l'a pressentie, et, depuis Rabelais jusqu'à nos jours, tous les pédagogues se sont préoccupés de donner l'instruction d'une manière intelligente, agréable et partant profitable; de la faire servir en même temps au développement de l'esprit et du cœur; de la faire contribuer à accroître la somme des connaissances et la valeur morale de l'enfant. C'est la méthode *courte et facile* de Fénelon; c'est en partie la méthode de Rousseau; c'est la méthode que M. Gréard recommande dans ces *directions pédagogiques* que nous avons nommées le *Bréviaire des instituteurs*. Il n'est pas de maître intelligent et capable qui, dans son enseignement et ses programmes, ne s'inspire des idées des grands éducateurs. Mais autre chose est de donner le programme d'un enseignement intelligent ou de mettre cet enseignement en pratique. Rabelais, Montaigne, Fénelon, Rousseau et leurs successeurs moins célèbres ont été le plus souvent des théoriciens; si quelques-uns ont joint la pratique à la théorie, ils l'ont fait dans des conditions essentiellement différentes de celles où nous nous trouvons dans nos écoles. Ils fournissent des indications générales, des vues sur l'éducation, ils dressent des plans; en un mot, ils donnent l'esprit de la méthode, des directions pédagogiques. Reste après cela à fournir les voies et moyens d'exécution. C'est là le but que nous poursuivons, non seulement au début, mais dans tout le cours de l'enseignement et pour toutes les matières de l'enseignement.

J'ai terminé, Mesdames et Messieurs, cet exposé sommaire de notre méthode d'enseignement. Vous avez pu juger que, si l'on obtient des progrès sérieux dans un temps relativement court, ce n'est pas sans efforts de la part du maître. Aucune méthode, si bonne qu'elle soit, ne dispense d'efforts; c'est par l'importance des résultats obtenus avec une même somme de travail que les diverses méthodes diffèrent, mais en aucun cas il ne faut espérer de succès sans peine; on ne saurait récolter si l'on n'a pas semé. Aussi je me réjouis en ce moment d'avoir un auditoire composé en grande partie d'instituteurs, puisque j'ai à faire appel à la qualité maîtresse, je devrais dire à la vertu de l'instituteur: je veux parler du zèle, du dévouement, du sacrifice de soi-même. L'instituteur n'offre pas une part de son superflu, — le superflu, hélas! lui est inconnu; — comme la veuve, il prend un denier sur son nécessaire. S'il ne se dévoue à sa tâche; s'il se borne à remplir ses fonctions comme un emploi ordinaire; s'il ne fait qu'y appliquer son esprit sans y intéresser son cœur, il trans-

forme la plus noble profession en un métier vulgaire. (Applaudissements.) N'avons-nous pas autant et plus que les parents la garde de l'enfant? Cet enfant est là près de nous, éclairé par nos conseils, soutenu par notre expérience, vivant de notre vie; son âme se forme à l'image de la nôtre. Combien n'importe-t-il pas que notre influence soit heureuse, si nous ne voulons l'égarer ou même le perdre! A cette condition seule de pratiquer sans trêve et sans défaillance un devoir sacré, nous mériterons d'être appelés éducateurs de la jeunesse. C'est dans les jouissances suprêmes de l'accomplissement de ce devoir, et non dans des bénéfices matériels toujours précaires, qu'il nous faut chercher notre récompense. Faire son devoir, tout son devoir, plus que son devoir, telle est la devise de l'instituteur <sup>(1)</sup>! (Applaudissements répétés.)

A la suite de cet exposé, les élèves de M. Magnat ont été interrogés par leur maître et par plusieurs personnes, membres du Jury ou simples auditeurs. Ils ont répondu avec une sûreté, une précision, une netteté qui ont causé la plus vive satisfaction dans l'auditoire. A plusieurs reprises, ils ont été interrompus, ainsi que M. Magnat, par les applaudissements les plus sympathiques.

La séance est levée à 3 heures et demie.

(1) On ne saurait s'attendre à trouver dans une conférence autre chose que des indications générales. Les personnes qui voudraient connaître les choses à fond devront se rendre à l'école de l'avenue de Villiers, 94, où M. Magnat leur donnera toute satisfaction. Elles feront bien, en outre, de consulter le *Bulletin* qui a été publié mensuellement l'année dernière et qui a cessé de paraître par des circonstances indépendantes de notre volonté. (*Note de l'auteur.*)



PALAIS DU TROCADÉRO. — 12 SEPTEMBRE 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS  
DANS LES ÉCOLES D'ENTENDANTS,

PAR M. ÉMILE GROSSELIN,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SIMULTANÉ DES SOURDS-MUETS  
ET DES ENTENDANTS-PARLANTS.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. BOURGUIN, ancien magistrat.

*Assesseurs :*

MM. BERGER, inspecteur de l'instruction primaire du département de la Seine;  
BLONDEL (Émile), professeur à l'école Turgot;  
BLONDEL (Henri), architecte;  
CHALLAMEL, bibliothécaire à Sainte-Geneviève;  
Camille GROSSELIN, ex-officier de marine.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. BOURGUIN, *président*. Je dois faire connaître tout d'abord que M. Villain, député, et M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, tous deux absents de Paris, expriment par écrit le regret de ne pouvoir pas assister à cette réunion.

Mesdames, Messieurs, la plupart d'entre vous savent très probablement qu'il y a en France trois manières d'enseigner les sourds-muets. La première se pratique plus particulièrement dans les institutions subventionnées par l'État; là l'enseignement se donne au moyen de la langue mi-

mique, langue particulière dont on ne se rend pas toujours bien compte, langue d'idées plutôt que langue de mots. La seconde méthode est pratiquée dans diverses institutions parmi lesquelles je citerai celle de Lyon, celle de Saint-Hippolyte-du-Fort et celle qui a été fondée récemment avenue de Villiers et qui est connue sous le nom d'*Institution Pereire*. Là on apprend aux sourds-muets à parler et à lire la parole sur les lèvres. Dans ces institutions, comme dans les établissements placés sous le patronage direct de l'État, les enfants sourds-muets sont élevés exclusivement avec d'autres enfants sourds-muets.

M. Augustin Grosselin, que nous avons perdu au commencement de 1870, a inventé la méthode phonomimique et s'est posé, d'une autre manière que celle dont je viens de parler, le problème de l'enseignement des sourds-muets; on peut dire qu'il l'a placé sur une base beaucoup plus large. Il a voulu que l'enfant sourd-muet pût être admis, dès son jeune âge, dans les salles d'asile, et, plus tard, dans les écoles ordinaires, où il recevrait la même instruction, la même éducation que ses condisciples entendants-parlants, qu'il pût prendre part à toutes les leçons, à tous les exercices, même aux récréations et aux jeux des élèves doués de la parole. Comment parvient-on à ce résultat? C'est ce que va vous faire connaître M. Émile Grosselin, très zélé et très digne continuateur de l'œuvre de son père. Je me hâte de le prier de prendre la parole.

M. ÉMILE GROSSELIN :

Mesdames, Messieurs,

La parole est un des plus beaux privilèges de l'homme, car si la voix, c'est-à-dire cette faculté d'émettre des sons plus ou moins modulés, lui est commune avec certains animaux, la parole, c'est-à-dire la voix travaillée, pétrie pour ainsi dire, par l'organe à travers lequel elle passe, la parole, dont il a le magnifique privilège, lui sert de précieux moyen de communication de ses pensées.

C'est grâce à la flexibilité des organes de la parole et, par suite, de la parole elle-même qu'ont pu naître toutes les langues dont on se sert aujourd'hui sur la surface de la terre et dont la richesse s'accroît tous les jours à mesure que le cercle des connaissances de l'humanité s'agrandit.

Rien, ni l'écriture que la main trace sur le papier et qui envoie au parent, à l'ami éloigné les expansions familières, les confidences intimes, ni l'admirable découverte de l'imprimerie qui permet à la pensée éclose dans le cerveau d'un seul homme de se transmettre, grâce, il est vrai, à d'autres inventions non moins merveilleuses, sur la surface de la terre, en quelques jours et même en quelques heures, rien, dis-je, ne peut suppléer au charme de la parole humaine.

C'est par la souplesse de l'organe vocal qu'un même mot prend quelquefois des significations différentes, suivant les inflexions que la voix subit. Je ne sais plus quel auteur humoristique a voulu faire jadis la gamme des bonjours et analyser les inflexions diverses que pouvait recevoir ce mot, depuis le bonjour protecteur de l'homme très fier de sa supériorité, jusqu'au bonjour très humble du solliciteur timide et empressé, en passant par le bonjour cordial de l'homme heureux de rencontrer un ami et de lui serrer la main.

Si, au début de cette Conférence sur l'Enseignement des sourds-muets, je vous parle, au risque de vous étonner, du charme de la parole et du bonheur qu'il y a pour l'homme à posséder un semblable instrument, c'est précisément pour vous faire mieux sentir, par le contraste des situations, le malheur de ceux qui sont privés de ce moyen de communication. C'est une si grande privation, en effet, de ne pouvoir communiquer sa pensée avec la clarté et la précision que lui donne la parole, qu'on ne peut guère concevoir comment il a pu venir à l'esprit de certains fondateurs d'ordres monastiques d'imposer le cruel supplice du silence aux hommes dont ils s'entouraient et dont la nature n'avait pas clos les lèvres en les frappant d'une irrémédiable infirmité.

Dans l'antiquité, cette infirmité semblait chose si terrible, que l'on considérait les sourds-muets comme l'objet de la vengeance des dieux irrités par quelque crime mystérieux. On les reléguait au rang d'esclaves, on les considérait comme des parias, quand on ne les frappait pas de ce glaive dont Lycurgue voulait qu'on tranchât la vie des malheureux enfants qu'une difformité rendait incapables de servir leur patrie.

Au moyen âge, si on n'allait pas jusque-là, on n'était pas éloigné de considérer les sourds-muets comme des possédés; ils étaient au moins abandonnés comme des êtres dégradés, comme des idiots, et rarement des âmes charitables, émues de compassion, s'occupaient de les tirer de leur isolement.

C'est à mesure que nous nous rapprochons des temps modernes que nous trouvons des efforts plus suivis, que nous voyons des hommes zélés s'ingénier à trouver des moyens divers de faire pénétrer la lumière dans ces intelligences, en leur faisant concevoir des idées et en leur apprenant la manière de les transmettre à ceux qui jouissent du bienfait de la parole.

Deux voies se présentaient à ceux qui cherchaient à venir au secours de ces infortunés.

Si l'on mettait le petit nombre des sourds-muets — malheureusement encore trop considérable — en regard de l'immense majorité de ceux qui, possédant l'ouïe, ont la faculté de régler leur parole et de la mettre au service de leurs pensées, on devait regarder comme plus simple d'apprendre,

à celui dont la situation était exceptionnelle, la manière de s'exprimer du plus grand nombre. On ne pouvait vouloir imposer un travail à tous pour se faire comprendre de quelques-uns. C'était à la minorité à s'efforcer de se mettre au niveau de la majorité, en étudiant la langue pratiquée par celle-ci.

A un point de vue opposé, l'état d'infériorité dans lequel cette privation de l'ouïe plaçait ceux qui en étaient atteints, — la fréquence de leurs communications étant, pour les entendants, un si puissant moyen de développement intellectuel, — pouvait, au contraire, faire pencher la balance en faveur d'un enseignement dans lequel on ferait appel, sinon exclusivement, du moins en grande partie, aux ressources que la nature met plus directement en la possession des sourds-muets. Or, la pantomime étant le langage naturel de ceux-ci, il semblait qu'il n'y eût qu'à la perfectionner, à la rectifier, à la compléter de manière à en faire un langage clair, suffisant pour exprimer toutes les idées, sauf plus tard à enseigner aux sourds-muets notre langage usuel par une espèce de traduction plus ou moins littéraire du premier.

Cependant ce dernier système est de plus en plus abandonné, du moins son emploi se restreint de jour en jour davantage. Si, en effet, le sourd-muet, qui peut paraître à certaines personnes plus intelligent que l'entendant, à cause de la vivacité de son regard, — ce qui s'explique par le besoin de suppléer à un sens qui lui manque par l'activité plus grande donnée à un autre, — si le sourd-muet n'est pas, en réalité, plus intelligent que l'entendant, il a au moins une âme capable de recevoir les mêmes impressions, de concevoir les mêmes idées. Quand on vient à son aide pour le sortir de la situation pénible où l'a placé son infirmité, on peut lui demander des efforts, un travail particulier, pour se mettre en communication avec la société dans laquelle il vit.

La mimique, comme on l'appelle, — et ce mot, se rapprochant de celui de pantomime, se comprend aisément, — la mimique, qui fait le fond du langage des sourds-muets livrés à eux-mêmes, a des inconvénients de plus d'une sorte. Les sourds-muets sont disséminés sur la surface du territoire, ils sont souvent isolés. Dès qu'ils naissent à la vie intellectuelle, dès que les idées commencent à leur venir, nées de l'observation des choses et des faits, ils cherchent à les exprimer; ils se créent un langage particulier, approprié aux impressions différentes que chacun d'eux peut recevoir d'objets identiques. On arrive alors à ce résultat qu'il y a pour ainsi dire autant de dialectes que d'individus. Si quelques sourds-muets, rapprochés par le hasard des circonstances, arrivent, par des concessions mutuelles, à composer un langage qui leur soit commun, c'est encore un groupe qui peut ne pas se faire comprendre suffisamment d'un autre groupe.

Je sais qu'il y a des écoles spéciales qui leur sont ouvertes, où des

maîtres zélés enseignent un langage commun, travaillé, étudié, complété; mais outre qu'il peut y avoir des différences d'une école à l'autre, ce langage ne suffit pas encore aux sourds-muets pour entrer en relation avec les entendants, qui ne se donnent que rarement la peine d'apprendre ce langage spécial.

Pour que les signes imaginés par les sourds-muets eux-mêmes fussent facilement accessibles aux entendants et que leur étude ne demandât pas un long travail, il faudrait que ces signes fussent naturels, que tout le monde pût les comprendre à première vue. Or, quand on sort de l'expression de quelques idées très familières, ou de l'indication de certains objets qui frappent les sens et peuvent facilement se peindre par la mimique, on tombe dans des signes de convention, arbitraires, qu'il faut avoir étudiés pour les pouvoir comprendre. Il ne faudrait pas non plus que ces signes permissent l'équivoque; or, cette équivoque est trop souvent possible, un même signe pouvant s'interpréter de diverses manières, et un même objet pouvant être désigné de plusieurs façons.

Je prends pour exemple une des choses les plus usuelles, une clef. Si l'on veut indiquer cet objet au moyen de la mimique, on fait généralement le mouvement de tourner une clef dans une serrure. Mais ce mouvement peut signifier soit l'action de fermer, soit la clef, soit la serrure. Il n'y a pas là la certitude absolue que nous avons quand le mot *clef* arrive à notre oreille, désignant une chose bien déterminée.

Si un même signe peut être diversement interprété, un même objet peut avoir différentes expressions. Que l'on conduise des enfants au Muséum ou au Jardin d'acclimatation; qu'ils voient un éléphant; chacun d'eux pourra être frappé à un point de vue particulier par l'aspect de cet animal: l'un observera sa trompe qui s'allonge dans tous les sens pour saisir les objets; l'autre remarquera les longues oreilles qui encadrent sa tête; un troisième s'étonnera des petits yeux si disproportionnés avec le corps de l'animal; un autre sera frappé par ses jambes énormes, véritables piliers qui rendent sa marche si pesante. Chacun pourra donc, dans ses conversations, rappeler l'animal en se servant de signes différents.

Je sais que la mimique, pour l'expression de certaines idées, a parfois de la poésie. Ainsi, pour exprimer le printemps, les sourds-muets font d'abord le geste de *fleur*, le printemps étant en effet le moment où les fleurs commencent à émailler nos parterres et nos champs; puis ils font le signe de *jaillissement*, pour signifier l'épanouissement de la végétation. Ils désignent l'hiver par la neige, et ils traduisent la neige par le signe de *pluie blanche* qui tombe du ciel, à cause de la couleur particulière qu'elle prend quand elle est congelée.

Mais si certains objets s'indiquent ainsi poétiquement, d'un autre côté une foule de figures de langage, qui nous viennent sur les lèvres, devront

être abandonnées pour s'exprimer clairement dans un langage qui doit serrer de plus près les idées pour se faire comprendre.

Permettez-moi de vous en citer un exemple emprunté à un livre qui a été fait pour les sourds-muets, afin que l'on ne croie pas que j'imagine à plaisir l'une de ces traductions. Ce livre a été fait par un homme très dévoué à ces pauvres infirmes, dans le but — je crains bien qu'il n'ait pas atteint celui qu'il se proposait — de généraliser la connaissance de la mimique en la rendant accessible à tous. Je prends au hasard dans son dictionnaire le mot *chemin* ; voici comment il veut qu'on l'indique :

« *Chemin*. — L'indiquer en éloignant devant soi les deux mains ouvertes, parallèles et verticales, comme deux haies, et ensuite signe de *marcher*, ou *aller à cheval*, ou *en voiture*, etc.

« *Chemin de fer*. — Pour indiquer le mot *fer*, faire le signe de frapper comme sur quelque chose de dur, et puis, dactylologuant R des deux mains, le prolonger devant soi parallèlement comme les roues du wagon roulant sur le rail.

« *Prendre le chemin de l'école* (ou des *écoliers*). — Vite marcher ? Non, circuit grand, lent ; c'est-à-dire indiquer l'action de marcher rapidement, puis faire un signe de négation pour faire comprendre que, comme les écoliers peu pressés d'arriver à l'école, on fait un grand circuit (mimé par le tour large qu'une des mains fait autour de l'autre), et exprimer enfin l'idée de lenteur.

« *Suivre le chemin battu ou des vaches*. — C'est encore une figure. Il faudra mimer : « faire autre pareil ».

L'emploi de ces formules de gesticulation détruit le langage imagé que nous employons dans ces cas.

Le même auteur a comparé le langage mimique au langage chimique, trouvant qu'il y avait dans ces agrégations de signes, dont j'ai donné quelques exemples, quelque chose qui rappelait les combinaisons chimiques, de manière qu'il y aurait une loi générale qui présiderait à la formation de ce langage particulier et qu'on pourrait, avec la même précision, arriver à le constituer.

Je crois que cela est loin d'être exact. Si, en chimie, il y a des combinaisons très arrêtées, en nombre déterminé, qu'on peut analyser exactement, que par conséquent on peut exprimer au moyen de terminaisons choisies d'avance, s'appliquant à tous les cas semblables, dans le langage habituel de la conversation il y a des nuances si infinies, tant de variétés possibles dans l'expression des idées, que c'est tout l'opposé d'une langue aussi exacte et aussi absolue que la langue quasi-algébrique de la chimie.

Si, lorsqu'il s'agit de choses matérielles, on rencontre déjà tant de diffi-

cultés pour l'expression de la pensée, combien ces difficultés ne doivent-elles pas être plus considérables quand on arrive à des idées abstraites? Comment, par exemple, indiquer les différences qui séparent la signification des mots *penser, croire, réfléchir, se souvenir, etc.*?

Mais le vocabulaire d'une langue n'en est que la partie morte, le squelette, pour ainsi dire; ce qui lui donne la vie c'est la réunion des mots pour en former des phrases. La loi qui préside à cette réunion des mots constitue ce qu'on appelle la syntaxe. Or, la syntaxe de la langue mimique est très différente de la syntaxe de notre langue usuelle. Par conséquent, à ce point de vue encore, il y a une réelle difficulté pour nous tous à acquérir l'usage de la langue particulière aux sourds-muets.

Un exemple, pour vous donner une idée du caractère inversif de la langue mimique :

Pour indiquer qu'on a vu un cheval blanc dans un pré, il faudrait construire ainsi : « Pré, ce, cheval blanc, moi vu aujourd'hui. » — Le sourd-muet, même initié à notre langue, préoccupé encore de sa langue primitive, particulière, écrit souvent le français dans une forme qui rappelle beaucoup la langue mimique, et si l'on ne connaît pas celle-ci, on a quelque peine à comprendre son style.

La langue mimique ne remplace donc pas, à proprement parler, le sourd-muet dans la société, puisqu'elle ne crée pas pour lui un véritable moyen de se mettre en communication d'idées avec ceux qui l'entourent.

Aussi a-t-on senti le besoin de lui enseigner, à côté ou à la place de ce langage, notre langue usuelle. Mais chacun sait, par son expérience personnelle, combien peu facilement devient familière une langue qui n'est apprise que par traduction. Une œuvre de littérature étrangère est peu appréciée quand la langue qui lui sert d'instrument n'a été apprise qu'à l'aide d'exercices scolaires. On veut aujourd'hui apporter une réforme en cette matière : au lieu d'enseigner les langues étrangères à l'aide de thèmes et de versions, on préfère envoyer les jeunes gens dans les pays où ces langues se parlent; des résultats bien plus considérables sont ainsi obtenus dans un temps plus court; les jeunes gens arrivent, non plus à faire des traductions, mais à penser dans ces langues étrangères, et ce n'est qu'alors qu'ils peuvent s'en servir presque aussi aisément que de leur langue maternelle. Si nous voulons faciliter à nos enfants l'étude d'idiomes différents du leur, le passage de la mimique au langage articulé étant plus difficile encore, il faut, à plus forte raison, apprendre aux sourds-muets, directement si on le peut, comme langue maternelle, la langue que nous parlons.

Mais les langues ont deux formes : la forme parlée et la forme écrite; la parole qui pénètre par l'oreille, l'écriture qui arrive à l'œil. Quelle est celle des deux formes qu'il convient d'apprendre aux sourds-muets? Pour

eux, qui sont privés de la faculté d'entendre, qui n'ont que la vue à leur disposition, la forme écrite, qui frappe leurs regards, paraît, au premier abord, préférable pour l'enseignement, en employant toutefois à côté de cette forme écrite une forme qui permette de la traduire sans avoir besoin des instruments matériels nécessaires pour l'écriture, c'est-à-dire la dactylogogie, moyen d'exprimer à l'aide de gestes l'écriture lettre par lettre.

Mais par cela seul que la dactylogogie est une espèce d'épellation, elle présente bien des inconvénients; on l'appelle souvent *l'alphabet de l'abbé de l'Épée*, ce vénérable prêtre s'en étant beaucoup servi dans son enseignement, après l'avoir empruntée à d'autres. Elle exige une étude spéciale, car ce sont des signes pour la plupart arbitraires; toutefois comme il n'y en a que vingt-cinq, on y parvient encore assez aisément. Ce qui est plus fâcheux, c'est que les mouvements étant très restreints, puisqu'ils ne se font qu'à l'aide des doigts, comme le mot lui-même l'indique, ces mouvements sont bien moins saisissables pour l'œil que les mouvements plus larges que l'on fait avec les bras dans la langue mimique.

De plus, c'est une épellation! Il faut donc connaître l'orthographe des mots et indiquer une à une les lettres qui entrent dans leur composition. Les sourds-muets appartenant très souvent à des familles peu aisées, peu lettrées, dans un certain nombre de cas ce procédé ne pourra pas servir aux parents de moyen de communication avec leurs enfants. Remarquez d'ailleurs qu'il y a une lenteur considérable dans ce langage, puisqu'au lieu d'avoir seulement à représenter les sons que nous émettons, il faut exprimer les lettres souvent multiples qui entrent dans la représentation écrite d'un même son. Ainsi, au lieu de demander, par exemple, un chapeau au moyen de deux efforts de la bouche, répondant aux deux sons articulés *cha* et *peau*, il faut indiquer : C, H, A, P, E, A, U. La conversation ne saurait être entraînante avec un tel système!

On en a senti les inconvénients, et l'on a imaginé une autre dactylogogie dite *syllabique*, parce qu'au lieu d'épeler lettre à lettre, elle s'exprime syllabe par syllabe. Il en résultait une accélération très sensible, puisqu'on se rapprochait davantage de la parole. Ce moyen avait l'avantage de ne plus exiger la connaissance de l'orthographe. Mais il y avait là une complication considérable de signes, puisqu'il en fallait autant qu'il existe de combinaisons des consonnes avec les voyelles. Aussi ce système est-il infiniment peu répandu.

Restait donc l'écriture même, tracée par la main. Mais combien cela est incommode! Outre que tout le monde ne sait pas écrire, — malheureusement! — il n'est pas facile dans certaines circonstances, même à ceux qui le savent, de recourir au crayon, à la plume, au papier, pour transmettre leurs pensées. Voyez-vous des personnes en voiture, dans la rue, obligées de se servir de ces moyens pour tenir une conversation! D'ailleurs,

quand on écrit, on ne regarde pas son interlocuteur; le jeu de la physionomie, qui donne tant de vie à la conversation, ne vient pas se joindre à l'expression de la pensée; il faudrait donc, après qu'une phrase aurait été écrite, la répéter en la mimant, afin de la souligner, de la vivifier pour ainsi dire.

L'écriture n'est pas à la portée des tout jeunes enfants; ce n'est qu'après quelques années, quand l'enfant a déjà acquis bien des notions qu'on peut l'amener à tracer des caractères sur l'ardoise ou sur le papier. Or il est important de commencer l'éducation des sourds-muets le plus tôt possible, dès que leur regard peut saisir des gestes, comme l'éducation des entendants commence aussitôt que leurs oreilles s'ouvrent à la parole.

L'écriture ne peut donc jouer qu'un rôle restreint dans l'instruction des sourds-muets : celui qu'elle remplit dans l'instruction des entendants, quand elle sert à faire des devoirs, à écrire des compositions, à montrer en un mot qu'on a compris les enseignements du maître et qu'on essaye de les appliquer.

Nous mettrons donc de côté, si vous le permettez, comme n'étant pas ce qu'il y a de meilleur pour replacer les sourds-muets dans la société, ou du moins nous ne prendrons pas comme élément essentiel de notre enseignement, et la mimique qui n'est pas un moyen général d'expression des pensées, et la dactylologie, et l'écriture, qui ne sont pas non plus des moyens suffisamment aisés de communication.

Reste la langue parlée. C'est en effet à la langue parlée, à l'articulation, qu'on revient en France comme dans d'autres pays. Dans les écoles spéciales où l'on avait employé jusqu'alors la mimique, il y a aujourd'hui un cours d'articulation. On fait honneur de ce système à un Allemand nommé Heinicke. C'est une erreur; d'autres avant lui ont eu l'idée de remettre la parole sur les lèvres de ceux qui semblaient devoir en être privés.

Dans une Conférence qui a été faite ici même dernièrement, et à laquelle plusieurs d'entre vous peut-être ont assisté, on a parlé du système de Rodrigues Pereire, qui vivait en même temps que l'abbé de l'Épée et qui avait fait des sujets remarquables, comme articulation, autant qu'on peut en juger par la tradition qui nous l'a rapporté, mais dont les soins assidus pouvaient plus facilement obtenir ce résultat, puisqu'il ne se livrait qu'à des éducations privées et pouvait par conséquent se consacrer plus particulièrement à ses élèves.

Le rôle de l'abbé de l'Épée a été tout autre : animé par une ardente charité, il a voulu réunir d'infortunés infirmes sous un toit protecteur, les sauver en même temps de la misère et de l'ignorance. Il a vu surtout dans l'éducation qu'il leur donnait le moyen de leur inspirer des sentiments religieux.

Tous deux ont pu jouer un rôle utile; je n'ai pas à porter de jugement

sur ce qu'ils ont fait, je n'ai à m'occuper que de questions de principes et non de questions de personnes.

Si une langue parlée n'est pas universelle pour toute la terre, elle est au moins la langue commune des habitants d'un même pays; c'est donc elle surtout qu'il faut enseigner. Par quelle voie l'enseignerons-nous ?

Si l'on enseigne la parole par des leçons spéciales s'appliquant à ce qu'on appelle l'articulation artificielle, la longue suite d'exercices qu'il faut pour y arriver exigera les soins de maîtres spéciaux. Ce sera donc dans des institutions uniquement ouvertes aux sourds-muets qu'on pourra s'occuper d'eux à ce point de vue.

Mais à côté de l'articulation artificielle, une autre chose est nécessaire : c'est la lecture sur les lèvres. Si le sourd-muet pouvait parler, sans savoir lire sur les lèvres, la conversation ne pourrait s'établir, car s'il se faisait comprendre de l'entendant, il ne saurait en comprendre les réponses. Or, cet art de recueillir sur les lèvres les mots prononcés ne s'acquiert que par une longue habitude.

L'articulation artificielle elle-même exige un travail spécial qu'on ne peut guère demander à de tout jeunes enfants. Le même inconvénient se présenterait donc que pour l'écriture, c'est-à-dire que ce moyen ne permettrait pas de commencer aussitôt qu'il serait désirable l'éducation des enfants. Si l'on considère que le développement de l'intelligence est la chose essentielle, on s'en remettra volontiers pour l'acquisition de la parole au temps, qui apportera chaque jours des progrès, sans repousser pour cela les leçons spéciales d'articulation dans la mesure où il sera possible et profitable de la donner. C'est en faisant appel à l'esprit d'imitation, qu'on amènera les sourds-muets à reconquérir, en voyant parler sans cesse autour d'eux, cette faculté qui leur semblait refusée de se servir de la parole.

Pour prendre sciemment parti entre ces deux systèmes : de l'enseignement fondé, sinon exclusivement, du moins principalement sur l'articulation, de l'éducation faite en commun avec les entendants, l'acquisition de la parole se faisant peu à peu, il faut voir si le second système est possible, et pour cela parcourir la série des études qu'on demande aux entendants afin de s'assurer que les sourds-muets peuvent y prendre part sans trouble pour la classe.

Quel est le premier enseignement ? C'est celui de la langue maternelle, que nous commençons à apprendre en famille et qui se perfectionne par les exercices de l'école. Dans une des Conférences faites récemment à la Sorbonne pour les instituteurs venus de tous les points de la France à Paris pour visiter l'Exposition, dans celle qui se rapprochait le plus du sujet que je traite en ce moment, M. Berger disait que la langue maternelle était la pierre angulaire de tout notre enseignement. C'est, en effet, le moyen de communiquer sa pensée; c'est le dépôt des pensées mêmes,

et le dictionnaire d'un peuple est une des choses qu'on peut consulter avec le plus de fruit pour reconnaître le degré de civilisation auquel il est arrivé; les mots que ce dictionnaire contient indiquent la masse des pensées qui ont cours dans son sein, la nature des inventions qui sont nées sur son sol ou sont utilisées dans son industrie.

De plus, le langage est nécessaire pour diriger l'exercice des facultés intellectuelles; les idées se moulent et se conservent dans les phrases qui le constituent. C'est grâce à lui qu'elles s'emmagasinent et se développent.

Le rôle du cerveau dans l'acte de la pensée et dans le réveil des connaissances acquises est difficile à préciser; je n'ai pas la prétention de le faire; mais on peut, par une sorte de comparaison, sinon rendre compte du phénomène, car comparaison n'est pas raison, au moins montrer comment la connaissance, la possession d'une langue en est un élément essentiel.

Le cerveau joue, pour ainsi dire, le rôle d'une bibliothèque; chaque notion nouvelle vient apporter une ligne, un feuillet, un trait, un dessin de plus aux livres, aux albums qui la remplissent. Mais pour que la pensée d'un homme puisse venir prendre place sur les rayons d'une bibliothèque, il faut qu'elle ait reçu, soit par la main, soit par l'impression, une forme matérielle moins fugitive que celle qu'elle avait quand elle est éclos dans le cerveau; il faut qu'elle ait revêtu la forme du livre, du tableau ou de la statue. De même pour que la mémoire conserve une pensée intacte, il faut que celle-ci se soit arrêtée, précisée dans une formule, dans une phrase.

On pourrait encore comparer ce qui se passe, lorsque le langage n'a pas donné une forme précise et durable aux idées conçues par l'esprit, à ce qu'on appelle en optique *images virtuelles*. Ces images disparaissent avec la cause qui les a produites; cependant il y a un moyen de les fixer: la photographie est parvenue à nous les conserver. De même, en donnant un corps aux pensées, le langage leur permet de demeurer, de se combiner, et de fournir à l'esprit un aliment solide à l'aide duquel il s'élève chaque jour de degré en degré par le raisonnement, la réflexion et le jugement.

Le sourd-muet, qui n'a pas de langage, ne perçoit pour ainsi dire que des images virtuelles et fugitives; il n'emmagasine pas les idées, elles passent à travers son esprit comme à travers un crible; son ignorance reste toujours la même. Il faut donc se hâter d'arrêter cette déperdition fâcheuse en lui donnant un langage.

Outre la manière générale que nous avons d'apprendre la langue maternelle par l'usage journalier, par la communication avec ceux qui se trouvent autour de nous, il y a, dans l'école, des exercices qui ont pour but d'en perfectionner la connaissance: c'est la lecture et l'écriture.

Voyons comment nous apprendrons la lecture et l'écriture en commun aux sourds-muets et aux entendants.

Une tentative a déjà été faite dans ce sens par M. Blanchet, mais elle n'a pas réussi. Sans vouloir rechercher les causes de son insuccès, on peut dire que là où, dans la pensée de l'auteur, il devait y avoir une éducation commune entre les entendants et les sourds-muets, il n'y a plus aujourd'hui qu'un enseignement rapproché, si l'on veut, mais séparé et donné à ces derniers dans une classe spéciale par des maîtres distincts. Le but poursuivi par l'auteur n'a donc pas été atteint.

Ne peut-on pas arriver au but par une autre voie ? Je vais essayer de vous démontrer que le moyen est trouvé.

En abordant le sujet précis de cette Conférence, je rendrai hommage au fondateur de cet enseignement, à l'auteur de la méthode phonomimique, à mon père, Augustin Grosselin. Animé toute sa vie d'un vif amour de l'enfance, il ne croyait pas assez faire en s'occupant de l'éducation de ses enfants et petits-enfants ; mais, étendant sa sollicitude à tous ceux qui fréquentent les écoles du premier âge, il a voulu adoucir leurs premières études et les leur rendre agréables. Plus tard, appelé par les circonstances à s'occuper d'une façon plus spéciale des déshérités de la parole, il a voulu les réunir dans un même enseignement avec les entendants, afin de les faire profiter des procédés ingénieux qu'il avait imaginés pour ceux-ci.

Voyons donc comment, en suivant la méthode phonomimique, on enseignera la lecture.

Si nous l'enseignons par le procédé habituel, c'est-à-dire en montrant un signe que nous appelons lettre et en faisant répéter par tous nos petits enfants le son émis par nous, les sourds-muets ne verront que des mouvements des lèvres, puisqu'ils ne peuvent pas entendre ; ils se perdront dans ces mouvements si ressemblants les uns aux autres, surtout au début, quand il n'y a pas encore eu de leur part une observation assez attentive et prolongée pour les distinguer. Il faut donc traduire les signes écrits par quelque chose de plus facilement saisissable pour l'œil que les positions variées, mais trop faciles à confondre de la bouche. Pour cela, il faut recourir au geste ; mais ce ne sera plus ni le geste mimique, qui représente une idée, ni le geste dactylogique, qui représente une lettre, ce sera le geste phonomimique, qui représente un son.

On me dira peut-être : Vous introduisez ainsi une complication : au lieu d'indiquer simplement aux enfants la valeur d'une lettre par le son qu'elle représente, vous leur demandez de se souvenir encore d'un geste.

Cette complication n'est qu'apparente. Le geste, au contraire, en venant se mêler à l'étude, y introduit quelque chose de vivant, d'entraînant. Les mouvements que les gestes amènent chez tous les élèves d'une même classe les animent, les amusent, et bien loin de retarder l'enseignement scolaire, ils le rendent plus rapide.

Le geste ne vient pas se joindre au son par une convention arbitraire ;

il y a une raison au choix qui a été fait, et ce choix ressort d'une sorte de personnification des sons, des éléments du langage.

Si nous remontons par la pensée à l'époque où les langues n'étaient qu'à leur période de formation, on peut concevoir que les sentiments de l'homme se faisaient jour sur ses lèvres par des exclamations, par des interjections, que quand il voulait désigner les objets, rappeler aux autres ceux qu'il avait vus et qu'il n'avait plus sous les yeux, il imitait le bruit produit par ces objets, comme dans la langue mimique on les rappelle par des gestes. Ces sentiments, ces objets ont servi de base à cette personnification dont je parlais.

Quelques exemples me feront mieux comprendre.

Qu'on ait la pensée d'appeler, de faire venir quelqu'un qui est au loin, quel son s'échappera des lèvres? Ce ne sera ni A qui n'est pas assez sonore, ni I qui ne laisse pas ouvrir la bouche suffisamment; ce sera le cri de Ê, qui se prolonge au loin, qui avertit, appelle l'attention de la personne éloignée; en même temps il s'y joindra un geste qui fera bien comprendre la pensée qu'on a de faire s'approcher celui auquel on s'adresse. Ce son de Ê peut donc se personnifier dans l'idée de l'appel.

Quand on s'étonne, quand on voit qui cause une vive sensation d'étonnement ou d'admiration, on reste, comme on dit, la bouche béante, et le son A se trouve formé par l'air qui s'échappe à travers cette large ouverture. Ce son peut donc se personnifier dans l'idée de l'admiration, de l'étonnement.

S'il s'agit non plus d'exprimer des sentiments, mais de rappeler des objets matériels, un serpent, par exemple, et que l'on n'ait pas un mot à son service, on peut le rappeler en imitant le mouvement de reptation de l'animal et en reproduisant en même temps son sifflement. L'articulation s peut donc se personnifier dans l'idée du serpent.

Les avantages du geste sont multiples. Les enfants sont la mobilité même. Le geste donnera satisfaction à cette mobilité enfantine; au lieu d'imposer aux élèves une contrainte pénible qui n'est pas le repos, on aura introduit dans la classe le mouvement qui soutient, qui excite même l'attention.

De plus, un troisième sens sera mis en activité. Dans la lecture habituelle, il n'y a que l'ouïe et la vue qui ont un rôle à remplir; avec le mouvement, ce sera un troisième sens mis en jeu, le tact. Ce sera, pour ainsi dire, un troisième jour pratiqué dans l'édifice pour y faire pénétrer plus abondamment la lumière.

Pour le maître, il y aura avantage au point de vue du contrôle exercé sur tout son petit auditoire. Si l'attention s'affaiblit, le maître s'en apercevra immédiatement, car il verra la main rester immobile et il pourra réveiller l'esprit distrait. L'exécution même du geste donnera au maître la

certitude que le son a été bien émis, tant l'association d'idées entre l'un et l'autre est parfaite et complète dès le début.

Pour m'appuyer sur une autorité dont le témoignage est précieux en semblable matière, je vous demande la permission de lire quelques lignes de l'ouvrage d'une femme dont la mort a fait un grand vide dans l'enseignement, M<sup>me</sup> Pape-Carpantier, qui avait encore tant de bonnes idées à semer et qui est partie trop tôt pour le bien qu'elle pouvait continuer à faire en ce qui touche l'instruction.

Dans le livre qui sert d'introduction à son cours d'éducation, elle dit, au sujet de la méthode phonomimique :

« L'enfant réunit dans sa mémoire (l'expérience a démontré que c'est avec la plus grande facilité) le signe écrit, le geste qui y correspond, et l'idée de la chose que ce geste représente. Le geste rattache au signe écrit le son ou l'articulation, ainsi traduits de deux manières; et si la mémoire vient à éprouver quelque hésitation, l'imagination de l'enfant recourt à l'association d'idées qui a dicté le choix du geste. Toute cette opération mentale se fait par l'enfant avec une rapidité inimaginable et d'une façon quasi-instinctive. Telle est en nous l'opération inconsciente qui, à l'aspect de certaines circonstances physiques, nous rappelle des souvenirs depuis longtemps oubliés.

« Donc, à la *mémoire de l'œil*, à celle de *l'oreille* qui garde l'impression du son, le procédé phonomimique ajoute cette mémoire de la *main*, implicitement reconnue par l'expérience journalière, et qui fait dire à un musicien : J'ai ce morceau dans les doigts. Enfin on en appelle encore à la mémoire de *l'idée*, résultat des combinaisons rapides de l'intelligence. »

Ce témoignage m'est d'autant plus précieux que M<sup>me</sup> Pape-Carpantier se plaisait à raconter — elle l'a même écrit — qu'elle avait éprouvé au début, sinon de l'hostilité, au moins une grande indifférence pour le système dont elle parle, et que ce n'est que conquise par la vue des résultats obtenus qu'elle était arrivée, non seulement à admettre, mais à propager chaudement, comme un partisan très convaincu, la méthode phonomimique.

Si les lettres peuvent s'enseigner par le procédé que je viens de dire, vous voyez comment le sourd-muet peut suivre aisément ces exercices de la lecture. Il voit tous ses petits camarades faire des mouvements; pour lui, l'association d'idées s'établit entre les signes que nous appelons lettres et les gestes qui y correspondent. Il exécute d'autant plus volontiers ceux qu'il voit faire par tous qu'il y a un entrain qui se communique à lui comme à tous les autres. Dès lors il y a simultanéité complète dans l'enseignement donné, il n'y a aucun changement à faire à la leçon commune pour y faire participer les petits infirmes.

Mais l'étude des lettres n'est qu'un travail préliminaire peu important, relativement à la lecture; ce qu'il faut, c'est arriver à lire des mots, la lecture n'étant que le moyen de retrouver sous la forme écrite les mots parlés servant à communiquer les pensées.

L'élève-entendant qui arrive sur les bancs de l'école a déjà acquis des idées en assez grand nombre par ce qu'on appelle l'éducation maternelle, — la mère influant, en effet, au plus haut degré sur cette première éducation de l'enfant qu'elle tient constamment sur ses genoux ou près d'elle, — par ce qu'il conviendrait peut-être mieux d'appeler l'éducation de la famille ou du milieu, car c'est non seulement la mère, mais le père, les frères et sœurs, les parents, les amis qui, par l'échange de leurs pensées devant l'enfant, remplissent chaque jour son esprit d'idées nouvelles.

Si le maître peut s'appuyer sur les idées précédemment acquises par l'élève-entendant quand il arrive à l'école, il n'en est plus de même pour le sourd-muet. Si nous supposons que rien n'a été fait pour lui jusque-là, il n'a pas encore de forme à donner à ses pensées. Il faut donc commencer par lui apprendre la valeur des mots, afin de lui communiquer le vocabulaire que les autres possèdent déjà.

Comment arrivons-nous à connaître la valeur des mots? C'est par l'intuition que, nous autres entendants, aussitôt que notre oreille s'ouvre, dans la succession de sons qui nous frappe, nous démêlons peu à peu les sons qui s'émettent en présence de certains objets qu'on nous montre, de certaines actions qu'on nous fait faire; il s'établit par suite un rapprochement entre les sons entendus et les objets désignés.

Il peut se faire quelque chose de tout à fait analogue pour le sourd-muet; il lui est possible d'apprendre les mots du langage gesticulé comme nous apprenons ceux du langage parlé. Mais c'est pendant la leçon des autres, pendant la lecture, qu'il doit apprendre cela: et c'est facile, si l'on a soin de présenter à l'attention des enfants des mots qui soient à leur portée, et non pas, comme j'en ai vu pourtant aux premières pages de livres qui leur étaient destinés, des mots peu accessibles à leur esprit, tels que ceux-ci : *aréopage*, *cariatide*, *zodiaque*, etc. Si on leur présente des mots usuels, on en pourra enseigner souvent la signification aux sourds-muets sans interrompre la leçon; il n'y aura qu'à leur montrer les objets qu'ils désignent au moment où on les fera lire sur le tableau et où on les gesticulera. Nos intéressants élèves se formeront ainsi peu à peu un vocabulaire.

Quand il s'agira de s'assurer qu'un élève sourd-muet se souvient de la valeur d'un mot désignant un objet qui n'est pas dans la classe, on pourra lui faire employer un geste mimique; mais ce ne sera plus comme langage qu'il l'emploiera, ce ne sera que comme moyen de définition d'un objet qu'il n'aura pas sous les yeux. Ainsi, pour un *lit*, il indiquera qu'il comprend le sens du mot en appuyant sa tête dans sa main comme dans le sommeil.

A cette seconde étape de l'enseignement de la lecture, le sourd-muet peut, vous le voyez, participer à la leçon, sans trouble pour l'entendant.

Quant à l'écriture, à peine faut-il en parler; cette expression graphique

de la langue frappe l'œil du sourd-muet; il ne s'agit pour lui que d'imiter des lignes, et son regard étant actif, rien ne lui est plus facile. Si j'étais en face d'instituteurs, je leur conseillerais seulement de choisir les mots de façon que, dans la leçon d'écriture, il y eût encore un exercice intéressant pour l'élève et utile à son instruction. Ainsi, il ne faudrait pas que, sous prétexte de lui enseigner la forme de l'y et de lui faire tracer des lettres bouclées, on lui fît écrire un grand nombre de fois des mots comme *hypothèque* ou *hypothèse*, mots qu'il ne peut comprendre et qui ne disent rien à son esprit; il faut des mots dont la signification reste dans son souvenir et lui représente des idées familières.

L'orthographe! Oh! c'est là une grosse affaire! On prétend souvent que quand on procède par une méthode de non-épellation, comme celle dont je vous ai parlé, il peut en résulter plus tard chez les enfants une certaine difficulté sous le rapport de la connaissance de l'orthographe. C'est là une erreur qui a été démontrée par des expériences comparatives.

L'épellation est un procédé mécanique qui ne fait pas entrer intelligemment dans l'esprit le souvenir de la composition des mots; ce qu'il faut, c'est l'observation intelligente. Cette observation sera bien plus efficace quand, après avoir fait lire à un enfant le mot d'un seul trait, et s'être assuré qu'il a compris le sens de ce mot, on lui fera comparer le nombre des éléments phonétiques avec le nombre des éléments orthographiques. Si, après avoir fait écrire le mot *main*, on fait remarquer qu'il y a deux éléments phonétiques représentés par les deux gestes *m* et *ain*, tandis qu'il y a quatre lettres, l'élève se rappellera mieux cette observation parce que le geste aura matérialisé en quelque sorte pour lui le son, et la comparaison sera d'autant plus facile que le geste et la lettre arriveront à son regard; tandis que dans la lecture par épellation ordinaire, les lettres arrivent bien à la vue, mais le son arrive à l'oreille. Les deux termes de la comparaison frappant deux sens différents, cette comparaison est moins aisée que lorsqu'elle s'établit entre deux faits perçus par le même sens.

L'épellation ainsi comprise suit la lecture pour étudier l'orthographe, au lieu de la précéder, d'une manière illogique, pour arriver à l'énonciation du mot. Pour faire participer le sourd-muet à cet utile exercice, nous allons employer la dactylogie; mais alors elle reprend son vrai rôle, celui d'indiquer les lettres une à une, au lieu de servir à former des mots. Quand l'enfant aura lu le mot *main*, on pourra lui en faire lire les lettres; alors le sourd-muet, qui ne pourra pas, au début du moins, énoncer oralement les lettres composant ce mot, pourra les dactyloger. Comme la dactylogie n'a que vingt-cinq signes, on aura pu l'enseigner rapidement à tous les enfants. Le travail se fera encore en commun; il introduira le mouvement dans la classe, amusera les enfants, excitera leur attention,

permettra le contrôle du maître, tout cela au grand avantage des entendants et des sourds-muets instruits simultanément.

Si je n'ai parlé de l'écriture qu'à la suite de la lecture, ce n'est pas qu'on doive attendre que la lecture soit arrivée à son point de perfection pour passer à l'écriture. Dès que l'enfant peut tenir un crayon ou une plume, on doit faire marcher les deux choses concurremment; mais, dans un exposé, il faut bien, pour être clair, prendre les sujets l'un après l'autre.

Ce qui doit encore marcher en même temps que la lecture, c'est *la leçon de choses*. Je vous demanderai la permission, ici encore, d'emprunter quelques lignes à la personne que j'ai déjà citée. L'ayant, pour ainsi dire, introduite dans l'école, nul mieux qu'elle n'était capable d'expliquer en quoi cette leçon de choses consiste :

« Il n'est pas une mère, dit M<sup>me</sup> Pape-Carpantier, qui, sollicitée par les pressantes questions de son enfant, et mettant entre ses petites mains l'objet de sa curiosité, n'ait été entraînée à lui expliquer l'usage de cet objet, sa forme, sa provenance. Enseignement naïf et familier, toujours écouté par l'enfant avec une attention souriante et une curiosité pleine d'intérêt. Aimable entretien, dans lequel la mère voit avec ravissement éveiller une à une les facultés de son enfant et dans lequel elle trouve elle-même une joie qui est la plus douce récompense. Qu'est-ce donc que cet enseignement fait sur nature et cet entretien où la grâce et la complaisance sont substituées à la rigueur des formes scolastiques? C'est une leçon de choses. Le procédé est simple et naturel, il est à la portée de tous, il suffit de le faire remarquer pour le faire apprécier. »

Cette leçon de choses, si utile dans l'enseignement, la méthode phonomimique donne à chaque instant le moyen d'y recourir, même dans l'étude des lettres, puisque chaque lettre se rattache à un sentiment, à une idée, à un objet qui peuvent devenir l'occasion d'une explication intéressante.

Quand les mots, qui, avec la méthode, arrivent rapidement, sont lus par les enfants, chacun de ces mots peut encore donner lieu à des explications de la part du maître, qui saura les varier en les mettant toujours à la portée de son jeune auditoire. Sans doute le sourd-muet ne sera pas en état de suivre tous les détails de l'explication, mais le maître habile saura faire ressortir de chacune des leçons de choses une partie qui puisse être profitable à cet élève.

Ainsi, je suppose une leçon de choses à propos de la *main*; — le choix de cette leçon serait moins singulier qu'il ne paraît au premier abord; l'enfant, qui se sert tous les jours de sa main, n'observe pas toujours la manière dont il en fait usage; — on peut faire remarquer les détails de la main, les doigts, le nombre des phalanges de chacun d'eux, la manière dont les doigts se plient, comment les ongles protègent leur extrémité. On fera ensuite regarder les pattes des animaux et faire, par opposition, la comparaison de la main avec ces membres qui se terminent par des parties épaisses, grossières et ne servant guère à autre chose qu'à soutenir

l'animal. Dans cette leçon, on pourra écrire sur le tableau noir les mots *main, doigts, ongles*, et faire remarquer au sourd-muet les objets ainsi nommés. Plus tard, la leçon de choses deviendra plus profitable pour lui; mais dès le début, vous le voyez, l'infirme en aura déjà tiré un certain avantage par la connaissance qu'il acquerra de la manière de nommer certains objets.

Si vous étiez passés avant-hier dans la petite école que nous avons établie dans le Champ de Mars pour montrer notre enseignement, vous auriez pu assister à une leçon sur le sens du goût, donnée à de petits enfants entendants en même temps qu'à des sourds-muets.

On apporte sur la table du sucre, du sel, du vinaigre. On fait manger du sucre à un entendant et on lui demande quel goût il a. Le goût sucré, répond-il. En même temps, on apprend au sourd-muet le mot *sucre*; on peut aussi lui en faire manger pour lui faire apprécier le goût particulier de cette substance; il apprend donc quelque chose dans la leçon. On fait comparer le goût salé: l'enfant fait une grimace; la différence des sensations est considérable. On apprend à l'entendant le nom de la sensation, le goût salé, et au sourd-muet le mot de *sel*. Pour le vinaigre, c'est la même chose, sauf que la saveur se qualifie acide.

Loin de moi de prétendre qu'un enseignement quelconque puisse être applicable aux enfants qui n'ont pas l'ouïe à leur disposition; mais si je puis vous convaincre que le meilleur enseignement à donner aux entendants est celui qui s'appliquera avec profit aux sourds-muets, vous conviendrez qu'il y aurait, à ce point de vue, avantage à mettre des sourds-muets dans les classes, puisque cela forcerait l'enseignement à rester toujours logique, à s'appuyer sans cesse sur des faits, au lieu de ne reposer que sur des mots.

Dans cette salle même, un professeur de Vienne, M. Delhez, est venu faire l'exposé de procédés se rattachant un peu à la méthode Frœbel, qui fait travailler les petits enfants avec des lattes, des bâtonnets, des cubes, etc. Pour arriver à l'éducation des sens, il mettait, par exemple, entre les mains des enfants des cylindres égaux de volume, mais inégaux de poids, afin de leur faire apprécier la différence sous ce second rapport; il plaçait de petits bâtonnets dans différentes positions pour leur faire juger la diversité des directions, le plus ou moins d'inclinaison des lignes. De même pour les grandeurs, pour les distances entre des lignes. Il y a là une foule d'exercices qui sont parfaitement applicables dans des classes où se trouvent des enfants n'entendant pas, puisque tout parle à l'œil.

Jusqu'à présent nous n'avons vu que l'enseignement pratique du français, en y rattachant l'enseignement des choses, puisque la langue n'a d'autre utilité que d'exprimer des idées. Quand on a appris la langue par la pratique, il faut l'approfondir davantage et arriver à l'analyse. — L'ana-

lyse, c'est l'opération par laquelle, regardant avec attention le langage dont on se sert habituellement, on se rend compte du rôle des termes qui en font partie afin d'arriver à l'écrire aussi correctement qu'on le parle.

Des personnes peu lettrées qui s'expriment clairement, sans offenser l'oreille par l'incorrection du style, aussitôt qu'elles prennent la plume en main, se sentent tout embarrassées, et par les efforts mêmes qu'elles font pour donner de la clarté à leur style, elles arrivent à le rendre obscur et diffus. C'est qu'elles n'ont pas été instruites à exprimer leurs pensées sous cette forme. Il faut donc habituer de bonne heure les enfants à parler et à écrire correctement, comme le dit la définition, — définition assez mal placée en tête de toutes les grammaires, l'application du principe devant suivre et non précéder la formule.

Par quel moyen pourrons-nous faire participer à ces exercices nouveaux, plus élevés, sourds-muets et entendants-parlants? Toujours en faisant appel au regard, la méthode phonomimique offre encore des procédés qui permettent de rendre la leçon commune.

Que faut-il faire dans l'analyse? Indiquer la nature du mot, les modifications qu'il peut recevoir: de genre, de nombre, de personne. Cela peut s'indiquer au moyen du geste. Chaque nature de mot correspondra à un certain geste, et des gestes supplémentaires, qu'on peut sans inconvénient emprunter à la mimique, indiqueront les modifications de ces mots. Là encore le contrôle du maître pourra s'exercer aisément sur toute la classe, et la nécessité pour les enfants de se mouvoir soutiendra leur attention.

On fera aussi des exercices au tableau, où les leçons prennent une forme plus concrète, et une autre série de signes écrits viendra indiquer chaque nature de mot, chaque modification que le mot peut subir. Cela épargnera aux entendants ces analyses interminables, dont la mode se perd un peu heureusement, qui consistent à mettre en une colonne verticale tous les mots d'une phrase, et, dans une colonne plus large, à côté, l'explication de l'espèce des mots, du rôle qu'ils jouent. Si, sous chacun des mots, au moyen de signes abrégés, on peut indiquer tous les principes grammaticaux qui doivent régir son orthographe, l'attention aura dû se porter sur toutes les parties d'un texte, et les chances d'erreur se trouveront ainsi diminuées, quoique moins de temps ait été consacré à ce travail. Le temps de lire attentivement suffira presque pour tracer tous les signes.

Le signe manuel et le signe écrit parlant à l'œil; le sourd-muet, là encore, pourra prendre part à la leçon commune, et, sans que rien soit changé à la direction générale de la classe, profiter des enseignements du maître. Mieux que cela, il pourra servir de moniteur, car avec son œil très vif, très capable de saisir les moindres mouvements, il verra,

peut-être quelquefois mieux que le maître, quand les élèves faisant les signes manuels d'analyse se tromperont; les distractions que donne quelquefois l'oreille ne viennent pas le troubler.

L'étude du français revêt fréquemment la forme de la dictée; c'est la manière de s'assurer que les enfants connaissent soit les règles de l'orthographe d'usage, soit celles de l'orthographe d'accord. Une difficulté que les maîtres rencontrent dans les classes, surtout dans celles des petites localités où plusieurs divisions existent, c'est de faire travailler simultanément tout ce petit monde sans qu'il en résulte un trouble pour les uns quand les autres font certains exercices oraux. Des procédés particuliers atténueront cette difficulté; l'un d'eux est la sténographie. Je regrette que cet art ne soit pas plus répandu en France, tandis qu'en Belgique, — on peut le voir par de nombreux cahiers exposés dans le bâtiment annexe qui renferme une partie de l'exposition de ce pays, — la sténographie est appliquée à ce point de vue scolaire.

La sténographie, dont on s'effraye tant parfois, parce qu'on voit là un art difficile à pratiquer s'il s'agit d'acquérir la vélocité de main capable de suivre le torrent de la parole, la sténographie peut être souvent utile à bien des points de vue, en dehors de cette application spéciale. Elle peut aider à prendre des notes sur une leçon que l'on entend; elle permet de suivre une discussion et d'en recueillir les points saillants; elle aide même le travail solitaire quand on veut mettre sa pensée par écrit. Si l'on se sert de l'écriture usuelle, la lenteur de celle-ci arrête l'élan de l'esprit; souvent on laisse s'échapper la forme ou l'image qui paraissait convenable et qui disparaît au moment où on allait la tracer sur le papier.

Ce ne sont là que des avantages un peu lointains pour le jeune enfant; il lui faut une utilité immédiate. Eh bien, la sténographie sera pour lui la peinture de la parole, de même que le geste phonomimique la peignait tout à l'heure, mais d'une manière un peu fugitive, puisque une fois exécuté il disparaît pour faire place à un autre. La sténographie aura, au contraire, l'avantage d'être permanente, de montrer sur le tableau noir, sous une forme différente, — à côté du mot parlé comme il s'écrit dans notre langue, avec notre orthographe conventionnelle et souvent bizarre, — le mot parlé tel qu'il sort véritablement de la bouche, avec chacun des éléments qui le composent.

Ce sera là un moyen de fixer encore plus puissamment dans l'esprit des enfants la différence profonde qui sépare quelquefois l'orthographe de la prononciation, comme dans le mot *chant*, par exemple, où deux éléments seulement se font entendre, *ch* et *an*, tandis que le mot s'écrit avec cinq lettres. Le sourd-muet verra encore là la parole rendue visible pour lui, et après le geste qui l'aura déjà aidé, il trouvera un nouveau point d'appui pour se souvenir des éléments correspondant à l'énonciation des mots.

Je me hâte, car l'heure me presse, et après avoir indiqué tout ce qui se rattache de plus ou moins loin à l'étude du français, je ne dis que quelques mots d'une étude qui doit être abordée aussi dans le travail de la première classe, celle du calcul.

Le calcul sert à tous les moments à l'ouvrier, à la maîtresse de maison, au négociant, etc.; le calcul est un des éléments importants de l'instruction. Sa base, c'est la numération; il faut commencer à l'enseigner de très bonne heure, afin que les enfants s'en fassent une idée parfaitement nette. Je lisais dernièrement un petit livre rédigé par un délégué cantonal, pour montrer les progrès qu'il serait désirable de réaliser dans l'enseignement primaire. Il y rendait compte d'une visite dans une école. Il avait interrogé un enfant qu'on lui disait assez fort en arithmétique et il lui avait posé cette question : « Si une douzaine d'œufs coûte 60 centimes, combien faudrait-il payer le cent ? » L'enfant avait répondu d'abord : 1,000 francs, et sur le signe d'étonnement de la part de l'interrogateur, il s'était repris en disant : 500 francs ! L'enfant avait l'air de faire une concession. Le problème n'était pas difficile cependant.

Souvent on fait faire aux enfants des opérations dont ils comprennent mal le but, et des raisonnements qui manquent de base solide, parce qu'on n'est pas parti des faits pour montrer ce que sont les nombres. Au point de départ, on doit, avec de petits bâtonnets, des pois, des billes, leur montrer ce que sont les unités et les nombres que ces unités constituent par leurs combinaisons diverses. Quand on fera manier ces objets par les enfants, le sourd-muet verra les nombres se former sous ses yeux, il pourra donc participer encore à la leçon.

Comment y introduirons-nous le mouvement que nous voulons faire naître partout, toujours ? Encore par des signes très simples; ce seront les doigts qui joueront leur rôle; on comptera 1, 2, 3, 4, avec les plus longs doigts, en commençant par l'index, puis, par une petite convention facilement admise par les enfants, le pouce comptera pour 5, parce qu'il joue un rôle plus utile. On trouvera occasion de faire une leçon d'histoire naturelle à propos du pouce, qui est possédé par l'homme seul; on rappellera aux enfants un acte qu'ils accomplissent tous les jours en se servant du pouce, inconsciemment peut-être, pour tenir la cuiller en mangeant la soupe, ou pour maintenir une plume, un crayon. A l'aide de différentes positions de la main pour représenter les dizaines, les centaines, on pourra exprimer des nombres variés et les faire écrire par tous les enfants de la classe, sourds-muets et entendants, tous pouvant participer à cet enseignement donné d'une manière concrète.

Cette instruction simultanée du sourd-muet et de l'entendant est donc possible, grâce au moyen de communication établi entre eux au point de départ et aux divers procédés que je viens de vous exposer.

Il est temps d'arriver à l'autre partie du problème : la réintégration de la parole sur les lèvres des sourds-muets.

Aucun moyen de communication ne l'emporte sur la parole. Pourquoi cette parole est-elle absente chez les sourds-muets ? Ce n'est pas parce que leur organe vocal est altéré ; c'est parce que, n'entendant pas, ils ne songent pas à imiter un son dont leur oreille n'a pas la perception. M. Félix Hément, qui a fait dans cette salle même une Conférence très intéressante sur l'enseignement des sourds-muets par un autre procédé que celui que je viens d'indiquer, a expliqué comment les poumons jouent un rôle dans l'acte de la parole ; il a montré comment les poumons, qui ressemblent à des soufflets, chassent l'air, et il a ajouté que c'est une quantité d'air plus considérable que celle nécessaire pour la respiration qu'il faut expulser quand il s'agit d'émettre des sons. Quand le sourd-muet a compris ce fonctionnement, il ne s'agit plus que de lui enseigner la série des sons composant l'alphabet oral.

Mais en face de la parole qu'on peut apprendre aux sourds-muets par l'articulation artificielle, quand ils ont compris comment la matière de la parole pouvait être trouvée, il faut mettre la lecture labiale. Or, l'alphabet labial, qui permet de reconnaître aux mouvements des lèvres les mots émis, est plus long à apprendre que l'alphabet oral. Certaines lettres nécessitent des mouvements de lèvres qui sont facilement perceptibles ; d'autres, au contraire, n'appellent que des mouvements qui se cachent pour ainsi dire dans ces *penetralia* de l'organisme formés par le larynx, la luette, le palais, les dents, comme les volets d'une maison empêchent l'œil curieux de pénétrer à l'intérieur. C'est là une chose merveilleuse ! Nous qui entendons, qui ne nous préoccupons guère de la manière dont le son se façonne dans la bouche, nous nous étonnons que les yeux puissent arriver à saisir ces mouvements si délicatement nuancés, si peu marqués, des lèvres, de la langue, du gosier. On y arrive cependant, les faits le prouvent ; mais, en attendant ce moment, qui peut être long à arriver, il faut que le geste vienne suppléer à l'imperfection de la lecture labiale. Les gestes phonomimiques seront non seulement un secours pour aider à l'acquisition de la parole, constituant des signes de rappel compris avec certitude, mais ils serviront à suppléer à la parole incomprise quand des mots plus difficiles à saisir, des noms propres, des mots peu usités seront employés.

L'essentiel, c'est le développement intellectuel, c'est à lui qu'il faut apporter tous ses soins. On ne peut imposer aux instituteurs et aux institutrices la tâche d'accepter les sourds-muets dans leurs écoles en s'astreignant pour eux à un travail spécial. Nous nous contenterons de leur dire : Accueillez ces pauvres petits êtres, prenez pour les instruire un moyen qui est excellent pour vos autres enfants ; vous aurez ainsi accompli une

bonne œuvre sans avoir failli à aucun de vos devoirs; vous aurez répandu la lumière dans ces jeunes âmes, et en ce faisant vous n'aurez nui en aucune façon aux enseignements que vous avez la mission de répandre dans les âmes de vos autres élèves. La parole viendra plus tard, par un chemin détourné, à ces pauvres enfants; accueillez-les, habituez-les à reconnaître la parole sur vos lèvres, et comme leurs petits camarades ne cesseront pas de leur parler, la fréquence des communications qu'ils auront eues dans ces conditions leur donnera, à force d'habitude, la possibilité de reconnaître aussi la parole sur les lèvres des personnes qu'ils n'auront pas encore vues.

Je ne m'arrêterai pas sur les autres enseignements qui peuvent être donnés à l'école, puisque une fois le moyen de communication établi, tout peut se ramener, pour ainsi dire, à des leçons de choses; les leçons de géographie, d'histoire, de physique, de géométrie, etc. pourront être données aux sourds-muets comme aux entendants.

Tout à l'heure, si vous prenez la peine de vous rendre à l'extrémité du Champ de Mars, vous pourrez voir l'application de la méthode que nous employons; et la mise en pratique d'un système vaut mieux, pour porter la conviction dans les esprits, que toutes les explications qu'on en peut donner. Vous verrez l'entrain qui anime tous les enfants, le plaisir qu'ils éprouvent à répondre aux questions qu'on veut leur poser.

Mais je ne me contenterai pas de dire que la présence des sourds-muets dans les classes n'est pas une cause de trouble pour les entendants. Je puis, sans être taxé d'exagération, aller plus loin et affirmer qu'il y aura quelquefois avantage dans leur présence; le maître y trouvera comme une espèce de pierre de touche pour son enseignement. Quand il rencontrera des difficultés à se faire comprendre par les sourds-muets, il s'apercevra qu'un mot dont il s'est servi, qu'une explication qu'il a donnée peuvent n'avoir pas été compris suffisamment des entendants, et il y reviendra. Ainsi, l'autre jour, dans la petite classe dont je vous parlais, le mot *longer* avait été confondu par une sourde-muette avec le mot *allonger*. La maîtresse lui a fait accomplir l'action correspondant au mot et lui a fait comprendre que longer un mur, c'était marcher le long de ce mur, et non pas lui donner une plus grande longueur. Eh bien, l'explication a été profitable à toute la classe et a précisé le sens des deux mots pour tous les élèves.

Au point de vue des enfants eux-mêmes, on peut tirer du mode d'enseignement que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, et de l'introduction qu'il permet du sourd-muet dans la classe, un véritable avantage. Ça été une idée charmante que d'appeler *jardins d'enfants* ces écoles où les jeunes générations, espoir du pays, reçoivent des soins plus essentiels à leur âge qu'à aucune autre époque de la vie. Eh bien, la culture mo-

rable des élèves recevra une nouvelle impulsion de la présence d'un de ces pauvres infirmes auxquels je cherche à vous intéresser. Les entendants, voyant à côté d'eux ce jeune compagnon qui a besoin de leur concours pour son développement intellectuel, se sentiront utiles; ce sentiment, alors même qu'il s'y mêlerait un peu de l'amour-propre naturel chez ceux qui possèdent une certaine supériorité, les rehaussera à leurs propres yeux et leur donnera peut-être, avec un désir plus grand de s'instruire pour transmettre à leur petit condisciple ce qu'ils auront appris, l'ambition de devenir meilleurs pour se faire plus aimer.

Je m'arrête après ces trop longues explications qui ont pu vous fatiguer. Si j'ai été assez heureux cependant pour porter la conviction dans vos esprits, j'ose exprimer, en terminant, l'espoir que vous voudrez bien joindre vos efforts aux nôtres, à ceux de la Société fondée par mon père, à ceux des instituteurs et institutrices qui se groupent autour d'elle, pour faire prospérer une œuvre qui, en même temps qu'elle vient en aide à une infortune digne d'intérêt, apporte son contingent modeste à ce grand et si utile travail du développement de l'instruction dans notre pays; développement qui contribuera à rendre à la France, que nous chérissons, toute sa grandeur, tout son éclat un moment obscurci, mais aujourd'hui en pleine renaissance. (Applaudissements.)

La séance est levée à 3 heures 40 minutes.

PALAIS DU TROCADÉRO. — 19 AOÛT 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
LA GYMNASTIQUE DES SENS,  
PAR M. CONSTANTIN DELHEZ.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. Jules ROSENFELD, chef d'institution.

*Assesseurs :*

- MM. DE CODRIKA, attaché à la direction des sections étrangères ;  
GRÉARD, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'enseignement primaire ;  
Ch. DE SCHLICHTEGRATZ, directeur commercial, membre de la commission autrichienne de l'Exposition de 1878 ;  
JULIUS SONNTAG, professeur et délégué du ministère de l'instruction publique en Autriche ;  
Ch. THIRION, secrétaire du Comité central des Congrès et Conférences de l'Exposition universelle de 1878.
- 

La séance est ouverte à 2 heures 5 minutes.

M. J. ROSENFELD, *président*. Mesdames et Messieurs, la conférence à laquelle vous assistez aura pour objet la gymnastique des sens, c'est-à-dire le développement, l'exercice de tous les organes physiques qui servent directement l'intelligence, l'intuition, la réflexion, en un mot la raison de l'enfant.

La méthode dont il est question s'adresse tout particulièrement aux sens des enfants, chez lesquels ces sens ont une flexibilité et une élasticité qui se prêtent à merveille à une culture délicate.

Je ne sais pas encore ce qu'il y a d'absolument nouveau dans ce système, mais quelles que soient les nouvelles nuances que l'on va nous faire

connaître, elles nous intéresseront au plus haut point ; elles sont d'ailleurs le résultat d'études sérieuses, approfondies, consciencieuses et viennent d'un professeur sérieux lui-même et consciencieux, qui aime les enfants et qui s'en occupe.

Vous le savez, Mesdames et Messieurs, parmi les questions qui se rapportent à l'enseignement public, une des plus difficiles et des plus ardues est l'enseignement élémentaire ou primaire. Quelque simples que les questions de ce genre puissent paraître, elles sont excessivement compliquées.

Un auteur du siècle dernier disait : « La jeunesse, l'âge tendre, est comme une toile fine sur laquelle on veut tracer des broderies, dans le tissu de laquelle on veut insérer tantôt de la soie, tantôt du velours, tantôt de l'or ; si l'aiguille est trop grosse, si le fil est trop grossier, la toile se déchire, la broderie se soulève, et nous laisse entrevoir un tissu sans valeur ! »

Vous comprenez sans aucun doute le sens de cette allégorie. La comparaison est parfaitement juste.

M. le professeur Delhez, de Vienne, va nous faire connaître de nouveaux instruments qu'il a essayés lui-même, non sans succès ; je viens vous prier de vouloir bien lui prêter toute votre attention, qu'il mérite assurément après tant d'études et de recherches pénibles et consciencieuses.

Quant à moi, qui ai accepté l'honneur de la présidence, je veux être aujourd'hui l'élève le plus docile et le plus attentif à écouter un maître ; si vous le voulez bien, Messieurs, nous serons attentifs tous ensemble, nous ferons ce qu'on doit faire dans une bonne République, réfléchir et travailler tous pour un, chacun pour tous ! (Applaudissements.)

La parole est à M. le délégué de la direction des sections étrangères.

M. DE CODRIKA, *attaché à la direction des sections étrangères*. Monsieur le Professeur, avant que vous preniez la parole pour nous initier aux résultats de vos études sur un sujet qui embrasse les plus intéressantes questions de l'éducation du jeune âge, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au nom des sections étrangères et de leur chef qui regrette de ne pouvoir assister à cette séance, et de vous témoigner combien elles se félicitent de voir des hommes de votre valeur venir s'associer aux travaux des savants français et contribuer par le concours de leurs lumières à rehausser l'éclat de notre grande fête internationale de l'intelligence et de la paix.

Une des principales gloires de l'Exposition universelle sera sans doute d'avoir offert aux nationalités du monde entier une occasion d'affirmer la solidarité de leurs efforts dans la voie du progrès et du développement des facultés de l'esprit humain ; dans cette pensée, les sections étrangères vous expriment par ma voix leur sincère gratitude. (Bravo ! bravo ! très bien !)

M. Jules ROSENFELD, *président*. La parole est à M. le professeur Delhez.

M. Constantin DELHEZ :

Mesdames et Messieurs,

Un fait que l'on ne constate malheureusement que trop souvent dans les écoles primaires, c'est le peu de progrès qu'y font les enfants. A quoi faut-il l'attribuer ? Deux causes principales et directes, croyons-nous, vont nous mettre sur la voie : l'une, c'est l'inattention ; l'autre, la superficialité, que l'on rencontre chez presque tous les jeunes enfants de cet âge.

L'inattention, parce qu'ils sont adonnés trop exclusivement à des jeux d'autant plus nuisibles au développement de leur intelligence que les ressorts en sont mieux dissimulés, et par cela même satisfont moins leur besoin de connaître.

Et si les jeux, cette poésie du jeune enfant, occupent presque à eux seuls tout le premier âge, il faut du moins les choisir de manière qu'ils soient attrayants et propres à éveiller l'intelligence et à activer l'esprit. Mais les jouets qu'on leur donne sont composés trop artificieusement, et l'enfant ne pouvant rien comprendre à leurs mouvements, les tourne, les retourne, les jette, les brise et passe à d'autres ; et peu à peu la distraction s'ensuit.

La superficialité naît à son tour de ce que l'enfant, en entrant dans la vie, a besoin de tout connaître ; il cherche partout, il est désireux de tout voir, de tout remuer, de tout posséder à la fois. C'est là une qualité naturelle très précieuse pour son développement ; mais à notre époque, dans la situation où il se trouve, placé comme entre deux créations, l'une naturelle, l'autre artificielle, dans un milieu aussi varié et dans l'impossibilité où il est, faute de bons instruments et souvent sans guide, de pouvoir satisfaire son besoin de connaître, cette précieuse qualité, dis-je, l'entraîne pour ainsi dire dans tous les sens, et l'empêche de s'arrêter nulle part.

Il faut que l'on ait soin de diriger sa curiosité, de lui montrer les choses dans un ordre convenable, sinon il s'égaré, court d'un objet à un autre, et la superficialité en résulte.

En outre, il y a une lacune dans l'éducation de l'enfant, un trouble dans l'économie des rouages organiques. Objet, d'abord, des soins maternels au sein de la famille, dans la crèche ou dans la salle d'asile, où ces soins se continuent plus ou moins fidèlement, on voit avec satisfaction, même souvent avec étonnement, cette jeune intelligence acquérir, comme en jouant, une foule de connaissances à sa portée.

Commence-t-on à vouloir passer à l'instruction proprement dite, ce mouvement s'arrête, et les résultats deviennent nuls.

Il jouait tantôt, il est encore animé de son jeu, et on l'en arrache pour le mettre sur les bancs d'une école, au milieu de livres froids et inanimés, sans trop songer qu'on fait violence à sa nature. Avant que l'enfant s'occupât de livres, il faudrait non seulement qu'il connût les choses dont les livres vont lui parler, mais encore qu'il fût mis en possession d'instruments perfectionnés propres à les lui faire connaître.

Ces moyens, que l'on néglige trop de développer, et qui constituent cette lacune dont nous venons de parler, ce sont les cinq sens, au moyen desquels on pourrait activer l'intelligence de l'enfant, le rendre attentif, lui donner des choses une notion exacte, directe, et la lui donner d'une manière attrayante et conforme à sa nature.

Si le jeu, cette poésie de l'enfant, trop longtemps prolongé, a souvent pour résultat de rendre l'enfant inattentif et superficiel, il faut toutefois bien se garder de le supprimer trop brusquement, mais d'en opérer de bonne heure la transformation en exercices intéressants, qui préparent doucement la transition du jeu au livre, de l'amusement puéril à l'attrait intelligent. Avant la bibliothèque, créons le musée.

C'est ce que l'auteur a tâché de réaliser dans la mesure de ses forces.

Quand un laboureur veut ensemer son jardin ou son champ, la première chose qu'il fait n'est pas de prendre la semence et de la répandre sur le sol; mais il s'occupe d'abord à préparer la terre, à la disposer selon le but qu'il se propose.

Or, on a souvent comparé l'instruction de l'enfant à la culture d'un jardin, et l'instituteur au jardinier; et l'on trouve cette parabole fort juste. Pourquoi donc n'agit-t-on pas chez l'enfant en conséquence et ne prépare-t-on pas aussi chez lui le sol pour la semence intellectuelle? L'arracher du jeu, ainsi que je viens de le dire, sans transition, pour le mettre sur le banc d'une école, c'est, je le répète, lui faire violence: aussi pleure-t-il; tantôt il riait. Tâchons de lui éviter ces souffrances et de sécher ses pleurs. Présentons-lui l'étude d'une manière agréable. Qu'il concoure avec nous à en préparer le sol!

Quand on veut bâtir un édifice, on doit apporter un soin égal à toutes les parties de la construction; non seulement le faite, le fronton demandent à être décorés, mais la base, les fondations doivent aussi en être profondes et bien assises. L'éducation de l'enfant, n'est-ce pas en réalité, et du commencement à la fin, une véritable construction, et ne peut-elle pas, dans une certaine mesure, être comparée à la construction d'un édifice, qui sera d'autant plus parfait que toutes les parties, depuis la base jusqu'au sommet, auront été l'objet des soins les plus attentifs?

Commencer à instruire l'enfant, à lui apprendre les choses avant d'avoir

préparé ses organes, ses facultés pour les concevoir, n'est-ce pas agir à peu près comme celui qui voudrait bâtir un édifice sans en poser les fondements? Et si l'instruction primaire peut se comparer au rez-de-chaussée de l'édifice de l'enseignement, ne peut-on pas considérer l'éducation préparatoire comme les bases ou fondements qui en assurent la solidité?

Il est donc essentiel de commencer, soit en bon jardinier, en labourant le sol intellectuel, soit en architecte prudent, en donnant à l'édifice une base solide. C'est là ce que l'auteur de la « Gymnastique des sens » a tâché de faire dans la suite des exercices qu'il a réunis en un système progressif, dont il va avoir l'honneur de vous présenter l'ensemble ainsi que la marche du procédé pratique, qui, joint à la démonstration, vous expliquera mieux sa pensée.

Voici l'exposé général de la méthode : Les exercices qui en font partie, réunis et groupés harmoniquement, s'adressent à tous les sens : à l'ouïe, au toucher, à l'odorat, au goût et surtout à la vue.

Toutefois certaines personnes pensent qu'il n'est pas nécessaire de développer les sens du goût et de l'odorat; mais je répondrai que, la nature nous ayant donné ces facultés, je ne vois pas pourquoi nous les négligerions. Je crois, pour ma part, qu'il faut, autant que possible, dans l'éducation de l'enfant, aider au développement de toutes les facultés et les cultiver toutes, comme les diverses parties d'un tout, je ne dirai pas également, mais dans l'ordre de leur valeur et de leur importance. C'est dans cette pensée et dans ce but que l'auteur a imaginé des exercices pour tous les sens.

Je ferai remarquer que les sens étant indépendants l'un de l'autre, il paraîtrait indifférent de commencer par l'un ou par l'autre. Toutefois, fidèle au principe que j'exposais tout à l'heure, et qui consiste à éviter le brusque passage du jeu à l'étude, je cherche à commencer par des exercices agréables à l'enfant.

Voici, sans vouloir restreindre l'initiative de l'éducateur, quel est d'ordinaire l'exercice par lequel je commence: c'est celui des couleurs.

J'ai devant moi des enfants de trois, quatre et cinq ans; je leur présente d'abord une planchette peinte en rouge et une autre peinte en bleu, et je leur demande si elles sont semblables. L'enfant interpellé me répond que non. Je lui demande alors en quoi elles diffèrent. Il le voit, mais il ne sait s'exprimer. Puisque j'ai appelé son attention sur ce point, c'est à moi de satisfaire sa curiosité et de répondre moi-même à la question que je lui ai posée. Je lui dis : « Cette planchette est rouge et celle-là est bleue. » Voilà de l'intuition directe. L'enfant sait dès lors que cette planchette est rouge, que celle-là est bleue; mais ce n'est pas suffisant, car si je ne lui donnais que l'intuition de la chose, il en aurait seulement la sensation, sensation que je voudrais appeler organique, et dont il ne conserverait

qu'un sentiment vague. Il faut encore que ce sentiment de la chose, pour passer dans l'esprit, se transforme en une perception exacte, précise.

A cet effet, je dis à l'enfant : « Si vous avez bien saisi ce que c'est que le bleu et ce que c'est que le rouge, placez donc le bleu au-dessus du rouge . . . (ou au-dessous). » Si l'enfant a compris, il exécute le mouvement indiqué, et je suis certain qu'il sait distinguer ces deux couleurs ; je suis certain aussi qu'il a fait attention à ce que je lui ai dit ; que non seulement il a fait attention, mais qu'il a réfléchi et qu'il a jugé ; car il ne pourrait avoir résolu ce petit problème (on peut l'appeler ainsi), quelque simple qu'il soit, sans ces trois opérations de l'intelligence.

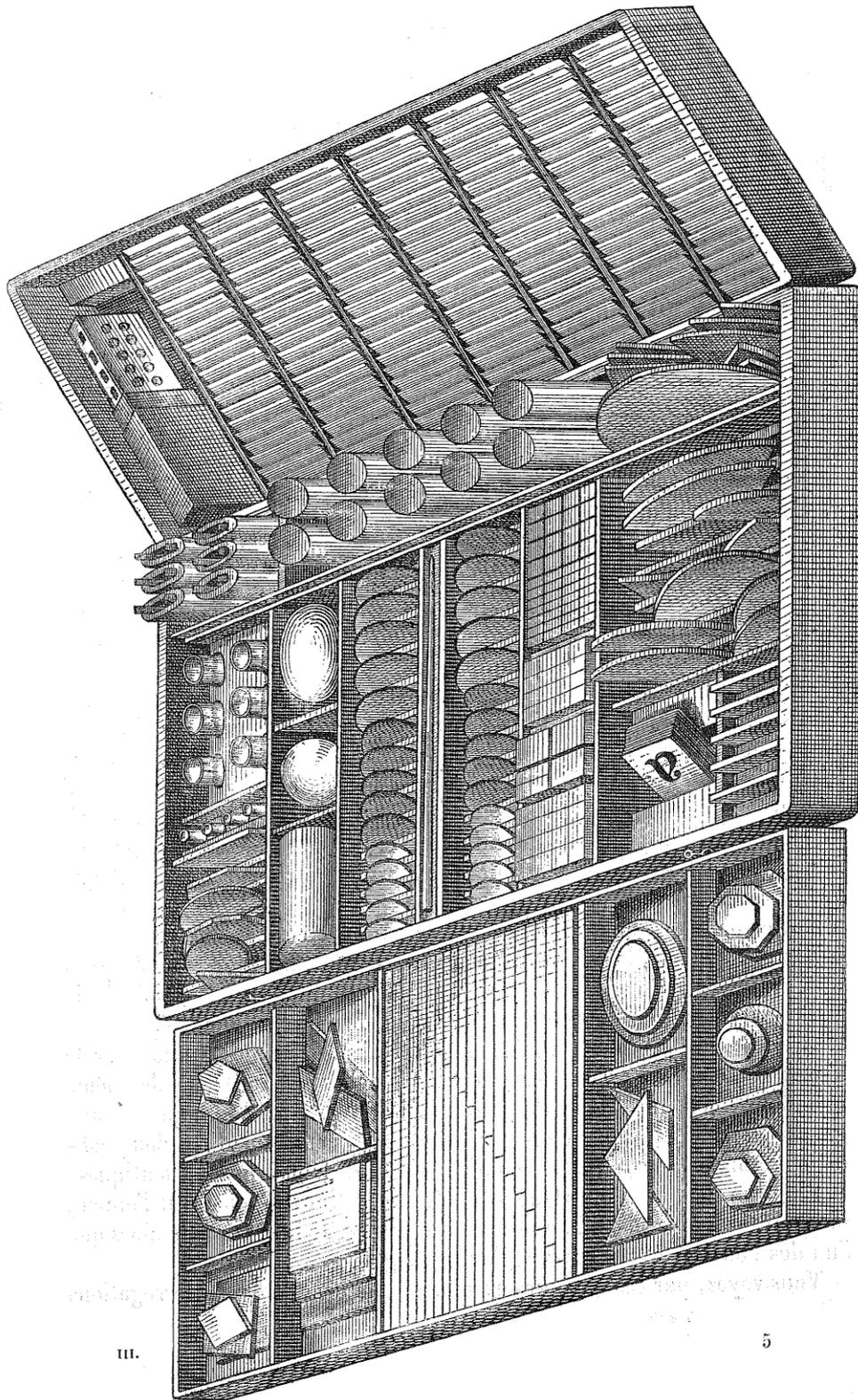
Il se pourrait pourtant qu'il n'eût réussi qu'accidentellement. Il est nécessaire que je m'en assure, et je lui dis, par exemple, de placer le bleu à gauche (ou à droite) du rouge. S'il le fait, il ne peut plus y avoir de doute.

Lorsque l'enfant a bien saisi et qu'il distingue sans hésiter ces deux couleurs, je lui présente une autre nuance de rouge plus pâle, que je place entre la fiche bleue et la rouge, et je lui demande : « Et ceci, est-ce du bleu ou du rouge ? » Comme je lui ai posé l'alternative, il me répondra sans doute : « C'est du rouge. » Si je lui avais demandé si cette nouvelle planchette était encore du rouge, il m'aurait dit sans doute que non, car il ne connaissait encore qu'un rouge. Mais ce n'est pas encore le moment de lui présenter des difficultés ; il faut, par l'alternative, le maintenir dans le droit chemin. « Est-ce du rouge ou du bleu ? » Il me répond donc : « C'est du rouge. » Je lui dis que c'est bien. — « Mais ces deux rouges se ressemblent-ils ? — Non. — Quelle différence y a-t-il entre eux ? » Ici j'appelle son attention sur un nouveau point encore inconnu ; et il ne saura me répondre. Comme la première fois, sa curiosité est éveillée et je dois la satisfaire. Je lui dis donc : Le rouge que vous voyez là est du rouge foncé, et celui-ci, c'est du rouge clair, ou *vice versa*.

Lorsque je lui ai fait comprendre ce que c'est que du rouge clair et du rouge foncé, lorsque je me suis assuré qu'il les distingue l'un de l'autre sans hésitation, je l'appelle à juger par analogie.

Il connaît déjà le bleu en général, qu'il a appris à distinguer du rouge ; je place à côté de cette première fiche une fiche de bleu plus foncé et je lui demande : « Est-ce que cette nouvelle planchette est du bleu ou du rouge ? — C'est du bleu. — Se ressemblent-ils, ces deux bleus ? — Non. — Alors quelle différence y a-t-il ? » Les enfants intelligents sont bientôt capables de raisonner par analogie, en se disant : « J'avais tout à l'heure du rouge clair et du rouge foncé sous les yeux, » et, par analogie, ils répondent : « Ceci est du bleu foncé, et cela du bleu clair, etc. »

La collection complète de modèles, comprenant des fiches des sept couleurs primitives avec vingt nuances pour chacune, permet de varier ces



exercices de maintes manières, et l'enfant arrive bientôt non seulement à connaître les deux nuances extrêmes de chaque couleur, mais trois, quatre, six, dix de ces nuances, et à les disposer suivant un ordre quelconque qu'on lui indique. (Le manuel explicatif qui accompagne les collections d'objets donne tous les détails à cet égard.)

Je ne m'arrête pas plus longtemps sur cet exercice, ayant à vous parler d'un grand nombre d'autres. Je passe à celui qui sert au développement et au perfectionnement du sens de l'ouïe.

Voici des rondelles de différents métaux et de différentes grandeurs : cinq rondelles ou disques de diamètres différents pour chaque métal.

Je montre d'abord à l'enfant deux de ces disques et je lui demande s'ils ont le même aspect. Il me dit que non. « Quelle différence y a-t-il ? — L'un est noirâtre, l'autre est blanchâtre. » Il est évident que si l'enfant ne connaît pas la couleur, je la lui nomme. Mais ce n'est pas tout ; une fois la couleur trouvée, je veux lui montrer que les métaux ont encore une autre propriété ; je l'invite à écouter. Je frappe alors sur les rondelles de métal : elles font entendre des sons différents. Je lui adresse alors la question, qui toujours revient : « Ces deux sons sont-ils semblables ? » Je les fais résonner de nouveau, et je l'appelle à les comparer, tout en regardant les objets. A ma question, il répond que non. En quoi diffèrent-ils ? Il n'en sait rien. Je lui fais remarquer que l'une des rondelles résonne et que l'autre rend un son sourd. Après les avoir fait résonner à plusieurs reprises sous ses yeux, je lui dis de se retourner, et, frappant sur l'une ou l'autre des rondelles, je lui demande laquelle j'ai touché. Il me répond : « Celle qui résonne (ou l'autre). » Je lui apprends alors que le métal qui résonne et qui est noirâtre est du fer, et l'autre qui est blanchâtre et sourd, de l'étain ; j'ai ainsi appelé l'attention de l'enfant sur deux qualités propres aux métaux. Il sait à présent que le fer est noirâtre et résonne, et que l'étain est blanchâtre et sourd.

On comprendra qu'il faut souvent revenir sur ces exercices, car c'est par la répétition et la comparaison que s'acquiert l'habitude de l'observation, si indispensable aux progrès. Nous avons, du reste, de trois à six ans pour préparer le terrain et poser les fondements de l'édifice.

Après avoir fait connaître à l'enfant la distinction des métaux par le timbre, je lui fais remarquer que les rondelles ne sont pas de même grandeur. Puis, lui faisant de nouveau prêter l'oreille, je frappe sur une grande rondelle et puis sur une petite, et je lui demande si ces deux rondelles résonnent de la même manière, si les deux tons sont identiques ; l'enfant me dit que non. « Quelle différence y trouvez-vous ? » Il l'entend bien par intuition, mais il ne sait pas s'exprimer. Je lui apprends alors que l'un des deux sons est « grave », l'autre « aigu ».

Vous voyez, par ces quelques exemples, que le système d'interrogations

est toujours le même ; il est fort simple, et lorsqu'une fois on est entré dans l'esprit de la méthode, on n'a qu'à poursuivre, les choses se présentant toujours dans le même ordre : *Ces objets se ressemblent-ils ? — En quoi différent-ils ?* etc.

Lorsque j'ai bien fait comprendre à l'enfant la différence qu'il y a entre le ton aigu et le grave, je poursuis avec deux ou trois métaux et disques de différentes grandeurs, ce qui varie les exercices à l'infini.

Remarquez bien que, dans mon système, je n'appelle l'attention de l'enfant que sur les qualités simples et physiques des corps et non pas sur des objets composés, si ce n'est en guise de répétition. Il ne faut pas chercher à compliquer les exercices, ne jamais présenter à l'enfant qu'une seule chose à la fois, ne lui donner qu'une seule difficulté à vaincre ; mais marcher constamment et graduellement en avant.

Passons maintenant à un autre exercice concernant le sens du toucher et qui est destiné à donner à l'enfant une idée de la résistance élastique des corps, sensation qu'il éprouve et rencontre à chaque pas dans la nature.

Je lui présente d'abord divers objets qui se ressemblent absolument à la vue, je les lui fais toucher et presser, lui demandant lequel offre le plus de résistance. Après les avoir pris à la main et en avoir pressé le ressort l'un après l'autre, il me les dispose dans tel ou tel ordre indiqué.

Lorsqu'on passe à des exercices d'une nouvelle espèce et s'adressant surtout à un autre sens, il est important de bien choisir les objets à apprécier, afin que l'enfant arrive facilement à saisir les différences.

Il s'agit maintenant d'attirer l'attention de l'enfant sur les différences de température dans les corps. Je me sers à cet effet de plusieurs petits flacons de forme semblable ; dans l'un je mets de l'eau assez chaude, dans l'autre de l'eau froide ; je lui demande si, à la vue, il trouve, entre ces deux flacons, une différence. Il me répond naturellement qu'il n'en trouve aucune ; alors je les lui fais toucher. Dès qu'il les a pris à la main, il me dit : « Oui, il y a une différence. — Laquelle ? — L'un est chaud et l'autre est froid. »

C'est ainsi que j'attire l'attention de l'enfant sur cette sensation nouvelle et que je lui en donne la perception exacte.

Je lui présente alors un troisième flacon contenant de l'eau tempérée ; puis un quatrième, puis un cinquième ; enfin je varie les nuances de ces sensations de chaud et de froid, comme j'ai varié les nuances des couleurs et comme j'ai également varié les sons. C'est un système continu, logique, qui se retrouve dans toutes les parties de la méthode.

Le principe, je le répète, c'est l'intuition directe ; j'apprends à l'enfant non plus à voir, mais à regarder ; non plus à toucher, mais à sentir ; non plus à entendre, mais à écouter. J'appelle ses sens à l'activité ; je les

intelligente, dirai-je, et comme les objets que je lui présente peuvent se remuer, se déplacer, qu'il peut les manier à volonté, — car, dans ces exercices, l'enfant est appelé à faire ce que je fais ici, — il s'y intéresse considérablement, il n'est jamais las, il voudrait toujours continuer, aller plus loin. L'expression : «Soyez attentif» est exclue de cette éducation.

J'ai donc appris à l'enfant à sentir ce que c'est que le froid, le chaud, le tiède à différents degrés.

Voici encore pour le toucher un autre genre d'expérience.

Ce sont des cylindres exactement semblables que je montre d'abord à l'enfant, en lui demandant s'ils se ressemblent? Il me répond sans doute que oui. Je les lui donne alors à la main, et il est étonné de la différence. C'est toujours, comme vous le voyez, par cette première question que j'attire l'attention de l'enfant sur les choses. Je commence par lui donner la sensation simple de l'objet dont je veux lui donner l'idée. Ainsi, quand je lui mets à la main ces cylindres, il me répond qu'ils ne sont pas semblables. Je lui demande alors : «Quelle différence y a-t-il?» Souvent il ne le sait pas. Je lui explique alors que l'un est lourd, l'autre est léger; je lui donne ainsi les deux termes extrêmes de toutes les appréciations qu'il aura à faire dans la vie sur les poids. Je continue et je lui donne ensuite un troisième cylindre intermédiaire entre les deux premiers en lui disant de les comparer; il dira : «Voilà le plus lourd, voilà le plus léger, voilà le moyen.» Je lui dis alors de les ordonner de manière que le plus léger soit à gauche, puis à droite, puis au milieu.

Il faut toujours varier les exercices; il faut, chaque fois qu'on interroge l'enfant, y joindre un petit problème qui l'oblige à réfléchir et à penser; c'est là l'esprit du système, ce qui intéresse beaucoup l'enfant, pourvu qu'on ne lui donne rien de trop difficile et qu'on ne le décourage pas. Quand il peut réaliser ce qu'on lui demande, il est toujours content et joyeux.

Une autre fois, je lui dis : «Prenez le cylindre moyen et placez-le horizontalement sur la table.» C'est là encore un problème que je lui pose et que je varie sans cesse. On aura eu soin de lui apprendre d'avance ce que c'est que : à droite, à gauche, horizontalement, etc. L'éducateur aura soin de prévoir et d'ordonner les exercices de façon que les choses nécessaires précèdent toujours celles qui les suivent et qu'elles aident à leur explication.

Les premiers exercices de cette série ne sont qu'approximatifs; plus tard on tâche d'en bien faire distinguer à l'enfant les deux termes extrêmes, par exemple, 50 grammes et 500 grammes, pour qu'ils lui servent de points de repère; puis on lui donne des poids intermédiaires de 100, 200 grammes, etc., à apprécier.

Nous arrivons maintenant à l'un des exercices les plus utiles; il consiste

dans ces petits bâtonnets de 1 à 20 centimètres, gradués d'un côté, et servant à exercer l'enfant à apprécier les longueurs, les nombres, les distances, les directions et dimensions en tous sens.

Je demande d'abord à l'enfant : « Est-ce que ces deux bâtonnets sont semblables ? » Il me répondra : « Non ! » S'il disait oui, et cela pourrait arriver, si je les plaçais à une trop grande distance, je ne lui dirais pas qu'il se trompe, mais je rapprocherais peu à peu ces deux objets jusqu'à ce qu'il pût se corriger de lui-même et me dire : « Ils ne sont pas égaux ; il y en a un plus grand que l'autre. » C'est ainsi que j'appelle l'enfant à corriger lui-même ses erreurs.

Il faut, autant que possible, que l'enfant soit actif, qu'il marche devant vous, qu'il cherche à saisir chaque pensée que vous aurez descendue à son niveau, et enfin qu'il la réalise par lui-même. Il ne faut pas beaucoup de mots aux enfants ; ce que vous leur dites s'oublie ; mais ce qu'ils cherchent, ce qu'ils trouvent par eux-mêmes, ils le conservent.

Passant encore à un autre exercice, je prends deux planchettes et je lui demande : « Ces deux planchettes sont-elles dans le même sens ? Se ressemblent-elles quant à la disposition ? » Il me répond : « Non. » Peut-être me dira-t-il que l'une est couchée et l'autre debout. Pour le moment, j'accepte sa réponse ; plus tard je lui dis que la première est horizontale et l'autre verticale.

Je donne alors une autre direction aux planchettes et je demande à l'enfant si elles sont encore verticales et horizontales. Il me dira que non. Je lui fais alors remarquer qu'elles sont penchées ou obliques à droite ou à gauche. Enfin, il y a des combinaisons sans nombre : plus penché, plus oblique ou moins oblique.

Tout cela forme l'œil ; mais cet exercice a encore une autre valeur. Voici : Quand je place ces planchettes devant l'enfant, je lui dis : « En remarquez-vous bien la direction ? » Il me dit : « Oui. — Eh bien ! faites-en le signe de la main. » Il le fait parfois de travers ; mais quelques exercices suffisent pour lui faire sentir la différence et se corriger. Je lui montre d'abord à décrire la direction horizontale, de gauche à droite, etc. Ces mouvements de bras, qui paraissent n'être qu'un jeu pour lui, sont très avantageux dans l'étude du dessin. La direction de l'œil et la direction du bras se confirment réciproquement ; et quand plus tard l'enfant a une ligne à tirer, il est bien plus apte à le faire que celui qui n'a jamais fait ces mouvements de la main. Enfin, dans les exercices de ce système, il y a une quantité de choses que l'intelligence de l'instituteur doit saisir et qu'il serait nuisible même de préciser d'avance.

Plus tard je donne à l'enfant cette petite planchette de 1 centimètre, dont je lui fais bien remarquer la grandeur, lui demandant de la comparer à quelque chose qu'il porte sur lui, à la largeur de son doigt, par

exemple, à un bouton de son habit, afin qu'il ait toujours quelque chose qui lui rappelle cette base de nos longueurs. Ensuite je lui dis : « Voici une autre planchette ; est-elle semblable à la première ? — Non. — Quelle différence y a-t-il ? — Elle est plus grande. » Si je lui demande : de combien, il n'en saura rien ; je l'aide alors ; je rapproche cette deuxième planchette (de 2 centimètres) de la première (de 1 centimètre) et j'en prends une troisième (aussi de 1 centimètre), que je place sur la petite. Et il voit que deux de ces petites planchettes réunies, qu'il a nommées 1 centimètre, font juste la hauteur d'une planchette de 2 centimètres. Cet exercice, qui paraît futile, est plus important qu'on ne le croit à première vue ; car les enfants qui savent assez vite compter 1, 2, 3, 4, ne peuvent aussi facilement concevoir les longueurs ; il faut les y amener peu à peu. En continuant ainsi, l'enfant parvient en quelques jours à distinguer à la vue les longueurs de 4, 5 centimètres et plus. On est étonné de voir l'exactitude du coup d'œil des enfants. Cela se conçoit pourtant ; leurs sens, encore frais, ne sont pas émoussés par des contrastes et des fatigues qui viennent les troubler ; ils ont souvent une justesse que les nôtres n'ont plus.

J'apprends donc à l'enfant à saisir à vue les longueurs ; puis après chaque exercice, mais surtout chaque jour, après chaque leçon, si vous voulez, je demande à l'enfant de mettre en pratique tout ce qu'il a appris. Ainsi, pour les couleurs, je lui demande de passer en revue les couleurs du salon, de ses habits, ou encore des fleurs qu'il a sous les yeux. Je fais de même pour les longueurs, etc.

Je passe alors à l'appréciation des distances : je prends deux planchettes et je demande à l'enfant si elles sont également éloignées d'une troisième. Il me répondra d'autant plus sûrement qu'elles seront plus ou moins rapprochées et plus faciles à saisir. On passera alors de la comparaison relative à la comparaison absolue en décimètres. Les distances se saisissent plus difficilement que les longueurs, car la distance n'est pas une continuité, c'est un vide. Le coup d'œil, pour les distances, est plus difficile à acquérir ; mais par les rapprochements successifs de ces exercices, on arrive à le lui donner.

On place un, deux, trois objets ou plus à côté l'un de l'autre et l'on dit à l'enfant d'apprécier à l'œil à quelle distance ils se trouvent. On l'exerce d'abord sur des distances de 2, 3, 4 centimètres, et ainsi de suite.

Voici un autre genre d'exercices :

J'appelle l'attention de l'enfant sur la surface des corps ; il y a des corps lisses, il y en a de rudes, de rugueux. Je lui présente deux pièces que voici et je lui dis : « Passez doucement votre doigt là-dessus. Est-ce que ces deux objets se ressemblent ? — Non. — Quelle différence y a-t-il ? » Il n'en sait rien. Je lui explique alors que l'un est rugueux, l'autre poli ; il saura

donc plus tard distinguer ces deux propriétés. Vous voyez que je fais ici ce que j'ai fait pour les distances, pour les couleurs, etc. C'est un système constant reposant sur l'intuition et la comparaison.

Il y a aussi dans la voix de l'homme un sujet d'étude pour l'enfant, mais on le néglige ordinairement; il faut lui faire bien sentir, bien écouter, et aussi bien imiter les sons de la voix. On trouve que les enfants, dans les écoles, ont la prononciation plus ou moins défectueuse. Si, dans le jeune âge, de trois à six ans, avant de les envoyer à l'école, on exerçait leur oreille et leur organe vocal, on arriverait à diminuer de beaucoup ce défaut.

Je suppose que je sois dans une classe; je dis aux enfants : « Écoutez bien, et surtout regardez bien ma figure; » et alors je prononce à haute et intelligible voix, la bouche ouverte : A. Je leur dis : « Vous avez bien entendu? — Oui. — Eh bien ! répétez ce que j'ai dit. » Et les enfants de dire : *a*; je veille à ce que ce ne soit pas un *a* mal prononcé, mais un son pur. Ensuite, je leur dis : « Quel est donc l'organe avec lequel vous avez prononcé cet *a*? » Les uns me diront la bouche, d'autres les lèvres. J'appelle alors plus spécialement leur attention sur les parties actives de l'organe de la voix; ainsi, je leur dis : « Pour prononcer cet *a*, ouvrez en même temps les lèvres, la bouche et le gosier, et prononcez aussi fort que possible, toutefois sans crier. » Puis, quand ils ont bien prononcé, je le leur dis. Je mets alors devant leurs yeux, sur la table, la lettre *a*, mais sans rien leur dire. S'ils me demandent ce que c'est, — et ils me le demanderont, — je leur dis : « C'est le signe que vous avez bien prononcé, le son *a*. » Je ne leur dis pas : « C'est un *a*, » cela ne serait pas vrai; l'*a* est un son; il ne se voit pas. Je leur dis alors, en montrant la lettre : « Chaque fois que je vous montrerai ce signe, vous prononcerez la même chose : *a*. »

Je passe alors à l'I. Je dis aux enfants : « Écoutez bien et regardez la position de ma bouche; » mais il faudrait pour cela n'avoir pas de barbe. (Sourires.) Je prononce *i*, en laissant le pavillon labial ouvert comme pour l'*a*, et je demande : « Est-ce que j'ai remué les lèvres? — Non. — Si je prononce *i a*, les lèvres restent les mêmes; mais n'y a-t-il pas autre chose qui se remue, qui change? » Alors les enfants cherchent; je les aide, et à cette demande : « Est-ce que le gosier ne remue pas? » ils me diront : « Oui. — Se resserre-t-il ou s'ouvre-t-il? — Il se resserre. » Quand ils ont bien prononcé, je mets un *i* devant eux, et s'ils me demandent ce que c'est, je leur dis : « C'est le signe que vous avez bien prononcé, *i*. » Je leur fais répéter maintes fois ces deux sons; tantôt séparés, tantôt réunis.

Je procède de la même manière avec OU. Ici ce n'est plus le gosier, ce sont les lèvres qui se resserrent, et je le leur fais remarquer bien attentivement; de sorte que peu à peu les enfants, tout en apprenant à bien prononcer, apprennent aussi par quel mouvement de l'organe les lettres

ou plutôt les sons se prononcent. Cet exercice est encore plus facile et plus caractéristique pour eux en ce qui concerne les consonnes.

Je regrette que le temps ne me permette pas d'insister, car j'aurais encore plusieurs points à développer ; ces développements se trouvent d'ailleurs compris dans l'ouvrage qui accompagne les collections d'objets à titre de manuel explicatif.

J'ai encore ici un autre objet : c'est un tableau, ou plutôt une scène de campagne, un paysage où il y a une foule d'objets de la vie ordinaire, des personnes, des animaux, des groupes plus ou moins nombreux qui agissent. Je me sers avec avantage de ce tableau pour intéresser et en quelque sorte récompenser les enfants. Je leur dis : « Allons faire une petite promenade à la campagne, » et, chacun son petit tableau à la main, de se mettre en marche (sans quitter la salle).

Dans le commencement, lorsqu'on donne le tableau à l'enfant et qu'on lui demande : « Que voyez-vous ? » Il ne sait parfois que répondre. Il voit tant de choses à la fois qu'il ne sait les distinguer ; il va de l'une à l'autre sans s'arrêter. Mais si vous lui dites : « Ne voyez-vous pas un homme, une maison, un cheval ? » le voilà en train et il continue. Après lui avoir laissé quelque temps nommer à volonté les objets qu'il voit, vous lui dites de se servir de telle ou telle formule particulière, par exemple : Voilà un cheval, voilà une montagne. — Ce cheval est vif, cette tour est ronde, etc.

J'appelle ainsi son attention sur les qualités des objets qu'il connaît déjà ; il sait ce que c'est que grand, haut, droit, courbe, rond, etc. Eh bien ! il cherche des objets qui aient ces qualités, et il s'en sert pour faire de petites phrases, mais toujours des phrases correctes, comme celles que nous venons de citer. Ces petits exercices phraséologiques l'intéressent considérablement, et on l'amène ainsi à dire les choses d'une façon régulière et sans fatigue. Ce n'est pas comme lorsqu'on lui présente un livre et qu'on lui fait lire : « Le cheval de mon père est blanc ; ma sœur est au jardin, etc. », où il ne trouve rien ; tandis que dans le tableau il y a de la vie, du mouvement ; ce sont des choses qui se meuvent, qu'il anime, qu'il fait sauter, courir, etc.

Nous n'avons pu encore parler des formes — et il y en a une quantité — ni des angles et de leurs secteurs que voilà. Le temps ne nous permet pas de nous y arrêter. Disons du moins que, par notre système, l'enfant se trouve préparé pour le dessin, pour la peinture, pour les arts industriels, dont la base est la connaissance des couleurs ; pour la musique, puisqu'elle a pour principe les sons.

Qu'il nous soit encore permis en terminant de citer quelques-uns des avantages devant nécessairement ressortir pour l'enfant d'abord, et pour l'homme ensuite, de l'emploi de ce nouveau système d'éducation dit la *Gymnastique des sens*.

D'abord, *la culture graduelle de tous les sens*, ces instruments providentiels que nous a donnés la nature pour nous mettre en rapport avec le monde extérieur et nous en faire acquérir les idées, qui seront d'autant plus précises que ces instruments seront plus parfaits.

Ensuite, l'habitude donnée à l'enfant, par nos exercices, de penser, de réfléchir et de juger des choses par lui-même.

Enfin, un emploi plus fructueux de trois années de l'enfance, ordinairement perdues pour l'instruction, et durant lesquelles nous préparons profondément le sol intellectuel.

L'avantage, pour l'homme, c'est l'habitude et la puissance acquises de juger par lui-même.

Sous le rapport social, notre système développant à la fois et progressivement, dès l'enfance, toutes les énergies intellectuelles, élargit sans cesse pour chacun le cercle de ses aptitudes et fournit à tous de plus nombreux points de contact pour les relations de la vie.

Mais pour que les avantages de notre système soient effectivement obtenus, il faut que l'éducation des sens devienne une réalité, surtout dans les écoles élémentaires, les jardins d'enfants et la famille.

En travaillant à cette réalisation dans la famille et dans l'école, chacun de nous peut concourir au perfectionnement de l'homme et à son bonheur. (Applaudissements.)

M. J. ROSENFELD, *président*. Mesdames et Messieurs, avant de nous séparer, il est de mon devoir, en remerciant l'auditoire de son attention, de remercier M. le professeur des démonstrations qu'il a bien voulu nous faire. Il arrive de loin, de bien loin; et, comme je l'ai dit au commencement de cette conférence, de tous les problèmes de l'enseignement public, le plus difficile et le plus ardu, quoiqu'il paraisse le plus simple et le plus facile, c'est celui qui se rapporte à l'enseignement élémentaire, à l'enseignement primaire, qui est la base de tout enseignement. On a dit longtemps : La France est en retard ! Je puis dire qu'elle ne l'est plus, grâce aux hommes éminents qui sont à la tête de la Direction générale. Chaque nouveau coup d'œil est pour nous un nouvel éducateur vers la voie du progrès, et la République française veut le progrès. (Applaudissements prolongés.)

La séance est levée à 3 heures 15 minutes.



PALAIS DU TROCADÉRO. — 3 SEPTEMBRE 1878

---

CONFÉRENCE  
SUR  
L'UNIFICATION DES TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES,

PAR M. B. DE CHANCOURTOIS,

INGÉNIEUR EN CHEF AU CORPS DES MINES,  
PROFESSEUR DE GÉOLOGIE À L'ÉCOLE NATIONALE DES MINES.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. DAUBRÉE, Membre de l'Institut, Inspecteur général, Directeur de l'École des Mines, Professeur au Muséum, suppléé, à l'ouverture de la séance, par M. LAUSSEDAT, Colonel du Génie, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

*Assesseurs :*

MM. BOUQUET DE LA GRYE, Ingénieur hydrographe de première classe;  
GIORDANO, Directeur général des Mines du Royaume d'Italie;  
GOULIER, Colonel du Génie, Professeur à l'École du Génie et de l'Artillerie;  
MAUNOIR, Conservateur des archives des cartes au Dépôt de la Guerre,  
Secrétaire général de la Société de Géographie;  
ROUBY, Chef d'escadrons d'État-major, Chef de section au Dépôt de la Guerre.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. LAUSSEDAT, *président*. M. Daubrée, membre de l'Institut, un des dignitaires de la Société de Géographie, qui a accepté la présidence de cette Conférence, se trouvant retardé par un devoir officiel, j'ai été invité par mon ami M. de Chancourtois à prendre place au fauteuil, et je dois certainement cette mission à nos anciennes relations, car M. de Chancourtois a pour parrains ici des hommes d'un grand mérite, qui auraient pu mieux que moi l'introduire auprès de vous. Vous voyez en effet au bureau :

M. Giordano, Directeur général des Mines du Royaume d'Italie, qui, après

avoir exploré les cimes des Alpes les plus difficilement accessibles, vient de faire un voyage autour du monde et possède par suite, à tous les points de vue, une haute compétence pour toutes les questions géographiques. Je ne fais que déférer à son désir en prenant la place que nous eussions voulu lui voir occuper;

M. Maunoir, Secrétaire général de la Société de Géographie, qui est si au courant de tous les travaux géographiques du monde entier;

M. le Colonel Goulier, un des piliers de la Topographie, qui a créé une foule d'instruments utiles à tous les voyageurs, et dans tous ses travaux, comme dans son haut enseignement, est resté fidèle à la division décimale du cercle, dont les avantages vont vous être exposés;

M. le Commandant Rouby, qui représente ici le Dépôt de la Guerre et le Corps de l'État-major, où l'on a conservé les traditions de la commission instituée en 1819 sous la présidence de l'illustre Laplace pour la création de la Carte de France;

Les Ingénieurs géographes et les officiers d'État-major, qui ont donné et donnent encore l'exemple de l'application des grandes méthodes géodésiques, ont maintenu la systématisation décimale; mais, par une singularité assez grande, les astronomes, qui ont pris part avec les géodésiens à la création du *Système métrique décimal*, et qui auraient dû certainement donner aussi l'exemple de la soumission aux règles très utiles qu'ils ont contribué à imposer aux populations, se sont généralement dispensés de l'application de ce système. Ils n'ont pas pu renoncer à leurs anciennes habitudes, et les marins ont persévéré comme eux dans l'emploi de la division duodécimale du cercle.

Cependant tout espoir n'est pas perdu de voir réaliser en Astronomie et en Science nautique un progrès qui exigera, il est vrai, d'assez grands efforts;

M. Bouquet de la Grye, Ingénieur hydrographe, Chef de l'une des expéditions chargées de l'observation du passage de Vénus, nous apporte, en venant compléter notre bureau, la preuve que les astronomes et les marins ne se désintéressent pas de la question.

M. de Chancourtois, qui appartient au Corps des Mines, est indépendant sous le rapport géodésique, et sa profession de géologue lui donne qualité pour intervenir dans les questions géographiques au point de vue le plus général, car la Géologie est en quelque sorte le soubassement de la Géographie. Les géologues ne s'occupent pas seulement d'étudier la surface du globe; ils en scrutent les profondeurs; ils suivent à travers les continents et les mers les couches de l'écorce et ce qu'ils appellent les horizons géologiques : ils ont donc besoin, pour souder entre elles les observations faites dans tous les pays, qu'il existe un ensemble bien net de notations et de conventions figuratives; c'est de la possibilité de produire un tel ensemble que M. de Chancourtois va traiter devant vous.

M. DE CHANCOURTOIS :

Mesdames et Messieurs,

Je commencerai par vous remercier de venir entendre les considérations très sérieuses, pour ne pas dire arides, que je vais avoir l'honneur de vous exposer sur l'*Unification des travaux géographiques*.

Pour la cause que je soutiens, je vois avec grand plaisir que l'auditoire est assez nombreux et que les Dames n'y font pas défaut. Les Dames se sont toujours intéressées à la Géographie, et nous en avons ici une nouvelle preuve à laquelle je ne suis pas seul à attacher beaucoup de prix.

Permettez-moi aussi de remercier les Membres du bureau qui ont bien voulu m'assister, et en particulier mon ancien camarade de l'École polytechnique, le Colonel Laussedat, qui m'a si bien introduit auprès de vous. En dehors de nos relations personnelles, ses importants travaux de Géométrie, de Topographie, de Géodésie et d'Astronomie m'auraient fait réclamer son concours, et j'ai encore moins besoin de vous rappeler les études Aéronautiques dans lesquelles son dévouement au progrès des Sciences et de leur application à l'Art militaire lui a fait subir une terrible épreuve dont il est heureusement tout à fait remis aujourd'hui.

Pour entrer en matière, il convient, je crois, de vous dire d'abord les motifs qui m'ont conduit à m'occuper des questions de Géographie en général.

Vous savez que Descartes, à qui l'on doit faire remonter tous les principes de la science moderne, a donné une admirable Théorie de la formation de la Terre, dans laquelle il tient compte de tous les faits connus en les expliquant aussi nettement qu'il était possible de le faire à son époque.

Cette théorie comprend, entre autres aperçus lumineux, l'indication de l'origine des *filons métallifères*, qui sont des fentes de l'écorce du Globe, remplies par les émanations du noyau intérieur maintenu à l'état de fluidité ignée; tout le monde l'admet aujourd'hui.

On trouve également dans la théorie de Descartes l'explication, par le jeu de l'écorce, des dislocations, des soulèvements, des effondrements qui amènent, en même temps que l'*accidentation du relief*, les dérangements des couches sédimentaires, leurs plissements et les dénivellations de part et d'autre d'une même fente, dite alors une *faille*; tous accidents dont on ne trouve que trop d'exemples dans l'exploitation des *couches de charbon*, dont ils détruisent à chaque instant la régularité et la continuité.

Vous voyez que, si les fractures de l'écorce sont nécessairement prises en considération dans les conceptions géogéniques, leur connaissance n'est pas moins importante sous le rapport technique; c'est donc au double point de vue de la pratique et de la théorie que j'ai été amené à m'occuper de leur étude.

Mais une telle étude, dont le point de départ est évidemment l'examen des *alignements* qui marquent les affleurements des fentes (failles ou filons) et doivent fournir les éléments principaux des *configurations géographiques*, ne peut atteindre son maximum d'utilité que si l'on arrive à coordonner tous les faits du même genre.

Or, dès que l'on veut étendre l'étude des rapports des configurations et des alignements, on est arrêté par les difficultés qui résultent des changements que l'on rencontre dans le système des cartes, dans la manière de compter les longitudes, etc., en un mot par toutes les particularités que chaque peuple semble prendre à tâche d'introduire dans la représentation géographique de son territoire. On sent donc la nécessité d'unifier tous les figurés et d'arriver à produire des cartes sur lesquelles on puisse opérer continûment. C'est ce qui m'est arrivé dans mes travaux.

En cherchant les moyens de remédier à la disparité des documents, j'ai été conduit de proche en proche à envisager la question des Cartes géographiques jusque dans ses fondements, et à édifier ensuite, comme résultat de mes réflexions, le *Système de Géographie* dont je vais avoir l'honneur de vous expliquer synthétiquement le *programme raisonné*, en vous présentant à l'appui les *spécimens* qui sont exposés dans la Classe XVI et que l'on retrouvera dans le musée de l'École des Mines.

Tout Système de géographie repose sur la construction d'un *canevas* formé par des *méridiens* et des *parallèles*.

On divise l'équateur en un certain nombre de parties égales, et l'on mène par ces divisions de grands cercles méridiens qui convergent vers les pôles. On divise également un de ces grands cercles méridiens et, par les points de division, on mène de petits cercles dits parallèles, parce que leurs plans, perpendiculaires à l'axe des pôles, sont parallèles au plan de l'équateur.

On obtient ainsi un canevas rectangulaire, au moyen duquel on peut repérer les positions géographiques et tracer les contours de chaque pays. La construction de ce canevas dépendant du *mode de division du cercle*, il s'agit d'abord de savoir quelle division on doit adopter.

Depuis fort longtemps, depuis l'origine de la Géographie, on a divisé le cercle en 360 degrés, probablement parce qu'il y a 365 jours dans l'année, et que l'on croyait utile de faire correspondre à peu près, dans le plan de l'écliptique, l'unité angulaire à la durée d'un jour. Aujourd'hui on fait valoir, pour le maintien de ce mode de division, la considération

que le nombre 360 a beaucoup de diviseurs. Mais cette propriété n'a qu'un petit avantage pratique, celui de faire coïncider la durée de l'heure, vingt-quatrième partie du jour, avec une rotation de quinze degrés exactement. Par contre, la division *du cercle* en 360 degrés, avec laquelle le quart de cercle ou *quadrant* comprend 90 degrés, a des inconvénients qui résultent surtout du mode de subdivision du degré dans cet ancien système; on divise en effet le degré en 60 minutes, la minute en 60 secondes; autrefois même on a divisé la seconde en 60 tierces, et la succession de ces divisions sexagésimales étagées est très gênante dans les calculs où le maniement des parties aliquotes multiplie les chances d'erreur par inadvertance.

Aussi, lorsqu'on a institué le *Système métrique décimal*, en vue non seulement de simplifier les rapports des différentes unités de mesure, mais aussi de débarrasser les calculs d'application du jeu compliqué des parties aliquotes, on a fait reposer naturellement le nouveau système sur une *division décimale du cercle*.

Le mode de division adopté a, vous le savez, pour point de départ la division du quadrant en 100 parties, autrement dit la division du cercle en 400 parties; chacune de ces parties est appelée *grade*; le grade est subdivisé en dixièmes, centièmes, millièmes, dix millièmes, cent millièmes, etc. Le *mètre*, qui a été pris égal à la dix millionième partie (0,00 000 01) du méridien, correspond donc à la cent millième partie (0,00 001) du grade.

Les nouvelles mesures du méridien, faites par des moyens de plus en plus perfectionnés, ont montré que la première mesure n'avait pas été parfaitement exacte, et si aujourd'hui on reconstituait l'étalon du mètre, on le ferait plus long d'environ 8 centièmes de millimètre. Il est bon de rappeler à ceux qui poursuivent l'absolu qu'il en est ainsi de toutes les déterminations scientifiques. Les progrès qui s'effectuent amènent et amèneront indéfiniment des corrections. Mais vous voyez qu'ici la correction est minime. On a donc pu conserver l'ancien mètre étalon sans annuler l'avantage pratique qui résulte de la simplicité du rapport de la longueur théorique du mètre et de la longueur du grade. Or, comme d'autre part la variation de la longueur du grade de latitude produite par l'aplatissement de la terre est assez faible pour que l'usage du grade moyen comme mesure itinéraire ne donne lieu sur les cartes qu'à des erreurs négligeables, il y a tout intérêt à faire passer dans la pratique la division centésimale du quadrant, sur laquelle est fondée l'institution de notre système métrique.

Ce mode de division du cercle, dont la proposition est due à Lagrange, a été hautement inauguré par Laplace dans sa *Mécanique céleste*. Cependant il ne s'est pas vulgarisé dans les travaux des astronomes, qui,

en majeure partie, se montrent même disposés à en écarter le *desideratum*; mais il est resté pratiqué en Géodésie par un Service important, celui de la Carte de France, fondé par les Ingénieurs géographes, dont le Corps de l'État-major continue les travaux. Dans ce Service, la division centésimale du quadrant est conservée sur les instruments d'observation comme sur les cartes. L'ancienne division, dite sexagésimale, mais qu'il vaut mieux appeler duodécimale, ne figure qu'accessoirement autour des cartes pour les mettre en rapport avec celles des autres pays, généralement construites dans l'ancien système.

La vulgarisation de la division centésimale du quadrant, recommandée par les plus hautes autorités scientifiques du siècle et conservée en France dans le Service qui a l'action la plus directe sur la Géographie, n'est donc pas une utopie, et pour unifier les travaux de Géographie il est naturel de prendre cette division décimale pour base, à l'exclusion de la division duodécimale.

Je ne dois pas cependant vous dissimuler qu'il se présente une petite complication.

Parmi les astronomes qui se montrent favorables à la réforme décimale, il en est qui à la division du *cercle* en 400 parties préféreraient la division en 100 parties.

Je ne saurais entrer ici dans une discussion complète des mérites relatifs des deux divisions décimales; je dois seulement vous signaler le principal, pour ne pas dire le seul avantage de la division du cercle en 100 parties. Au *jour*, pris comme *unité de temps*, correspondrait comme *unité angulaire* le *cercle*, c'est-à-dire l'angle décrit par une révolution entière du rayon. L'argument est sérieux: aussi cette nouvelle division décimale a-t-elle pour partisans des autorités scientifiques. Je crois cependant qu'il faut préférer la division décimale classique, parce qu'elle satisfait à la condition encore plus importante de faire représenter par une *unité*, celle des centaines, le *quadrant*, c'est-à-dire la valeur de l'*angle droit*, sur la considération duquel repose toute la Géométrie.

Je puis de plus vous faire apprécier immédiatement deux avantages de la division décimale en 400 grades au point de vue géographique.

Le chiffre des centaines augmenté d'une unité marque immédiatement le quadrant de l'équateur dans lequel tombe le pied d'un méridien: ainsi quand il n'y a pas de chiffre de centaines, le pied du méridien est dans le premier quadrant; il est dans le second quadrant quand le chiffre des centaines est 1; dans le troisième, quand le chiffre des centaines est 2; dans le quatrième, quand le chiffre des centaines est 3. De plus, les chiffres à partir des dizaines sont les mêmes dans les notations d'un méridien et de son prolongement sur l'hémisphère opposé: ainsi, par exemple, un méridien noté 27 comme faisant avec celui à partir duquel on compte

les longitudes un angle de 27 grades, a pour prolongement le méridien noté 227 comme coupant l'équateur à 227 grades du point origine; on a donc immédiatement l'indication du méridien sur lequel se trouve l'*antipode* d'un point donné.

Ces avantages, que l'on retrouve aussi dans la mesure des orientations, sont pratiquement très considérables; je reste donc, et avec la grande majorité je crois, partisan de la division du quadrant en 100 et du cercle en 400 grades.

Si d'ailleurs les astronomes considéraient comme décisif pour eux l'avantage de la division du cercle en 100 parties, cela n'empêcherait pas les géographes de prendre la division en 400, puisque les transformations nécessaires des évaluations faites dans l'un des systèmes pour passer à l'autre se réduisent à de simples divisions ou multiplications par 4.

Il est bien entendu, d'après mes dernières explications, que dans le système proposé on renoncerait à compter les longitudes à droite et à gauche du méridien du point de départ, ce qui est une source de confusion.

En comptant d'une manière continue depuis 0 jusqu'à 400 de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire sur les cartes, à l'inverse du sens de l'écriture de manière à faire croître les longitudes proportionnellement au temps, on satisfait au desideratum des astronomes dans ce qu'il a de parfaitement légitime.

Quant aux latitudes, il semble utile de les compter aussi d'une manière continue d'un pôle à l'autre, comme on a commencé à le faire, afin d'éviter les confusions des arcs positifs et négatifs.

J'admets donc pour conclure, à l'égard de la division du cercle et de son application à la construction du canevas, d'abord que *le quadrant sera divisé en 100 grades et le cercle en 400*, ensuite que *la graduation courra continûment pour les longitudes de l'Est à l'Ouest et pour les latitudes du pôle Nord, marqué 0 grade, à l'équateur, marqué 100 grades, et au pôle Sud, marqué 200 grades*, comme le montre ce petit modèle (fig. 10) en regard duquel je vous présente d'ailleurs, à titre d'objet de comparaison, le canevas de l'ancien système tracé sur la même sphère (fig. 9).

Le système du nouveau canevas étant ainsi fixé, il reste à déterminer sa position, ou plus simplement la position du méridien à partir duquel on compte les longitudes.

On appelle souvent ce méridien le *premier méridien*: c'est une mauvaise locution. Il faut dire le *méridien origine des longitudes*, le *méridien initial* ou le *méridien zéro*.

Trois méridiens 0 sont principalement employés dans les cartes marines et par suite dans les cartes générales ou régionales: le *méridien de Paris*, celui de *Greenwich* et celui de *Washington*; mais il y en a beaucoup d'autres sur lesquels on construit des cartes, presque autant que d'États indé-

pendants, car chaque nation tient à faire passer le méridien zéro par son principal observatoire.

C'est là une source de confusion qu'il y a grand intérêt à faire disparaître, et tout le monde sent maintenant le besoin d'arriver à une entente pour le choix d'un *méridien zéro international*. Mais lequel prendra-t-on ?

Dès le commencement des travaux géographiques modernes, on était tombé assez promptement d'accord pour adopter un méridien laissant à l'Est toutes les terres de l'ancien monde, que l'on appelait *méridien de l'Île de Fer*, parce qu'on le supposait passer par cette île, la plus occidentale des Canaries.

Plus tard, profitant de l'incertitude qui régnait sur la longitude exacte de l'îlot pris comme repère, les géographes ont fixé la position du méridien dit de l'Île de Fer à 20 degrés exactement de celui de Paris ; il semble que c'est le méridien de l'Île de Fer ainsi fixé qui aurait aujourd'hui le plus de chance d'être accepté comme méridien international : c'est du moins ce qui ressort des délibérations du Congrès de Géographie de 1875. Ce méridien n'entame pas, il est vrai, le continent Européen ; mais il coupe l'Islande et laisse d'ailleurs à l'Ouest les îles du Cap Vert, dépendances naturelles de l'Afrique. N'y aurait-il donc pas un meilleur choix à faire ?

Si l'on cherche le méridien zéro qui place le canevas de la manière la plus avantageuse pour la distribution des terres dans les quatre fuseaux formés par ce méridien 0, par le méridien 100 grades, par le méridien 200 (prolongement du premier) et par le méridien 300 (prolongement du second), on aperçoit facilement que celui qui passe au milieu de l'Atlantique en laissant toute l'Islande à l'Est est préférable.

En dehors du Grœnland, dont il ne traverse qu'une partie tout à fait inaccessible, ce méridien est complètement marin et par conséquent absolument international.

J'osais à peine cependant signaler cette solution à la Société de Géographie, quand je me suis aperçu que c'était tout simplement celle de Ptolémée. En effet, le père de la Géographie avait placé son méridien origine des longitudes à 60 degrés d'Alexandrie, c'est-à-dire à très peu près dans la position que j'indique.

C'est donc au méridien de Ptolémée que je propose de revenir. Fixé à 28 degrés 30 minutes ou, en grades, à 31<sup>8</sup>,66666 du méridien de Paris, il passerait près de la petite île Saint-Michel, des Açores, dont il pourrait prendre le nom, mais sans s'y appuyer, de manière à rester indépendant de tout pavillon.

Pour apprécier les avantages de ce méridien, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur ce planisphère (fig. 2), où il est accusé par une double frange rouge ; vous verrez qu'il satisfait aux conditions que je viens d'énoncer.

Le méridien 200 grades, c'est-à-dire la continuation de ce méridien zéro dans l'autre hémisphère, passe à côté de l'Australie sans l'entamer; il ne sépare de ce continent que les îles qui n'en sont pas en général considérées comme dépendances et qui constituent plutôt des archipels Océaniques.

Vous voyez aussi que les deux demi-méridiens de 100 et 300 grades dont le plan est perpendiculaire au plan du méridien zéro découpent également les configurations du globe d'une manière assez heureuse; cette condition est particulièrement utile avec le système de cartes qui fait partie de mon programme.

Avant de quitter le sujet du canevas, permettez-moi d'ajouter une observation générale sur les inconvénients que présente l'usage actuel de faire passer le méridien zéro au milieu d'un pays.

Dans tous les plans de grande ville on établit par des lignes verticales et horizontales, qui coïncident généralement avec des méridiens et des parallèles, un quadrillage dont les bandes numérotées jouent, pour la détermination et la recherche des emplacements, le rôle que jouent sur les cartes, pour la détermination ou la recherche des situations géographiques, les *fuseaux* compris entre les méridiens et les *zones* comprises entre les parallèles; or, le numérotage des bandes verticales court toujours d'un bout à l'autre du plan, comme le numérotage des bandes horizontales court de haut en bas. Cette méthode de repérage est très généralement appliquée, parce qu'elle est la plus simple, et personne ne songerait à y introduire une source de confusion en pratiquant, à droite et à gauche d'une ligne moyenne, deux numérotages en sens inverse dont les nombres devraient ensuite être distingués par des annotations spéciales.

Sur les cartes, il y a le même avantage à avoir pour le compte des longitudes un point de départ hors du pays, de manière que le numérotage du méridien procède continûment d'une extrémité à l'autre et que l'on ait toujours à compter dans le même sens.

Je dois insister particulièrement à cet égard, parce que, si l'usage des longitudes et des latitudes pour déterminer la position géographique d'un point n'est pas plus répandu en France, il faut l'attribuer, je crois, à l'embarras qui résulte nécessairement de la confusion des longitudes, comptées tantôt à l'Ouest tantôt à l'Est du méridien de Paris.

Il n'est pas douteux que l'adoption d'un *numérotage continu* des longitudes contribuerait beaucoup à vulgariser les notions précises sur les situations géographiques que donne seule l'estimation des deux *coordonnées*, et pour obtenir ce numérotage continu dans tout pays habité vous voyez qu'il suffit de prendre pour le méridien zéro un méridien marin comme celui de Saint-Michel.

Malheureusement, chaque nation considère comme un honneur d'avoir

l'origine des longitudes au méridien de son principal observatoire. C'est une prétention, pour ne pas dire une manie, dont il sera très difficile de s'affranchir.

Heureusement, par contre, le moyen de tourner la difficulté est celui-là même qui assure le numérotage continu, car il consiste à placer le méridien zéro dans la condition de complète neutralité qu'offre la mer.

On entend souvent émettre l'opinion que la position du méridien zéro doit être déterminée par un point particulièrement remarquable de l'écorce du Globe comme une cime de montagne; c'est là une idée qui n'a aucun fondement sérieux. Il est utile que le méridien zéro passe assez près d'un accident dénommé pour que sa position soit approximativement définie, comme le méridien proposé peut être dit de Saint-Michel; mais quant à sa position exacte, si elle ne coïncide pas avec celle de l'observatoire adopté comme centre d'opération, elle ne peut être déterminée que théoriquement par la fixation conventionnelle de la longitude que doit avoir cet observatoire, et en assujettissant le méridien zéro à passer par un signal naturel on ne tendrait qu'à entacher toutes les mesures de longitude de l'incertitude qui existerait sur la longitude précise de ce signal.

J'espère que les considérations précédentes vous paraîtront valables et que vous serez disposés à accepter comme base d'unification des travaux géographiques la division centésimale du quadrant et la fixation du canevas résultant de cette division par le méridien de Ptolémée, devenu le *méridien de Saint-Michel*.

Maintenant quel système faut-il adopter pour les figurés géographiques?

Tout système méthodique de cartes doit se rattacher à une série régulière de *Globes réduits*. Du moment où l'on adopte le système décimal pour la division du cercle, on doit naturellement établir la série des globes d'après la règle de gradation (je ne dis pas ici de graduation) que l'on suit dans le système métrique décimal.

Il faut prendre d'abord le Globe réduit au cent millionième (0,00 000 001), dont voici le modèle (fig. 10), — ensuite le Globe réduit au cinquante millionième (0,00 000 002) et le Globe réduit, non pas à la moitié du précédent, mais au vingt millionième (0,00 000 005), puis les Globes réduits au dix millionième (0,00 000 01), au cinq millionième (0,00 000 02), au deux millionième (0,00 000 05) et enfin au millionième (0,00 000 1).

Les cartes planes doivent être mises ensuite en rapport avec cette série de Globes, mais les cartes de géographie peuvent être établies de manières très différentes.

Vous savez qu'il y a impossibilité à représenter les figures de la sphère sur des plans sans les déformer; il faut donc, dans les *transformations* que l'on fait subir à ces figures, prendre le parti de conserver une des pro-

priétés géométriques au prix du sacrifice plus ou moins complet des autres.

La condition à laquelle on s'applique ordinairement à satisfaire est la conservation de la proportionnalité de surfaces, parce qu'elle détermine entre les altérations des autres rapports une sorte de compensation qui rend acceptable, *grosso modo*, l'application d'une même *échelle linéaire* dans une certaine étendue. Mais les différents modes de compensation, bien que réglés avec toutes les ressources des mathématiques, n'en donnent pas moins au résultat un caractère de cote mal taillée.

Dans les déformations, qui ne sont pas très sensibles sur des cartes de petite portée, mais qui deviennent très choquantes pour les pays d'une grande étendue, les lignes acquièrent des sinuosités qui rendent impossible toute étude de précision géométrique par les moyens graphiques.

Vous comprenez que pour mon but spécial, qui est l'étude des alignements, je dois repousser de telles méthodes de transformation; mais, même au point de vue le plus général de l'unification des travaux et des figurés géographiques, je crois qu'il faut écarter toutes les méthodes plus ou moins compliquées qui ne tendent au fond qu'à dissimuler l'incompatibilité des formes sphériques et des formes planes, pour s'en tenir aux méthodes de véritable projection, qui établissent entre ces deux formes les relations les plus simples et je dirais presque les plus sincères.

Une de ces méthodes est la *projection stéréographique* employée dans les *mappemondes*. Afin de faire facilement saisir le principe de cette projection, j'ai construit de petits modèles qui rendraient, je crois, service dans l'enseignement élémentaire et que je mets sous vos yeux (fig. 12 et 13).

La projection stéréographique est la projection obtenue sur le *plan d'un grand cercle*, ou sur un plan parallèle, par des lignes qui, partant des points dont on veut marquer la position, viennent converger vers le pôle de ce grand cercle opposé à l'hémisphère auquel on limite naturellement la projection. En d'autres termes, la projection stéréographique est une *perspective* dont ce pôle géométrique est le point de vue.

Vous voyez dans chacun de ces modèles un hémisphère en verre sur lequel a été tracé le canevas des méridiens et des parallèles de 10 en 10 grades; le plan de projection qui limite l'hémisphère est réalisé par une lame de gélatine transparente, et l'on a tracé sur cette lame la perspective du canevas dessiné sur le Globe. Si l'on regarde par le trou oculaire qui occupe la position du point de vue, les deux tracés paraîtront superposés; on a d'ailleurs matérialisé un des rayons projetants par un fil d'archal. Dans l'un des modèles, le plan du tableau est un plan méridien, et on y voit la raison d'être des formes *circulaires* connues que présentent les méridiens et les parallèles sur les mappemondes ordinaires. Dans le second, le plan du tableau est celui de l'équateur; les méridiens y sont

alors représentés par des rayons et les parallèles par des cercles concentriques. La projection peut être faite sur le plan d'un grand cercle quelconque, et, dans tous les cas, les *méridiens* et les *parallèles* sont représentés par des *arcs de cercle* qui se coupent à *angle droit* comme sur la sphère, car la projection stéréographique jouit de la propriété importante de conserver les angles.

L'inspection de ces modèles fait aussi apprécier la simplicité de la déformation des figures de la sphère, dont les proportions sont conservées à la circonférence et qui sont réduites à moitié au centre.

Il y a une autre projection encore plus simple qu'on ne peut employer pour représenter la totalité d'un hémisphère, mais qui est préférable pour les surfaces moins étendues : c'est la *projection gnomonique*.

Dans cette projection, on figure les contours géographiques de la sphère en les projetant, au moyen des *rayons prolongés*, sur un *plan tangent* dont le point de contact est au milieu de la région que l'on veut représenter.

Voici encore un modèle (fig. 14) destiné à faire saisir d'un coup d'œil le principe et les caractères de cette projection.

Sur une sphère stuquée on a tracé le canevas des méridiens et des parallèles, au moyen d'instruments dits *sphérodésiques*, que j'ai établis à cet effet (fig. 11). Le plan de projection est réalisé par une lame de gélatine, qui touche la sphère au milieu d'un triangle trirectangle compris entre l'équateur et les méridiens 0 et 100 grades, et sur laquelle on a tracé la projection gnomonique du canevas. Des épingles, représentant les rayons prolongés, c'est-à-dire les lignes projetantes, marquent la correspondance des points de la sphère et du plan.

Cette projection gnomonique a un avantage capital, c'est que : *toute ligne de grand cercle, qui est sur la sphère le plus court chemin entre deux points, y est représentée par une ligne droite, qui a la même propriété sur le plan*. Elle est donc évidemment la mieux appropriée aux études géologiques, dans lesquelles il importe de distinguer les alignements marqués sur la sphère par les grands cercles. Mais ce n'est pas seulement pour ces études que les cartes gnomoniques doivent être préférées, car la propriété de traduire les alignements de grands cercles par des lignes droites est tout à fait *primordiale*.

Les projections gnomoniques ont été les premières employées en Géographie. Elles étaient en usage du temps de Thalès; mais elles avaient été presque complètement abandonnées par les géographes, lorsque Élie de Beaumont les a remises en lumière à l'occasion de ses recherches sur la systématisation des faits d'alignements par le Réseau pentagonal.

La raison de cet abandon est certainement que la portée de la projection sur un seul plan est nécessairement assez limitée et que, par consé-

quent, le système gnomonique ne paraît pas, au premier abord, approprié à une représentation commode de l'ensemble du Globe.

Mais on peut embrasser le *Globe* au moyen d'un certain nombre de projections gnomoniques faites sur les faces d'un *polyèdre circonscrit*.

En prenant un *octaèdre régulier* dont l'un des axes coïncide avec l'axe des pôles, on aura 8 *triangles*, qui pourront être figurés juxtaposés dans un même plan par un développement de l'octaèdre ouvert suivant deux arêtes méridiennes.

Un tel développement, dont vous voyez ici un spécimen (fig. 3 *o'*) établi en esquisse pour le *Globe* réduit au *cent millionième* (0,00 000 001), constitue une carte du *Globe* que j'appelle *Octo-planisphère*, et sur laquelle on peut suivre tout le parcours d'un grand cercle, à la seule condition de savoir exécuter les constructions de géométrie élémentaire qui donnent, par exemple, sur une nouvelle face, le tracé toujours rectiligne, mais rompu et dévié, du grand cercle représenté par une première droite sur la face adjacente.

Je vous présente aussi un autre *Octo-planisphère* gravé, dressé antérieurement à la même échelle, mais avec le méridien de l'Île de Fer, pris pour méridien zéro, et vous voyez, comme je vous le disais tout à l'heure, que la répartition des continents et des mers entre les huit triangles est plus heureuse avec le méridien zéro de Saint-Michel.

L'*Octo-planisphère* peut à certains égards remplacer avantageusement les planisphères usités et les mappemondes, car la disproportion des différentes régions y est moindre; mais quand on veut spéculer sur des régions qui correspondent aux sommets de l'octaèdre, on se trouve dans des conditions relativement très défavorables, puisque vers ces sommets la réduction des angles est la plus grande, et que de plus les configurations y sont brisées par les quatre arêtes.

Le moyen de remédier à cet inconvénient est de construire une autre série de projections gnomoniques sur les faces d'un *cube* ou *hexaèdre* conjugué à l'octaèdre, c'est-à-dire ayant les centres de ses faces en correspondance avec les sommets de l'octaèdre. Les parties de la surface du globe qui étaient très déformées et morcelées se trouvent alors au milieu de chaque carte de la série cubique dans les conditions de continuité et de moindre déformation.

Vous voyez à côté de l'*Octo-planisphère* un développement du cube (fig. 3 *c'*) qui réunit les 6 cartes *carrées* de cette série et où vous pouvez juger de la distribution des continents et des mers dans chacune, mais qui n'est pas à recommander comme l'*Octo-planisphère* à titre de représentation de l'ensemble du Globe.

Ces deux séries de cartes forment un système qui suffit, à la rigueur, pour suivre à la règle un alignement quelconque dans toutes les parties

de la Terre; mais comme il y a encore quelque difficulté pour les parties qui sont brisées par les arêtes de l'octaèdre ou par celles du cube, on peut faire une troisième projection sur un solide conjugué à la fois au cube et à l'octaèdre, c'est-à-dire sur le *dodécaèdre rhomboïdal* formé par 12 *rhombes* ou *losanges* dont les centres correspondent à la fois aux milieux des arêtes du cube et des arêtes de l'octaèdre.

Vous voyez le développement du dodécaèdre au-dessous des deux autres (3<sup>o'</sup>) et vous pouvez y juger de la consistance géographique de chaque rhombe; mais la dislocation de ce développement fait qu'il est encore moins à recommander que le précédent, comme carte d'ensemble.

Les cartes des séries cubiques et dodécaédriques ne sont à établir que pour servir isolément.

L'examen des trois modèles (fig. 16, 17, 18) que je mets sous vos yeux, et qui présentent l'octaèdre, le cube et le dodécaèdre dans leurs positions conjuguées avec les projections gnomoniques esquissées sur les faces, dissipera, je l'espère, les obscurités que peut laisser ma trop rapide explication.

Les trois séries de projections gnomoniques, pour ainsi dire *imbriquées*, constitueraient un appareil géographique offrant des ressources supérieures pour les spéculations de géographie mathématique, qui reposent toutes nécessairement sur la considération des alignements. On y joindrait utilement les trois couples de projection stéréographiques (fig. 3<sup>s'</sup>) représentant les hémisphères limités par l'équateur, le méridien 0 grade et le méridien 100 grades et remplissant ainsi les mêmes conditions d'imbriication que les trois séries gnomoniques, comme le montrent les spécimens disposés dans le quatrième modèle (fig. 15), en regard du globe réduit au cent millionième.

L'*Atlas général* ou *d'ensemble*, ainsi composé des feuilles isolées dont vous voyez les spécimens (fig. 3<sup>s o c p</sup>), serait également avantageux pour les usages courants; il comprendrait, à titre de sommaire, un *planisphère du système de Mercator*, sur lequel on marquerait les champs des feuilles de chaque série par des lignes à franges *rouges*, *bleues* et *jaunes*, conformément au spécimen mis sous vos yeux (fig. 2). Il est à noter d'ailleurs que ce planisphère offre une *table graphique* des *longitudes* et des *latitudes* des lieux qui y sont figurés.

Si l'on peut ainsi arriver à constituer avec des projections gnomoniques un atlas approprié aux études d'ensemble, on pourra plus facilement encore se servir du même mode de projection pour établir un atlas offrant, encore dans des conditions uniformes et sans lacunes, toutes les régions du globe, mais destiné aux études de premier détail.

On n'aura qu'à embrasser le Globe par des polyèdres dont les faces soient beaucoup plus nombreuses, et je crois que l'on obtiendrait de la

manière suivante une première série de cartes représentant la surface du *Globe entier* avec l'approximation que réclament les études les plus détaillées qui ne sortent pas de la condition géographique pour passer à la condition topographique.

On diviserait le *Globe réduit* au millionième (0,00 000 1) en *trapèzes sphériques* par des *parallèles* et par des *méridiens* tracés de dix en dix grades; on mènerait, pour chaque trapèze, un *plan tangent* dont le point de contact serait le *point central* déterminé par l'intersection du méridien et du parallèle moyen, et l'on construirait des projections gnomoniques sur la série de ces plans tangents. Dans la limite de chaque trapèze, le plan tangent reste assez voisin de la surface sphérique pour que la déformation inhérente au mode de projection gnomonique soit à peine sensible.

Afin de bien montrer la valeur de la projection gnomonique dans de telles conditions, j'ai fait dessiner une carte (fig. 5) représentant *un de ces trapèzes*, celui qui s'étend de 365 à 375 grades en longitude et de 45 à 55 grades en latitude; j'ai pu profiter, à cet effet, d'un canevas gnomonique à méridiens et à parallèles espacés d'un décigrade que j'avais fait dresser et lithographier pour le tableau d'assemblage au millionième de la Carte géologique détaillée de la France, lorsque j'étais Sous-Directeur du service de cette carte, car, déjà fixé sur les conditions systématiques que j'ai depuis formulées, j'avais choisi pour point de contact du plan de projection l'intersection du méridien de Paris et du parallèle de 50 grades. Mais le point de contact pour la carte que je vous montre aujourd'hui est à l'intersection du même parallèle de 50 grades et d'un méridien qui doit être pris à 1<sup>es</sup>,66666 à l'ouest du méridien de Paris pour représenter le méridien moyen du trapèze à 370 grades de celui de Saint-Michel.

Le dessin hydrographique et orographique a été prolongé dans toute l'étendue du papier de manière à présenter, avec la France presque entière, une partie de l'Angleterre, de la Belgique, des provinces Rhénanes, de la Suisse, de l'Italie et de l'Espagne, et vous voyez que la déformation des parties les plus excentriques de cette grande région est aussi peu marquée que dans les cartes ordinaires de même portée.

Dans les limites du trapèze, la longueur du grade de latitude, comptée sur le méridien rigoureusement rectiligne, n'excède que d'une quantité à peine mesurable la longueur du grade de l'arc de grand cercle qui, sur le *Globe réduit*, est de 1 décimètre. On ne commettra donc pas d'erreurs sensibles en mesurant les distances avec une règle divisée métriquement qui donnera d'ailleurs les chiffres de la manière la plus simple, puisque, d'après le coefficient de réduction du globe, *un millimètre* représente *un kilomètre*. A défaut de règle divisée, la simple graduation des méridiens offrira des échelles dans toutes les parties de la carte.

Ces dernières remarques me semblent devoir vous convaincre de l'utilité

qu'il y aurait, en thèse générale, à posséder la *série de trapèzes* qui, complète en latitude et en longitude, représenterait uniformément la *surface entière du Globe*, et cela sans lacunes ni chevauchements, puisque deux trapèzes contigus se raccordent suivant une arête commune.

La série polyédrique des trapèzes aurait cependant le même défaut que la série octaédrique, puisque les configurations coupées par les arêtes du polyèdre ou comprenant ses sommets se trouveraient brisées ou morcelées.

Pour remédier à cet inconvénient, on n'aurait qu'à recourir au principe d'imbrication et à établir d'abord une série de cartes correspondant aux trapèzes sphériques dont les angles sont aux centres des premiers; ensuite une double série de cartes correspondant aux espèces de losanges sphériques, dont les sommets sont aux angles des deux séries de trapèzes et dont les centres coïncident par suite avec les milieux des côtés des trapèzes.

Les contours des quadrilatères intéressés sont tracés sur le trapèze spécimen (fig. 5), et les dispositions relatives des faces des trois polyèdres sont indiquées sur le modèle qui montre les caractères des projections gnomoniques (fig. 14).

Le sommaire de l'*Atlas de détail* complet ainsi formé serait donné par un planisphère où seraient délimitées et numérotées les trois séries, conformément à la minute (fig. 4) qui surmonte le trapèze spécimen.

Mais vu la faible valeur des angles dièdres compris entre deux trapèzes de la première série, on pourrait se contenter provisoirement de cette série pour l'usage courant, ayant d'ailleurs la ressource des constructions géométriques élémentaires pour passer d'un trapèze à un autre avec la précision rigoureuse que réclament les études scientifiques, et l'établissement de cette série serait déjà d'une immense utilité.

On fait valoir contre tout projet d'unification les avantages particuliers que présentent, pour des objets déterminés, les divers systèmes de transformation déjà usités et spécialement proposés. Tout en admettant que ces avantages, cependant plus théoriques que pratiques, peuvent faire préférer pour certaines cartes quelques-unes de ces transformations improprement appelées projectives, je crois que la *projection gnomonique* doit finalement prédominer dans les usages scientifiques comme dans les usages vulgaires, en raison de la valeur véritablement primordiale de sa propriété de traduire les grands cercles par des lignes droites, d'où dérivent nécessairement les avantages les plus généraux pour les études et les applications géologiques, hydrologiques et météorologiques.

En Météorologie, par exemple, on distingue à première vue, sur une carte gnomonique, si un mouvement est *giratoire* ou de simple *translation*.

Pour la Navigation, les cartes gnomoniques donnent immédiatement les itinéraires de *plus court chemin* au lieu des itinéraires *loxodromiques*.

Quant à la Géologie, vous avez vu qu'elle réclame les cartes gnomoniques pour les études des alignements, et vous serez, je l'espère, convaincus de l'importance de ce genre d'étude, si vous voulez bien prendre la peine d'examiner, au pavillon du Ministère des Travaux publics, les faits mis en évidence sur le pentagone Européen d'Élie de Beaumont, agrandi par la photographie, et sur mon Octo-planisphère gnomonique gravé.

La systématisation des travaux de Géographie dans la direction que je viens de marquer faciliterait considérablement le développement méthodique des travaux de Topographie, dont on sent le besoin à tous les points de vue. De l'exécution des cartes géographiques par feuilles consécutives de dix grades de longitude dériverait naturellement l'exécution régulière par carreaux, comprenant un certain nombre de décigrades ou de centigrades, du *Relevé topographique à l'échelle déjà cadastrale du dix millième* (0,00 01). Pour la France, les *plans* d'un décigrade en latitude et de cinq centigrades en longitude occuperaient des feuilles carrées de cinq décimètres environ de côté.

Afin de faciliter l'introduction de la division décimale du cercle dans les usages courants, j'ai fait construire une *boussole transitoire* (fig. 19) dont l'aiguille porte, comme celle des compas de marine, un disque (qui se meut aussi d'ailleurs dans un milieu liquide). Ce disque présente la graduation décimale procédant dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre, tandis que le limbe fixe offre la graduation duodécimale procédant en sens inverse. Les 0 du disque et du limbe fixe marquent donc simultanément sur les bords gradués du limbe et du disque les deux évaluations de l'angle formé par la ligne de foi et le méridien magnétique mesuré dans le premier sens.

Mes études sur l'unification des tracés géographiques et topographiques m'ont conduit naturellement, à m'occuper d'abord de faciliter la traduction des diverses mesures d'*altitude* en *cotes métriques*, traduction pour laquelle j'ai fait construire un *aide-calculateur* (fig. 20) qui dispense de la transcription des multiples élémentaires donnés par les tables de conversion; à étudier ensuite la systématisation des figurés de *relief* par les *courbes de niveau*.

Vous savez que le tracé sur les cartes des lignes suivant lesquelles le sol est coupé par des surfaces de niveau équidistantes donne le moyen le plus efficace de spéculer sur les reliefs et d'étudier les projets d'appropriation ou de modification. Tout le monde est d'accord pour employer ce système des courbes horizontales ou de niveau; seulement on en fait varier l'espacement sans méthode.

Or, je me suis aperçu que la *gradation décimale* des altitudes, mesurées à partir du niveau moyen de l'Océan, établit des démarcations naturelles entre les parties des reliefs qui ont des caractères différents.

Ainsi on trouve, par exemple: entre 0 et 10 mètres, les *plages*, les

*grèves* et les *atterrissements*, comme les Pays-Bas hollandais; entre 10 et 20 mètres, les *plaines littorales* et les *deltas*, comme les Flandres et le delta du Nil, les *bas sillons* près des estuaires, etc.; entre 20 et 50 mètres, les *plaines basses*, comme les plaines Baltiques; entre 50 et 100 mètres, les *premiers gradins* autour des mêmes plaines basses ou des sillons épanouis, comme le coteau dit montagne Sainte-Geneviève; entre 100 et 200 mètres, les *plaines moyennes* ou les *bas plateaux* et les *basses terrasses*, comme la Brie, la Beauce; entre 200 et 500 mètres, les *plaines hautes*, comme la Limagne, les *plateaux moyens*, comme le plateau de Langres, les *montagnes rasées*, comme celles de la Bretagne et des Ardennes; entre 500 et 1 000 mètres, les *hauts plateaux*, comme celui de la chaîne des Puys, les *hautes terrasses*, comme la Côte d'Or, et les *basses montagnes*, comme celles du Morvand; entre 1 000 et 2 000 mètres, les *très hauts plateaux*, comme les Causses, le Gobi, les *hautes vallées*, comme celle de Chamonix, les *cols moyens*, comme le Simplon, et les *montagnes moyennes*, comme le Puy de Dôme; entre 2 000 et 5 000 mètres, les *plateaux supérieurs*, comme celui du Mexique, les *hautes montagnes*, comme la Maladetta des Pyrénées et le mont Blanc; au-dessus de 5 000 mètres, les *passes* et les *cimes exceptionnelles*, comme celles des Andes et de l'Himalaya.

D'après cette *classification* on peut établir très simplement un système conventionnel de tracés méthodiques.

On adoptera d'abord pour les courbes de niveau distantes de 10 mètres un *trait fin*, pour les courbes distantes de 100 mètres un *trait moyen* et pour les courbes distantes de 1 000 mètres un *trait fort*; puis dans chaque force de trait on emploiera un tracé : *discontinu*, *discontinu avec points* ou *continu*, selon que le nombre significatif de la cote sera *impair non multiple de 5*, *multiple de 5* ou *pair*. Ces différents genres de tracés conventionnels, en même temps qu'ils feront distinguer les courbes successives, marqueront les délimitations des parties du relief de caractères différents. Ils sont figurés en regard des catégories d'altitudes résumées par des exemples dans le premier tableau (fig. 6) placé au-dessous des spécimens de cartes.

Ce tableau offre en même temps le cadre d'un *Répertoire méthodique des Situations géographiques* qui rappelle la nécessité de mentionner régulièrement l'*altitude* en mètres, à côté de la *longitude* et de la *latitude* en grades, pour déterminer la position d'un point dont les deux premières coordonnées indiquent seulement la projection horizontale. Il complète par là mon *programme* en ramenant à la considération initiale du canevas géodésique.

Bien que je me sois efforcé de suivre les meilleures traditions scientifiques, je suis loin de prétendre avoir édifié le meilleur *Système d'unification*. Mais j'espère que mon étude contribuera au moins à remettre la

question à l'ordre du jour, en même temps qu'à rappeler l'attention sur l'utilité des projections gnomoniques. C'est dans ce double espoir que je me suis décidé, d'abord à exposer les spécimens à l'appui de mon programme, ensuite à faire cette conférence, ce qui me coûtait davantage, car, n'étant pas orateur, vous ne le savez que trop maintenant, je n'aime pas à parler en dehors des nécessités de ma profession. J'ai pensé que je ne devais négliger aucun des moyens mis à ma portée par l'Exposition universelle pour solliciter une réforme dont l'objet a, sous tous les rapports, le plus haut caractère d'universalité et dont la réalisation exige une entente internationale.

Pour compléter l'aperçu que je viens de vous présenter, je dois toucher la question de la *mesure du temps*, qui est intimément liée aux déterminations géographiques.

Comme je vous le disais en commençant, la plus grave objection à l'adoption de la graduation décimale du cercle est faite par les astronomes et les marins, qui, mesurant les angles de longitude au moyen du temps, ont besoin qu'il y ait un rapport simple entre les divisions du cercle et du jour.

Il faut, en effet, si l'on veut rendre usuelle la division décimale des angles, arriver à la mesure décimale du temps.

Or, le projet de changer la manière de compter le temps paraît, au premier abord, effrayant, en raison de la pratique aujourd'hui universelle de la division biduodécimale du jour.

Mais vous savez que la mesure du temps faite par les astronomes, d'après la durée du jour sidéral, est tout à fait distincte de la mesure vulgaire faite d'après le jour solaire.

On pourrait donc prendre la division décimale pour la mesure du temps astronomique sans troubler aucunement les usages vulgaires, dont la réforme pourrait ensuite être attendue de l'avenir.

Non seulement il y a des partisans de la division décimale du temps en théorie, mais on a déjà fait et utilisé des horloges décimales astronomiques. M. d'Abbadie, l'illustre voyageur qui maintenant s'adonne spécialement aux études astronomiques intéressant la géodésie, possède une telle horloge et publie ses observations en mesures décimales.

Aussi, quoique l'entreprise soit assurément encore dans une condition rudimentaire, je ne désespère pas qu'on n'arrive, beaucoup plus tôt peut-être que cela ne semble probable, à étendre le système décimal jusqu'à la mesure du temps, et pour marquer au moins le *desideratum* dans mon programme j'ai joint aux pièces à l'appui un tableau (fig. 7) qui montre par des cadrans concentriques les rapports des mesures duodécimales et décimales.

Pour que l'accord soit parfait entre la mesure du temps et celle des angles, le jour doit d'abord être divisé en quatre parties, comme le cercle en quatre quadrants; c'est sur le quart du jour que doit porter la division décimale, dont la première unité, que l'on pourrait appeler *chrone*, mesure par conséquent un quarantième de jour et correspond à 36 minutes duodécimales.

Je ne dois pas passer non plus sous silence la question de l'*unification des calendriers*, car, en dehors de ce qui concerne l'ère, le mode de division de l'année et les affectations religieuses, politiques, économiques et techniques des périodes et des jours, une partie de la question est complètement du ressort de la géographie mathématique : je veux parler de la fixation du *quantième*, qui actuellement est, pour ainsi dire, flottant à la surface du globe, par suite de la portée géographique qu'on lui donne, et à l'indétermination duquel correspond nécessairement une indétermination égale dans les résultats de l'usage du calendrier transporté.

L'application du calendrier n'est précisée que par l'application d'un quantième à partir d'un minuit jusqu'au minuit suivant, et cette application, ainsi précisée pour un certain méridien seulement, étant étendue de proche en proche à l'Est de ce méridien, fournit des dates dont le quantième est nécessairement en avance d'un jour sur le quantième des dates que fournit l'application du même calendrier propagé à l'Ouest : de là l'obligation de faire subir une *correction d'un jour* au calendrier transporté pour se remettre d'accord avec le calendrier sédentaire après un tour du monde, l'avance ou le retard pour un tour entier restant évidemment d'un jour, quelle que soit la durée du parcours.

Si l'on a marché de l'Ouest à l'Est, il faut ajouter un jour en bissant un quantième ; si l'on a marché de l'Est à l'Ouest, on doit au contraire sauter un quantième pour supprimer un jour. L'intercalation ou la suppression peut d'ailleurs avoir lieu à n'importe quelle époque, autrement dit au passage d'un méridien quelconque, et la correction aura toujours pour effet de réaliser entre le quantième appliqué à l'Ouest d'un certain méridien et le quantième appliqué simultanément à l'Est une différence d'une unité au profit du premier.

On voit que pour régulariser l'usage d'un même calendrier sur tout le globe, de manière que le quantième des dates relatives qu'il fournit aux diverses longitudes soit fixé et puisse servir à déterminer les époques absolues, il suffit de fixer la longitude du méridien de correction, appelé aussi de compensation, par rapport au méridien zéro pour lequel le calendrier a été originairement établi.

Comme il serait évidemment très incommode de faire dans des lieux habités la correction qui implique l'usage simultané de deux quantièmes de part et d'autre d'une ligne méridienne fictive, on a été naturellement

conduit à l'effectuer au passage du prolongement du méridien zéro, qui, soit pour le méridien de Paris, soit pour le méridien de Greenwich, tombe dans l'océan Pacifique et est presque tout entier marin.

Mais ne vaudrait-il pas beaucoup mieux liquider cette correction sur le méridien zéro lui-même? ce qui deviendrait facile avec le méridien de Saint-Michel, puisqu'il est, lui aussi, presque entièrement marin.

Le quantième en Amérique se trouverait alors en avance d'un jour sur le quantième d'Europe, de sorte qu'une dépêche télégraphique expédiée de Paris le vendredi 17, à 2 heures du soir, et transmise instantanément à Chicago, c'est-à-dire à une distance en longitude d'environ un quadrant, qui correspond à un quart de jour, n'arriverait en apparence que le lendemain samedi 18, à 8 heures du matin. Cette apparence ne serait-elle pas préférable à celle qui résulte des conventions actuelles, laquelle est tout à fait paradoxale, puisque la dépêche expédiée à 2 heures de l'après-midi arrive le même jour à 8 heures du matin ou six heures avant son départ.

Cette allusion aux effets de transmission instantanée de la télégraphie électrique suffit pour vous montrer que la solution régulière de la difficulté par une convention internationale va devenir urgente, car il faudra absolument prendre un parti lorsque le circuit télégraphique autour du globe se fermera, ce qui arrivera très prochainement.

Permettez-moi enfin de terminer par quelques mots sur une question qui, bien qu'étrangère à la partie mathématique de la Géographie, intéresse l'unification des travaux géographiques : je veux parler de la transcription des noms avec l'alphabet latin.

La question a été soulevée au Congrès de Géographie de 1875, et à cette occasion j'ai présenté une solution qui m'a été suggérée d'une manière très inattendue par une théorie géologique.

Toutes les configurations géographiques, qui paraissent si irrégulières, ont au fond un principe d'extrême régularité, condensé pour ainsi dire dans la figure sphérique qu'on appelle le *Réseau pentagonal*. Cette figure est formée par 15 grands cercles dont la série se subdivise en 5 groupes composés chacun de 3 grands cercles perpendiculaires entre eux.

Cherchant un mode de notation méthodique pour ces cercles, j'ai naturellement pensé aux *cinq voyelles* pour distinguer les cinq groupes. J'ai pensé ensuite que, pour désigner chacun des cercles, il conviendrait de se servir d'une *consonne* qui, jointe à la voyelle du groupe, formerait une dénomination syllabique.

Cherchant alors à classer les consonnes pour composer méthodiquement les *syllabes*, je me suis aperçu d'abord que la suppression des lettres qui sont doubles ou font double emploi réduit précisément les consonnes à quinze. J'ai vu ensuite, d'après les rangs de ces consonnes ou des équi-

valentes dans les alphabets *latin*, *grec* et *sémitique*, que leur série se divise en cinq groupes de trois qui forment chacun une sorte de cortège naturel à chacune des cinq voyelles.

Il y a donc dans notre alphabet un principe de régularité manifesté en résumé par la récitation suivante :

a	ba	ga	da
e (é)	fé	je	zé
i	mi	li	ni
u	vu	ru	su
o	po	ko	to

Par cela même que notre alphabet est très net, il est pour ainsi dire sec, et beaucoup de sons notés dans les autres alphabets n'y sont pas immédiatement représentés. Le tableau (fig. 8) (extrait des *Comptes rendus du Congrès de Géographie*, de 1875) qui complète mes documents d'unification marque une tentative faite d'après des souvenirs de voyage pour combler les lacunes par des combinaisons des vingt lettres élémentaires et d'une vingt et unième lettre modifiante **h**.

A défaut de la limite de l'heure, que je vois déjà dépassée, mon inexpérience en philologie me défendrait d'insister sur cette tentative ou, pour mieux dire, sur cette ouverture. Mais la *classification* si régulière que je viens de vous réciter ne m'autorise-t-elle pas à exprimer l'opinion que notre *alphabet français* a un caractère particulièrement élémentaire et que, par suite, ce n'est pas un espoir chimérique que celui d'en tirer les moyens de transcrire uniformément tous les sons et les prononciations de tous les mots des diverses langues, à commencer par les noms géographiques?

En vous montrant par ce dernier aperçu que je ne recule devant aucune sorte de systématisation, je n'ai peut-être fait qu'infirmier mon plaidoyer en faveur de l'*Unification des travaux géographiques*.

Mais, au risque de me faire taxer de mysticisme, je tenais à vous signaler cette bien curieuse correspondance des catégories que l'on est naturellement amené à établir, d'un côté dans les *éléments phonétiques* du langage français ou gallo-gréco-latin, de l'autre dans les *éléments* d'une figure qui offre un véritable *summum de symétrie* et renferme par suite la *loi des formes géographiques*.

Je tenais surtout à vous faire remarquer le rôle prédominant que joue dans ce rapprochement le nombre *cinq* caractéristique du *Système décimal* dont les développements à poursuivre ont été le premier objet de ma conférence.

Il me reste à vous remercier, Mesdames et Messieurs, de la bienveillance avec laquelle vous avez écouté ma parole si imparfaite. (Applaudissements.)

M. DAUBRÉE, *président*. Permettez-moi d'être l'interprète de nos sentiments unanimes en remerciant M. de Chancourtois de l'exposé si précis et si méthodique qu'il vient de nous faire en abordant des questions d'un ordre très élevé et dont la solution est très difficile.

Si la génération à laquelle beaucoup d'entre nous appartiennent n'est pas destinée à voir réaliser toutes les réformes dont vous venez d'entendre le programme raisonné, ce n'est pas une raison pour ne pas souhaiter tout succès à la croisade que M. de Chancourtois entreprend dans cette voie logique d'unification. (Applaudissements.)

La séance est levée à 3 heures et un quart.

*Les objets présentés dans la conférence sont figurés dans la planche ci-jointe dont la légende explicative est donnée page 98.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE HÉLIOGRAPHIQUE  
ANNEXÉE AU COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DU 3 SEPTEMBRE 1878  
SUR  
L'UNIFICATION DES TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES,  
PAR M. B. DE CHANCOURTOIS.  
Réduction au dixième de l'exposition faite dans la classe XVI  
DES  
DOCUMENTS, CARTES, PLANCHES, GLOBES, MODÈLES ET INSTRUMENTS  
À L'APPUI DU SYSTÈME DE GÉOGRAPHIE PROPOSÉ.

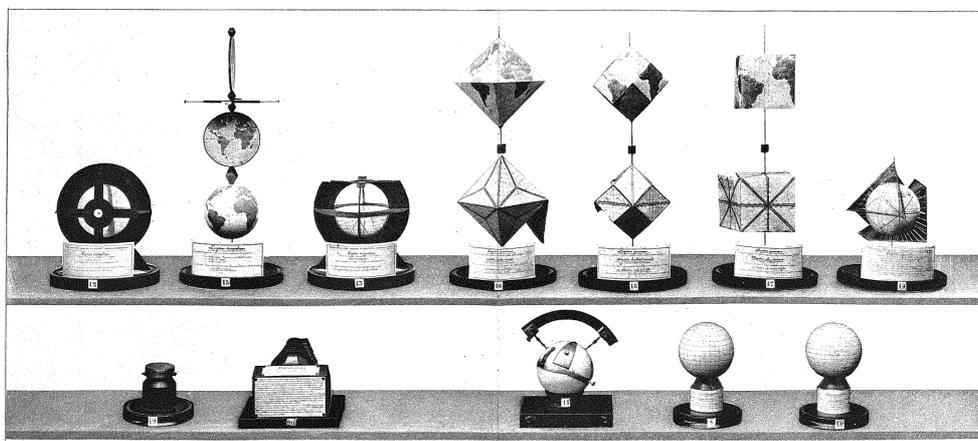
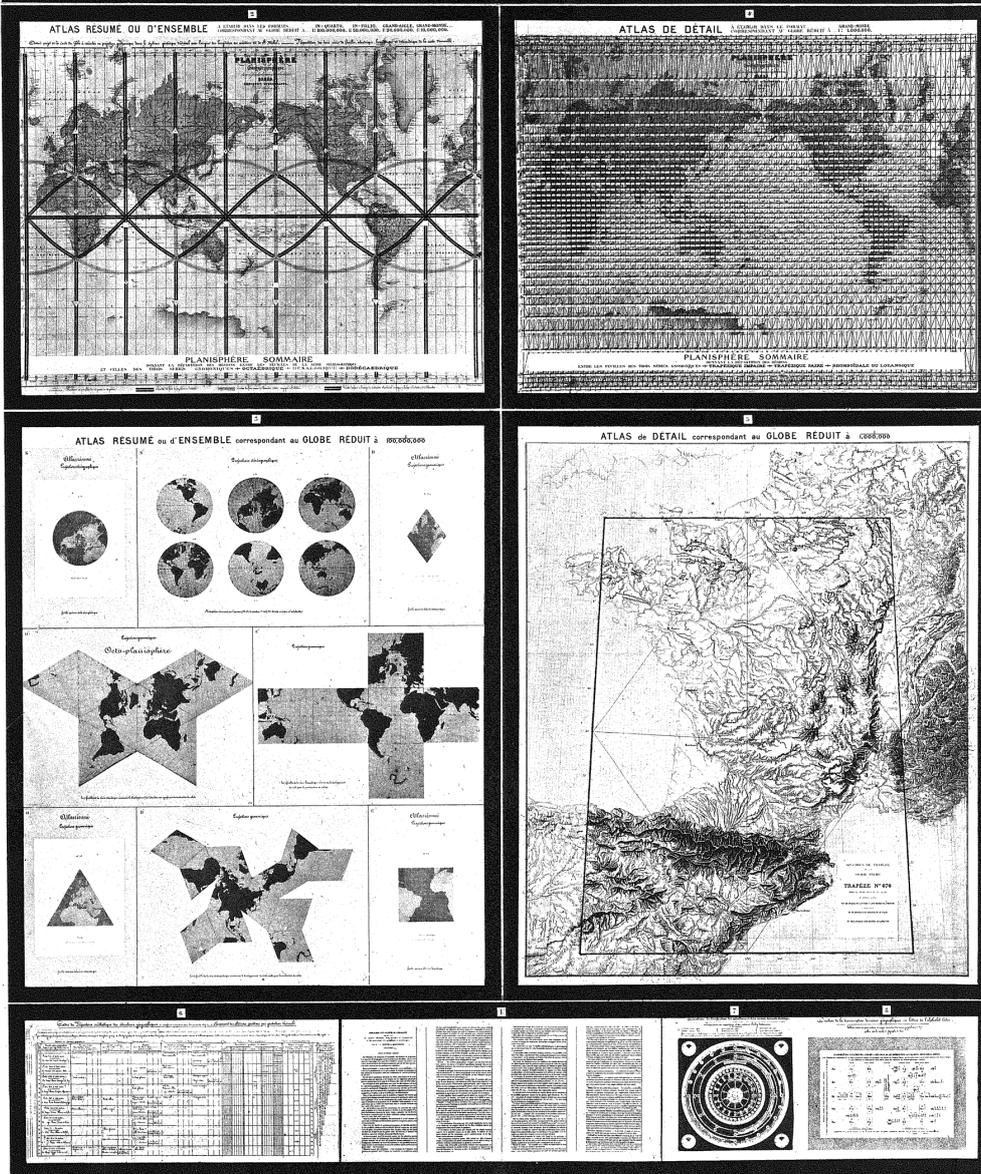
1. Programme raisonné d'un Système de Géographie fondé sur l'usage des mesures décimales, d'un méridien 0 grade international et des projections stéréographiques et gnomoniques (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* du 23 mars 1874).
2. Atlas d'ensemble. — Planisphère sommaire.
3. Atlas d'ensemble. — Esquisses spécimens des quatre genres de feuilles de l'Atlas in-4° correspondant au globe réduit au cent millionième : s hémisphère de la série stéréographique; o triangle de la série gnomonique octaédrique; c carré de la série gnomonique cubique; n losange de la série gnomonique dodécaédrique. — Esquisses des séries complètes, groupées chacune dans une planche demi-grand aigle : s' les six hémisphères imbriqués déterminés par les plans du méridien 0° — 300°, du méridien 100° — 300° et de l'équateur; o' développement de l'octaèdre (Octo-planisphère); c' développement du cube; n' développement du rhombododécaèdre.
4. Atlas de détail. — Planisphère sommaire.
5. Atlas de détail correspondant au globe réduit au millionième. — Minute spécimen d'un trapèze de la série paire. Carte en projection gnomonique de la région principalement occupée par la France (format grand monde).
6. Cadre d'un Répertoire des Situations géographiques, avec indication sommaire d'un Classement des altitudes et d'un Système de tracé méthodique des courbes de niveau pour le figuré du Relief.
7. Rapports des Cadres d'horloge duodécimaux et décimaux.
8. Classement des lettres de l'Alphabet français, présenté au Congrès de géographie de 1875 pour la transcription des noms géographiques.
9. Globe réduit au cent millionième avec Canevas duodécimal.
10. Globe réduit au cent millionième avec Canevas décimal.
11. Instruments sphérodésiques : règle, équerre et compas adaptés à ce globe (rayon = 0<sup>m</sup>,0637).
12. } Modèles manifestant les caractères des Projections stéréographiques exécutées sur un plan
13. } méridien et sur un plan équatorial.
14. Modèle manifestant les caractères des Projections gnomoniques et les rapports des polyèdres circonscrits qui servent à en établir les séries : 1° octaèdre, cube et rhombododécaèdre conjugués; 2° trapézoèdres et losangeoèdres imbriqués.
15. Modèle manifestant la disposition imbriquée des hémisphères de la série stéréographique.
16. Octaèdres
17. Cubes
18. Rhombododécaèdres
19. Boussole transitoire, donnant simultanément la lecture des Orientements en mesures duodécimales et décimales.
20. Aide-calculateur pour la conversion des mesures duodécimales en mesures décimales.

# PROGRAMME D'UN SYSTÈME DE GÉOGRAPHIE

fondé sur l'usage

des mesures décimales, d'un méridien 0<sup>me</sup> international et des projections stéréographiques & gnomoniques

Esquisses de Globes et de Cartes, modèles et documents à l'appui du mémoire de M.A.E. BEGUYER DE CHANCOURTOIS, Ing<sup>enieur</sup> en chef au corps des Mines, prof. de Géologie à l'École des Mines.



Holley, Dijon

Imp. Exaud

RÉDUCTION AU DIXIÈME DE L'EXPOSITION FAITE EN 1878

PALAIS DU TROCADÉRO. — 17 SEPTEMBRE 1878.

---

## CONFÉRENCE SUR L'ALGÉRIE,

PAR M. C. ALLAN,

PUBLICISTE.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. POMEL, sénateur.

*Assesseurs :*

MM. le D<sup>r</sup> BOYER, conseiller municipal d'Alger;  
GASTU, député;  
PIQUEMAL, publiciste algérien;  
THOMSON, député.

---

M. le sénateur POMEL, *président*. Messieurs, la France possède, à trente-six heures de ses côtes de Provence, un splendide pays qu'on appelle l'Algérie. Beaucoup de Français n'en connaissent guère que le nom. Ce pays a été très souvent calomnié, et, depuis cinquante ans qu'il nous appartient, il est honteux de le voir si peu peuplé de colons. M. Allan, publiciste distingué de l'Algérie, se propose d'entretenir la réunion des questions principales qui intéressent notre colonie. Je lui donne la parole.

M. ALLAN :

Messieurs,

Veillez me permettre tout d'abord de remercier l'honorable M. Pomel, sénateur du département d'Oran, des termes si bienveillants dans lesquels il vient de me présenter à vous.

Je n'ai, pour vous parler de l'Algérie, d'autres titres qu'une compétence bien modeste et un ardent amour pour ce beau pays que j'habite

depuis plusieurs années et auquel j'ai consacré tout mon dévouement et toutes mes facultés. S'il m'arrivait, comme il n'est malheureusement que trop à craindre, de rester inférieur à ma tâche, vous voudriez bien n'en rendre responsable que le conférencier et non le sujet dont il a accepté la charge de vous entretenir.

La première observation que je tiens à faire est celle-ci : je n'ai pas de questions transcendantes à traiter devant vous. Ce que je vous dirai, ce sont des lieux communs, des faits connus de tous en Algérie, des notions qui n'y font doute dans l'esprit de personne. Je crois parler devant des auditeurs qui, tout en étant sympathiques à l'Algérie, ne la connaissent pas. Cette manière de voir dictera mon langage.

Le grand malheur de l'Algérie, c'est de n'être pas connue. L'honorable M. Pomel vient de vous le dire. Permettez-moi de vous raconter un petit fait tout récent qui m'est personnel et qui vient corroborer cette appréciation.

Il y a quelques jours à peine, je me trouvais dans un salon, au milieu d'une société distinguée. L'ami qui m'y avait présenté me mit en relation avec une des personnes présentes, officier de la Légion d'honneur, occupant une position sociale élevée, qui, aussitôt qu'il sut qui j'étais, me dit : « Vous habitez l'Algérie! ah! que j'envie votre sort! c'est un magnifique pays, d'un splendide avenir. » Et alors, se tournant vers les personnes qui nous entouraient, il ajouta : « J'ai visité aussi l'Algérie, moi, Messieurs. Quelle vie agréable et facile! et quelles chasses superbes! Je me rappellerai toujours une chasse à l'autruche et au faucon, qu'à une certaine époque j'ai faite dans la plaine de la Mitidja! »

— « Comment, lui dis-je en souriant, vous avez chassé l'autruche dans la plaine de la Mitidja! »

— « Mais certainement! Et quelle partie de l'Algérie habitez-vous donc? »

— « J'habite Alger, lui dis-je; mais je vois que ce que j'ai de mieux à faire, c'est d'y retourner bien vite, pour y apprendre la chasse au faucon et à l'autruche. »

On s'expliqua. L'excellent homme faisait partie de la suite de l'Empereur en 1869; il avait assisté à une fête dont on avait donné le régal au chef de l'État, sous prétexte de lui faire connaître l'Algérie. On avait, pour ce jour-là, fait sortir du jardin d'acclimatation d'Alger de pauvres autruches apprivoisées, qu'on avait lâchées dans la plaine. Et voilà comment il connaissait l'Algérie. J'ajouterai que les conséquences de ce fameux voyage ont bien prouvé que le chef de l'expédition lui-même en est revenu ne la connaissant guère davantage.

Permettez-moi de placer ici quelques chiffres. Je ne veux pas vous fatiguer de chiffres, qui ne restent pas dans la mémoire, et que vous pouvez trouver d'ailleurs dans les documents officiels. Ce que vous attendez d'un

Algérien, ce sont des renseignements et des faits que les livres, souvent contradictoires, ne vous donnent pas. Cependant il en faut quelques-uns, mais j'en serai sobre.

L'Algérie compte 1,000 kilomètres de côtes; elle compte également 1,000 kilomètres de profondeur, ce qui représenterait, si la limite du Sud était partout parallèle à la mer, environ 100 millions d'hectares. Il n'en existe en réalité que 60 millions.

Ces 1,000 kilomètres de côtes comprennent plusieurs ports excellents, deux rades de premier ordre, celles de Mers-el-Kébir et de Bougie, de nombreux abris qui peuvent, avec quelques travaux, offrir des ressources précieuses à la navigation. Sur ces 60 millions d'hectares, 16 millions environ représentent la superficie du *Tell* algérien, c'est-à-dire de la partie comprise entre la Méditerranée et les hauts plateaux. La richesse du Tell est incalculable : c'est la Beauce de l'Algérie; cette contrée est, en effet, fertilisable à volonté, et peut produire des résultats égaux, sinon parfois supérieurs, à ceux des meilleures terres de France. Le climat du Tell est très favorable à la population française, aussi bien à celle qui est originaire du Midi qu'à celle du Nord. La température moyenne y est de 16 degrés, variant entre 10 et 35 degrés. Le Tell algérien est donc accessible à la colonisation européenne de la façon la plus absolue.

Au sud du Tell se trouve la contrée que l'on désigne sous le nom de *Hauts-Plateaux* et qui comprend de 7 à 8 millions d'hectares.

Vous avez pu entendre parler depuis quelque temps de cette région, grâce au bruit qui se fait autour de grandes entreprises qui se proposent l'exploitation des produits de son sol.

Les Hauts-Plateaux produisent, sans culture, l'alfa, si précieux pour la fabrication du papier. Les céréales y donnent aussi d'abondantes récoltes; on a qualifié cette contrée de « patrie des moutons », parce qu'on peut s'y livrer, sur la plus grande échelle, à l'élevage du bétail. La température y est relativement modérée; la moyenne ne dépasse pas 20 à 22 degrés, et l'on a fait cette remarque, que bien qu'elle fût plus élevée que celle du Tell, elle était plus accessible encore aux immigrants du nord de la France, qui s'y acclimatent avec facilité. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette observation; je la compléterai en ajoutant qu'en Algérie, grâce à la merveilleuse variété des climats, quelle que soit l'origine des populations françaises ou européennes qui viennent s'y installer, il est possible de trouver pour chacune d'elles un séjour conforme à ses habitudes et à son tempérament.

La troisième partie de l'Algérie est la région qui comprend le versant sud des monts Aurès et qui se continue jusqu'au Sahara algérien inclusivement. En y comprenant le Sahara, cette région compte 35 à 40 millions d'hectares. L'avenir est là certainement, Messieurs, car le Sahara algérien

comprend de nombreuses oasis; et un publiciste éminent, le regretté Jules Duval, soutenait qu'il était possible de fertiliser le désert en y multipliant les puits artésiens. Depuis, des hommes très compétents, et point du tout utopistes, ont entrevu également l'avenir du Sahara. Certains ont pu concevoir la pensée de traverser l'Algérie par un chemin de fer qui irait du Tell à Tombouctou. D'autres ont eu l'idée de créer, au sud de l'Algérie, dans la partie qui confine à la province de Constantine, une mer intérieure qui, d'après eux, reconstituerait une mer primitivement existante. Mon incompetence technique ne me permet pas de me prononcer sur la valeur de ces conceptions; mais soyez assurés que si l'exécution en est possible, elle se réalisera sans beaucoup tarder. Contrairement d'ailleurs à l'opinion reçue, le désert algérien n'est pas une mer de sable; en outre, il nous sépare d'un pays comptant plus de 100 millions d'habitants; il est évident qu'un jour ou l'autre, il y aura là pour la France un débouché considérable.

Mais ne nous lançons pas dans le champ de l'inconnu; contentons-nous, pour le moment, de nos 22 millions d'hectares représentés par des territoires, ceux-là absolument connus, délimités, et dont la productivité ne peut être mise en doute.

Avant d'aller plus loin, je tiens à réfuter tout d'abord quelques-uns des préjugés dont l'Algérie, d'une part, les Algériens, de l'autre, sont fréquemment les victimes de la part de la mère patrie et de vous-mêmes peut-être, Messieurs. Entrons dans l'examen de la question et voyons si réellement ces préjugés se justifient en aucune manière.

D'abord permettez-moi d'invoquer l'opinion d'un homme bien désintéressé.

En 1869, on s'était posé, dans les conseils du souverain et dans les Chambres, la question de savoir si réellement on avait jusque-là suivi, en Algérie, la meilleure politique. Depuis longtemps les colons faisaient entendre leurs plaintes; la presse parisienne, quoique avec une extrême réserve, leur prêtait son concours. Le chef de l'État voulut-il en avoir le cœur net, ou bien ne chercha-t-il qu'à prolonger l'erreur publique en faisant ratifier, par un personnage réputé indépendant, l'opinion qu'il avait rapportée lui-même de son fameux voyage de la chasse à l'autruche? On l'ignore; mais on sait qu'il chargea M. le comte Le Hon de faire une enquête. Il la fit en effet; et, dans son discours au Corps législatif, en mars 1870, le comte Le Hon dit en substance : « Je suis parti pour l'Algérie avec des préventions que je n'essayerai pas de dissimuler; eh bien! je l'ai vu, ce pays, je le connais maintenant, et je vous atteste que c'est un crime de le laisser dans la situation qui lui est faite. » Et dans une séance précédente, un des défenseurs les plus acharnés du régime qui jusqu'alors avait prévalu en Algérie, M. Jérôme David avoua que l'on avait fait fausse

route et que son parti et lui étaient prêts à revenir au système de la colonisation, dont ils reconnaissaient la supériorité.

Je n'ai pas besoin de vous apprendre par quelle tempête ces belles paroles furent emportées peu de temps après; il n'en est pas moins vrai que, dès ce jour, l'Algérie avait le droit d'espérer de voir s'ouvrir pour elle une ère nouvelle.

Une des paroles les plus cruelles et les plus funestes à l'Algérie qui aient jamais été prononcées est celle échappée un jour à la plume d'un éminent publiciste : « L'Algérie est un boulet pour la France! »

Que de mal ce mot ne nous a-t-il pas fait! A quel Algérien n'est-il pas arrivé, se trouvant en face d'un contradicteur qu'il achevait de convaincre, de voir celui-ci se redresser brusquement et couper court à l'entretien par ces mots fatidiques : « L'Algérie est un boulet pour la France! »

Eh bien! voyons, pourquoi l'Algérie est-elle un boulet pour la France? Examinons. Je m'adresse à ceux de mes auditeurs qui connaissent et pratiquent le commerce. Quelle est leur préoccupation principale? D'abord de conserver leur clientèle, puis de l'étendre. Ils considèrent tout client nouveau comme un accroissement de valeur pour leur maison de commerce. Ce qui est vrai individuellement est vrai aussi collectivement.

Or, voici quelle est la situation commerciale de l'Algérie : en 1876, la France avait exporté en Algérie pour 200 millions de produits (chiffre officiel); dans la même année, elle en avait reçu pour 166 millions.

La question est donc de savoir, purement et simplement, si la France a plus de profit à posséder l'Algérie et à avoir ce débouché, qu'à être allégée des charges que la colonie lui impose et à être privée de ces 366 millions d'échanges. Pour faire cette appréciation, il faut savoir quelles sont les charges que l'Algérie impose à la France et en quoi elles consistent.

L'Algérie produit un revenu d'environ 27 à 28 millions de francs; la dépense est égale, à moins d'un million près. Par conséquent, l'Algérie peut déclarer actuellement qu'elle couvre ses frais. Il n'y a qu'une réserve à faire : dans ces sommes ne sont pas comprises les dépenses de l'armée. L'Algérie a 50,000 hommes de troupes qui, au calcul ordinaire, coûtent 50 millions. Il est bien certain que cette somme reste au passif de l'Algérie. Mais déjà vous voudrez bien remarquer que 50 millions de dépenses faites par la France en faveur d'un pays qui lui donne un chiffre d'affaires de 366 millions ne constituent pas une charge bien considérable. Il faut savoir, en définitive, combien de ces 366 millions rentrent dans les coffres de l'État sous forme d'impôt, d'augmentation de bien-être et par conséquent de dépense, etc. Puis il faut tenir compte encore de ceci, que les 50,000 hommes que nous avons en Algérie, si l'Algérie n'existait pas, ne seraient pas renvoyés dans leurs foyers. Personne ne soutiendra que la France pourrait avoir actuellement sous les armes

50,000 hommes de moins. Enfin, il est également reconnu que l'Algérie n'a pas besoin d'une aussi forte armée d'occupation, et que si la France l'y maintient, c'est qu'elle y trouve des casernements excellents et un champ d'instruction plus favorable pour le soldat.

Nous avons donc le droit de dire que, à part la charge de l'armée, relativement peu importante et qui s'atténuera de jour en jour, à mesure que chaque citoyen français, et par conséquent algérien, deviendra soldat, l'Algérie rapporte aujourd'hui à la France plus qu'elle ne lui coûte.

Et puis enfin, approfondissons cette question économique; examinons-la sous tous ses aspects. Supposons que la possession de l'Algérie soit réellement onéreuse pour la France. Vous connaissez tous cette statistique qui établit que jusqu'à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans l'homme coûte à la société, qui lui fait l'avance de ses frais de nourriture, d'entretien et d'éducation. S'ensuit-il pour cela que les enfants, jusqu'à cet âge, soient un boulet pour leur pays? Non, car un jour vient où ces enfants lui rendent les sacrifices qu'il a faits pour eux. Eh! l'Algérie n'a que quarante-huit ans; c'est beaucoup moins que vingt ans pour un homme. Encore un peu de patience, et elle rendra au centuple les avances qu'elle aura reçues.

Après avoir dit quels étaient les griefs que l'on imputait à l'Algérie elle-même, permettez-moi de m'en prendre à ceux que l'on impute à ses habitants.

On a dit d'abord : « Le Français n'aime pas à s'expatrier. » Ce sont là des mots que l'on accepte en France comme parole d'évangile, et que cependant rien dans les faits ne justifie. Ouvrons, en effet, la première statistique venue, elle nous dira que plusieurs milliers de Français s'expatrient tous les ans. Pourquoi ne viennent-ils pas en Algérie? Pourquoi vont-ils en Amérique, d'où le rapatriement est presque impossible? Pourquoi vont-ils chercher dans des pays aussi lointains une prospérité qu'ils ne croient pas pouvoir trouver en Algérie? Je vous le dirai tout à l'heure quand j'en serai aux moyens étranges de colonisation que nous voyons appliquer sous nos yeux; mais dès à présent déshabitez-vous de cette idée que les Français ne sont pas faits pour l'émigration. — Ils trouvent sans doute chez eux, beaucoup plus que certains peuples, du bien-être, des moyens d'existence assurés; mais il se rencontre cependant, dans notre pays comme partout, un certain nombre de citoyens qui, n'ayant pas trouvé en naissant une place toute faite, un foyer tout prêt à les recevoir, cherchent à s'en créer un par leur énergie. Quelquefois même l'expatriation a une cause plus touchante. En 1871, à la suite de la guerre, quatre-vingt mille Alsaciens ont quitté leur pays et la France. Où sont-ils allés? Quatre ou cinq mille environ sont venus en Algérie. C'étaient, pour la plupart, des ouvriers d'usine, des cordonniers, des maçons, des indus-

triels, la plupart, tous, si vous voulez, gens fort honorables, mais ne possédant ni argent ni aucune des qualités nécessaires pour augmenter la fertilité et la productivité d'un pays essentiellement agricole. Où sont allés les vrais cultivateurs, ceux qui possédaient quelque chose, qui sont partis de leur pays après avoir vendu, à vil prix peut-être, leur modeste avoir, mais enfin qui possédaient un petit pécule et une expérience? Ils sont allés en Amérique! Et c'est ainsi que l'Algérie a manqué la plus belle occasion d'implanter sur son sol une immigration en masse qui, dès le début, aurait donné une expansion énorme à l'œuvre de la colonisation.

Passons à la moralité de l'élément français en Algérie. Ici encore le dénigrement systématique a fait son œuvre. Mais les chiffres parleront plus éloquemment que le meilleur discours.

Prenons la statistique judiciaire : elle établit qu'il y a moins de crimes et de délits en Algérie qu'en France. Prenons la statistique de l'état civil : sur 11,000 enfants nés en 1876, on n'en compte que 400 d'illégitimes ou non légitimés. Enfin, dans ses remarquables travaux démographiques, le savant docteur, mon ami René Ricoux, établit que, proportionnellement au nombre des habitants, on se marie davantage et de meilleure heure en Algérie qu'en France.

Et néanmoins, malgré ces témoignages incontestables, la passion pousse parfois certains hommes aux accusations les plus odieuses. Un jour, — tout récemment, — les conseils généraux algériens se sont dit : Nous avons des orphelins auxquels la République doit et donne les soins dus à l'enfance. Jusqu'à ce jour ils ont été élevés dans des orphelinats. Au lieu de les laisser entre les mains de célibataires qui ne peuvent pas leur enseigner les devoirs qu'ils auront à remplir dans la société, puisqu'ils les ignorent eux-mêmes, pourquoi ne pas les placer chez les colons? La dépense n'en sera pas plus élevée, et du moins ils y apprendront le travail, un métier honorable et la vie sociale.

Messieurs, il s'est trouvé un haut fonctionnaire algérien pour répondre que les colons ne présentaient pas une moralité suffisante pour qu'on puisse leur confier ces orphelins. Vous me laisserez flétrir et stigmatiser ce langage, qui n'a même pas, dans la bouche de son auteur, l'excuse de l'erreur.

Il y a une autre statistique également concluante, c'est celle de l'instruction. L'Algérie, retenez bien ceci, car je le dis avec un certain orgueil, est le pays du monde où l'instruction est le plus développée. Elle est la première pour la proportion entre le chiffre de la population et le nombre des enfants recevant l'enseignement. Ainsi le lycée d'Alger reçoit près de 1,000 élèves, et dans l'Algérie tout entière, sur une population de 350,000 Européens, parmi lesquels un grand nombre d'étrangers appartenant aux classes les plus pauvres, il y a 70,000 enfants et près de 5,000 adultes qui suivent les cours, soit 20 p. 0/0 de la population euro-

péenne. Trouvez cette proportion dans le département de France le plus blanc de la carte.

Enfin, je ne dirai qu'un mot de cet autre grief que l'on fait quelquefois aux colons, d'avoir fui en Algérie pour éviter la conscription. Si les charges de la conscription ont pendant quelque temps été évitées aux Algériens, il en est d'autres, celles de la culture du sol notamment, qui leur font courir bien plus de risques. D'ailleurs cette immunité nous a été retirée sans que personne s'en soit plaint. Enfin, j'ai le droit de rappeler qu'en 1870 et 1871, l'Algérie a envoyé pour soutenir la France défaitante plus de combattants qu'aucun de nos départements, proportionnellement à sa population.

Il y a encore un reproche qu'on ne craint pas de nous faire. On nous dit qu'en Algérie, nous nous désaffectionnons de la France, que nous nous considérons comme assez loin d'elle pour que le jour où l'occasion s'en présentera nous cherchions à nous séparer d'elle, à former un État indépendant.

Messieurs, croyez-moi; l'expression d'autonomie dont on se sert quelquefois en Algérie pour indiquer une nuance de l'opinion locale, ressemble à cette idée de séparation absolument comme les bâtons flottants ressemblaient au navire de la fable. Une certaine disposition d'esprit est née dans les dernières années de l'empire, provoquée par l'injustice du Gouvernement à l'égard du pays. Les Algériens disaient : « Nous sommes privés de toute espèce de satisfactions au point de vue libéral, nous n'avons ni conseils municipaux élus, ni conseils généraux, ni députés à la Chambre pour défendre nos droits; nous sommes livrés à une administration qui ne comprend rien à nos intérêts et à nos besoins, et qui, en tout cas, n'en prend aucun souci. Est-il juste qu'il en soit ainsi? » Alors est née dans l'esprit des citoyens l'idée d'une sorte d'autonomie algérienne, comprenant d'abord l'octroi des libertés dont jouit la France, et ensuite d'un certain nombre de libertés spéciales qui leur semblaient nécessaires pour que l'Algérie pût marcher en avant, comme il convient à tout pays neuf, et que satisfaction fût donnée à ses besoins particuliers. Ce mot d'autonomie est bien vieux en Algérie, mais aucun de ceux qui l'ont prononcé jadis n'y a attaché le sens que la France lui attribue aujourd'hui.

En tout cas, ces théories n'avaient rien d'excessif. Mais quelques écrivains, les étrangers notamment, allèrent plus loin. Comment! nous, Espagnols, Italiens, Maltais, s'écrièrent-ils, nous venons apporter à l'Algérie le concours de nos bras, et nous ne compterions pas plus que si nous n'existions pas! Nous demandons nos droits de cité.

— « C'est bien simple, leur répondions-nous, faites-vous naturaliser.

— « Du tout! nous voulons être citoyens algériens, mais non citoyens français. »

Vous voyez où cette doctrine aurait conduit l'Algérie : à voir bientôt l'élément français absorbé par l'élément étranger, déjà aussi nombreux que lui, sous prétexte de je ne sais quelle théorie humanitaire que l'on invoque contre nous quand on en a besoin, mais que les peuples voisins se gardent bien d'appliquer à notre profit. Je puis dire qu'à l'exception d'un très petit nombre d'Algériens, ces idées n'ont pas eu le moindre succès.

Il y a encore, dans la population française, des autonomistes en Algérie ; mais par ce mot d'autonomie ils n'entendent pas, en définitive, revendiquer autre chose que le régime appliqué dans la mère patrie, avec extension de certaines attributions pour les pouvoirs locaux. S'ils renonçaient à leur qualification dangereuse pour s'appeler simplement des *décentralisateurs*, nous serions tous de leur avis. Quant à la pensée d'une séparation possible, je ne ferai pas à mes concitoyens l'injure de les défendre contre cette calomnie.

Ainsi, tous les griefs reprochés aux Algériens, je viens d'en démontrer l'inanité. La vérité, au contraire, c'est que la population algérienne est une population admirable. Je la comprends tout entière dans cet éloge ; mais j'entends surtout parler de ces populations rurales, qui, mises en possession des lambeaux de terre qu'on leur a donnés tout en les leur faisant payer bien cher, ont réussi à se faire presque une fortune et réussiront avant peu, si les nouveaux immigrants suivent leur exemple, à faire de l'Algérie un pays absolument prospère, absolument français.

Il n'en est pas moins vrai que toutes les accusations que je viens de passer en revue, semées en France pendant quarante ans avec une habile perfidie, ont porté un préjudice incalculable à l'Algérie. Pendant quarante ans on a représenté les colons comme des forbans qui venaient dépouiller les Arabes de la terre qui leur appartenait. Devant le discrédit que cette opinion a fait naître, les gouverneurs ont eu beau jeu pour essayer leurs systèmes. Je n'en attaquerai aucun. Je veux croire que tous étaient sincères, depuis le brave maréchal Bugeaud qui avait organisé un système de villages où tout se faisait au tambour, jusqu'au gouverneur actuel lui-même. Il n'y a eu qu'un malheur à tout cela, c'est que des vingt-cinq ou trente systèmes imaginés en Algérie depuis la conquête, il n'y en a pas eu un seul de bon. Non pas que j'aie la prétention d'en préconiser un à mon tour, mais par cette unique raison qu'il ne faut à l'Algérie aucun système, et que, pour tout dire, la solution de cette question si ardue, si effrayante, si compliquée, se formule en un seul mot qui n'est pas un système, mais un fait : LE PEULEMENT PAR LA LIBERTÉ. Le jour où l'Algérie comptera un nombre d'Européens suffisant pour contrebalancer, par le nombre et l'espace cultivé, la population indigène, ce jour-là la question algérienne aura cessé de préoccuper personne et la colonisation sera une réalité.

Qu'aurons-nous alors à craindre des insurrections? Qu'aurons-nous à craindre du fanatisme musulman? Aussi ne saurais-je trop insister sur ce point : Il faut peupler l'Algérie. Toute la question est là. Mais il faut la peupler avec des éléments libres, qui choisiront eux-mêmes leur place, qui n'auront à subir aucune entrave administrative et pour lesquels le mot de liberté ne sera pas une expression vide de sens.

Quant au rôle de l'État, il est tout tracé : il fait les routes, construit les chemins de fer, les écoles, les mairies, les églises, tous les établissements d'utilité publique, partout où un certain nombre de colons se sont constitués en groupes d'une importance déterminée. Si l'État prétend faire davantage, il n'aboutira qu'à l'impuissance, se noiera dans les détails, et l'on continuera à voir en Algérie ce que j'ai vu, de mes propres yeux vu, il y a moins de deux ans : un village projeté par l'administration algérienne, dans lequel pas une maison n'était construite, mais dont les trottoirs étaient tracés et empierrés.

Ce que je viens de dire m'oblige à parler incidemment de l'organisation politique et administrative de l'Algérie.

Oh! l'organisation de l'Algérie, elle est bien simple : un homme à la tête; au-dessous, rien! Pas un sous-préfet, pas un préfet ayant une autorité réelle. Un directeur général sans attributions définies; des conseils généraux ne pouvant délibérer d'une façon indépendante sans qu'aussitôt le représentant du pouvoir, qui assiste à ses délibérations, ne puisse lui dire : « Vous existez en vertu d'un décret, qu'un autre décret peut briser. Le Gouvernement ne tolérera pas que votre opposition dépasse certaines limites. » Je n'invente rien. Le propos a été tenu. Il est juste d'ajouter que la protestation indignée du conseil ne s'est pas fait attendre.

Revenons-en à cette question du peuplement, que je vous ai dit, il y a un instant, être la véritable question algérienne. Ici je suis obligé de faire un court historique du peuplement en Algérie; je serai très bref, me bornant à ce qui sera nécessaire à l'intelligence de mon sujet et laissant de côté les questions secondaires.

Quel était le moyen simple et pratique de peupler l'Algérie, si, dès le début, on l'avait voulu? Le voici. Avant la conquête, le sol appartenait tout entier au domaine de l'État. Il y a bien une distinction, dans laquelle je ne veux pas entrer, entre les biens *melk* et les biens *arch*, les uns appartenant en toute propriété aux particuliers, les autres ne leur appartenant qu'à titre purement provisoire et temporaire; mais la différence était plus apparente que réelle. Le regretté et éminent docteur Warnier, qui a fait partie de l'Assemblée nationale de 1871 à 1875, l'a suffisamment démontré : il n'y avait en Algérie qu'une seule nature de propriétés, l'État pouvant disposer à son gré des *melk* aussi bien que des *arch*.

Les terres *arch* étaient occupées collectivement par les tribus; tous les

ans le chef de la tribu en faisait la répartition. Je sortirais de mon sujet si je vous disais qu'il y avait des moyens pratiques d'obtenir les meilleurs lots.

Comme les tribus possédaient beaucoup plus de terres qu'elles n'en pouvaient cultiver, de grandes étendues restaient en friche. C'est ainsi qu'il y a, dans certaines contrées de l'Algérie, des terres qui n'ont pas senti le soc de la charrue depuis plusieurs siècles.

L'État, au moment de la conquête, devait faire la part des indigènes; leur donner, au besoin, le double, le triple de l'étendue qu'ils cultivaient, afin de ne pas s'exposer au reproche de spoliation, puis faire un bloc du reste, en dresser le plan et appeler l'élément européen.

Si l'on avait suivi ce système, la colonisation algérienne se fût développée tout naturellement dès l'origine; on aurait su, dès les premiers jours de la conquête, quelles étaient les terres réservées aux indigènes, celles qui pouvaient être distribuées aux immigrants; on aurait pu enfin organiser un plan d'ensemble. Il est vrai — et c'est la seule excuse — que l'on n'a pas cru, à cette époque, à la colonisation de l'Algérie, au peuplement européen. Et cependant un document officiel, datant de 1845, déclare qu'il existe 6 millions d'hectares mis en réserve pour la colonisation. Que sont devenus ces 6 millions d'hectares? Quand la question a été mieux étudiée, quand l'autorité militaire a vu les avantages qu'elle pouvait tirer de sa situation, elle a jeté les hauts cris: «Vous voulez donc dépouiller les Arabes! vous êtes des arabophobes!» Et nous étions des arabophobes parce que nous voulions introduire au milieu des indigènes la population européenne, qui leur aurait appris à féconder ces riches terres, sur lesquelles ils mouraient souvent de faim! Nous étions des arabophobes, et eux étaient des arabophiles, — c'est le nom modeste qu'ils se donnaient, — arabophiles sans doute comme ce sauvage qui faisait l'éloge de la bonté d'un missionnaire. Il le savait mieux que personne: il en avait mangé!

Cependant, malgré les difficultés opposées à l'introduction des colons européens, il en vint un certain nombre; il en vint même assez pour que l'administration d'alors commençât à éprouver quelque inquiétude pour son autocratie et qu'elle jugeât opportun d'arrêter le mouvement. Ceci se passait en 1863. Elle fit décider, par un sénatus-consulte, que les tribus seraient déclarées propriétaires des terres qu'elles occupaient, — remarquez que je ne dis pas: qu'elles cultivaient. Une tribu occupait-elle une étendue trois fois, dix fois, cinquante fois plus considérable qu'elle n'en pouvait cultiver, peu importait. On se garda bien d'ailleurs de faire une répartition individuelle quelconque. Le principe de l'indivision fut maintenu, suivant les pratiques ordinaires du régime musulman.

Le moyen était topique. C'était fermer d'une façon absolue les terri-

toires arabes à l'élément européen. Pendant plusieurs années l'Algérie se crut perdue. Ah ! Messieurs, je voudrais que vous puissiez vous entretenir avec quelques colons de cette époque. Ils vous diraient quelles luttes ils ont eu à soutenir, même pour conserver leurs modestes établissements. C'était le temps où l'on parlait sérieusement de *liquider la colonisation*. Si vous aviez assisté à ce qui s'est passé à cette époque, à ce déchaînement furieux contre tout ce qui portait le vêtement civil, vous seriez frappés d'admiration pour l'énergie de nos vaillants colons et vous vous étonneriez aujourd'hui, non pas que l'Algérie ait si peu prospéré, mais au contraire que 350,000 Français et Européens soient restés dans ce pays, dont tous les efforts tendaient à les exclure.

En 1871 survient une révolte. Je ne toucherai pas à la question des insurrections, sinon pour dire que depuis vingt ans nous ne croyons plus aux révoltes des indigènes; elles nous inspirent, suivant les cas et les conséquences qu'elles entraînent, le sourire ou l'indignation; nous savons très bien que depuis vingt ans aucun indigène n'a intérêt à se révolter et que nul ne se révolte bénévolement. Il faut six mois de prédications fanatiques, et souvent d'autres moyens dont le récit m'éloignerait de mon sujet, pour l'amener à prendre les armes. C'est tout ce que je dirai sur ce point.

En 1871, cependant, survient une insurrection; on peut dire, en se plaçant à un certain point de vue, que ce fut une bonne fortune inespérée pour l'Algérie. A peine la révolte était-elle comprimée que le gouverneur général de l'époque, M. Alexis Lambert, posa le séquestre sur le territoire des indigènes qui s'étaient révoltés, en vertu d'une vieille ordonnance qu'il ressuscita fort à propos. C'était bien simple. Tout individu ou toute tribu qui avaient pris part à l'insurrection étaient compris dans le séquestre, et par conséquent leurs terres rentraient dans le domaine de l'État. On se procura ainsi une étendue dont je ne puis indiquer l'exacte importance, mais qui était certainement considérable.

Qu'est-il arrivé? Lorsque le souffle colonisateur qui avait inspiré M. A. Lambert eut disparu avec lui, le gouverneur actuel n'osa pas rapporter l'arrêté de son prédécesseur, mais, par des arrêtés individuels, il rendit à la plupart des indigènes les terres dont on les avait justement dépouillés. Et aujourd'hui les documents officiels nous apprennent que, tant en terres domaniales qu'en terres provenant du séquestre, le gouvernement algérien peut disposer de 285,000 hectares, c'est-à-dire de la place de 30,000 immigrants environ. Pas un pouce de plus. Après quoi, tout semble fini pour la colonisation.

Que fera-t-on après? Car enfin on ne peut limiter à 30,000 habitants de plus la population de l'Algérie, qui peut en nourrir encore plusieurs millions. Comment procédera-t-on? Eh! mon Dieu! comme on procède

déjà maintenant sur certains points. On achètera leurs terres aux Arabes à beaux deniers comptants. On leur payera ce qu'ils n'occupent pas, ce qu'ils ne cultivent pas, ce qui ne leur appartient qu'en vertu d'un acte qui est un crime de lèse-civilisation.

Si encore une certaine intelligence présidait à la répartition de ces malheureux 285,000 hectares, aussi bien qu'au peuplement de ces villages créés par voie d'expropriation. Si l'on disait aux immigrants : « Voilà ce qui nous reste; installez-vous où vous voudrez, en prenant l'étendue à laquelle vous donne droit le nombre des membres de votre famille. » Allons donc! ce serait trop simple. Non; il faut peupler village par village. Vous avez beau dire : Je désire m'installer là parce que je serai à proximité de tel village où ma santé s'accommodera mieux, où est installé un de mes amis qui m'a précédé. Point! Il faut vous installer dans celui-ci. Et l'on empile, au fur et à mesure des arrivées, comme sur certaines lignes les employés de chemins de fer remplissent un wagon avant d'en ouvrir un autre.

S'il y avait encore en Algérie des terres disponibles, si au lieu de ces 285,000 hectares, qu'on a la prétention de présenter comme un chiffre sérieux, il y avait eu un chiffre analogue à celui qu'on indiquait en 1845 et qui s'est émietté sans que personne puisse dire ce qu'il est devenu, la question du peuplement eût été facile. J'ai eu récemment entre les mains une carte de l'Amérique du Nord divisée par petits carrés d'une étendue égale. Chaque carré représente dix concessions. Ceux où le peuplement est accompli sont teintés, ceux où le peuplement est encore à faire sont laissés en blanc. Lorsqu'un Alsacien, un Belge, un Basque, un Allemand, songe à émigrer, il se fait envoyer une de ces cartes et la consulte. Quelque ami parti avant lui, ou les agences du Gouvernement lui fournissent les renseignements dont il a besoin. Il sait d'avance que telle concession est à proximité de tel cours d'eau, que la terre donne tels produits; de sorte qu'avant de quitter l'Europe avec sa famille, il sait où il ira s'installer, et il prend ses dispositions en vue du pays qu'il va habiter.

En Algérie, rien de semblable n'est plus possible aujourd'hui. Devons-nous donc renoncer à tout espoir de voir peupler ce pays? Si telle avait dû être la conclusion de mon discours, je ne l'aurais pas commencé. Ce serait une désillusion profonde que je vous aurais infligée et à laquelle vous ne vous attendez pas. Voici donc la combinaison à l'aide de laquelle il sera possible de remédier à la situation véritablement désastreuse créée par le sénatus-consulte, les restitutions des terres séquestrées, et les autres procédés des régimes autoritaires et anticolonisateurs que nous subissons depuis si longtemps.

Je vous ai dit qu'au début de la conquête, les Arabes étaient propriétaires, à titre *arch* ou *melch*, de vastes étendues, supérieures à celles qu'ils

pouvaient cultiver, et qu'un sénatus-consulte de 1863 avait décidé que ces terres seraient données aux tribus. Il s'agit donc, pour permettre aux Européens d'acquérir ces terres, d'en faire cesser l'indivision. Tel est le but de la loi Warnier, votée par l'Assemblée nationale le 26 juillet 1875. Depuis lors, une armée de géomètres s'est mise en campagne pour n'aboutir qu'à de bien faibles résultats. On a multiplié les circulaires interprétatives, prolongé autant qu'on l'a pu le *statu quo*. Mais en somme, poussé par l'opinion publique, on est bien forcé de faire quelque chose, et l'on peut prévoir le moment où une certaine quantité de terres seront lancées dans la circulation.

Alors se produira ce curieux phénomène : l'immigrant ne voudra plus des concessions données gratuitement par l'État; il achètera son lot. Ainsi, plus de formalités ridicules ou puérides, plus de tracasseries, plus de menaces d'évictions. On ne se doute pas combien les Français qui ont réussi en Algérie y ont d'abord éprouvé de déboires, y ont eu à soutenir de luttes; luttes et déboires provenant beaucoup moins du sol, de la fièvre, des difficultés de toutes natures inhérentes à l'installation dans un pays nouveau, que du mauvais vouloir de ceux sur la protection desquels ils avaient le droit de compter. Ainsi, dans le principe, on obligeait tout immigrant auquel on donnait une concession, à bâtir une maison. « Mais, disait le malheureux, j'arrive avec trois ou quatre mille francs seulement. Le ciel est clément dans ce pays. Laissez-moi construire un gourbi, une baraque; j'y vivrai très bien avec ma famille, et quand j'aurai fait une ou deux bonnes récoltes, je construirai ma maison. » — Point du tout; il faut que la maison soit construite avant de mettre la charrue en œuvre. Puis c'était la question des plantations. Il fallait qu'il y eût tant d'arbres plantés par hectare. — « Mais je veux faire du blé, de la vigne, de l'orge! » — Peu m'importe! il faut des arbres. Et l'on plantait des arbres pour obéir aux clauses de l'acte de concession.

A l'heure qu'il est, il existe un système plus absurde encore peut-être : c'est l'obligation de résidence. Pour obtenir une concession, il faut s'engager, sous peine d'être mis à la porte sans recours, à résider cinq ans au moins sur sa propriété, et le titre définitif n'est délivré qu'après ces cinq années. C'est absurde. A moins d'obtenir ces concessions scandaleuses de milliers d'hectares que l'on donnait autrefois aux favoris, qui donc songera jamais à demander 30 ou 40 hectares pour les laisser en friche? Et quel crédit peut trouver le malheureux qui est ainsi propriétaire sans l'être, et qui, si sa santé ou ses affaires exigent, par exemple, un déplacement de quelques semaines, est obligé de demander un congé pour quitter sa propriété!

On parle de modifications à ce régime. Un projet de décret en une foule d'articles a paru dans les journaux algériens. Je ne l'ai pas lu et pro-

bablement ne le lirai pas. Je suis écœuré de ces fantaisies écloses dans le cerveau d'un seul et que l'on impose à un grand pays, sans consulter les intéressés, sans la salutaire épreuve de la discussion publique. Quel qu'il soit, je garantis d'avance qu'il ne vaudra pas mieux que les élucubrations de même genre qui l'ont précédé.

Il n'y a qu'un système dont on n'a pas essayé, et c'est certainement le seul qui puisse donner de bons résultats : c'est de n'en avoir aucun ; c'est de laisser les individus s'arranger comme ils le voudront, acheter des terres s'ils le peuvent, leur donner des concessions si c'est possible, mais en tout cas les laisser vivre à leur guise. Que l'on ne force personne à planter telle quantité d'arbres, à rester sur ses terres sous peine d'expulsion ; que l'intérêt de chacun soit son seul guide, qu'aucune lisière ne gêne ses mouvements. Voilà où est la vérité et l'avenir.

Je serai très bref sur une question pourtant bien importante, mais que le temps ne me permettra pas de développer longuement : c'est la question du régime légal algérien.

En France, le régime légal est parfaitement défini : les Chambres votent une loi, elle est appliquée sur toute l'étendue du territoire français. Est-elle applicable en Algérie ? Je défie les jurisconsultes les plus éminents de me le dire. En revanche, un décret est rendu par le chef de l'État, décret organisant, réorganisant ou même au besoin désorganisant telle ou telle partie de l'administration coloniale. Le gouverneur général est en outre muni de pouvoirs suffisants pour régler par arrêtés presque toutes les questions algériennes. Enfin, nous avons encore les ordonnances royales, remontant presque à la conquête ; nous avons des circulaires que les tribunaux invoquent, d'autres qu'ils repoussent, sans qu'il soit possible de savoir pourquoi. Bref, c'est un inextricable gâchis, et l'on peut dire qu'en réalité il n'y a pas en Algérie de régime légal.

Vous comprenez les inconvénients de ce système : du jour au lendemain, le peu de libertés que possède l'Algérie peut être supprimé sans que les Algériens et même les législateurs algériens puissent rien y faire. Ceux-ci ont le droit, il est vrai, de porter leurs réclamations devant les Chambres françaises ; mais ce qui a été fait par un décret est bien acquis. Cette situation augmente encore les difficultés du peuplement. Avant de se décider à s'expatrier, les Français s'inquiètent de savoir comment ils seront traités, et ce qu'ils en apprennent n'est pas fait pour les encourager.

Et cependant, malgré tout, l'Algérie prospère, et elle prospérera de plus en plus, ne fût-ce que par cette raison que le chiffre des naissances l'emporte sur le chiffre des décès. Cette remarque est de nature à frapper vos esprits, surtout si vous voulez bien ne pas perdre de vue que l'Algérie est encore dans sa période de début, que toutes les questions d'acclimatement ne sont pas encore résolues, et qu'enfin, malgré la salubrité générale de

l'Algérie, certaines contrées ne se sont laissé coloniser qu'au prix de grands efforts et de grands sacrifices humains.

Le chiffre actuel de la population française en Algérie est d'environ 155,000 habitants; le chiffre de la population étrangère est à peu près égal. Il y a également une population israélite indigène qui est d'environ 35,000 habitants; j'en dirai un mot tout à l'heure.

Après avoir, plus longuement que je ne l'aurais dû sans doute, parlé de la population française et européenne, permettez-moi de dire quelques mots de la population arabe. Il y a en Algérie deux millions et demi d'indigènes. La grande question qui se pose à leur sujet est celle-ci : l'indigène est-il assimilable? est-il accessible aux progrès de notre civilisation, ou bien doit-il, comme l'Indien de l'Amérique du Nord, disparaître devant elle?

D'abord il convient de faire une distinction. Il existe deux races d'indigènes : la race kabyle et la race arabe. Le Kabyle est l'ancien propriétaire du sol, autrefois chrétien et qui s'est réfugié dans les montagnes de la Kabylie, chassé par l'invasion barbare. Il a conservé, tout en prenant les mœurs et la religion de ses conquérants, certaines de ses prérogatives, certains de ses droits qu'il appelle des *canouns* et qui forment pour lui une véritable législation.

Les Kabyles, avant la conquête de l'Algérie, ne s'étaient pas laissé pénétrer. Ils jouissaient d'une véritable indépendance. Ils ont conservé de leur état social primitif, de leur ancienne religion, certains principes qui dès à présent permettent de déclarer qu'ils sont, non seulement assimilables, mais assimilés. Sur 2,500,000 indigènes, on compte près d'un million de Kabyles. C'est donc déjà les deux cinquièmes de la population indigène qu'on peut affirmer n'être pas réfractaires à notre civilisation. Les Kabyles ont leurs conseils municipaux dont les attributions sont analogues à celles des nôtres. S'ils sont polygames de droit, ils le sont rarement de fait; la femme est pour eux une compagne et non une bête de somme. Si l'on ajoute à ces qualités celles d'être intelligents, laborieux, honnêtes, fidèles à leur parole, on comprendra pourquoi je les compte parmi les soutiens naturels de la colonisation.

Sur l'Arabe, les opinions sont partagées; mais pour moi il n'y a aucun doute qu'il ne soit assimilable. Ce qui le prouve, c'est que dans beaucoup de fermes européennes, ils remplissent, à la satisfaction des colons, les emplois de serviteurs. Ceux qui sont propriétaires vivent en bonne intelligence avec nous, empruntent à nos colons leurs charrues et leurs procédés de culture. En définitive, les Arabes en contact avec la civilisation européenne se civilisent. Ils commencent, il est vrai, par nous emprunter nos défauts, mais ils ne tardent pas à s'assimiler nos qualités et notamment l'amour du travail, l'ordre, l'esprit de prévoyance qui leur font habituellement si complètement défaut.

Ceux qui se qualifient d'arabophiles et qui nous traitent d'arabophobes partent de ce principe que les Arabes ne s'assimileront jamais. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi ils s'opposent à ce que nous pénétrions en pays arabe. Mais je crois que la question est aujourd'hui résolue, même pour ceux qui auraient un si grand intérêt à la solution contraire et qui s'efforcent de prendre leurs désirs pour des réalités.

Examinons cependant ce qu'il adviendrait si réellement les Arabes n'étaient pas civilisables. Qu'en faudrait-il conclure? Personne ne contestera la légitimité de la conquête de l'Algérie et du maintien de notre domination. Il fallait empêcher les barbares d'écumer la Méditerranée, il faut aujourd'hui les empêcher de recommencer. Irions-nous donc abandonner notre conquête, la plus légitime, la plus morale que la France ait jamais faite? Eh quoi! la civilisation reculerait devant la barbarie; la France s'exposerait à voir une autre nation civilisée prendre sa place, au détriment de ses intérêts, de son honneur même. Non, je ne crois pas que cette thèse puisse être soutenue.

L'Arabe est assimilable, et je veux tout de suite étayer mon opinion de l'autorité d'un homme considérable en Algérie, M. Hardy, ancien directeur du jardin d'acclimatation d'Alger.

Voici ce que dit M. Hardy dans une brochure publiée récemment :

Le chemin de fer pénétrant partout est la meilleure stratégie défensive à opposer aux vellétés insurrectionnelles des indigènes; leurs conditions économiques en seraient d'ailleurs immédiatement changées dans le sens du bien-être. Le contact des Européens les amènerait bientôt à améliorer leur système de culture; ils produiraient plus et mieux, ainsi que cela se passe déjà parmi ceux qui sont mêlés à nous depuis quelque temps. Dans toute la Mitidja, ils vivent dans la meilleure harmonie avec les colons. Ils ont adopté l'emploi de nos instruments aratoires; ils labourent maintenant plus profondément et ensemencent d'après nos procédés.

Les moins fortunés empruntent aux colons leur charrue, leur herse, leur chariot, *et jamais ceux-ci ne leur refusent*. Ils ne font plus leurs transports à l'aide de bêtes de somme. Beaucoup sont fermiers partiaires chez des propriétaires européens. Lorsqu'ils ont à se rendre à une certaine distance, ils vont rarement à pied, ni sur une monture quelconque; ils se servent de nos voitures publiques et des chemins de fer. Ce n'est pas chez les populations indigènes qui sont journellement en contact avec nous que sont nés les ferments de révolte et d'insurrection; c'est au loin, dans l'intérieur, chez ceux qui ne nous connaissent pas et qui ont conservé leur sauvagerie native. Leurs préjugés se dissipent bien vite, alors qu'ils trouvent un profit immédiat dans leurs relations avec nous, et, en ne heurtant pas leurs croyances, ils sont bientôt avec nous.

Voilà, en quelques lignes, avec autant de justesse que de mesure, la véritable appréciation qu'il faut se faire des indigènes.

Maintenant, pourquoi les Arabes se révolteraient-ils? Quel intérêt ont-ils à se révolter? Dira-t-on qu'ils obéissent au sentiment respectable de la nationalité? Les Arabes n'ont pas de nationalité. Ils n'en avaient pas avant la conquête; ils étaient soumis aux Turcs comme aujourd'hui ils le sont aux

Français. Je sais bien qu'il y a cette différence que les Turcs étaient musulmans comme eux ; mais, croyez-moi, l'intérêt amoindrit singulièrement la force de cet argument. Pour se révolter, d'ailleurs, il faut des meneurs, des chefs. Quels seront-ils ? Leurs prêtres, leurs marabouts ? Mais, les marabouts, si on craint leur fanatisme, il suffit de les surveiller. Quant aux grands chefs indigènes, ce ne sera pas eux, je vous l'assure. La vieille noblesse arabe n'existe plus. Mokrani en a été un des derniers survivants. Elle a été remplacée par ces prétendus grands chefs dont on vient de vous faire un si pompeux et si ridicule étalage dans les rues de Paris.

Ah ! si les hommes éminents qui ont cru à ces grands chefs, ou qui ont feint d'y croire, avaient réellement voulu être renseignés sur l'Algérie, que ne s'adressaient-ils à quelques-uns de nos colons de la première heure ? Le nombre n'en manque pas encore, grâce au ciel. Ceux-là leur eussent dit ce qu'ils avaient souffert, pourquoi ils avaient souffert, quels étaient les moyens d'empêcher le retour de ces misères. Puis, si la France jugeait à propos de récompenser le courage vrai, le patriotisme et le devoir accompli, elle avait ces vaillantes poitrines pour y attacher la croix de l'honneur. Il est vrai que nos braves colons eussent passé inaperçus dans la foule. Ils n'auraient pu lutter de pittoresque, dans une revue, avec les fameux grands chefs. Ils seraient venus à Paris avec leurs gros souliers ferrés, leurs mains rudes, leur teint bronzé et leur grand chapeau de feutre. Je conviens que la comparaison n'eût pas été en leur faveur. Ils se priveront donc de vos croix, ce qu'ils ne regretteront guère en les voyant si bien portées par leurs voisins en burnous.

Il y a plus fort encore que cet engouement pour le costume. Voici un fait qui dépasse tout ce que nous aurions pu imaginer en Algérie. Il y a quelques jours, l'honorable directeur de *la France*, M. Émile de Girardin, recevait cette escouade de grands chefs et leur demandait quelles étaient les raisons qui les faisaient hésiter à se rallier à la France. Et ceux-ci lui répondaient : « Comment voulez-vous que nous ne soyons pas hostiles à un pays qui nous refuse les droits qu'il accorde aux juifs ? Ils ont été naturalisés par la France ; pourquoi ne nous accorde-t-on pas la même faveur ? Est-ce que nous ne valons pas les juifs ? » Et M. de Girardin de répondre, si je m'en rapporte à son propre journal : « Vous avez bien raison, mes amis. La colonisation algérienne n'a de chances de réussir que par vous. »

Est-il rien de plus drôle que cette anecdote ? Je n'examinerai pas ici si l'Arabe vaut ou ne vaut pas l'Israélite ; il n'y a pas de comparaison à établir. L'Arabe est encore insoumis ; l'Israélite, au contraire, est avec nous depuis le jour même de la conquête ; il a accueilli notre arrivée non seulement avec faveur, mais avec reconnaissance ; nous l'avons délivré de l'oppression. Ce n'est donc pas là ce qu'il faut examiner. Mais j'affirme que

lorsque les grands chefs, puisqu'il faut décidément les appeler ainsi, demandaient *la naturalisation comme les Israélites*, ils ne parlaient pas au nom de leurs coreligionnaires. Aucun Arabe n'est disposé à renoncer à son statut personnel pour adopter le statut français. Que ces chefs consentent à le faire; qu'ils abandonnent, par exemple, leur droit à la polygamie, c'est possible. Ils vivent, eux, beaucoup plus à la française qu'à l'indigène. Mais les Arabes, dont la loi civile se confond avec la loi religieuse, qui n'ont qu'un seul code qui est en même temps leur évangile, le Coran, ceux-là, je l'affirme, protestent énergiquement contre le langage de leurs prétendus mandataires.

Mais il y aurait pour la France quelque chose de bien plus grave s'ils y adhéraient. Vous figurez-vous 2,500,000 indigènes naturalisés Français du jour au lendemain? N'examinons la question qu'au point de vue politique seulement. Nous avons trois sénateurs et trois députés élus par 150,000 habitants, des conseils généraux et municipaux également issus de l'élection. Le jour où les Arabes seront Français, le jour où ils jouiront des mêmes droits que nous, où ils seront « comme les juifs », par qui et au profit de qui seront faites les élections? Dès le premier jour nous arriverions à être représentés, nous Français, nous peuple conquérant, peuple civilisateur, par ceux contre lesquels nous avons combattu et qui représentent l'ignorance et la barbarie.

M. de Girardin tire d'un principe vrai des conséquences fausses. Le principe vrai, c'est que l'indigène qui paye un impôt a le droit de veiller à sa répartition; la conséquence fausse, c'est de contester au peuple conquérant le droit de choisir le jour et l'heure où l'exercice de ce droit sera sans danger pour lui.

Ce point me préoccupe depuis longtemps. En 1874, je l'ai examiné dans la presse algérienne. Il m'a paru que le moment s'avancait où il serait peut-être possible de faire à l'élément indigène une part dans l'administration du pays par l'élection. C'est ce que j'appellerai, si l'on veut, la part du feu. Trois députés indigènes à la Chambre seraient sans danger; au contraire, une naturalisation en masse, ou même, pour parler plus pratiquement, une naturalisation volontaire un peu abondante, provoquée par des causes qu'il n'est pas ridicule de prévoir, risquerait de noyer promptement l'élément français dans l'élément indigène.

Je n'insiste pas sur cette idée qui m'est toute personnelle; je répète seulement que je l'ai émise il y a cinq ans, et qu'aucun des arguments qui m'ont été opposés ne m'a démontré qu'elle fût fausse. Il me paraît certain, au contraire, que dans quelques années une solution, celle-ci ou une autre, deviendra absolument inéluctable.

Je vous ai dit que les Arabes détestaient leurs chefs. Je puis ajouter qu'ils détestent leur justice. La vénalité et l'ignorance des juges indigènes

sont choses universellement reconnues. C'est ce qui explique leurs sympathies pour la justice française. Voilà également pourquoi la suppression de la magistrature indigène est une des questions à l'ordre du jour en Algérie, et pourquoi aussi — qu'il me soit permis de le dire tout à fait incidemment et sans amertume — il est absolument nécessaire que les magistrats français, par leur caractère, leur honorabilité, leur savoir, soient tous dans des conditions telles qu'ils ne puissent, de près ou de loin, à tort ou à raison, être suspectés.

J'ai dit deux mots tout à l'heure des Israélites; j'y reviens. Les Israélites sont intelligents, laborieux, s'adonnant principalement au commerce. La plupart envoient leurs enfants suivre les cours de nos écoles et même du lycée, concurremment avec nos élèves français. Il n'est pas rare de voir, dans les classes, les premiers élèves appartenir à la nationalité juive. Plusieurs ont été jusqu'à nos écoles spéciales. Un d'entre eux est sorti cette année de l'École polytechnique avec un des premiers numéros. Nous pouvons compter sur la fidélité du peuple israélite, dont le caractère dominant est le respect des lois du pays qu'il habite. En 1870, l'illustre Crémieux décréta leur naturalisation en bloc. J'avoue qu'à ce moment j'ai cru cette naturalisation prématurée. Je craignais pour l'exercice des droits politiques en des mains inexpérimentées. L'expérience m'a donné tort. Je suis heureux d'avoir à le constater et de pouvoir ainsi rendre hommage à la justesse de vue d'un des hommes qui honorent le plus notre pays.

Il est à remarquer cependant, en ce qui concerne les Israélites, que la fusion entre eux et la population européenne ne se fait pas rapidement. Trois mariages seulement ont eu lieu en 1876 entre chrétiens et israélites, sur 352 mariages juifs et 2,000 et quelques mariages chrétiens. C'est insuffisant, mais cette remarque perd de son importance si l'on considère qu'il en est ainsi chez les Israélites de tous les pays, qui fusionnent peu. C'est donc un fait que nous devons constater, mais sans y attacher beaucoup de gravité.

J'aurai terminé lorsque j'aurai exposé brièvement les raisons qui me font engager mes concitoyens de France à aller en Algérie. Allez-y d'abord en touristes, en amateurs, vous y verrez un pays dont vous ne soupçonnez pas l'attrait. Vous retournerez en France, mais vous raconterez votre voyage et vous inspirerez à d'autres le désir de l'entreprendre aussi. Séduits par vos récits, les travailleurs avisés et intelligents vous demanderont des conseils et ne tarderont pas à venir augmenter notre population agricole. Enfin, vous-mêmes subirez la loi commune. Quand on a vu l'Algérie, on veut la revoir; quand on l'a revue, on veut l'habiter.

Il y a encore une autre considération que j'ai le droit de vous soumettre. Vous placez bien souvent votre argent dans des emprunts chimériques; vous le jetez à tous les États de l'Amérique du Sud qui vous le demandent,

au bey de Tunis, à la Turquie, à l'Égypte. Eh bien! le jour où vous verrez une souscription s'ouvrir en vue de l'exploitation des richesses du sol algérien, assurez-vous d'abord que l'entreprise est sérieuse; là comme partout il peut se trouver des financiers véreux qui gâtent les meilleures affaires; mais le jour où vous aurez la certitude qu'il s'agit d'une entreprise faite dans des conditions loyales, offrant les garanties de moralité nécessaires, n'hésitez pas à y engager vos capitaux; vous aurez fait une œuvre honnête en ce sens que vous aurez contribué à la prospérité de notre grande colonie, en même temps qu'une œuvre de bon père de famille et de capitaliste intelligent.

Passons rapidement en revue les ressources de l'Algérie. D'abord les céréales. On a dit autrefois qu'elle était le grenier de Rome; elle n'a pas changé; elle est prête à devenir le grenier de la France. Elle exporte déjà plus de 3 millions d'hectolitres de céréales, avec 150,000 colons; que sera-ce quand elle aura une population européenne proportionnée à son étendue?

Dans cette même brochure de M. Hardy, à laquelle j'ai emprunté la citation que j'ai faite tout à l'heure, je trouve qu'il existe actuellement en Algérie, greffés ou non greffés, plus de 800 millions de pieds d'oliviers, dans la région qui est propre à la culture de cet arbre. M. Hardy estime qu'en peu d'années, tous les oliviers non greffés peuvent l'être, même en n'opérant que progressivement, au fur et à mesure du développement de la colonisation, et que dans un quart de siècle l'Algérie produira pour 800 millions de francs d'huile de première qualité. Je vous laisse sous l'impression de ce chiffre, que la compétence de M. Hardy ne permet pas de considérer comme exagéré.

La vigne, elle, vient merveilleusement dans tout le Tell et sur les Hauts-Plateaux. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, la France, dans quelques années, se trouvait tellement ravagée par le phylloxera qu'elle perdît sinon la totalité, au moins une bonne partie de sa production, l'Algérie serait en état de suffire à sa consommation. On a dit des vins de l'Algérie qu'ils n'étaient pas transportables. C'est une erreur. Les premières récoltes se sont forcément ressenties de la longue inculture du sol; mais chaque année amène des améliorations, et déjà on peut prévoir le jour où les crus d'Algérie auront des noms égaux en réputation à ceux des meilleurs de France.

Il serait à souhaiter que les vigneron du Midi, ruinés par le phylloxera, aillent transporter leur industrie en Algérie, où ils referaient facilement leur fortune.

L'alfa occupe sur les Hauts-Plateaux une étendue de 6 millions d'hectares. Son exploitation a donné lieu à la création de deux chemins de fer. Elle est des plus simples et des moins coûteuses, puisque ce précieux textile se reproduit de lui-même et sans culture. Il existe surtout dans la pro-

vince d'Oran. La province de Constantine en compte aussi une certaine étendue, qui devient moindre dans celle d'Alger. On ne l'exploite encore sérieusement qu'à Oran. Des navires viennent y charger l'alfa et le transportent à Rouen et surtout en Angleterre, où l'on en fait un grand usage. Le journal le *Times* n'est imprimé qu'avec du papier d'alfa, fabriqué dans ses usines. Vous pourrez voir la plante et ses divers produits dans le pavillon de l'Algérie au Trocadéro.

Une usine pour la fabrication du papier d'alfa se fonde en ce moment dans la province de Constantine; elle annonce qu'elle en livrera 3 millions de quintaux par an à l'industrie. Le résultat de l'opération n'est pas douteux, sous la seule réserve précédemment faite que l'exploitation en sera sage, intelligente et honnête.

L'alfa n'est pas le seul produit des Hauts-Plateaux. Les céréales y viennent aussi bien, et sur certains points mieux que dans le Tell. L'éleveur du bétail peut y prendre un développement considérable. On estime à 15 millions le nombre des moutons qui y trouveraient des pâturages abondants, sans nuire en rien à l'exploitation de l'alfa ou à la culture des céréales.

J'ai parlé des productions agricoles de l'Algérie. Je dirai quelques mots de ses mines. Quelques-unes sont considérées comme les plus riches du monde. Celle de Mokta el Haddid, près de Bone, est célèbre tant par sa richesse que par l'habileté de son exploitation. Elle est le type que l'on prend pour modèle dans toutes les écoles des mines. La grande médaille d'honneur de l'Exposition vient de lui être décernée. Comme production, c'est une montagne de pierre dans laquelle on enfonce la pioche, et quand on traite ce produit brut, on en obtient à la fonte 65 et jusqu'à 80 p. o/o de fer magnétique de qualité supérieure, de celle qui produit les aciers les plus recherchés d'Angleterre.

La production de la mine de Mokta el Haddid est évaluée à près de 400,000 tonnes par an; elle occupe 1,500 ouvriers.

Il existe encore en Algérie un grand nombre de mines qui seront mises en exploitation quand des voies de communication plus faciles auront été établies. Cet élément paraît appelé à contribuer puissamment à la richesse du pays.

Je ne cite que pour mémoire, parmi les productions algériennes, le corail, qui fait la fortune de la Calle.

J'aurais voulu vous entretenir encore de nos chemins de fer, de ceux en exploitation, de ceux qui se construisent, de ceux que le développement de la colonisation rendra bientôt nécessaires. Mais je m'aperçois que le temps me fait défaut. Déjà mon discours a excédé de près d'une heure la durée ordinaire de ces conférences, sans que j'aie réussi néanmoins à lasser votre extrême bienveillance et vos encouragements. Je vous en remercie. Que vos témoignages de sympathie se reportent sur le magnifique pays que

j'ai essayé de vous faire connaître; qu'ils vous inspirent l'envie de le visiter; surtout, que les préjugés que vous avez puisés à des sources impures fassent place à une appréciation plus juste. Si j'ai réussi à obtenir ces résultats, je n'aurai pas absolument perdu votre temps et le mien. (Vifs applaudissements.)

La séance est levée à 4 heures.

---



PALAIS DU TROCADÉRO. — 25 AOÛT 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE  
DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE,

PAR M. FRÉDÉRIC PASSY,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

M. Frédéric Passy :

Mesdames, Messieurs,

L'homme propose, et parfois c'est le diable qui dispose. Dans ma pensée, et je crois pouvoir dire dans la pensée de la Commission des Conférences aussi bien que dans celle des autorités diverses qui s'occupent des instituteurs en ce moment à Paris, c'était à ces instituteurs qu'était tout particulièrement destinée cette séance. Il paraît qu'à leur point de vue et le jour et l'heure sont aussi mal choisis que possible, et l'on me fait craindre qu'il n'y en ait ici qu'un nombre relativement bien restreint. Il y en a cependant, je le sais.

Je me console — très imparfaitement — de ce contre-temps, en songeant que ni la Commission ni moi ne pouvions disposer d'un autre jour; je me console surtout, quand je vois cette affluence, en me disant que nous sommes tous aujourd'hui, plus ou moins, des instituteurs, et qu'il y a dans cette salle, et en grand nombre, des personnes qui, à des titres divers, s'occupent de l'instruction de leurs semblables. Il y en a notamment, je viens d'en avoir la preuve à l'instant même, qui ont l'intention de faire ou de faire faire des cours populaires d'économie politique.

Je me console moins aisément de n'avoir pas, par suite d'un excès d'occupations et de préoccupations qui ne m'ont pas laissé un instant, préparé cet entretien comme j'avais le désir de le faire. Non que j'eusse voulu apporter ici un morceau de littérature; il est dans mes habitudes et dans ma nature de toujours laisser à l'inspiration du moment le développement plus ou moins heureux de ma pensée, et je n'ai jamais eu d'autre préten-

tion que de venir causer familièrement avec vous. Mais je me fais un devoir, au moins, lorsque cela ne m'est pas absolument impossible, de penser au public avant d'être en face de lui et de revoir à son intention les documents dont je puis avoir à faire usage. Je n'ai pas même eu le loisir de faire ce travail; c'est tout juste si j'ai pu, sans les mettre en ordre, prendre à la hâte un certain nombre de pièces dans lesquelles je serai réduit, vous le verrez bien, à puiser un peu au petit bonheur. Mon programme, heureusement, est bien simple, quoiqu'il soit bien vaste.

J'ai deux choses à faire, ni plus ni moins.

En premier lieu j'ai à établir, à rappeler plutôt (car je suis convaincu que la plupart des personnes ici présentes sont d'avance de mon avis) l'utilité, la nécessité, et la possibilité en même temps, de répandre partout la connaissance des lois fondamentales de l'économie politique. Je dis partout, et non pas seulement dans ces parties de la société qu'on appelle encore et qui s'appellent beaucoup trop elles-mêmes les classes éclairées; non pas seulement dans ces régions où se rencontrent plus ou moins le loisir et l'aisance; mais aussi et tout autant dans ces régions dites inférieures où le labeur incessant est le lot de tous, où chaque jour suffit à sa peine, mais où chaque jour a sa peine, et dans lesquelles il importe, si l'on ne veut s'exposer à voir tourner à mal les bons sentiments eux-mêmes, de faire pénétrer la lumière qui par elle seule déjà est une consolation et une force, la lumière qui permet de discerner le possible de l'impossible, le juste de l'injuste, et le progrès qui améliore du bouleversement qui détruit.

J'ai ensuite à indiquer, à ceux d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui pourraient être appelés à rectifier des idées fausses et à transmettre des idées justes, comment, à ce qu'il me semble, peut être remplie cette tâche délicate. J'ai, si ce n'est pas trop présumer de mon expérience de vieux professeur, à tracer devant vous, à grands traits, l'esquisse d'un cours élémentaire d'économie politique.

## I.

Pour la première partie de ce programme, je n'ai pas en réalité grand-chose à dire de mon cru. Il me suffira de mettre sous vos yeux, à peu près sans commentaires, quelques-unes des paroles des hommes, considérables à divers titres, qui ont eu à se prononcer sur cette question: quelques-unes seulement; car il me serait aisé de remplir, et au delà, avec de pareilles citations, cette séance tout entière.

Voici d'abord un homme qui était assurément (j'en appelle à ceux qui l'ont connu) l'un des esprits les plus fins et les plus sûrs, les plus larges en même temps, qui aient illustré une chaire française: c'est Rossi, ce

grand Italien dont la France avait fait un Français, en attendant qu'il se refit Italien pour mourir à Rome au service de l'Italie et de la liberté; Rossi, le jurisconsulte éminent et l'éminent professeur d'économie politique que M. Guizot avait eu l'honneur d'appeler au Collège de France, à l'École de droit, à la Chambre des pairs et au Conseil supérieur de l'instruction publique, et qui partout, comme à l'Institut, avait marqué sa place au premier rang parmi les premiers.

Voici ce que disait, il y a quelque chose comme quarante ans, dans sa chaire du Collège de France, cet homme vraiment supérieur. Écoutez ces paroles; tout mérite d'y être pesé :

« Nous ne craignons pas de le répéter, il importe à la prospérité des classes peu fortunées et à l'avenir du pays de joindre à l'éducation du peuple quelques notions élémentaires d'économie nationale. Il importe d'expliquer nettement aux enfants des classes laborieuses la nature et la variation des salaires, l'origine et l'action des petits capitaux, le danger de les perdre, le moyen de les employer utilement, les ressources qu'offre l'association, soit pour accroître la puissance productive du travail, soit pour diminuer les dépenses individuelles et donner plus de développement au principe si fécond des secours mutuels. Dans les temps calmes, ordinaires, on néglige complètement cette partie si essentielle de l'instruction populaire, et ce n'est que lorsqu'un désastre, une disette, une tourmente politique, une crise commerciale, ont déjà paralysé le travail et jeté la confusion dans le marché que des hommes qui ont plus de vanité que de jugement adressent leurs prédications *économiques* à une population ignorante et irritée par la misère : ils se flattent de faire comprendre, dans quelques instants, à la multitude, des enseignements tardifs, dont rien n'a préparé l'application et qui ne paraissent inspirés alors que par la crainte et par l'égoïsme des classes supérieures. »

Tel était, Messieurs, l'avertissement trop peu écouté que donnait, vers 1840, aux pouvoirs publics et à la bourgeoisie de cette époque, la prévoyante clairvoyance de M. Rossi.

Plus près de nous, en 1864, au lendemain de cette famine de coton qui avait été pour l'Europe le contre-coup des terribles déchirements de l'Union américaine, un ministre de l'instruction publique, un ministre de l'empire, mais un ministre dont il n'est que juste de reconnaître les bonnes intentions et les louables efforts, M. Duruy, consignait dans un document officiel la déclaration que voici :

« L'Angleterre a pu traverser paisiblement une crise épouvantable, parce que ses ouvriers connaissaient tout ce que nos jeunes gens ignorent encore : les ressorts délicats de la production et de la vie économique. » Et il ajoutait : « Nos misères de 1848 sont venues de cette ignorance. »

Il était impossible de donner, au nom des faits, plus hautement raison à Rossi.

M. Duruy ne faisait, du reste, pour ce qui concerne 1848, que rappeler ce qu'avait dit, à cette époque même, à l'un de nos hommes d'État en disponibilité, un grand homme d'État anglais, sir Robert Peel. Comme on lui demandait, en s'étonnant du calme qu'il conservait en présence des

événements, s'il ne craignait pas de voir bientôt se déchaîner sur son pays le vent de révolution qui venait de se lever sur la France et de là s'était étendu sur le reste de l'Europe : « Il n'y a pas de danger, répondit-il; le peuple anglais sait trop bien l'économie politique. »

Je saute à 1876 et j'ouvre le discours prononcé à Lyon, à la distribution des prix de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, par un autre ancien ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon. Voici ce que j'y lis :

« Vous avez aussi introduit un cours d'économie politique, autre progrès précieux que je ne saurais trop approuver.

« Croiriez-vous, Messieurs, que nous éprouvons toutes les difficultés du monde à introduire l'enseignement de l'économie politique dans l'enseignement officiel? Nous y arriverons, je l'espère; le bon sens aura raison de la routine. En introduisant l'économie politique dans l'enseignement libre, vous nous faciliterez les voies. Mais il faut que l'économie politique soit bien enseignée. »

Naturellement, cher maître; et c'est pour cela qu'il faut commencer par la faire apprendre à ceux qui plus tard seront appelés, bon gré, mal gré, sciemment ou à leur insu, à en parler devant les autres; je veux dire les maîtres de tous les degrés qui, dans l'histoire, dans la littérature, dans la lecture courante, dans la vie enfin, rencontrent à chaque pas des faits ou des opinions, souvent fort erronées, de l'ordre économique. Mais je continue la citation, elle en vaut la peine :

« Savez-vous ce que c'est que l'économie politique? » ajoute M. J. Simon.

..... « C'est la science du bon sens. Elle vous montrera d'abord où est votre intérêt; c'est un premier service. Ensuite elle vous apprendra à ne pas le mettre là où il n'est pas, et c'est un service peut-être aussi grand. »

Et, à l'appui de ces déclarations si nettes, l'auteur de *l'Ouvrière* ajoutait :

« J'ai assisté à Manchester à des discussions entre patrons et ouvriers; j'y assistais comme étranger et comme visiteur curieux de m'instruire. J'écoutais avec admiration des tisserands, dont les journées entières s'écoulaient devant leurs métiers, discutant leurs intérêts contre leurs patrons avec sobriété et sagesse, en hommes pratiques et intelligents. Vous en viendrez là très vite. Je connais l'esprit des Lyonnais; je suis persuadé que ceux qui viendront à Lyon dans quelques années faire ce que je faisais à Manchester éprouveront ce que j'ai éprouvé là-bas, et diront qu'à Lyon on discute les questions de salaires et d'intérêts aussi bien qu'à la Société d'économie politique de Paris. »

Assurément, et j'en accepte l'augure, non pour Lyon seulement, mais pour toute la France. A une condition pourtant : c'est qu'à Lyon, et à Paris, et ailleurs, et partout, on fasse, comme en Angleterre, des éléments de la science économique une des parties habituelles, une des parties « essentielles » de l'éducation de tous. Ce que tout le monde a besoin de savoir ne doit demeurer étranger à personne.

Mais puisque je suis sur ce terrain, et pendant que je tiens en main le compte rendu de la distribution des prix de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, je ne résiste pas à la tentation de faire encore à ce document quelques emprunts et de mettre en regard de la parole du philosophe et du moraliste, en regard de la déclaration du ministre et de l'homme d'État, le langage d'un élève, d'un ouvrier. C'est la preuve à l'appui de l'assertion; c'est la constatation, prise sur le vif, de l'influence salutaire de l'instruction, et de l'instruction économique en particulier.

Il est d'usage, à la Société d'enseignement professionnel du Rhône, que chaque cours soit plus spécialement confié à un ou plusieurs commissaires pris parmi ceux qui le suivent et désignés par leurs camarades. Il est d'usage aussi qu'à chaque distribution l'un de ces commissaires vienne, à côté du président de l'association et du président de la séance, faire entendre la voix des élèves. En 1876, l'orateur était M. Préaud, commissaire du cours d'économie politique et l'un des lauréats de ce cours. Voici un premier échantillon de sa manière de penser et de sa manière d'écrire. C'est une réponse à ceux qui s'imaginent qu'il est non seulement superflu, mais dangereux de faire participer les fils d'ouvriers aux études spéciales :

« Ils prétendent que l'ouvrier plus instruit que ses camarades abandonne l'atelier; que le paysan qui a étudié délaisse vite la charrue; que l'instruction que vous prodiguez aux adultes risque d'en faire des déclassés; et que cette instruction peut engendrer chez nous un orgueil malsain. Ce sont là, Messieurs, des objections spécieuses dont la fausseté est déjà démontrée aujourd'hui et le sera bien plus encore lorsque l'instruction se sera généralisée dans les villes et dans les campagnes. Nous répondrons seulement, — et nous en avons la preuve parmi nous, — que, lorsqu'il ne sera plus permis aux enfants du peuple de désertir l'école, on ne les verra plus tard désertir ni les champs ni l'atelier.

« L'instruction n'engendre pas non plus l'orgueil; au contraire. A mesure qu'on avance dans les vastes domaines de la science, on ne songe pas en effet à considérer derrière soi le petit chemin parcouru pour s'en glorifier; mais, regardant en avant, on est frappé du chemin qui reste toujours à parcourir. La science acquise grandit la science absente, et celle-ci est infinie, comme Dieu. Aussi les hommes les plus instruits sont-ils les plus modestes. L'ignorant, au contraire, ne soupçonnant rien en dehors de lui, croit tout connaître, et, sa vanité aidant, rien ne l'empêche d'être à chaque instant le jouet des autres et de lui-même.

« Mais nous, Messieurs, » — je ne saurais trop appeler l'attention sur ces paroles, — « nous ouvriers, qui voulons être dignes de ce nom, nous comprenons tout ce qui nous reste à faire, et nous n'oublions pas que nos capacités personnelles sont nos seuls parchemins. Nous savons que le travail est la source de la richesse; mais le travail intelligent, aveugle, suffit à peine à l'entretien du travailleur, tandis que le travail intelligent, éclairé par les connaissances scientifiques, en multiplie les résultats, non seulement au point de vue du bien-être personnel de l'ouvrier, mais au point de vue de la richesse générale et de la prospérité du pays. »

Je passe d'intéressants développements. Je passe notamment une excellente argumentation en faveur de l'instruction des femmes, ces premières

éducatrices des hommes; et je cite encore ce paragraphe, non moins remarquable que le précédent et d'une application directe à mon sujet :

«Ce n'est pas tout. La patrie, blessée et amoindrie, a besoin du concours de tous ses enfants. L'union intime de toutes les classes de la société française est plus que jamais nécessaire. Cette union ne peut être basée que sur le respect de tous les droits et sur l'accomplissement de tous les devoirs. Or, est-il possible que l'ignorant sache discerner où s'arrêtent ses droits et où commencent ses devoirs? Non, Messieurs, l'homme illettré ne distingue que vaguement ce qui est bien de ce qui est mal; et, n'ayant pas conscience de ce qu'il fait, il est à la fois l'instrument et la victime de tous les despotismes, qu'ils s'imposent d'en haut ou qu'ils surgissent d'en bas. L'instruction des masses est, pour toutes les classes de la société, une garantie sérieuse de la paix sociale; je dirai même qu'elle en est l'unique garantie. Quand il n'y aura plus d'ignorants, les droits acquis n'auront rien à craindre, et les droits à acquérir auront tout à espérer. Dans un pays de suffrage universel, plus que partout ailleurs, l'ignorance est un danger permanent pour l'État; et nous pouvons ajouter à cette pensée de Montesquieu, que si les gouvernements libres sont ceux qui exigent le plus de vertus, ils sont aussi ceux qui réclament le plus d'instruction. L'instruction seule, en effet, nous permet de distinguer le juste et le vrai, de séparer les idées libérales, sagement progressives, des utopies dangereuses ou irréalisables, et de nous servir d'un progrès acquis pour conquérir d'autres progrès. L'ignorance, au contraire, déchaîne les passions brutales, excite les appétits malsains, et, ne pouvant rien juger dans son aveuglement, elle ne peut que remettre à la force le soin de tout réformer. C'est ainsi qu'elle peut, dans un jour de folie, annuler les résultats d'un siècle de labeurs!»

La conclusion, je vous demande d'écouter encore ces trois lignes, c'est qu'il faut « nous épargner le sort des nations ignorantes ». C'est que, « tous unis par l'instruction, tous confondus, riches et pauvres, dans le sentiment de nos devoirs et le respect des droits d'autrui, » nous devons « marcher ensemble vers le même but : donner à notre chère patrie la sécurité dans le travail, la liberté dans l'ordre, la gloire dans la paix. »

Ai-je eu tort, Messieurs, de prolonger ces lectures, et pouvais-je mieux montrer l'utilité, la nécessité non seulement de l'instruction en général, mais du genre d'instruction dont j'ai plus spécialement à vous entretenir : l'instruction économique?

De tous les genres d'ignorance, en effet, la plus dangereuse et la plus commune encore, hélas! comme le disait M. Duruy, jusque chez les gens qui se croient instruits, et qui à d'autres égards le sont, c'est l'ignorance économique. Toute ignorance, sans nul doute, est regrettable et toute instruction est utile, parce que toute erreur est un danger, une faiblesse au moins, toute connaissance une direction et une force. Mais on ne peut tout savoir, quelque désir qu'on en ait, et il y a des sciences, même de premier ordre, même des plus utiles, des plus indispensables à la marche de l'humanité, qui ne sont ni directement accessibles ni directement nécessaires à la masse des hommes. Voyez ce magnifique étalage de choses, c'est-à-dire d'idées, ce monde de produits, de mécanismes, de procédés, d'instruments, que met sous nos yeux à tous l'Exposition universelle. Tout nous

y importe sans doute ; tout y sert par quelque côté à l'amélioration de notre sort, au développement de nos forces ou au progrès de nos connaissances ; tout en réalité y est d'intérêt général, d'intérêt universel. Que de choses cependant que les plus instruits parmi nous ne seront jamais en état de comprendre et d'apprécier ! Il n'y a plus aujourd'hui, parce que l'encyclopédie de l'industrie et de la science est trop vaste, d'esprits réellement encyclopédiques. Tout ce que les mieux partagés peuvent souhaiter, c'est d'être habiles et, s'il se peut, supérieurs dans quelque branche qui est leur spécialité, et d'avoir du reste ce que Clitandre, je crois, accordait aux femmes, et ce qu'il faut tâcher de donner à tous : des clartés.

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Heureux certes ceux qui ont toutes les clartés ; aucune n'est inutile. Mais nous fissent-elles pour la plupart défaut, cependant ; mais n'eussions-nous pas même sur tel ou tel domaine un commencement d'ouverture ; fussions-nous, pour appeler les choses par leur nom, des ignorants, absolument ignorants, en physique, en chimie, en astronomie, en mécanique, et en mille et mille parties de l'industrie d'aujourd'hui : est-ce que cela empêcherait les astronomes, les physiciens, les chimistes, les mécaniciens et les autres de suivre leur voie ? Leurs bienfaits cesseraient-ils de se répandre, comme la lumière du soleil qui luit sur les bons et sur les méchants, sur ceux-là même qui les méconnaissent et les blasphèment ?

Est-ce que les découvertes de la science et de l'industrie ne sont pas, pour la masse des hommes, comme ces phares élevés sur les hauteurs que le matelot, perdu dans l'espace, est dans l'impossibilité d'atteindre et d'allumer, mais dont le rayonnement lointain l'éclaire et le guide ?

Nous pouvons nous faire sur la constitution du monde, sur la forme de la terre, sur la marche des astres, les idées les plus fausses, les plus absurdes même ; cela empêchera-t-il le monde d'être ce qu'il est et les astres de suivre leur cours ? Nous pouvons ignorer la façon dont s'obtiennent la plupart des produits que nous consommons et n'avoir aucune idée des diverses opérations par lesquelles se préparent nos aliments, nos vêtements et nos meubles ; en serons-nous moins bien servis, si tant est que ceux qui exercent ces métiers les sachent ? Le tailleur, le charpentier, le vigneron, le boulanger, feront leur besogne pour nous (à charge de revanche), à la condition que nous ne nous mêlions pas de ce qui nous est étranger et que nous nous souvenions du proverbe : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. »

A une autre condition aussi, qui n'est pas moins importante, c'est que leur liberté soit respectée et qu'on ne les trouble pas dans leur labeur et dans leurs affaires. Ce qui revient à ce que je disais tout à l'heure, à savoir qu'à côté de ces connaissances spéciales et techniques

il y a d'autres connaissances générales et pour ainsi dire communes, des vérités faites pour tous, utiles à tous, nécessaires à tous, qu'il n'est pas permis d'ignorer sous peine de méconnaître ses intérêts et de manquer à ses devoirs, et qu'il n'est pas davantage permis de laisser ignorer aux autres, sous peine de voir retomber sur soi les conséquences de leurs fautes ou de leurs souffrances. Car la solidarité inévitable qui nous unit tous, même à notre insu, nous fait un jour ou l'autre porter la peine non seulement du mal que nous avons fait, mais du mal que nous avons laissé faire et du bien que nous n'avons pas fait.

Laissez dans un village ou dans une ville, à la porte d'un de ces taudis où grouillent la misère, l'insouciance et le vice, s'amonceler tous les résidus impurs de la vie de chaque jour; laissez les eaux fétides et les débris en putréfaction croupir en un de ces cloaques immondes d'où se dégagent les miasmes pestilentiels, et vous aurez beau prodiguer dans votre somptueuse demeure tous les raffinements du bien-être et toutes les précautions de l'hygiène : la contagion du voisinage infecté montera jusqu'à vous avec l'air, devant lequel tous sont égaux, et la maladie vous frappera, vous ou les vôtres, parce qu'à côté de vous d'autres créatures humaines n'en auront pas été préservées. Laissez de même la foule croupir autour de vous dans l'ignorance des lois fondamentales de tout ordre moral, dans cette ignorance qui, « lorsqu'elle n'est pas factieuse, dit Socrate, est toujours sur le point de le devenir; » laissez les appétits grossiers, l'immoralité, l'ivrognerie, envahir les âmes sans défense : et vous n'échapperez pas plus à la contagion morale que vous n'aurez échappé à la contagion physique. Un jour ou l'autre, des bas-fonds négligés du vice et du crime, la souillure ou l'insulte rejailliront jusqu'à vos filles ou vos fils. Un jour ou l'autre, l'erreur et la violence momentanément comprimées feront explosion. Et les ruines s'accumuleront, et les fortunes et les existences les plus assurées se trouveront tout à coup à la merci de tous les hasards. Faites donc des hommes, si vous voulez n'avoir affaire qu'à des hommes.

Il me revient, à ce propos, une scène qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Je l'ai racontée déjà, et plus d'une fois; je la raconterai encore (j'en demande pardon à ceux qui en auraient déjà entendu le récit), car je la trouve significative et de nature à faire plus d'impression que tous les plus beaux raisonnements. Je n'ai pas la prétention de rien dire de nouveau, d'ailleurs, et je sais qu'il faut frapper plus d'une fois sur le même clou pour l'enfoncer.

C'était en 1870, au mois de janvier, à Lyon. Un grand débat qui n'est pas terminé, permettez-moi de dire malheureusement, nous l'agitions encore, il y a trois jours, dans la salle à côté, — le débat entre ce qu'on appelle la protection, ce que j'appelle moi la mutilation du travail

national, et la liberté, qui seule peut permettre au travail national de s'épanouir pour le plus grand profit de tous, producteurs et consommateurs; — ce débat passionnait alors le pays. Lyon, depuis longtemps converti à la cause de la liberté, avait, comme Bordeaux et comme d'autres villes, entrepris en faveur de cette cause une sérieuse campagne. Des conférences, des lectures, des cours avaient été faits de toutes parts. Et, pour couronner ce mouvement par un coup d'éclat, une immense réunion publique à laquelle avaient été conviés les représentants de tous les centres industriels du Rhône, de l'Ardèche, de l'Ain, de la Haute-Loire et du reste de la région, avait été annoncée au Grand-Théâtre, loué pour la circonstance par l'Association libérale lyonnaise. Divers orateurs, parmi lesquels on m'avait fait l'honneur de me réserver une place importante, devaient se faire entendre. L'entrée était libre, absolument libre: on avait même refusé le concours de la police, croyant pouvoir compter, pour la bonne tenue de la séance, sur la dignité des assistants; mais un ordre du jour, publié et affiché à l'avance, indiquait exactement le programme dont on acceptait la loi par cela seul qu'on entrait dans la salle. Par des raisons que je crois inutile de rechercher, mais qui n'avaient rien d'hostile ni à l'objet de la manifestation, ni, autant que l'on en put juger, à la personne des orateurs, un tumulte évidemment préparé à l'avance s'éleva pendant que l'un d'eux (c'était celui qui est en ce moment devant vous) s'acquittait de sa tâche. Ce n'est pas la seule fois, assurément, qu'il me soit arrivé de ne pas contenter tout le monde; j'ai même rencontré des contradicteurs qui me l'ont dit sans beaucoup de ménagement. Mais c'est la seule fois, je tiens à le déclarer, qu'il ne m'ait pas été permis de faire, avec plus ou moins de difficulté, entendre jusqu'au bout ce que je croyais avoir à dire. En général, — que les gens qui ne croient qu'à la force des baïonnettes le sachent bien, — même en face d'un auditoire ignorant, même en face d'un auditoire passionné ou prévenu, la parole n'est pas une arme vaine. Quand on sait ce dont on parle, et quand on sait rendre ce qu'on pense; quand d'ailleurs on met un peu de cœur à ce que l'on dit, quand on s'adresse aux hommes non comme un maître à des écoliers auxquels il fait la leçon, mais comme un semblable à des semblables qu'il respecte et dont il veut gagner la raison, parce qu'il les respecte; quand on se présente ainsi et quand, de plus, on n'a pas peur des grands mots de quelques-uns et des menaces de quelques-autres, il est rare, je le répète, très rare que l'on ne se fasse pas écouter, sinon avec sympathie, du moins avec convenance, et même avec une réelle déférence. Mais il y a des exceptions, et nous le vîmes bien ce jour-là. La cabale, quel qu'en fût le but, était parfaitement organisée, et, malgré la ferme volonté des neuf dixièmes des assistants de mener à bonne fin la réunion, il fallut renoncer à dominer le bruit des quelques groupes de perturbateurs chargés d'y mettre obstacle,

et lever la séance pour échapper à une collision que rendait menaçante l'exaspération de plus en plus visible de la majorité. L'irritation était grande en effet chez ces industriels et ces négociants, dont beaucoup étaient venus de loin porteurs des vœux de leurs concitoyens et de leurs collègues, et qui s'étaient promis de faire de ce jour un grand jour pour la liberté du travail et pour la liberté de la parole en même temps. Les Lyonnais surtout se sentaient offensés dans la personne de leurs hôtes, blessés dans l'honneur de leur cité, et l'on pouvait craindre, à voir l'animation de leur langage et de leurs gestes, que la collision évitée dans la salle n'éclatât dans la rue. Ce fut à ce moment qu'intervint le président; c'était M. Arlès Dufour, cette grande et originale figure que tout Lyon a connue, cet homme qui avait porté les paquets dans sa jeunesse, qui avait eu faim, et qui s'en souvenait, et qui, devenu l'une des sommités du commerce européen, admis avec faveur dans toutes les cours et lié avec les plus hautes illustrations de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre, n'usait de ses grandes relations que pour dire tout haut les vérités que d'autres n'osaient pas même murmurer tout bas, et de sa grande fortune entretenue par un labeur incessant que pour patronner tout ce qui était généreux, essayer tout ce qui pouvait être utile et soutenir tout ce qui avait besoin d'être soutenu. Se redressant tout à coup de toute sa haute taille et rejetant en arrière sa belle et puissante tête blanche, il se retourna, comme Joad en face d'Athalie, vers ses compagnons qui commençaient à descendre l'escalier, et d'un geste les arrêtant sur les marches : « Un instant, Messieurs, leur dit-il. Avant de sortir d'ici, nous avons un examen de conscience à faire. Nous accusons les autres; nous ferions mieux de nous frapper la poitrine, car des fautes des autres c'est nous qui sommes les vrais coupables. » Et comme quelques-uns paraissaient trouver l'apostrophe étrange : « Oui, reprit-il, oui, nous sommes les riches, les éclairés, les puissants; nous avons place dans les conseils de nos villes et dans ceux du pays. Qu'avons-nous fait pour rendre impossibles des scènes comme celle qui vient de se passer? Qu'avons-nous fait pour donner à ces hommes la sagesse et la modération qui leur manquent? Quand sommes-nous allés à eux comme des frères aînés vers des frères cadets, apportant avec nous la lumière, la bienveillance et la consolation? Nous les avons laissés avec leur ignorance et leurs passions, comme des bêtes fauves dans leurs tanières. Aujourd'hui ils en sortent, prêts à nous dévorer. C'est notre châtement. Qui osera dire que, dans une certaine mesure au moins, il ne soit pas mérité? » Chacun baissa la tête, et ce fut en silence que s'écoula cette foule si agitée l'instant d'au-paravant.

Messieurs, quand nous faisons, les uns ou les autres, ce que je fais en ce moment, quand nous plaidons devant les pouvoirs publics, quand nous

plaidons devant l'opinion surtout la cause de l'instruction, quand nous demandons que partout les ténèbres soient déchirées, quand nous demandons en particulier que la lumière soit faite sur ces questions économiques, sur ces questions de travail, de commerce et de salaire qui sont des questions vitales pour tous et à toute heure, nous ne faisons pas autre chose, sachez-le bien, que ce qu'Arlès Dufour nous reprochait trop justement il y a quelques années de n'avoir pas assez fait. Nous essayons de nous assurer contre les égarements des esprits et la violence des passions; nous nous mettons, par des armes plus sûres que la force, en défense contre le retour des jours néfastes que nous avons eu la douleur de traverser. Ou si, malgré nos efforts, de nouvelles catastrophes et de nouveaux déchirements nous étaient réservés, nous nous donnons le droit de penser du moins que nos mains sont pures des excès que nous n'aurons pas réussi à prévenir, et que ce n'est pas notre faute si, au milieu du progrès général, trop d'intelligences sont restées accessibles au sophisme, et trop d'âmes ont été gangrenées par la haine et par l'envie.

J'arrive à la seconde partie de ma tâche, et j'avoue que je n'y arrive pas sans regret; car j'ai là, à l'appui de ce que je viens de dire, tout un dossier d'opinions et de faits que j'aimerais à dépouiller devant vous. J'ai des lettres et des déclarations de savants comme M. Laboulaye et M. Franck; de chefs d'institutions de tous les degrés, officielles ou libres, de directeurs d'écoles normales, d'ecclésiastiques, de députés, de sénateurs; des votes de municipalités et de conseils généraux qui ont affecté des fonds à l'enseignement de l'économie politique: j'ai l'exemple de la Belgique, où, depuis 1860, cet enseignement est obligatoire dans toutes les écoles normales primaires; et l'expérience des écoles normales de la Seine et de Seine-et-Oise, où je donne personnellement ce même enseignement depuis quatre ans; et celle des cours de la ville de Paris, dont les résultats étaient, il y a quelques jours à peine, constatés avec tant d'autorité par l'éminent directeur de l'enseignement primaire de la Seine, M. Gréard, dans un rapport que vous avez tous lu ou que vous lirez tous; et que sais-je encore? Mais l'heure me presse, et je passe. Comment ne pas rappeler cependant que cette thèse, dont je m'honore de m'être fait depuis longtemps l'avocat et le champion, j'ai été chargé de la soutenir, entre autres occasions, au Congrès de Clermont, en 1876, dans un discours dont voici la reproduction? Et l'homme à la requête duquel je me suis vu appelé à plaider la cause de l'économie politique devant l'assemblée générale de l'Association française pour l'avancement des sciences, c'était celui-là même qui vient d'inscrire l'économie politique dans le programme de l'enseignement primaire supérieur (en attendant mieux), M. Bardoux, alors président du comité local d'organisation du Congrès et rapporteur du budget de l'instruction publique, aujourd'hui

ministre, votre ministre et le mien, Messieurs les instituteurs, mes chers collègues.

J'arrive, dis-je, Messieurs, à la seconde partie de ma tâche, et ici encore ce n'est pas ma faute si je ne dis rien de nouveau et si je me borne à peu près à répéter ce que j'ai énoncé dans ce discours de Clermont.

## II.

J'ai établi, par les citations les plus formelles, que les hommes les plus compétents, les plus considérables, sont unanimes à reconnaître la nécessité de généraliser l'enseignement au moins élémentaire de l'économie politique; j'ai démontré, par les résultats obtenus, que cette innovation, déjà en partie réalisée, est chose des plus simples; et je me crois le droit de déclarer, preuves en main, que M. Laboulaye, qui s'y connaît, n'avait pas tort lorsqu'il m'écrivait, il y a déjà quatre ans : « Quant à la facilité de créer un pareil enseignement, elle est extrême. Les principales lois économiques sont des vérités d'observation qu'on peut vérifier dans la première boutique venue; je me chargerais d'enseigner toute l'économie politique, y compris le commerce extérieur, sans sortir d'un magasin d'épicerie. » Je le crois, parbleu, bien; et heureux seraient ceux au profit de qui M. Laboulaye ferait cette démonstration!

Mais qu'est-ce au juste, me demanderont quelques-uns d'entre vous peut-être, que votre économie politique? Qu'est-ce que cette « science du sens commun, » pour parler comme M. Jules Simon? Qu'est-ce que « cette partie essentielle de l'instruction populaire, » pour reproduire le langage de Rossi? De quoi s'occupe-t-elle exactement et quelles sont les limites de son domaine? Est-ce de politique?

Beaucoup se le figurent sur la foi du nom, dont ils ne comprennent pas la signification; et de là leurs appréhensions à son égard. C'est une grave erreur. Ce nom, qui n'a d'autre tort que de venir du grec, veut dire tout simplement la science du ménage social; et l'économie politique, science d'observation, comme le dit bien M. Laboulaye, n'a rien de commun avec cette mêlée ardente qu'on appelle vulgairement la politique. La politique, — telle que la plupart l'entendent, du moins, — c'est la lutte des partis et l'effort pour se supplanter les uns les autres. L'économie politique n'a rien à voir avec ces jeux de bascule; elle ne se compromet pas dans ces polémiques passionnées, au milieu desquelles, selon le vent qui souffle ou l'opinion pour laquelle on parle, les mêmes hommes sont tour à tour élevés jusqu'aux cieux ou trainés dans la boue: elle ne prend même pas parti, bien qu'on ne puisse guère être économiste sans être libéral ou sans le devenir, dans les questions de gouvernement ou de religion. Elle laisse ces choses, au nom de la liberté même qui est son premier principe,

à la libre appréciation et à la libre conscience de chacun. Je vais plus loin : elle n'est d'aucun pays ni d'aucun temps. Et bien qu'il puisse y avoir, en raison du tempérament de chaque nation, une école économique anglaise, ou française, ou italienne, comme il y a des médecins, des chimistes ou des physiciens français, italiens ou anglais, il n'y a qu'une économie politique (comme il n'y a qu'une médecine, qu'une physique et qu'une chimie), qui est de toutes les latitudes, de toutes les époques et de toutes les races, qui est *humaine*, en un mot, et universelle, comme les lois dont elle est l'expression. C'est la physiologie sociale, la mécanique du travail ; et tous, sans distinction, y sont soumis.

Dans tous les pays du monde il est vrai qu'il faut manger pour entretenir ses forces, éviter les excès, maintenir en équilibre (et en croissance, si on le peut) le rapport de la réparation à la dépense. Dans tous les pays du monde, de même, il est vrai que les hommes ont des besoins, dont le premier est l'apaisement de la faim du corps, et qu'ils ne peuvent satisfaire ces besoins qu'à la condition de s'emparer, plus ou moins habilement, des objets propres à leur usage dont ils sont entourés. Dans tous les pays du monde, en d'autres termes, il faut *produire* afin de *consommer*, c'est-à-dire *travailler*. Et non seulement il faut travailler individuellement, ce qui ne mènerait pas loin et ne suffirait pas longtemps, mais il faut travailler les uns avec les autres, et les uns pour les autres. Il faut multiplier, en les unissant, les forces faibles dans leur isolement ; échanger, pour ne pas être à la fois dans le dénuement et dans la surabondance, le résultat du travail des uns contre le résultat du travail des autres, et la denrée ou la substance qui ne se trouve qu'ici contre celle qui ne se trouve que là. Il faut se partager les occupations et les tâches, afin de suffire à une au lieu de succomber sous le poids de toutes, et, suivant la leçon de notre grand La Fontaine, qui plus d'une fois a traité avec supériorité dans ses fables les plus grosses questions économiques, diviser, pour le rompre en détail, le redoutable faisceau des résistances de la nature. Partout, pour avancer dans cette œuvre et ne pas tourner indéfiniment comme l'animal dans le cercle infranchissable d'une existence fermée, il faut étudier les propriétés de la matière, mettre en jeu ses forces, s'emparer de celles-ci par celles-là, et faire de la science, selon l'heureuse expression d'un économiste contemporain, M. de Fontenay, le bras indéfiniment grandissant du levier avec lequel on soulève le monde. Partout encore, pour ne pas être chaque jour à la merci des hasards du lendemain, il faut amasser des provisions, faire des épargnes, se créer des abris, se préparer des ressources périodiques et prévues, et pour cela pourvoir ses mains d'instruments qui en accroissent la résistance ou l'énergie : « L'homme, a dit Franklin, est un animal qui fait des outils. » Partout, en un mot, s'imposent et la *division du travail*, et l'*appropriation des choses*, c'est-à-dire la *propriété* ; et l'*échange*,

et l'emploi des machines, et le capital. Oui, le capital; car qu'est-ce que cette réserve sur le produit du travail d'aujourd'hui pour améliorer le travail de demain? Qu'est-ce que ce grain prélevé sur la récolte de cette année pour assurer la récolte de l'année prochaine? Qu'est-ce que cet arc ou ce filet avec lequel le pêcheur et le chasseur atteindront plus sûrement le gibier ou le poisson? Qu'est-ce enfin que ces machines qui travaillent pour nous, ces voitures, ces navires, ces locomotives qui nous transportent, ces meules qui broient notre grain, et ces métiers qui tissent nos vêtements, sinon du capital? Et ce capital ne peut naître, il ne peut durer, il ne peut être utile à son possesseur et aux autres auxquels son possesseur en cède le produit ou aux mains desquels il le remet pour en user par eux-mêmes, si l'économie et l'épargne qui le forment ne sont pas respectées; si à sa possession n'est pas attachée pour celui qui le détient, soit qu'il l'emploie lui-même encore une fois, soit qu'il le mette au service d'autrui, la jouissance d'un certain avantage, autrement dit d'un profit ou d'un intérêt. Car à quoi bon se priver aujourd'hui pour n'y rien gagner demain? Et sans cette privation, c'est-à-dire sans cette prévoyance, sans cette augmentation graduelle des ressources, et sans cette progression indéfinie des semailles de la vie, l'homme serait-il le roi de la nature? Il n'en serait que l'esclave et le jouet; il serait le plus misérable et le plus faible des êtres qui aient été jetés à la surface de la terre. Sans ces organes complémentaires dont il arme ses organes naturels, sans ces instruments de toute sorte qu'il prend, qu'il laisse ou qu'il reprend à son gré selon le besoin, et qui lui deviennent comme autant de membres de rechange, sans ces appareils qui lui permettent de faire ce que ne pourraient faire ses doigts et de discerner ce que ne pourraient distinguer ses sens, qui se jouent de la distance, de la petitesse, du poids ou de la dureté, qui mesurent l'atome et qui percent le rocher; sans tout cela, que serait l'homme, je le répète? Eh bien! tout cela (les mots mêmes que je viens d'être forcé d'employer le disent), ce sont des phénomènes économiques. Que nous le sachions ou non, nous faisons tous à toute heure de l'économie politique en action, comme M. Jourdain faisait de la prose chaque fois qu'il ouvrait la bouche. Je maintiens qu'il vaut mieux le savoir, afin de la faire bonne et de ne pas aller, comme un mécanicien maladroit, se buter à plaisir contre la force même des choses. Je poursuis.

Dans tous les pays du monde, dans ceux du moins qui peuvent avoir de l'or et de l'argent, l'or et l'argent sont investis du privilège de tout procurer et de tout payer. Chacun les reçoit avec plaisir; aucun ne s'en dessaisit sans regret. L'or et l'argent pourtant ne satisfont pas directement, comme d'autres substances de moindre valeur, à nos besoins les plus impérieux. On ne les boit ni ne les mange, et nous savons ce qui arriva jadis, au temps où les dieux étaient en commerce régulier avec les

hommes, à un roi dont les oreilles sont restées célèbres, le roi Midas. Un de ces dieux, auquel il avait rendu un service signalé, lui avait promis d'exaucer le premier souhait qu'il formerait, et il n'avait cru pouvoir mieux faire que de demander la faculté de changer en or tout ce qu'il toucherait. La chose alla bien jusqu'à l'heure du repas; mais lorsque, mettant la main au plat et portant le gobelet à sa bouche, il ne trouva plus, pour assouvir sa faim et pour étancher sa soif, que ce métal qu'il avait tant convoité, il comprit, comme la femme à l'aune de boudin, qu'il avait fait une sottise et qu'il n'avait d'autre moyen de s'en tirer que d'obtenir du dieu le retrait de sa fatale faveur. Que de gens, hélas! en sont encore, en fait de finance, à l'ânerie du roi Midas, se figurant qu'il n'y a d'autre richesse que l'or et l'argent et qu'il suffirait, pour faire le bonheur d'un peuple, d'augmenter par tous les moyens possibles la quantité de monnaie dont ce peuple dispose! L'économie politique nous apprend à y voir plus clair; elle nous enseigne que les métaux dont nous faisons la monnaie, bien qu'ils aient de la valeur par eux-mêmes (sans quoi ils ne seraient qu'un gage insuffisant et trompeur), ne sont qu'une marchandise provisoire, commode et de garde facile, au moyen de laquelle nous remplaçons ce dont nous voulons nous défaire et nous nous procurons ce que nous voulons acquérir. La vraie richesse, ce sont les produits et les services qui se payent les uns par les autres au moyen de la monnaie, c'est-à-dire les qualités, les connaissances et le travail qui les procurent. La richesse est d'essence spirituelle.

De même pour le crédit, dans lequel un mirage décevant fait voir à tant de gens un talisman propre à mettre à la portée de tous, par une multiplication instantanée, des ressources indéfinies; dans lequel une étude plus sérieuse, l'étude de l'économiste, ne reconnaît qu'un moyen de diminuer, par une circulation plus active et un travail plus intense, l'inévitable intervalle qui sépare les diverses étapes de la production. Pour que le crédit soit possible, il faut que la chose à emprunter existe; et pour qu'il soit raisonnable, il faut que l'emprunteur soit en mesure de la restituer, grâce à son travail, avec accroissement.

De même pour le papier, au moyen duquel on s'est flatté tant de fois de se passer de la monnaie métallique et de fabriquer à volonté de la richesse, et qui n'est, aux yeux de celui qui sait analyser les phénomènes, qu'une promesse de monnaie dont la valeur est subordonnée à l'existence de la chose promise et qui, par conséquent, la suppose. C'est un bon qu'on peut se dispenser de toucher lorsqu'on sait qu'on est à même de le toucher à sa volonté, mais dont tout le prix réside dans cette faculté de réalisation; qui s'affaisse, par conséquent, comme un ballon crevé, le jour où il cesse de représenter un corps certain et une quantité exactement déterminée. Vous me direz que cela est simple comme deux et deux font

quatre et qu'on ne fait rien avec rien. Sans doute. Mais, faute de l'avoir su, des hommes qui n'étaient pas des imbéciles se sont laissé prendre à cette séduction du rien brillant, et ils ont infligé à leur pays la mystification désastreuse du système de Law et la ruineuse expérience des assignats. Est-ce que vous croyez, par hasard, qu'il n'y a plus, de nos jours, de gens qui rêvent de nouveaux essais du même genre et qui, si on leur laissait carte blanche, ne seraient pas embarrassés pour substituer à ce qu'ils appellent « la royauté usurpée de l'or » le règne de la feuille à vignettes ?

Et l'association, qui peut faire tant de bien, qui en fait tant tous les jours, mais qui a ses lois, comme le reste, et à laquelle il faut savoir ne demander que ce qu'elle peut donner, à combien d'illusions n'a-t-elle pas donné lieu ? Combien de fois, au lieu d'y voir ce qu'elle est en réalité. L'une des formes de la liberté, se manifestant par l'union volontaire des ressources et des efforts, n'y a-t-on pas vu la suppression de l'effort et l'annulation de la liberté ? Combien de fois n'a-t-elle pas été, elle aussi, pour ses enthousiastes un piège au lieu d'être une force ?

Ai-je besoin de rappeler que le commerce, grâce auquel les choses se portent, à l'appel des prix, au-devant des besoins des hommes, est encore un phénomène économique, et que ce commerce est plus ou moins prospère, plus ou moins actif, plus ou moins avantageux, lui aussi, selon que son rôle, soit en deçà des frontières, soit au delà, est plus ou moins bien compris, selon qu'on lui accorde ou qu'on lui refuse l'estime à laquelle il a droit, la sécurité qui lui est nécessaire, et la liberté qui est une des formes de l'estime et de la sécurité ?

Mais les hommes ne se rendent pas seulement les uns aux autres des services individuels et privés ; ils ont besoin encore de s'entendre pour s'assurer des services collectifs et publics. Ce n'est pas tout que de travailler et de produire, de posséder, de vendre, d'acheter, d'échanger, de façonner les choses à notre usage et de les imprégner de notre esprit. Il faut la tranquillité au travail du jour, la confiance à l'attente du lendemain. Il faut des routes pour la circulation des hommes et des choses, et il faut une police pour la sûreté des routes et des maisons. Nous semons aujourd'hui, et la moisson ne sera mûre que l'année prochaine ; nous plantons, et nos arbres ne seront bons à cueillir ou à couper que dans vingt ans ; nous ouvrons des mines, et il s'écoulera deux générations, si l'opération est bonne et bien conduite, avant que nous soyons rentrés dans nos capitaux ; nous construisons des navires, et ce n'est que dans dix-huit mois qu'ils pourront prendre la mer et recevoir les marchandises qu'ils auront à porter au bout du monde avant de revenir nous donner un premier bénéfice ; nous creusons un canal, comme Riquet, et, entreprise en 1666, ce ne sera qu'en 1724 que l'œuvre, enfin achevée, commencera à promettre aux enfants ou aux petits-enfants de l'auteur une rémunération de

ses peines et des leurs. . . . A quoi bon tout cela, en vérité, ou plutôt comment tout cela serait-il possible, concevable même, si la main qui sème n'était pas celle qui récolte; si l'abeille, après avoir fait son miel, le voyait dévorer par les frêlons; si le présent, enfin, ne pouvait regarder l'avenir en face, et si l'aiguillon de l'espérance qui nous pousse tous plus ou moins en avant n'était qu'une pointe à toute heure émoussée par le hasard ou brisée par la violence?

Il faut donc de l'ordre; il faut une force publique, il faut une justice, il faut des ports, des ponts, des routes, des canaux, des *services publics*, en un mot. On peut discuter sur la nature, le nombre et l'étendue de ces services, — c'est même un des gros problèmes de la science économique, — mais il en faut. Et pour assurer ces services, pour pourvoir aux dépenses qu'ils exigent, pour rétribuer les agents qu'ils emploient, il faut des ressources, des ressources publiques, et, par conséquent, des impôts.

J'ai dit des *impôts*; je me reprends. Non que je demande la suppression de la chose, il n'y a pas moyen de s'en passer: ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas à y regarder; mais je voudrais bien qu'on supprimât le mot. Nous avons comme cela dans notre langue courante un certain nombre de mots qui ne sont bons à rien, si ce n'est peut-être à entretenir de vieux restes d'erreurs ou de passions qui ne sont plus de notre temps. Ainsi le mot de *classes*, dont j'ai été forcé de me servir deux ou trois fois parce que je l'ai trouvé dans les citations mêmes que j'ai produites devant vous: je vous demande un peu où l'on peut encore voir des classes dans un pays qui a proclamé sans réserve et sans retour l'égalité civile et politique pour tous les citoyens; dans un pays où tous ont les mêmes droits, la même liberté, peuvent de même aspirer à tout et arriver à tout, et où il n'y a entre nous d'autres différences que les différences d'intelligence, d'activité, d'énergie, qui sont en nous, et les différences de chances, qui sont parfois hors de nous, mais qui ne sont plus dans la loi. Qu'il y ait des riches et des pauvres, des heureux et des malheureux, comme il y a des bien portants et des malades, des intelligents et des inintelligents, je ne dis pas non. Mais des classes, c'est-à-dire des catégories distinctes de riches et des catégories de pauvres, je n'en vois pas, pas plus que je ne vois des classes de sots et des classes de gens d'esprit. Je dirais plutôt que j'en vois moins; car tous les jours des pauvres deviennent riches et des riches deviennent pauvres, tandis qu'on ne voit guère d'imbéciles passer hommes de génie. Le contraire, je ne dis pas, hélas!

Ce que je dis du mot *classes*, je le dis du mot *impôt*. Il a pu être vrai; il ne l'est plus, chez nous du moins. Certes, quand les Romains, vainqueurs du monde, et appliqués à se nourrir de la substance des vaincus jusqu'à ce qu'elle leur manquât, exigeaient, le glaive à la main, le tribut auquel ils avaient fixé la part de chaque région, c'était bien un impôt,

c'est-à-dire une charge imposée. Quand Louis XIV, disant à son petit-fils que tout ce qui était dans son royaume, hommes et choses, lui appartenait, décidait, selon son bon plaisir, ce que payerait celui-ci ou ce que celui-là donnerait, même à titre de don gratuit, c'était l'impôt encore, et l'impôt avec ses inégalités et son arbitraire : l'impôt pesant sur ceux-ci et épargnant ceux-là ; l'impôt considéré comme une honte et un signe d'infériorité parce qu'il était subi et non consenti ; l'impôt qui faisait les uns taillables et corvéables à merci et miséricorde, les autres exempts par privilège de naissance ou de fonction. En ce temps-là, — c'était il y a un siècle, — un noble atteint par une taxe nouvelle, celle du vingtième, pouvait sérieusement écrire à un intendant que « son cœur sensible ne saurait consentir à ce qu'un père de sa qualité fût soumis à des vingtièmes stricts comme un père du commun ; » et Turgot, le grand Turgot, celui dont Louis XVI, qui n'eut pas la force de le soutenir, disait qu'il n'y avait que M. Turgot et lui qui aimassent le peuple, pouvait s'étonner qu'on osât « s'applaudir d'être exempt d'impositions comme gentilhomme quand on voyait exécuter la marmite d'un paysan. » En ce temps-là, le même Turgot, s'adressant au roi, jetait avec raison, en face de ce qui se pratiquait sous ses yeux, ce cri indigné : « Qu'est-ce donc que l'impôt ? Est-ce une charge imposée par la force à la faiblesse ? » Et opposant à cette idée barbare d'un gouvernement de conquête et de violence l'idée plus juste « d'un gouvernement paternel, fondé sur une constitution nationale, où le monarque n'est le dépositaire de la puissance publique que pour maintenir les propriétés de chacun dans l'intérieur par la justice, et les défendre contre les attaques extérieures par la force militaire, » il proclamait que, « les dépenses du gouvernement ayant pour objet l'intérêt de tous, tous doivent y contribuer ; et » que « plus on jouit des avantages de la société, plus on doit se trouver honoré d'en partager les charges. »

Voilà les vrais principes, les principes admis, sinon peut-être encore réalisés partout de nos jours ; et dès lors ce n'est plus un tribut ou un impôt que nous payons, c'est une *contribution*, une cotisation que nous apportons au fonds commun. Nous sommes actionnaires, les uns pour peu, les autres pour beaucoup, dans la grande entreprise de la société commune qui doit nous assurer au moindre prix possible les biens communs dont nous ne pouvons nous passer ; et selon que nous avons dans cette société un nombre de parts plus ou moins grand, nous participons, pour une quote-part plus ou moins grande aussi, pour une quote-part *proportionnelle*, aux frais généraux. Rien de plus, rien de moins.

Maintenant, pour qu'il en soit ainsi, pour que la proportionnalité qui est la loi soit le fait, un certain nombre de conditions sont requises. Je ne les énumérerai pas ici ; il me faudrait pour cela faire une leçon spéciale sur l'impôt. Mais je rappellerai que ce sont les économistes qui, les pre-

miers, les ont indiquées, et qu'aujourd'hui encore on ne saurait guère rien dire de mieux, à cet égard, que ce qu'ont dit à la fois Turgot, le grand ministre, dans ses exposés officiels, et Adam Smith, le grand observateur, dans son immortel *Essai sur la richesse des nations*. C'est à eux que l'on doit, plus qu'à personne, la démonstration du grand principe de l'égalité devant l'impôt ainsi que la règle de la restitution de l'impôt en services. En présence de ce qui reste encore, malgré nos progrès, d'imparfait ou de discutable dans notre système de contributions, en présence surtout de ce qui reste d'idées fausses et de préventions dangereuses dans les esprits, est-il donc inutile de donner à tous une idée juste du caractère et du but des charges publiques, et de mettre les inventeurs de ressources qui ne coûtent rien et le public qui est leur dupe en garde contre les illusions et les naïvetés?

Je pourrais nommer encore l'*assurance* et les *secours mutuels* dont parle Rossi; et les *retraites*; et la *consommation*, but de la production, sur laquelle il y a tant à dire; et le *luxe*, qui est une des formes de la consommation. Écoutez certaines gens; ils vous diront que plus on consomme et plus on est riche, et que par conséquent il faut consommer, consommer toujours, n'importe comment, pour faire aller le commerce et donner du travail aux ouvriers. La prodigalité, la dissipation même, fût-ce la plus folle, sont à leurs yeux une œuvre pie; et quiconque calcule, quiconque raisonne, quiconque épargne surtout, est, à les entendre, un ennemi du bien public. Écoutez les économistes, d'accord en cela avec les moralistes dignes de ce nom; ils vous diront, au contraire, que c'est par l'épargne que le monde progressé, et que la dissipation, loin d'accroître la production et la consommation elle-même, ne peut qu'en tarir la source. Ils vous diront, ou plutôt le bon sens vous dira par leur bouche, qu'il y a un rapport nécessaire entre ce qu'on produit et ce qu'on consomme; et ils ajouteront qu'il y a deux façons de consommer: l'une qui ne laisse rien derrière elle, si ce n'est la satisfaction vraie ou fausse dont elle a été l'occasion, et que pour ce motif ils appellent *destructive*, et l'autre qui, à mesure qu'elle détruit une valeur, la remplace par une valeur égale ou plus grande, et qui dès lors mérite le nom de *productive*. Dans la première catégorie se rangent les satisfactions de pur luxe, les dépenses d'ostentation soit publique, soit privée, les fantaisies coûteuses; dans l'autre, les transformations de matières premières en produits, les installations d'ateliers, les constructions de machines, les défrichements, les ensemencements, les travaux destinés à faciliter l'industrie ou le commerce, les salaires d'ouvriers employés à une besogne utile, les dépenses personnelles enfin, nourriture, vêtement, abri, éducation, grâce auxquelles la force physique, intellectuelle et morale de l'homme, fondement de tout le reste, se soutient ou se développe. Franchement, est-il indifférent à une société, à quelque point

de vue qu'on se place, d'avoir sur tout cela des vues justes ou des vues fausses; d'encourager de son estime ceux qui jettent aux vents leur vie et celle des autres, ou de savoir, comme le dit si joliment Bastiat, qu'épargner c'est dépenser, et, comme le dit non moins bien Adam Smith, que l'économe est le fondateur d'un atelier public qui fournira du travail, de génération en génération, à ceux qui en auront besoin; le prodigue, au contraire, le destructeur de la fondation pieuse due à ses prédécesseurs et l'interrompteur de la chaîne sainte du progrès?

Je ne puis qu'indiquer tout cela, quelle qu'en soit l'importance. Mais il y a deux points au moins sur lesquels, en raison de leur gravité, je vous demande la permission de vous retenir un instant encore : l'un, ce sont les machines, dont je vous disais un mot tout à l'heure; l'autre, c'est le service de l'*alimentation publique*, autrement dit le *commerce des grains*.

Vous les connaissez, ces machines, ces « grandes bêtes de fer, » comme les appelait dernièrement M. Jules Simon, dont les spécimens sont rangés là-bas dans leur ménagerie, et vous n'avez pas besoin que je vous en redise les mérites. Vous savez qu'elles sont de la force, et de la force matérielle, mais que ce qu'elles représentent cependant, ce n'est pas le triomphe de la matière, mais le triomphe de l'esprit dominant la matière, et se faisant d'elle un instrument et un moyen. Vous savez que, créées par l'intelligence, elles n'obéissent qu'à l'intelligence; que la moindre erreur, la moindre ignorance, le moindre oubli dans l'agencement ou le maniement de leurs organes est fatal; et que par conséquent elles imposent à l'homme, comme condition de la puissance qu'elles lui confèrent et comme prix des biens qu'elles lui procurent, l'instruction, l'exactitude, la vigilance et la possession de soi-même. Vous savez que sans elles il n'y aurait ni produits ni travail; que toute machine est à la fois un multiplicateur d'activité et un multiplicateur de fécondité; et que c'est aux lieux où la mécanique fait de l'homme le contre-maître de la nature que les matières premières affluent, pour se faire transformer par ses mains, aux lieux où l'homme demeure l'esclave et pour ainsi dire l'automate de la nature, que le travail languit et que l'industrie, sans variété et sans ressort, n'est qu'une tâche ingrate, abrutissante et, par surcroît, précaire autant que stérile. Et cependant, vous le savez aussi, — car nous en avons fait plus d'une fois la cruelle expérience, — ces machines, qui sont notre sécurité et notre gloire, ces machines, nos rédemptrices et nos éducatrices, ces machines qui, en se faisant nos esclaves, nous ont donné la liberté et le loisir et qui, chaque jour, dans ce siècle, mettent à notre disposition une puissance qui dépasse de bien loin celle dont l'imagination de nos pères se plaisait à doter les génies et les fées, ces machines ont été méconnues, maudites, attaquées, non par la foule ignorante seulement, mais par des hommes à d'autres égards instruits et distingués, par des littérateurs, par

des historiens, par des philosophes, par des politiques auxquels une chose manquait pour être des hommes réellement éclairés : la connaissance de l'économie politique. Comme des enfants qui s'abandonnent à la première impression, comme les sauvages qui pour avoir un fruit abattent l'arbre qui le porte, ils n'ont vu que les douleurs qui quelquefois accompagnent l'enfantement du progrès qui s'opère, et ils ont oublié les bienfaits que laisse après lui le progrès opéré. Ils ont montré à l'ouvrier par où tel ou tel changement survenu dans son propre travail lui pouvait être pour un temps difficile ou pénible, et ils ont négligé de lui dire par combien de côtés les changements survenus dans l'ensemble des industries diverses le servent et le relèvent. Et à leur voix des métiers ont été brisés, des usines incendiées, des inventeurs et des industriels ruinés, massacrés parfois. L'opprobre et la haine ont été la récompense des savants ou des entrepreneurs qui, les premiers, essayaient d'ouvrir au travail de nouvelles voies, des Papin, des Jacquard, des Fulton. Et la marche du monde a été retardée, et de nouvelles sources de production et de travail ont été taries. Et en attendant que plus tard, quand l'ignorance serait moindre et les préventions affaiblies, le progrès, brutalement mis en déroute, pût revenir à la charge, les malheureux qui venaient de mettre en pièces des instruments de travail et d'anéantir des capitaux se sont trouvés, leur gagne-pain brisé, sans ouvrage, sans espoir, avec du sang sur les mains parfois et le remords dans le cœur. Pourquoi ces excès, jadis si fréquents, deviennent-ils si rares ? Et pourquoi sommes-nous en droit d'espérer que bientôt ils ne seront plus possibles ? Parce que les esprits s'éclairent, parce que le rôle des machines est mieux connu, parce que sur ce point au moins, et sur quelques autres, les enseignements de l'économie politique sont moins ignorés.

J'en dis autant, et à plus forte raison encore, des crises alimentaires, autrefois si terribles, si cruelles, si impatiemment supportées par les populations, aujourd'hui si aisément et si tranquillement traversées. Nous aurons cette année, selon toute apparence, une récolte médiocre, sinon mauvaise, et surtout une récolte dont la qualité laissera beaucoup à désirer ; car nous avons beau faire, nos blés et nos avoines, forcément exposés à la pluie qui ne nous fait pas grâce d'un jour, s'échauffent et germent avant d'être rentrés. Nous mangerons, les bêtes et nous, du grain plus ou moins avarié, et nous le payerons plus cher que s'il était bon ; c'est probable du moins. Mais nous n'en manquerons pas, et les prix même ne s'élèveront pas au delà d'une faible augmentation. Jadis, en pareilles circonstances, nous aurions eu la disette, la famine même, avec des prix de disette et de famine, c'est-à-dire avec des prix triples, quadruples, décuples, sur quelques points peut-être, des prix ordinaires. Et avec la famine et ses souffrances nous aurions eu tout le cortège de haines et de violences

qu'elles traînaient fatalement après elles : les fermes pillées, les magasins incendiés, les commerçants, dénoncés comme des accapareurs et des meurtriers du peuple, égorgés au milieu des imprécations de la foule. Jadis, — que dis-je? — il y a vingt à vingt-cinq ans encore, dans plus d'une commune, nous aurions vu les commissaires de police et les maires jeter en prison ceux qui se seraient permis de dire, comme je viens de le faire, que la récolte n'était pas excellente, ou interdire, sous des peines plus ou moins sévères, tout déplacement de grain ou de pain. Un arrêté de ce genre a été pris, en 1854 ou 1855, dans une commune du département de la Seine; je crois inutile de la nommer, mais elle n'est pas loin d'ici. Et cette commune, qui n'est nullement agricole, est absolument hors d'état de trouver sur son territoire le pain qu'elle mange. M. le maire, en prenant ce magnifique arrêté, n'avait oublié qu'une chose : c'était d'en prendre d'autres pour enjoindre à ses collègues des communes voisines ou éloignées de lui faire envoyer des approvisionnements. Mais les marchandises, pas plus que les hommes, comme l'a spirituellement remarqué M. de Melinari, n'aiment à entrer dans les endroits d'où l'on ne sort pas quand on veut. Le procédé était donc infaillible pour affamer la commune, si l'autorité centrale, qui commençait à y voir plus clair, ne s'était empressée de rappeler à cet administrateur trop zélé que le droit d'aller et de venir appartient aux choses en France, de nos jours, aussi bien qu'aux hommes.

Le maire auquel je viens de faire allusion avait les meilleures intentions, sans aucun doute; mais il ne savait pas l'économie politique. Et pas plus que lui, hélas! ne la savaient les malheureux qui en 1847, à Buzançais, empêchaient par la force deux ou trois voitures de grains de se transporter aux lieux où elles étaient attendues, et ajoutaient dans leur délire le meurtre au pillage. Pas davantage ne la savaient, aux siècles derniers, les administrateurs de tous degrés, et le Gouvernement lui-même, sans cesse occupé de la tâche impossible de réglementer la circulation ou les prix, d'approvisionner les marchés, d'interdire les spéculations (tout en se faisant spéculateur lui-même), et n'arrivant en fin de compte qu'à multiplier, on pourrait presque dire à éterniser les souffrances, en engageant à tout propos sa responsabilité et se faisant, comme l'écrivait énergiquement Turgot, « le plastron du mécontentement public. »

Oui, Messieurs, oui, aux siècles derniers, la famine (cette famine que nous ne connaissons plus que de nom) était en quelque sorte en permanence sur le sol fertile de la France. Tel siècle, le xii<sup>e</sup>, l'a vue plus de cinquante fois. Sous Louis XIV, en 1663, en 1690, en 1709, des populations entières étaient noires de faim; les malheureux, en quête d'un semblant de nourriture, broutaient l'herbe des prés et dévoraient l'écorce des arbres; des femmes « vêtues de soie » imploraient comme une grâce,

pour y faire bouillir un peu de son, de l'eau dans laquelle on avait fait dessaler de la morue, et M<sup>me</sup> de Maintenon mangeait du pain d'avoine à Versailles. N'allons pas si loin; en ce siècle encore, bien que les dernières famines soient bien celles de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, bien que les chertés de 1811 et de 1817 n'aient été que des disettes relativement fort adoucies, les tristes expédients de l'ancien régime n'étaient pas oubliés.

Le marquis d'Argenson raconte dans ses mémoires que le régent apporta une fois au Conseil du pain de fougère, et, le posant sur la table : «Voilà, Sire, dit-il, en s'adressant à Louis XV, de quoi les sujets de Votre Majesté se nourrissent.» Un député du même nom, le vicomte Voyer d'Argenson, combattant à la tribune de la Chambre des mesures destinées à empêcher l'entrée des grains étrangers, pouvait prononcer, en 1819, ces paroles : «Je ne veux pas chercher à émouvoir : je ne puis cependant oublier que j'ai mis en herbier vingt-deux espèces de plantes que nos habitants des Vosges arrachaient dans nos prés pendant la dernière famine. Ils en connaissaient l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères : ils l'ont laissée à leurs enfants, et c'est à peine si ces plantes sont complètement desséchées au moment où nous examinons s'il faut combattre législativement l'avilissement du prix des grains.» Voilà le passé, et voilà le présent. Et entre ce passé et ce présent, où est la différence ? Elle est dans le perfectionnement des moyens de communication d'abord, et dans les ressources matérielles dont dispose le commerce pour remplir sa tâche. Car là où il n'y avait ni chemins de fer, ni navires à vapeur, ni routes même, il est bien certain que les grands transports de grains et les transports à grande distance n'étaient guère possibles; la liberté même la plus complète ne pouvait atténuer le mal que dans une faible mesure. Mais la différence est dans les idées aussi, dans les lois, dans l'état des esprits. Car là où les approvisionnements sont vus de mauvais œil, là où le commerce est une industrie insalubre, là où, comme le disait encore Turgot, quiconque s'occupe d'acheter du blé à ceux qui en ont à vendre ou d'en vendre à ceux qui en veulent acheter est exposé à toute la malveillance «de la populace et des juges;» là où les règlements et les tarifs varient à toute heure et ne semblent avoir d'autre but que de décourager les calculs de la prévoyance et de rendre impossible toute appréciation sérieuse des chances de bénéfice ou de perte, c'est en vain que les ressources matérielles existent : les plus grandes facilités de transport deviennent illusoires, et les capitaux découragés s'éloignent forcément d'une voie qui ne leur promet que déceptions et désastres. Grâce à Dieu (et à l'économie politique), nous avons enfin, depuis 1861, renoncé sans retour à ces tristes errements. Grâce à Dieu, avec la vapeur et l'électricité, qui ont ouvert matériellement le monde au commerce, la liberté est venue qui le lui a ouvert moralement. Et aujourd'hui des déficits ou des excédents de dix, de quinze,

de vingt millions d'hectolitres peuvent se produire et être hautement avoués, sans provoquer ni l'écrasement, ni la surélévation des prix, ni la ruine des producteurs, ni la désolation des consommateurs, ni la panique, ni la révolte. C'est qu'aujourd'hui tout se raisonne, tout se prévoit, tout se nivelle, et le marché d'approvisionnement, comme le marché d'écoulement, s'étend ou se resserre de lui-même selon le besoin. Le déficit d'une région rencontre, pour le combler, l'excédent d'une autre région ; et toutes se trouvent ainsi constituées, de par la liberté, à l'état d'assurance mutuelle. Or, à qui doit-on de tels résultats, encore une fois ? A l'économie politique, qui sur ce point au moins a fait prévaloir ses conclusions et qui nous épargne ainsi, avec les tortures de la famine, les explosions plus terribles cent fois de la haine et de la violence. Nous n'avons donc pas tort quand nous affirmons qu'il est d'intérêt public, je vais plus loin, de salut public, d'en répandre partout les enseignements préservateurs. Quand le désordre éclate dans les faits, c'est qu'il était dans les idées. La force peut arracher parfois des mains qui les portent les torches qui promènent autour d'elles l'incendie ; la persuasion seule, en pénétrant les esprits, peut arrêter les volontés égarées qui les allument.

Et à ce propos encore, Messieurs, un souvenir me revient, un douloureux mais instructif souvenir, que vos applaudissements m'enhardissent à rappeler et qui peut faire jusqu'à un certain point le pendant du mot d'Arlès Dufour.

C'était l'année suivante, en 1871, au lendemain de cette lutte néfaste qui avait succédé — désolation après désolation et violence après violence — à la guerre néfaste de 1870. Quelqu'un racontait que l'on avait vu, au milieu de l'effarement universel, des propriétaires et des commerçants laisser tranquillement enduire de pétrole, sous leurs yeux, par des femmes ou par des enfants, leurs demeures et leurs boutiques pour les anéantir ; et l'on ne trouvait pas de paroles assez amères pour la lâcheté de cette résignation stupide. « Je connais, ne pus-je m'empêcher de dire à mon tour, une indifférence bien autrement stupide et bien autrement coupable : c'est celle des gens qui laissent tous les jours, sans sourciller, enduire de substances inflammables, je veux dire d'idées fausses et de passions mauvaises, l'esprit et le cœur de leurs semblables. Et lorsque d'autres, plus prévoyants ou moins oublieux de leurs devoirs, parlent de détruire ces germes funestes ; lorsque, semant à pleines mains, sans relâche, le bon grain de la vérité, seul capable d'étouffer jusque dans sa racine l'ivraie de l'erreur, ils essayent de noyer par avance toutes les poudres des explosions sociales et de faire la paix par la lumière et par la justice, ces mêmes gens, qui crient si fort quand le mal qu'on leur annonce est venu, n'ont pas assez de pierres pour ceux qui les conjurent de les aider à l'empêcher de venir ! »

Un autre jour, dans des circonstances moins tragiques, un de mes amis, homme fort intelligent et assurément animé des meilleures intentions, mais imparfaitement débarrassé des préjugés et des préventions qui règnent encore au sujet de l'économie politique, me disait, à l'occasion d'un des progrès que j'ai eu la bonne fortune de faire faire à l'enseignement de cette science : « Comment! vous voulez entretenir de ces choses-là nos instituteurs, nos ouvriers, nos paysans? Pourquoi pas les enfants de nos écoles? Mais alors tous ces gens-là se mêleront donc de parler de capital, de travail, de salaires, et de tout le reste? »

« Eh! mais, lui répondis-je, de quoi donc vous imaginez-vous qu'ils parlent aujourd'hui? Est-ce que vous croyez, quand vous donnez 3 francs à un terrassier ou à un bûcheron pour sa journée, que cet homme, s'il n'a pas appris que les salaires ont un cours, comme les marchandises et les profits, et qu'il y a de par le monde une loi supérieure aux volontés individuelles qui s'appelle *la loi de l'offre et de la demande*, ne se demande pas pourquoi, au lieu de 3 francs, vous ne lui en donnez pas 10, ou davantage, ce qui, à son avis, vous serait si facile, à vous qui avez des rentes? Est-ce que le journalier qui sort de sa chaumière pour aller gratter la terre d'un autre, ou le paysan, à peine moins pauvre souvent, qui, tout couvert de sueur, revient de gratter la sienne, ne se demande pas, en longeant les murs de votre beau parc et voyant à travers les arbres se dessiner le profil de votre élégante habitation, d'où vient que vous êtes, vous, plus riche et mieux logé que lui, et pourquoi l'égalité naturelle et le droit égal de tous à tous les biens de ce monde ont été rompus à votre profit et à son détriment? Est-ce que l'ouvrier, quand il n'a pas été mis à même d'apprécier à sa valeur le travail de l'intelligence, quand il n'a pas appris à se rendre compte de l'importance et du rôle du capital engagé, des relations personnelles, de la connaissance des marchés et des matières, de la direction industrielle et commerciale en un mot, et des risques qui sont l'inévitable contre-partie des bénéfices, n'est pas tenté de croire que le patron qui l'emploie est un oisif et un parasite qui vit à ses dépens, et que c'est à lui que devrait revenir en totalité ce qu'il croit être en totalité son œuvre? Est-ce que l'affamé enfin, en présence des places si différentes que nous occupons les uns et les autres à ce qu'on appelle le « banquet de la vie », ne se répète pas, après bon nombre de personnages illustres qui ne se sont pas fait faute de le lui dire, que la nature nous avait tous appelés également à sa table, et que ceux dont la part est meilleure ont rogné, pour la grossir, la part de leurs voisins moins bien partagés? Ignorance! direz-vous; ignorance grossière qui méconnaît l'action personnelle de l'homme et le ravale à la condition passive de l'animal qui broute et ne sème point! Je le sais aussi bien que vous; mais ces hommes-là le savent-ils? Oui, à la table de la nature, telle que la nature l'a dressée pour

tous, on meurt de faim, tout simplement. Les ronces, les épines, les fruits sauvages, l'imparfait abri des cavernes et la lutte contre les carnassiers qui mangent l'homme et les herbivores qui mangent la pâture de l'homme, voilà le sort devant lequel nous sommes égaux, si tant est que nous soyons égaux, car les forces ne le sont pas. Tout ce qui en dépasse l'implacable dénuement est de création humaine. La nature n'a pas fait de palais; elle n'a pas même fait de cabanes; elle n'a fait ni vêtements, ni outils, ni pain; elle n'a pas seulement fait un grain de blé. C'est la culture, c'est-à-dire l'application soutenue de l'intelligence et de la main humaine qui, de la graine à peine comestible de quelque graminée inconnue, a fait avec le temps le lourd épi qui donne son fruit au centuple. C'est la culture qui, par une série de transformations incessantes, a perfectionné les racines, les fruits, les animaux, modifié les terrains, rendu fertile ce qui était infertile et réuni dans le même coin de terre, sous la même main, ce qui jadis était éparé aux quatre coins du monde. Sans culture, sans industrie, sans science, sans travail, rien, rien que la nudité et la faim. Mais pour que l'effort personnel s'exerce et pour qu'il soit fécond, il faut qu'il ait sa récompense, c'est-à-dire qu'à des mérites inégaux correspondent des récompenses inégales. Et voilà pourquoi l'humanité est faite pour avancer par l'inégalité, par la liberté, par la concurrence, qui fait profiter les derniers eux-mêmes de la marche des premiers, et non pour végéter, comme un troupeau, sous la houlette fleurie d'un Fénelon ou sous le sceptre de fer de quelque niveleur moins tendre. Oui, tout cela est vrai, absolument et inflexiblement vrai; mais il faut le savoir, et on ne le sait que quand on a appris à aller au delà des premières apparences, quand on a regardé les problèmes en face, par conséquent.»

Vous aurez beau faire donc, ouvriers, paysans, riches, pauvres, hier, aujourd'hui, demain, et de plus en plus, ont agité et agiteront ces problèmes. Et j'ajoute : Il faut qu'ils les agitent. Il le faut, parce que la discussion seule, comme le van du vanneur qui sépare le grain de la balle en le secouant, sépare la vérité de l'erreur et fait la sécurité en faisant la clarté. Il le faut aussi, parce que c'est à ce prix que ceux qui ont la supériorité de la science et ceux qui ont la supériorité des positions acquises se sentent mis en demeure, de par leur intérêt comme de par leur devoir, d'éclairer ceux qui ignorent, de soutenir ceux qui chancellent, de guider ceux qui s'égarerent et se trompent, et se voient forcés de se souvenir que les aînés ne sont pas quittes envers les cadets pour avoir marché devant en leur laissant la liberté de marcher derrière. Tout se tient, et la solidarité n'est pas un vain mot.

Je le répète donc, et c'est ma conclusion : Si vous voulez la paix, combattez l'ignorance, et entre toutes, comme la plus dangereuse et la plus importante à dissiper, l'ignorance économique. Bien loin de redouter la dis-

cussion, appelez-la. Éclairez, éclairez; il n'y a pas d'autre sauvegarde qui vaille et qui dure. Le mal n'est pas qu'on aborde les grands problèmes, mais qu'on les aborde au hasard et sans préparation. On se paye de mots vagues, parce qu'on ne sait pas; quand on saura, on voudra des raisons et des faits. On court après les charlatans et les vendeurs de panacées, parce qu'on n'est pas en état de percer à jour leur ineptie et leurs mensonges; quand on sera moins naïfs, on les délaissera pour les vrais médecins. On rêve des métamorphoses subites et des solutions absolues; quand on aura appris comment le mal s'élimine et comment le bien s'obtient, on se contentera de poursuivre, sans impatience mais sans défaillance, la voie laborieuse, mais sûre, des améliorations partielles et continues. Au lieu de récriminer et de bouleverser, en un mot, on reformera; et ce sera bénéfique pour tout le monde.

Tels sont, Messieurs, les résultats que nous osons, avec une pleine confiance, nous promettre de la diffusion, en réalité si facile, des éléments de la science économique. J'ai cité, dans la première partie de cet entretien, le mot de Robert Peel. Pourquoi ce que ce grand homme d'État a pu dire de son pays ne pourrait-il jamais être dit du nôtre? L'initiative individuelle est éveillée; les associations travaillent; les municipalités et les départements, justement soucieux de leur responsabilité, commencent à élever la voix et à appuyer de leurs bourses leurs exhortations et leurs vœux; les Chambres enfin, qui déjà ont assuré à l'économie politique une place dans toutes les Facultés de droit, sont saisies de projets nouveaux, et le Gouvernement, de son côté, témoigne par des programmes plus larges de ses dispositions bienveillantes. Le moment est venu. La France, comme l'Angleterre, doit être mise, par la diffusion de l'économie politique, à l'abri des troubles et des agitations qui ont trop longtemps retardé sa marche. Elle est la terre du bon sens; que «la science du bon sens», qui se résume dans le respect de la liberté, cesse de lui être étrangère ou suspecte, et que, grâce à elle, ce siècle, qui a fait ou subi tant de révolutions, voie enfin, avant de finir, se fermer sans retour, comme le lui souhaitait l'économiste Bastiat, «l'abîme des révolutions».

La séance est levée à 4 heures 20 minutes.



PALAIS DU TROCADÉRO. — 16 SEPTEMBRE 1878.

---

## CONFÉRENCE

SUR

# LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE,

D'APRÈS LE CONGRÈS INTERNATIONAL,

AU POINT DE VUE DE L'INTÉRÊT FRANÇAIS,

PAR M. DE MALARCE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE FRANCE.

---

L'auteur de cette Conférence n'ayant pas remis au Secrétariat le manuscrit de la sténographie qui lui avait été soumis pour revision, la Direction de la publication des Congrès et Conférences de l'Exposition universelle de 1878 s'est vue dans l'obligation de passer outre au tirage du volume. Toutefois la Direction fera son possible pour que cette Conférence soit publiée avec les pièces annexes du compte rendu du « Congrès international des Institutions de prévoyance », qui traite des mêmes matières.

(Note de la Direction.)



PALAIS DU TROCADÉRO. — 18 SEPTEMBRE 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
LE DROIT INTERNATIONAL,

PAR M. CH. LEMONNIER,

PRÉSIDENT DE LA LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. Ch. FAUVETY, publiciste.

*Assesseurs :*

MM. DESMOULINS, instituteur;  
FARJASSE, ancien préfet;  
LAISANT, député;  
Ch.-M. LAURENT, publiciste;  
A.-S. MORIN, conseiller municipal.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Ch. FAUVETY, *président :*

Mesdames et Messieurs,

Nous allons entendre M. Lemonnier nous parler sur la paix, et par conséquent contre la guerre. C'est un sujet qui nous intéresse tous, qui intéresse surtout les mères. « La guerre détestée par les mères », disaient déjà les anciens; et cependant les anciens vivaient de la guerre, tandis que nous, elle nous fait mourir; elle est hostile à tout ce que vous voyez ici. Cette efflorescence de la civilisation, ces beaux-arts, cette industrie, toutes ces productions de la pensée humaine, la guerre les coupe dans la racine, et, à mesure qu'elles se développent, elle les étouffe dans leur germe.

Je ne veux pas, je ne dois pas faire une Conférence; j'ai voulu seulement

vous montrer que la question est palpitante d'intérêt, car nous ne savons pas, hélas! si nous ne sommes pas encore à la veille de luttes européennes. Je tenais à vous dire quel était le sujet de cette Conférence et à vous faire connaître le nom du conférencier.

Monsieur Lemonnier, vous avez la parole.

M. Ch. LEMONNIER :

Mesdames et Messieurs,

Nous avons choisi pour sujet de cet entretien le *Droit international*. Cette expression : le Droit international, est très claire; elle s'explique d'elle-même. Droit international, c'est-à-dire droit qui oblige plusieurs peuples, droit qui est accepté, qui est consenti, qui est pratiqué par ces peuples.

Or, il suffit de jeter les yeux sur l'Europe, et d'ouvrir l'histoire, pour voir que le droit international positif n'existe pas. Où est cette loi faite d'accord par plusieurs peuples? Où est cette loi sous laquelle se rangent volontairement les nations d'Europe, ou quelques-unes d'entre elles? Vous ne la trouverez nulle part! A l'heure qu'il est, en 1878, en présence de ces merveilles de civilisation que notre honorable président rappelait tout à l'heure d'un seul mot, dans ce palais où ces merveilles sont entassées, où elles éclatent, la concorde, la paix; mais hors de cette enceinte, à côté de ces merveilles, non pas la guerre, mais tout au plus la trêve!

Non, en 1878 il n'existe pas encore en Europe de droit international.

Toutes les nations ont un droit civil. La guerre privée, qui était la règle pendant le moyen âge, a disparu. Il n'y a plus de brigands qu'en Sicile ou dans le fond du Napolitain, quelque peu en Espagne aussi, je crois: partout ailleurs, la tranquillité, la sécurité, la paix civile.

De peuple à peuple, rien qui ressemble à ce droit civil. Les peuples d'Europe les plus civilisés, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, tous sont encore, les uns par rapport aux autres, à l'état de nature: c'est le *jus belli*, le droit de la guerre, c'est-à-dire le contraire du droit, qui les régit. Quand il naît des difficultés entre ces peuples, le fond des décisions qui tranchent ces difficultés, c'est le canon, c'est le sabre, c'est la baïonnette; ce n'est jamais la raison avant la guerre, puisque la guerre éclate, et très souvent, après la guerre, la raison n'exerce point davantage son empire: c'est toujours la force qui l'emporte, et qui règle.

Voilà où nous en sommes, et voilà où nous en resterons si nous ne faisons pas un grand effort pour sortir de cet état, si nous ne comprenons pas ce que je voudrais tâcher de vous démontrer aujourd'hui, à savoir que le salut de l'Europe, de tous les peuples de l'Europe, sans en excepter un seul, est

attaché à une solution prochaine qui les fasse passer de cet état de nature à l'état juridique.

Je n'ai parlé que des lois internationales, et j'ai dit qu'elles n'existaient pas. On me dira peut-être : Nous avons les traités, nous avons les congrès ; les peuples ne se jettent par les uns sur les autres sans crier : gare ! on se déclare la guerre, il y a des préliminaires. N'a-t-on pas des ambassadeurs, des diplomates ? N'a-t-on pas, encore une fois, des traités et des congrès ?

Eh bien ! Messieurs, je répète en me l'appropriant, parce que je la crois juste, cette parole d'un ministre anglais, de M. Gladstone, qui disait, il y a trois ans, du haut de la tribune, que les traités duraient juste le temps nécessaire pour que le plus faible de ceux qui les avaient souscrits se crût en état de les déchirer.

Cela est vrai, car cela est écrit dans l'histoire. Je ne veux pas faire aujourd'hui — et vous m'approuverez — de l'histoire trop contemporaine ; mais je me demande — c'est de l'histoire déjà ancienne — ce que sont devenus les traités de 1815 ? Je me demande — c'est de l'histoire moins ancienne — ce que sont devenus les traités de 1856 ? Je me demande quelle application a été faite d'un traité dont la date précise m'échappe, et qui contenait des stipulations sur le sort des peuples du Schleswig-Holstein ?

Ces traités ont été lacérés, ils sont devenus des morceaux de papier. Et savez-vous pourquoi ces nations, ces citoyens, ces hommes qui mettent à si haut prix l'observation de la parole d'honneur et des engagements civils, font si peu de cas des engagements publics ? C'est que, les peuples étant, en fait, en état de guerre, en état de trêve, et les difficultés qui s'élèvent entre eux étant toujours tranchées par la force, la plupart des traités de paix sont des traités que le vaincu signe le couteau sur la gorge. Quelle fidélité auriez-vous à la signature que vous aurait arrachée au coin d'un bois le brigand qui vous aurait mis le pistolet sur le front ? Vous croiriez-vous lié par cette signature, si, par un juste retour, la force qui vous a fait céder passait du brigand à vous ? Non certes ; à peine libre, vous dénonceriez la violence commise sur votre personne.

Eh bien ! tout peuple qui, vaincu, signe sous l'empire de la force un traité de paix, garde intérieurement la conscience qu'il est victime d'une grande injustice, et la première chose qu'il fait, dès qu'il le peut, c'est de chercher sa revanche.

Les Français ont triomphé en 1806 à Iéna ; ils ont triomphé ailleurs ; est-ce que l'Europe n'a point cru qu'elle avait une revanche à prendre contre eux ? Est-ce que l'Europe s'est crue liée par les traités qu'elle avait souscrits ?

Et ces traités de 1815, qui étaient le triomphe de la réaction monarchique et du droit divin, et qui consacraient la spoliation et l'abaissement de la France vaincue, est-ce que vous croyez par hasard que leur lacération

a été un grand mal et un grand crime ? Pour moi, je ne le crois pas. Par conséquent, il ne faut pas nous donner les traités comme pouvant être des bases du droit international. Nous acceptons les traités quand ils sont conformes à la justice ; autrement, non !

Et les congrès ? Je ne veux point parler du congrès de Berlin, — il est trop récent d'ailleurs ; — les exemples abondent, mais je prendrai le congrès de Vienne. De qui était composé le congrès de Vienne ? Qui est-ce qui avait donné mandat aux cinq ou six puissances qui figuraient à ce congrès de représenter l'Europe ? Personne ! Elles avaient pris le mandat à la pointe de leur épée ; elles s'étaient dit : Nous sommes les Grandes Puissances !

Qu'est-ce que cela veut dire : les Grandes Puissances ? Cela veut dire celles qui ont le plus de canons, le plus de baïonnettes, le plus de soldats : ce ne sont ni les plus intelligentes, ni les plus lettrées, ni les plus développées dans l'industrie, dans l'agriculture, dans les sciences, dans les arts de la paix. Non ; ce sont celles qui sont fortes à la guerre ; et quand ces grandes puissances composent un congrès, elles ont soin de ne pas y appeler les petites ; et, — je parle toujours du congrès de Vienne, et du passé, c'est bien entendu ; je fais de l'histoire ancienne, — et quand ces congrès qui n'ont pas appelé les petites puissances, disposent du sort de ces puissances, comment se comportent-ils ? Mon Dieu, ils se comportent un peu à la manière du propriétaire qui partage des métairies et des troupeaux : on coupe ici, on coupe là, on recoud, on rassemble. Est-ce qu'on songe jamais à demander le consentement des populations ?

Nous sommes forts, nous sommes les Grandes Puissances ; les parts sont faites, qu'on obéisse !

Mais quoi ! l'aspiration des peuples vers la liberté n'est-elle pas un fait aussi ? Et ceux qui craignent si fort les révolutions n'ont-ils pas un moyen bien simple de les faire disparaître ? c'est d'installer et de pratiquer la justice ! Alors il n'y aura plus de révolution ; alors il y aura une loi, il y aura un tribunal et une force européenne pour appliquer cette loi et les arrêts de ce tribunal.

Savez-vous qu'à l'heure qu'il est, où nous sommes en paix, dit-on, les Européens tiennent au moins cinq millions d'hommes sous les armes ? Je crois même que le véritable chiffre est de six millions, et je sais que ce chiffre va croissant d'année en année. Dans quatre ou cinq ans, lorsque tous les peuples d'Europe seront en garde, et se croiront en force les uns contre les autres, ils pourront mettre aisément onze millions d'hommes sous les armes. Or, pour mettre onze millions d'hommes sous les armes, il faut onze milliards au moins, sans compter les accessoires, les forteresses, les approvisionnements. Actuellement, l'Europe dépense déjà six milliards. Je n'ai pas besoin d'insister pour dire qu'il n'y a qu'une voix sur cette situation : tout le monde dit : C'est déplorable, c'est affreux ; il faut en sortir.

Comment en sortirons-nous ? Depuis quelques années, on dit : Nous en sortirons par l'arbitrage ; il faut une Haute Cour internationale, une Loi internationale.

Messieurs, nous sommes, mes amis et moi, grandement partisans de l'arbitrage international, grandement partisans d'une loi internationale qui n'existe pas, et d'un tribunal international qui n'existe pas davantage. Mais ceux qui se bornent à demander l'Arbitrage et la Haute Cour ne font peut-être pas attention que, s'ils veulent être logiques, il leur faut demander aussi un Exécutif international, et c'est là que le bât est blessant pour bien des gens, pour les monarchies, par exemple. Les monarchies constitutionnelles peuvent encore s'en accommoder ; elles reposent, comme la République française, sur le principe de la souveraineté du peuple ; cela ne les gêne donc point de dire que le peuple est souverain : c'est écrit dans leurs constitutions. Mais les gouvernements absolus sont extrêmement gênés par la pensée d'un Exécutif international.

Eh bien ! si cependant ces trois choses que je viens d'indiquer existaient : une Loi internationale faite par des législateurs nommés par les peuples ; à côté de cette loi, obligatoire puisqu'elle serait faite par les représentants de ceux qui devraient lui obéir, un Tribunal international, et enfin un Exécutif international, je ne dis pas que nous aurions la paix absolue, universelle, mais je dis que la guerre serait éliminée en principe et que, si elle ne l'était pas absolument en fait, elle le serait dans une proportion considérable. On pourrait alors parler de ce désarmement européen, après lequel tout le monde soupire, mais qui, à l'heure qu'il est, est impossible. Je désire bien, en effet, qu'il n'y ait d'équivoque dans l'esprit de personne sur la pensée de la Ligue dont j'ai l'honneur d'être le président : il dépendrait de moi de diminuer d'une baïonnette l'armée française que je maintiendrais la baïonnette, et pourtant je suis président d'une société de la paix, et il y a dix ans que mes amis et moi nous travaillons à établir la paix ! Mais nous voulons établir la paix par la liberté, sur la liberté et pour la justice ; or, tant qu'il y aura dans le monde des nations prêtes à conquérir, il faut qu'il y ait dans le monde des nations prêtes à se défendre, et la France est au premier rang de ces nations. (Très bien ! très bien ! — Vifs applaudissements.)

La conclusion des paroles que je viens de prononcer, vous le voyez, Mesdames et Messieurs, — et j'appelle votre attention sur ce point, — c'est que le problème de la paix est un problème de droit international. Ce n'est pas seulement au nom du sentiment, ce n'est pas simplement au nom de l'humanité que l'on demande ce que nous demandons : une Fédération de peuples libres ; nous demandons cette Fédération de peuples comme étant l'achèvement et le complément, comme étant l'issue forcée du mouvement historique dans lequel l'Europe est engagée.

Je voudrais bien, si ce temps ne m'était pas mesuré par votre bienveillance même, je voudrais faire une revue rapide des grands hommes qui ont jeté les bases du droit international en Europe. Je voudrais vous parler de Grotius et surtout de Gentili, que l'on vient en quelque sorte de découvrir il y a cinq ou six ans, cet Italien qui s'exile pour rester fidèle à sa foi religieuse, qui se transporte en Angleterre, devient, par son mérite, par ses études, par sa science, un des professeurs de l'université d'Oxford, ouvre les voies à Grotius, qui le mentionne à peine, et finalement se trouve aujourd'hui plus avancé que Grotius.

J'aurais bien du plaisir enfin, et il serait plus agréable encore pour vous que pour moi, si je réussissais dans mon dessein, à vous faire connaître le beau travail qu'un des hommes les plus éminents de l'Italie moderne, Aurelio Saffi, un de nos amis, a consacré à la mémoire de Gentili, en vous donnant au moins l'analyse des belles leçons qu'il a faites à l'Université de Bologne. Mais je m'arrête; je suis obligé de me limiter.

Je vais passer rapidement en revue les points principaux par lesquels l'histoire touche au sujet que je désire traiter devant vous.

Au moyen âge, il y a une pensée pour constituer l'unité de l'Europe : c'est la pensée papale, c'est la pensée de Grégoire VII, qui conçoit et qui rêve la domination religieuse; c'est la lutte entre ces deux moitiés de Dieu : le pape et l'empereur; le pape mettant perpétuellement la main sur l'empereur, l'empereur regimbant, et l'accord ne se faisant que par l'asservissement des peuples. Au sortir du moyen âge, la première rencontre que l'on fait dans l'histoire est celle du grand dessein de Henri IV. Vous connaissez tous ce grand dessein; j'en rappelle les traits principaux. Henri IV avait pour pensée principale d'abaisser la puissance de la maison d'Autriche, de lui enlever l'hégémonie. C'était le sujet de ses conversations avec Sully, et alors la France étant calme, il nourrissait le projet, qu'il avait communiqué à la reine d'Angleterre, Élisabeth, de constituer en Europe une République chrétienne, — c'est l'expression dont se sert Sully, — dont le pape aurait été le président. Cette République chrétienne aurait été divisée en quinze Dominations, déterminées de façon à pouvoir se faire à peu près équilibre; chacune d'elles aurait nommé quatre représentants qui auraient formé un Congrès permanent assemblé à Cologne, Nancy ou Metz, ou dans quelque autre ville centrale. Trois autres Conseils subordonnés auraient siégé dans d'autres villes d'Europe. Un fonds commun aurait été constitué pour faire face aux guerres communes, car il n'y aurait plus eu que des guerres communes; on aurait employé également l'armée commune à réprimer et à forcer à l'obéissance celles des Dominations qui auraient refusé d'accepter les sentences prononcées.

Voilà le gros du projet. Il y a cependant deux points qu'il nous faut

relever : l'objet de cette constitution européenne n'était pas seulement d'assurer aux empereurs, aux rois, l'obéissance des sujets, mais aussi, ce qu'il faut retenir, d'assurer les sujets contre la tyrannie des rois.

On conteste l'authenticité de ce projet, par la raison qu'il aurait été, suivant Sully, précédé de négociations considérables faites par Henri IV avec les princes allemands, avec les républiques italiennes, avec les Pays-Bas, avec le pape, en vue d'une prompte exécution, et que jusqu'à présent on n'a trouvé nulle part, dans les archives de l'Europe, aucune trace de ces négociations. Que le projet doive être attribué à Henri IV; que l'honneur en revienne à Sully; qu'il ait été sur le point d'être mis à exécution ou non; que ce soit le couteau de Ravallac qui en ait seul empêché la réalisation, peu importe; le projet est là; il est demeuré dans l'histoire comme le premier effort tenté pour unifier l'Europe, autrement que par la prépondérance exclusive d'une grande monarchie.

Cent années s'écoulaient, et après la tentative malheureuse qu'a faite Louis XIV pour assurer à sa monarchie la prépondérance européenne, vient le traité d'Utrecht, et l'abbé de Saint-Pierre apparaît. L'abbé de Saint-Pierre avoue lui-même qu'il étudia son projet d'après le grand dessein de Henri IV; mais il gâta le projet de Henri IV. L'abbé de Saint-Pierre était un homme excellent, il avait du courage, il s'est fait expulser de l'Académie pour avoir osé dire, deux ans après la mort de Louis XIV, que Louis XIV n'était pas grand, ce qui est parfaitement vrai. Mais ce brave homme, cet homme de bien, qui avait ce courage, était tellement imbu des préjugés et des habitudes monarchiques, que son projet n'est pas autre chose qu'une assurance entre les princes contre les peuples. Il a fait disparaître du projet de Henri IV cette clause sur laquelle j'appelais tout à l'heure votre attention, et qui stipulait qu'au moins la Confédération européenne prendrait le parti des sujets quand ils seraient tyrannisés par les souverains.

Vous savez que ce projet de l'abbé de Saint-Pierre est resté comme un rêve. C'est que, en effet, ce projet dédoublait en quelque sorte le problème de la paix. Je disais tout à l'heure que ce problème est, en réalité, un problème de droit international, ce qui revient à dire que c'est à la justice, à la liberté, non pas à la religion, ni même au seul amour de l'humanité, qu'il faut en demander la solution. Philanthrope avant tout, l'abbé de Saint-Pierre n'a point vu cette vérité; il a pris la question du côté purement sentimental; il a versé dans l'ornière de la paix quand même, de la paix à tout prix; tous ses arguments sont des arguments de pure humanité; on ne trouve dans ses écrits rien qui vise au développement et à l'avancement direct du droit international.

Je ne m'arrête pas d'ailleurs à critiquer ces deux projets: le grand dessein de Henri IV et le plan de l'abbé de Saint-Pierre; ce n'est pas ma tâche.

Je relève cependant qu'il leur manque également deux choses essentielles : la première, c'est la notion du progrès, la connaissance de cette loi aujourd'hui connue de tous, en vertu de laquelle le genre humain s'avance solidairement dans le temps infini en se perfectionnant toujours; en second lieu, c'est le sentiment de la justice. L'abbé de Saint-Pierre fut contemporain de Jean-Jacques Rousseau; il est vrai que, au moment où il écrivait son traité, il ne pouvait pas connaître Jean-Jacques, mais il est du même siècle, il vit à la veille de la Révolution, il a les oreilles et les yeux ouverts, et il n'entend rien, il ne voit rien, il ne se doute de rien.

La Révolution approche donc, le xviii<sup>e</sup> siècle achève son œuvre, Jean-Jacques Rousseau fait la sienne; il reprend notamment le projet de l'abbé de Saint-Pierre et il en fait une critique admirable qui se résume ainsi : « Le projet est présenté d'une façon inexécutable; il est absurde de songer à le réaliser, mais le principe est excellent. » Tel est le jugement de Jean-Jacques Rousseau.

Voici maintenant un grand fait. Nous sommes en 1796, la République française a vaincu la troisième coalition, le traité de Bâle vient d'être conclu. La Révolution est faite, je ne la raconte pas; la Déclaration des Droits a paru, et je puis dire qu'elle a illuminé l'aurore du droit international. C'est en ce moment-là que se produit un des phénomènes les plus considérables de l'histoire moderne, et c'est véritablement au milieu de cette Exposition internationale qu'il est bon de le mettre en lumière : c'est que la philosophie de la Révolution française n'a été nulle part aussi bien résumée, aussi profondément sentie, aussi énergiquement formulée que par un cerveau allemand. Kant est, je ne dirai pas un prophète, ce n'est pas le mot, mais véritablement le philosophe et le héraut de la Révolution. Kant était calme, pacifique, mais, tout vieux qu'il était, on le vit courir en grande hâte dans les rues de Königsberg le jour où la malle de France apportait la Déclaration des Droits.

Kant travaillait à sa *Métaphysique des mœurs* quand la paix de Bâle vint mettre un terme aux horreurs de la guerre. Au milieu du deuil général que la guerre laisse toujours après elle, sa pensée se reporta plus énergiquement sur ce problème de la paix et de la guerre, et, quittant un instant ses méditations, il voulut la condenser en trente pages; ces trente pages portent ce titre : *Essai sur la paix perpétuelle*. Mais ce mot de paix perpétuelle rend incomplètement la pensée de l'auteur; pour la première fois, un homme voit nettement que le problème de la paix est le problème définitif du droit international.

Kant résume ainsi sa brochure : « La paix et la liberté ne peuvent être fondées que par une fédération de peuples, et le gouvernement de cette fédération doit être républicain. . . » Je n'ajoute pas un mot à ce qui va suivre : « Et pourquoi le gouvernement républicain? Pour deux raisons :

d'abord, parce que le gouvernement républicain est le meilleur de tous, puisque son principe est adéquat avec le principe de la morale. C'est la première raison; voici la seconde : le gouvernement républicain est encore le meilleur gouvernement, quand il s'agit d'établir la paix et la liberté, parce que les peuples ont tous intérêt à la liberté, tous intérêt à la paix, — c'est Kant qui parle, — tandis que les empereurs et les rois ont l'intérêt contraire. » (Vive approbation.)

Pour Kant, trois maximes résument et contiennent en principe et la morale, et le droit civil, et le droit international.

Une nation ou un citoyen — la maxime est la même — n'obéiront jamais qu'à la loi qu'ils auront faite eux-mêmes, eux ou leurs représentants librement choisis. C'est la Liberté.

Ni cette nation ni ce citoyen n'obéiront à la loi s'ils n'ont la certitude que, au moment où ils y obéissent, toute autre nation, tout autre citoyen y obéissent comme eux. C'est l'Égalité.

Et puis enfin, ce que j'appellerai en quelque sorte le ciment de ces grandes pensées :

Tout homme, tout peuple seront pour tout homme et pour tout peuple une fin, jamais un moyen; l'exploitation de l'homme, soit d'individu à individu, soit de peuple à peuple, doit disparaître. C'est la Fraternité. (Très bien! Très bien!)

Oui, Messieurs, c'est la fraternité! J'ai l'honneur d'être, je vous l'ai dit, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, mais je n'oublie pas que je suis Français, et je suis heureux de dire bien haut que cette grande devise : Liberté, Égalité, Fraternité, c'est nous, les Français, qui l'avons proclamée les premiers! (Vifs applaudissements.)

Voilà la brochure de Kant. La conclusion, c'était que les peuples, s'ils voulaient se donner la paix, la liberté, devaient faire cette grande évolution sur laquelle je n'insiste plus, cette évolution juridique, et créer entre eux une Fédération républicaine.

De Kant, nous descendons le courant de l'histoire jusqu'en octobre 1814 et nous trouvons une œuvre extrêmement remarquable : c'est une brochure d'un de ces deux grands socialistes qui ont donné une poussée si vigoureuse au XIX<sup>e</sup> siècle, et qui ont mêlé l'une et l'autre, de façon qu'il en résulte une fusion qui ne cessera pas, la science sociale et la science économique. Fourier et Saint-Simon sont ces deux hommes éminents, et c'est de Saint-Simon que je veux dire un mot.

Saint-Simon, voyant le congrès de Vienne assemblé, les diplomates, autour de la table verte, prenant leurs grands couteaux pour découper l'Europe, et surtout broyant et mutilant la France, Saint-Simon est saisi de cette grande idée sur laquelle nous insistons depuis une demi-heure, et il se dit que c'est le moment pour l'Europe de se constituer. Il fait une

critique très vive, très bonne, très profonde, du projet de l'abbé de Saint-Pierre, et lui-même imagine, invente un plan : c'est un gouvernement européen, avec un Sénat européen, une Chambre européenne, un Roi européen.

Je ne discute pas son projet, qui mérite d'être critiqué en bien des points, mais j'y relève une idée d'une grande importance.

Une des pensées mères de Saint-Simon, c'était d'introduire dans le Parlement les industriels, parce que, disait-il, les hommes les plus capables de bien faire les affaires des peuples, ce sont les hommes de paix, les hommes de science, les hommes de travail. Cette pensée qui, heureusement aujourd'hui, commence à courir les rues, pas encore assez cependant, cette pensée était celle de Saint-Simon; elle le guidait quand il rédigeait son projet, et il peuplait son Sénat de savants, d'agriculteurs et de manufacturiers.

Un autre point sur lequel je veux insister, c'est le titre même de la brochure, parce que l'esprit de Saint-Simon est tellement clair, tellement lucide, tellement vif, que ce titre est le meilleur résumé que l'on puisse donner de la question :

« Réorganisation de la société européenne; nécessité et moyen de rassembler les peuples d'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale entière. » Il est impossible de mieux poser le problème.

Le problème n'a pas été résolu. Les Cent Jours, la Restauration, Louis-Philippe, la République de 1848, le coup d'État, l'Empire... Que se passe-t-il pendant ce temps? Rien qui touche la question dont nous nous préoccupons; jusqu'en 1867, il ne se fait aucun mouvement, il ne se fait rien pour la solution du problème de droit international.

Les grandes sociétés de la paix se fondent en Amérique et en Angleterre; elles travaillent, elles font beaucoup, elles se dévouent admirablement, mais elles imitent l'abbé de Saint-Pierre : elles dédoublent le problème. C'est le tort qu'elles ont eu. Elles ne veulent pas, à leur début, faire de politique; oui, la société de la paix de Londres stipule dans son acte de fondation qu'elle ne fera pas de politique. Elles songent uniquement à la paix, elles condamnent la guerre; elles ont raison. Elles en dépeignent les horreurs; nous applaudissons. Elles vantent les bienfaits de la paix; nous sommes avec elles assurément. Mais comment se débarrasser de ces horreurs? Comment arriver à ces bienfaits? Il y a, chez les sociétés de la paix, avec l'exagération du sentiment pacifique, un respect faux et abusif pour les dynasties, pour les chefs de gouvernement, pour les empereurs, pour les rois, pour les diplomates. Elles veulent les convertir; mais vous vous rappelez ce que Kant disait : « Ils sont inconvertissables! » Prenons la liste des rois et des empereurs et faisons-les descendre et comparaître

dans cette salle. Mon Dieu, ils valent le premier d'entre nous. Je ne dis pas que ce soient de mauvaises gens; je ne nie pas que ce ne soient individuellement des hommes convenables; mais, sauf quelques rares exceptions, leur entourage, leur éducation, leur situation, en font politiquement et socialement des hommes dangereux. Nous-mêmes, si nous étions empereurs ou rois, — je parle pour moi le premier — je ne sais pas trop ce que nous vaudrions. (Rires approbatifs.)

Les sociétés de la paix ne font donc rien qui avance le problème du droit international. Le temps s'écoule, et nous arrivons en 1867. 1867 est une année climatérique pour la paix.

Après la crise qui faillit faire éclater en 1867 cette horrible guerre de 1870, en mars ou en avril, deux nouvelles sociétés de la paix prennent naissance : la Société des amis de la paix, qui s'appelait alors Ligue permanente de la paix, et, à Genève, la Ligue internationale de la paix et de la liberté.

Nous sommes en 1867; l'Empire est à son apogée; la France qui s'affaïsse, qui s'enfoncé, se fatigue cependant de cet empire; ce joug lui pèse, et alors une vingtaine de républicains français conçoivent la pensée, d'accord avec des proscrits qui se trouvaient à Genève, de faire un grand Congrès de la paix et de la liberté. Ce projet est acclamé dans toute l'Europe, je puis dire dans le monde entier. La présidence du Congrès est conférée à Garibaldi; 10,000 adhésions sont envoyées, 6,000 personnes sont présentes, dont 300 dames. Garibaldi traverse les Alpes et la Suisse au milieu de l'allégresse publique; les femmes lui présentent leurs petits enfants à bénir et à embrasser; il les embrasse et il les bénit. Le Congrès de la paix dure trois jours. M. Mermillod, aujourd'hui évêque expulsé de Genève, et qui était alors curé de cette ville, amène les ultramontains contre le Congrès. Le Congrès va se trouver en minorité; 200 ouvriers de Carouge quittent leur travail et viennent voter avec nous. La majorité se prononce; la Ligue internationale de la paix et de la liberté est fondée, et du même coup le journal *les États-Unis d'Europe*, qui n'a point cessé de paraître, car voici le numéro de la semaine dernière. Je dois dire, et je suis heureux de le dire, que si ce journal, interdit à deux reprises en France, y rentre librement à l'heure qu'il est, c'est grâce à la justice et à l'impartialité du ministère actuel. (Très bien! Très bien!)

La Ligue internationale de la paix et de la liberté n'a point suivi les errements des sociétés anglaises et américaines; elle s'est placée sur les traces de Kant; elle a repris le problème au point où Kant l'avait laissé, et elle a tâché de formuler la solution.

A côté du grand nom que j'ai cité, Garibaldi, la Ligue s'honore d'avoir aussi pour président un homme non moins grand, non moins illustre, Victor Hugo. (Applaudissements.)

En 1869, Victor Hugo était venu du fond de l'exil présider notre Congrès de Lausanne; et voici ce que, sous sa présidence, la Ligue a voté :

Considérant que la cause fondamentale et permanente de l'état de guerre dans lequel se perpétue l'Europe est l'absence de toute institution juridique internationale;

Que la première condition pour qu'un tribunal international remplace par des décisions juridiques les solutions que la guerre et la diplomatie demandent vainement à la force et à la ruse, c'est que ce tribunal soit librement et directement élu et institué par la volonté des peuples, et qu'il ait pour règle de ses décisions des lois internationales librement votées par ces mêmes peuples;

Considérant que, quelle que soit l'autorité morale d'un tribunal, l'exécution de ses décisions, pour être effective, doit être sanctionnée par une force coercitive;

Considérant qu'une telle force ne peut exister légitimement qu'autant qu'elle serait constituée, réglée et conduite par la volonté directe des peuples;

Considérant que l'ensemble de ces trois institutions : une loi internationale, un tribunal qui applique cette loi, un pouvoir qui assure l'exécution des décisions de ce tribunal, constitue un gouvernement;

Le Congrès déclare que le seul moyen de fonder la paix en Europe est la formation d'une Fédération de peuples sous le nom d'États-Unis d'Europe;

Que le gouvernement de cette Union doit être républicain et fédératif, c'est-à-dire reposer sur le principe de la souveraineté des peuples et respecter l'autonomie et l'indépendance de chacun des membres de la confédération;

Que la constitution de ce gouvernement doit être perfectible.

Voilà ce que la Ligue internationale de la paix et de la liberté a voté dès 1869.

Je puis dire que, depuis 1869 jusqu'à ce jour, elle n'a pas fait autre chose que de développer ce principe. Elle l'a développé, soit théoriquement dans ses onze Congrès, soit pratiquement dans son journal, en s'efforçant d'appliquer ce principe aux faits de la politique à mesure que ces faits se produisent.

Il ne faut jamais se décourager. Il semblait qu'elle travaillât toute seule, et qu'elle s'avancât seule dans cette voie; autour d'elle on criait à l'utopie; on lui disait : « Vous êtes la petite-fille de l'abbé de Saint-Pierre et l'abbé de Saint-Pierre est un utopiste; vous êtes semblable à votre grand-père. » Eh bien! il est arrivé que ces idées que je viens de vous exposer ont si bien fait leur chemin que je les retrouve dans la *Revue de droit international* que M. Rolin Jaacquemyns publie à Gand. Le numéro de décembre 1877 de cette Revue contient un article d'un homme très éminent, M. Lorimer, professeur de droit des gens à l'Université d'Édimbourg; un peu plus tard, tout récemment, en février et mars 1878, dans un journal de Berlin, la *Gegenwarts*, nous retrouvons trois articles d'un autre homme éminent, qui est conseiller de l'empereur Guillaume, M. Bluntschli, aussi professeur de droit international, à l'université d'Heidelberg, articles consacrés à la discussion du travail de M. Lorimer. Eh bien! ces deux messieurs, dont l'un, M. Lorimer, est tout à fait monarchiste, et dont l'autre,

M. Bluntschli, se déclare nettement antirépublicain, reprennent la thèse que nous avons développée. Ils reconnaissent que le problème de la paix est avant tout un problème de droit international; ils font des gorges chaudes du projet de l'abbé de Saint-Pierre, mais ils attachent quelque attention à celui de Kant; ils ne disent pas un mot du projet de Saint-Simon, pas un mot des travaux de la Ligue. Or, j'en suis bien fâché, mais je ne peux pas dire qu'ils ne connaissent pas ces travaux, car nous les leur avons envoyés; il est vrai qu'ils ont pu ne pas les lire.

Je n'ai pas fait la critique approfondie des plans que j'ai déjà fait passer sous vos yeux; je ne me livrerai pas non plus à un examen approfondi de ceux de MM. Lorimer et Bluntschli. Je dirai seulement que le projet de M. Lorimer ressemble beaucoup à celui de Saint-Simon : il comporte un Sénat européen, une Chambre de députés européenne, avec des membres très bien payés, — recevant de 30,000 à 40,000 francs par an, — mais pas de Roi; M. Lorimer a senti l'impossibilité de donner un roi à l'Europe; c'est un Conseil qui a le rôle d'Exécutif, et la ville de Constantinople est choisie comme capitale fédérale.

M. Bluntschli critique le projet de son ami, parce qu'il le trouve trop républicain. Lui, il est de l'école historique. C'est moins dans l'étude des développements de la conscience humaine que dans l'étude des faits matériels de l'histoire qu'il cherche ses arguments; mais peu importe. Il reconnaît qu'à l'heure actuelle les peuples marchent la tête trop haute pour qu'on puisse les négliger tout à fait. Par conséquent, dit-il, il faut faire une part à l'action populaire dans cette constitution *inévitabile* — c'est son mot! — d'une Europe *confédérée*, — il emploie aussi de préférence cette expression. — Et alors il propose un Sénat, une Assemblée législative; ce sont les assemblées législatives des différentes nations d'Europe qui nommeront ces députés européens. Il y aura aussi un Conseil fédéral qui sera nommé par les chefs de gouvernement, soit par les rois, par les empereurs, par les présidents de république. Mais les présidents de république ne sont pas encore nombreux en Europe; je n'en vois que deux : le Président de la République française et le Président de la République suisse; je ne crois pas qu'il y en ait d'autres, — si ce n'est celui de Saint-Marin, — tandis qu'au contraire, j'aperçois une bonne provision de rois et d'empereurs. C'est pour cela sans aucun doute que M. Bluntschli veut que le Conseil fédéral, qui serait le Sénat de cette Europe, soit nommé par les chefs de gouvernement. Mais ce n'est pas tout. Fidèle à sa doctrine, — il ne la professe pas, mais il la pratique, — que la «force prime le droit», il demande que les six grandes puissances, — il n'entend, en aucune façon, que les petites puissances traitent sur le pied d'égalité avec les grandes! — il demande, dis-je, que les grandes puissances aient double voix partout. Ce n'est pas assez encore que cette prépondérance soit as-

surée aux plus forts : lorsqu'il s'agira de petites difficultés entre peuples, d'une frontière à rectifier, d'un litige à vider à propos de la pêche du hareng par exemple, on laissera à l'Assemblée législative le soin de cette besogne; mais quand on sera en présence de questions qui touchent à l'existence même des peuples, il y aura dans ce Conseil fédéral un petit comité exécutif qui sera composé de quatre des six grandes puissances, et nous aurons... quoi?... — J'ai dit que je ne voulais pas faire de politique contemporaine, je n'en ai pas fait non plus; — mais nous aurons quelque chose qui ressemblerait beaucoup à la ligue des trois empereurs!

Voilà, Messieurs, les derniers travaux qui ont paru sur cette question du développement du droit international. J'appelle votre attention sur ce fait qui est très remarquable : c'est que des hommes qui sont partisans de la monarchie, comme M. Lorimer; des hommes qui se déclarent anti-républicains, comme M. Bluntschli; des hommes qui sont éminents, qui marchent à la tête des juristes de l'Europe, reconnaissent que tout le courant de l'histoire pousse l'Europe vers la fédération; qu'il n'y a pas de désarmement possible si l'Europe ne se constitue pas en un seul corps, et que, s'il n'y a pas de désarmement, l'Europe marche à la faillite!

Voilà qui est capital!

Voilà le point sur lequel je voudrais que votre attention fût bien fixée. Ce sont là, permettez-moi de le dire, les résultats sur lesquels je voudrais que vos esprits fussent arrêtés, car après tout, c'est de nos intérêts propres, particuliers, personnels, qu'il est ici question.

M. Fauvety vous disait en commençant : Quel est celui de nous que la paix ne touche pas, et pour qui la guerre ne soit pas une menace? Eh bien! la solution du problème est, de l'aveu unanime, dans la formation d'une fédération des peuples. Si l'Europe veut sortir de l'état de barbarie où elle est plongée, il faut qu'elle passe de l'état de nature où nous la trouvons encore, à l'état juridique qui nous a déjà donné la paix et la liberté à l'intérieur, et qui doit nous donner ces bienfaits de peuple à peuple, comme il nous les a donnés de citoyen à citoyen.

Voilà ce qui est très important. Et si maintenant, pratiques comme vous l'êtes, vous demandez ce qu'il y a d'actuellement réalisable dans ce que je viens de vous exposer, et surtout comment cette réalisation est possible, veuillez m'écouter encore quelques minutes; je ne serai pas long.

Nous, qui faisons partie de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, quoi qu'on dise que nous sommes les petits-fils de l'abbé de Saint-Pierre, nous sommes les fils de Kant. J'aime mieux la paternité de Kant que celle de l'abbé de Saint-Pierre. Nous avons aussi la prétention d'être des hommes pratiques, et par conséquent nous disons tout suite que, si notre conviction profonde est que l'Europe marche forcément, fatalement, vers une fédération de peuples libres, vers les États-Unis d'Europe, il

n'est pas possible, à cette minute où je parle, le 18 septembre 1878, de constituer cette fédération.

Que faut-il donc faire? Il faut s'acheminer vers ce but. Il faut poursuivre sans relâche cet idéal. Il faut surtout guetter d'un œil vigilant l'instant où pourra commencer sa réalisation. Ce moment n'est pas éloigné.

Est-ce tout? Et n'y a-t-il rien à faire actuellement, et pour ainsi dire à la minute présente, pour sortir de l'état de guerre et nous acheminer vers la paix et vers la liberté? Ne séparons jamais ces deux termes. Nous pensons, au contraire, qu'une grande mission préparatoire est possible. Pourquoi deux peuples, trois peuples, quatre peuples, qui n'ont pas entre eux de raisons de dissidence, ne signeraient-ils point des traités d'arbitrage? Par ces traités, l'arbitrage ordinaire, qui est précaire, qui est instable, qui est chanceux, deviendrait obligatoire, certain, assuré entre ces peuples pour la durée du traité.

Est-il bien difficile de faire un traité d'arbitrage, par exemple, entre l'Italie et la France, entre la France et les États-Unis d'Amérique?

Voici en résumé le fond, l'essence et quasi la rédaction de ce traité : « Il est convenu entre l'Italie et la France que, pendant trente ans, à partir de ce jour, ces deux nations ne se feront point la guerre, et que toutes les difficultés qui pourront surgir entre elles, pour quelque cause que ce soit, pendant la durée de ce présent traité, seront vidées par voie d'arbitrage. » Puis resteraient à régler les questions de détails et la procédure à suivre. Tous ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont l'expérience des affaires commerciales savent bien ce que c'est que la clause d'arbitrage; ils n'ignorent pas qu'il en coûte moins cher de faire juger ses difficultés par des arbitres que de les soumettre aux tribunaux. Les affaires internationales ne sont pas plus difficiles à traiter que les affaires civiles; un procès entre nations est ordinairement moins épineux et moins difficile à débrouiller qu'un procès entre citoyens.

Eh bien! la négociation et la conclusion de traités d'arbitrage paraît à la Ligue un moyen essentiellement pratique; il y a déjà cinq ans qu'elle a émis le vœu de voir négocier de tels traités, et qu'elle en a donné la formule; c'est l'objet de la petite brochure qui vous a été distribuée.

Je disais tout à l'heure qu'il n'est pas possible aujourd'hui, 18 septembre 1878, de former la Fédération des peuples; mais j'avoue que je ne vois pas pourquoi, pour peu qu'on y mît de la bonne volonté, un traité d'arbitrage ne serait pas signé dans trois mois, le 1<sup>er</sup> janvier 1879, par exemple, entre deux, trois ou quatre peuples. Ce serait le commencement de la vraie paix. Ce traité d'arbitrage n'est pas un traité d'alliance défensive et offensive; chacun est libre de ses mouvements. On s'engage seulement à ne pas faire la guerre à son voisin.

Le traité d'arbitrage est parfaitement pratique, et il suffit, pour le réa-

liser, d'avoir le concours des pouvoirs de deux pays. Et la conséquence immédiate, — sans compter les avantages indirects, — serait l'union, les bons rapports entre ces peuples associés par l'arbitrage.

La seule objection que l'on fasse aux grandes idées de fédération que j'ai eu l'honneur de vous présenter, c'est qu'elles supposent un peuple européen. Pour qu'il y ait une loi internationale, il faut qu'il y ait un peuple, une Fédération, une Europe constituée. Or, nous dit-on, où est cette Europe? Où est ce peuple européen? Eh bien! je ne dis pas que l'Europe soit constituée; mais quand je vois la multitude des congrès qui se pressent autour de nous; quand je vois ces Bureaux internationaux des poids et mesures, des télégraphes, des postes, des mesures à prendre contre le phylloxera et bien d'autres, je me demande ce que sont ces administrations internationales, ces bureaux qui sont constitués par cinq ou six peuples, et qui font des règlements appliqués dans toute l'Europe, au delà de l'Europe même, en Amérique, sinon le signe et la preuve qu'il se fait un vaste et continuel travail d'européanisation?

Je me demande si toutes ces institutions ne sont pas comme autant de cellules qui montrent déjà les points d'organisation de l'Europe. Et ici, dans cette salle, dans ce palais, en présence de ces trésors, de ces merveilles de l'art et de l'industrie, ne sommes-nous pas au centre même de la formation de ce peuple européen? Que de richesses accumulées! Et qui est-ce qui les garantit ces richesses immenses et dont la valeur se chifferrait par des centaines de milliards? A qui sont-elles confiées, sinon à la bonne foi internationale! Où sont les troupes, où sont les canons qui défendent l'Exposition, le Champ de Mars et le Trocadéro? Voilà le berceau de l'Europe. (Approbaton unanime.)

Maintenant, Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous remercier de l'attention que vous avez bien voulu me prêter. Pour ma part, je m'honore et je me réjouis en même temps d'avoir pu, grâce à l'hospitalité que nous donne la République française, vous dire toutes ces choses, et de vous les avoir dites en face de ce Champ de Mars transformé, qui fut en 1790 le théâtre de la fédération des provinces françaises, et qui devient aujourd'hui le berceau de la fédération des peuples; où le génie même de la guerre, Napoléon I<sup>er</sup>, avait rêvé de bâtir au-dessus de la tête des peuples, le palais de son fils, — le palais du roi de Rome, — sur cette colline du Trocadéro dont le nom, il y a six mois, rappelait encore un fait de guerre, un fait de réaction bourbonnienne, la lutte d'une monarchie contre les efforts d'un peuple qui voulait redevenir libre, et qui restera désormais dans la mémoire des peuples le symbole de la concorde, du travail et de la liberté! (Salves d'applaudissements. — Bravos prolongés.)

La séance est levée à 3 heures un quart.

PALAIS DU TROCADÉRO. — 26 AOÛT 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR  
LES CAUSES DE LA DÉPOPULATION,

PAR M. LE D<sup>r</sup> A. DESPRÈS,  
PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'ÉCOLE DE MÉDECINE, CHIRURGIEN À L'HÔPITAL COCHIN, ETC.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. BOULEY, membre de l'Institut.

*Assesseurs :*

MM. LUNIER, inspecteur général des services sanitaires ;  
MAZÉ, ancien préfet, professeur agrégé de l'Université ;  
Ch. THIRION, secrétaire du Comité central des Congrès et Conférences  
de l'Exposition de 1878.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. BOULEY, *président*. La politesse des orateurs, comme celle des princes, c'est l'exactitude, et je vais donner la parole à 2 heures presque précises à M. Desprès, pour qu'il nous fasse la Conférence annoncée.

M. Desprès a la parole.

M. DESPRÈS :

Messieurs,

Il y a deux ans, une femme, une mère de famille, une Anglaise, est venue à Paris. Elle était accompagnée de personnages politiques de l'Angleterre qui ont joué un rôle dans les assemblées délibérantes de ce pays. Des personnages non moins importants de la Suisse l'avaient accompagnée.

Ils venaient tous dans le but de faire de l'agitation autour d'une question que le législateur, le philosophe et le savant n'ont jamais abordée sans la plus entière circonspection, dans le but de lutter contre l'organisation et la réglementation de la prostitution dans les pays où elle est réglementée. Habités aux pratiques de la liberté, aux meetings de l'Angleterre, ces Anglais se sont rendus à Paris, dans une réunion publique provoquée par la portion la plus turbulente des républicains qui voulaient faire de la prostitution une question politique. Il n'en fallut pas davantage pour que la question fût enterrée. Les grands journaux républicains refusèrent de s'en occuper, les journaux de plaisir firent du voyage de M<sup>me</sup> Buttler et MM. Stansfield et Humbert un objet de dérision : et tout fut dit.

Cependant, pendant leur passage, les Anglais et les Suisses avaient été accueillis dans la haute société protestante de Paris, et une réunion de pasteurs, chez M<sup>me</sup> André Walther, voulut bien étudier les moyens de remédier à l'extension de la prostitution. C'était merveille de voir le plus honnête des salons s'occuper chastement des moyens de remédier aux impuretés et aux souillures des grandes villes. La charité et la foi furent les moyens qui se présentèrent d'abord à l'esprit des protestants. Quelques médecins, quelques hommes voués à l'étude et à la pratique de la science, qui se trouvaient dans ce milieu, bien qu'ils ne fussent pas de la même religion, ne tardèrent pas à remarquer que les moyens proposés ne différaient pas de ceux employés, sans succès, depuis la plus haute antiquité pour combattre la prostitution, c'est-à-dire la religion, la foi, la charité. Frappé de l'obstination des Anglais, nous avons pensé que, derrière cette guerre acharnée qu'ils faisaient à l'importation en Angleterre du règlement de la prostitution en vigueur chez nous, il y avait peut-être le sentiment d'un péril caché, dont quelques esprits d'élite entrevoyaient seuls les dangers pour la nation anglaise. Alors il nous a paru qu'il serait utile d'étudier la prostitution et de la combattre par d'autres moyens que ceux employés jusqu'ici. Tous les hommes qui ont fait de la science savent que les grandes calamités sociales n'ont jamais été combattues autrement que par la diffusion de l'instruction, qui vulgarisait les enseignements de la science. Il y a donc quelque intérêt à approfondir scientifiquement la question de la prostitution, et à voir comment la prostitution peut être une cause de déchéance pour les pays où elle fleurit le plus; de là, Messieurs, l'idée de cette Conférence.

Je ne me dissimule pas que cette Conférence eût été mieux faite par des hommes qui ont étudié et édifié une nouvelle science, la *démographie*, que MM. Léonce de Lavergne, Bertillon, Broca, Legoyt et Lunier auraient fait cette conférence avec plus d'autorité que moi-même; je ne me dissimule pas que je ne suis pas ici à ma place : le rôle d'un chirurgien et celui d'un conférencier n'ont rien de commun. Mais telle est la puissance de la

vérité, telle est la force d'attraction qu'exercent sur les hommes les choses du progrès, que ceux qui sont le moins aptes à discourir prennent néanmoins la parole pour exposer les résultats d'une science aux œuvres de laquelle ils n'ont pris qu'une minime part. Je dois ajouter aussi que, touché de la stérilité des efforts des protestants et du manque de concours qu'ils ont obtenu, je leur avais promis de produire publiquement des arguments scientifiques qui militent contre la prostitution et qui peuvent doubler les efforts faits contre elle, et je viens ici tenir ma parole.

Mon sujet a pour titre : « Des causes de la dépopulation. »

Depuis qu'on connaît l'histoire à fond, on sait que la dépopulation d'une nation est arrivée parce qu'il n'y avait plus un assez grand nombre de citoyens de cette nation et que leur race s'éteignait. Nous connaissons les causes de dépopulation qui ont entraîné la ruine des peuples de l'antiquité. D'abord le moyen le plus sûr de dépeupler un État, c'était la guerre, la guerre avec la dépopulation violente qui en est la conséquence, c'est-à-dire le massacre de la population vaincue par le vainqueur. L'histoire est pleine de ces souvenirs. Il me suffirait de vous rappeler cette légende biblique où, sous les Juges, je ne sais plus lequel, le grand prêtre a fait massacrer vingt mille « Mohabites » vaincus; et, pour obéir à la loi, on exécuta ensuite vingt-cinq mille vieillards, femmes et enfants. Voilà quels étaient pour les premiers peuples les moyens, les procédés cruels de désarmer et de dépeupler les pays conquis : on mettait à mort tous les vaincus, depuis le soldat blessé jusqu'au dernier de ses enfants. Les Assyriens, qui procédaient de la sorte, ont subi le sort qu'ils avaient imposé aux autres nations : ce peuple a disparu à son tour, la guerre ayant anéanti peu à peu ce qui en restait. De notre temps, ce genre de dépopulation n'existe plus. Au moyen âge, il y en avait bien un autre, mais d'un effet moins sûr; c'était celui qui résultait des grandes épidémies et des grandes disettes. Aujourd'hui, la science, en Europe, a prévu les causes d'épidémies et de disettes, ce qui fait que la dépopulation ne peut plus se produire ainsi. Reste enfin une dernière variété de cause de dépopulation qui a été observée et qui se remarque encore de nos jours : c'est l'émigration. Un peuple qui envoie à l'étranger toute une partie virile de la nation est exposé à perdre peu à peu sa population normale et à voir diminuer l'excédent des naissances sur les décès, à l'inverse de ce qui se passe chez les peuples qui n'émigrent point et qui se développent naturellement.

Aucune de ces causes n'existe actuellement autour de nous. Il y a bien cependant encore, dans quelques coins du monde, des peuples qui procèdent à la destruction des autres peuples qui les gênent, par l'anéantissement de leurs habitants. Ainsi en Amérique, dans les États du Farwest, lorsqu'il y a une petite révolte des Peaux-Rouges, la population blanche se réunit et va, dans le pays des Peaux-Rouges vaincus, détruire le « nid »,

c'est-à-dire les femmes et les enfants. C'est ce qui s'est fait, vous l'avez vu, dans l'antiquité, où l'on pouvait dépeupler ainsi un État par la violence. Mais les mœurs se sont adoucies. Les Américains ont fini par renoncer à ces procédés qui ne sont plus de notre temps. Ils ont employé une autre méthode de dépopulation moins barbare, l'ivrognerie. Les sauvages, sitôt qu'ils y ont goûté, s'adonnent au whisky avec passion, et ne tardent pas à en ressentir les effets funestes; au bout de peu de temps, ils deviennent malades et périssent. Les Américains ont envoyé l'eau-de-vie, qui a fait ses ravages habituels aussi sûrement que la poudre et les balles, et la population a disparu. Il n'y a même plus dans ce pays d'autres moyens de dépopulation. En Europe, il y a des États qui se dépeuplent; mais on ne peut invoquer, pour aucun d'eux, une des raisons que je viens de vous exposer. L'Allemagne et la Belgique qui émigrent ne se dépeuplent point. Les causes actuelles de la dépopulation, là où elle existe, sont beaucoup moins appréciables. Ces causes sont peut-être moins actives immédiatement, mais elles procèdent à la fois plus lentement et plus sûrement.

De tous les pays de l'Europe, celui qui menace de se dépeupler le plus rapidement, c'est sans contredit la France, et je suis tout à fait à mon aise pour traiter mon sujet; car, si j'ai à dire quelque chose de défavorable pour un peuple, ce ne sera pas pour un de ceux qui de toutes les parties du monde ont envoyé ici leurs enfants à notre magnifique Exposition. Je pourrai donc parler en toute liberté, puisqu'il ne s'agit que de notre pays, et que les Français sont disposés aujourd'hui à écouter la vérité et savent quelquefois gré à ceux qui essayent de la faire connaître.

Donc, Messieurs, le pays qui se dépeuple le plus, celui qui est menacé d'une ruine prochaine, c'est la France. J'arrive aux chiffres bruts. Il y a, pour mesurer l'augmentation de la population ou sa diminution, un criterium infailible : c'est la comparaison entre le chiffre des naissances et celui des décès. Les statistiques établies dans notre pays depuis le commencement de ce siècle, régulièrement tous les cinq ans, ont permis de constater ce fait capital que, de 1815 à 1820, les excédents des naissances sur les décès étaient de 5 p. 0/0. Ce chiffre était extrêmement minime, à l'époque où on l'a constaté : il devait être considéré comme très alarmant. Mais alors on n'avait la statistique que d'un ou deux peuples de l'Europe et l'on ne pouvait pas comparer les différences qu'il y avait entre la France et les autres pays. Plus tard, les statistiques comparées ont permis d'établir qu'en France l'excédent des naissances sur les décès allait toujours en diminuant. En 1872, à l'avant-dernier recensement quinquennal, il a été reconnu que l'augmentation de la population, l'excédent des naissances sur les décès, n'était plus que de 3 p. 0/0, c'est-à-dire 2 p. 0/0 de moins qu'en 1815-1820. Je vous prie, Messieurs, de bien retenir ces chiffres, car j'en aurai

besoin lorsque je parlerai des causes réelles de la dépopulation. Dans notre pays, en 1877, la dépopulation était encore plus évidente; l'excédent des naissances sur les décès n'était plus que de  $1\frac{3}{4}$  p. 0/0. Mettons 2 p. 0/0, si vous voulez; de telle sorte que, dans un espace de cinq années, cet excédent a perdu 1 p. 0/0.

La dépopulation est donc évidente, très accusée, incontestable; il n'y a plus qu'à en rechercher les causes immédiates et les causes éloignées, c'est-à-dire les causes réelles.

Eh bien! Messieurs, les causes de la dépopulation, si on consulte les lois de l'hygiène, les causes immédiates sont : d'une part, l'absence de mariages et les mariages stériles; d'autre part, une mortalité excessive chez les nouveau-nés ou chez les enfants en bas âge.

Examinons chacune de ces causes.

Notre pays, qui se trouve être justement celui qui se dépeuple le plus, est en même temps celui où les mariages sont les plus nombreux et celui où l'on se marie le plus mal. Je m'explique. Le mariage, pour être hygiénique, doit s'être effectué à un âge déterminé. L'homme atteint son développement complet à une certaine époque, la femme à une autre un peu moins avancée. C'est-à-dire que l'homme atteint son développement complet à 25 ans, et la femme à 20 ans. C'est à cet âge que le mariage peut être considéré comme le meilleur de tous les mariages; c'est celui qui est le plus fécond, et toutes les fois que nous trouvons quelque chose qui s'écarte de cette loi naturelle, nous sommes obligés d'accuser cette déviation d'être la cause des mariages stériles et de la dépopulation.

La France est le pays où l'on se marie le plus tard, comparativement aux autres pays. Voici des chiffres : sur un million de mariages en France, il y en a 160,000 qui ont lieu entre un homme de 25 à 28 ans et une femme de 20 ans, c'est-à-dire à l'époque où le mariage est, si je puis ainsi dire, normal, c'est-à-dire fécond. Vous avez retenu que, dans notre pays, on a constaté une dépopulation certaine; si maintenant on compare les autres peuples à la France, à notre pays, et en prenant les peuples qui n'ont point une diminution de leur population, on constate, par exemple, qu'en Angleterre, sur un million de mariages, il y en a 380,000 qui sont contractés à l'âge du mariage normal, c'est-à-dire entre un homme de 25 à 28 ans et une femme de 20 ans.

Toutes les fois qu'on s'éloigne des lois de la nature, on en subit immédiatement des effets redoutables. Tous les mariages qui sont effectués après cette période normale sont exposés à des désastres; du côté de la femme, de l'homme ou des enfants, il y a des calamités à craindre. Il est absolument démontré que les mariages entre un homme âgé et une femme déjà âgée sont des mariages qui donnent naissance à une plus grande quantité de filles que de garçons et à des progénitures généralement chétives. Il est

aussi démontré que les femmes mariées à 30, 31, 32 ans sont celles qui sont le plus exposées aux accidents de l'accouchement. Mais si l'on a établi que les accidents aux premières couches sont plus fréquents chez les femmes de 30 ans que chez celles de 22 ans, on a remarqué le même fait pour les femmes mariées avant l'âge de 18 ans; car le mariage avant l'âge du développement (et ceci est une confirmation de la théorie du mariage normal) peut être aussi funeste et aussi stérile que le mariage tardif.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce deuil national d'un pays voisin du nôtre. Une jeune fille élevée dans les salons se marie très jeune (si elle eût été une paysanne, le mariage aurait peut-être mieux réussi). Elle s'est mariée, puis a eu la fièvre typhoïde. A cet âge, chez une jeune fille, la maladie n'est pas mortelle, le plus souvent du moins; mais lorsqu'il s'agit d'une jeune femme nouvellement mariée, lorsque les organes subissent la transformation qu'apporte le mariage, il arrive un événement comme celui que vous avez tous déploré. Que ceci serve de leçon aux mères de famille! Nous ne devons jamais marier nos filles avant qu'il soit établi que leur développement est complet.

Le mariage tardif, dans notre pays, présente des particularités sur lesquelles je crois devoir insister. Le mariage est tellement tardif dans notre pays que nos jeunes hommes de 25 à 35 ans épousent plus de veuves et de femmes plus âgées que dans tous les autres pays. Dans ce cas, c'est un mariage tardif d'un homme jeune avec une femme plus âgée que lui. D'autres mariages sont ceux contractés entre un homme de 38 ans et une femme de 20 ans, mais ceux-ci ne sont pas dans une proportion très considérable.

Il y a en France (et j'ai fait une statistique rigoureuse qui me permet d'avancer ce que je dis), il y a un bon nombre de mariages qui ne sont autre chose que des concubinages consolidés. J'ai fait prendre la statistique d'un arrondissement de Paris que j'appellerai un arrondissement moyen, car il y a des arrondissements de Paris où 9 mariages sur 10 sont des unions irrégulières consolidées. Dans d'autres, c'est le contraire: il y a 7 mariages réguliers pour 3 irréguliers; j'ai donc pris un arrondissement moyen et de la sorte je suis très près de la vérité.

Eh bien! Messieurs, sur 980 mariages dans un arrondissement moyen de Paris, il y a 58 concubinages consolidés, avec reconnaissance d'enfant, c'est-à-dire un mariage d'un homme vivant avec une femme et ayant d'elle un enfant. Il y en a 29 d'hommes et de femmes ne vivant pas ensemble, mais ayant eu ensemble un enfant. Puis il y a 230 mariages des concubins vivant ensemble depuis longtemps et qui n'ont point d'enfants à légitimer. Ces mariages sont les plus fâcheux, car ce sont des mariages toujours stériles. Je ne voudrais pas entrer dans des détails intimes, et

cependant je suis obligé de dire que, dans ces mariages, où l'homme et la femme ont à peu près le même âge, la femme, avant de vivre avec celui qu'elle épouse, a été un peu la maîtresse de tout le monde. A 32 ou 34 ans, la femme se fixe près de l'homme qui vit avec elle, et la situation est régularisée avec le temps.

Messieurs, tous ces mariages sont stériles, et nous avons vu souvent de tels époux venir nous demander comment ils pourraient bien faire pour avoir un enfant. A l'âge de 35 ans, par exemple, on vient nous dire: « Mais comment donc pourrions-nous obtenir un enfant? » Et nous ne répondons rien, car nous ne sommes pas de ceux qui croient à ces manœuvres qui sont en faveur dans les pays où M. Barnum fait l'exercice de sa profession extraordinaire. Ces mariages restent stériles; or, comme ils entrent dans la proportion des mariages pour un tiers, vous voyez que, sur le nombre des mariages contractés en France, il y en a un tiers absolument stérile.

On dira qu'il s'agit ici des villes, c'est vrai; mais examinons ce qui se passe dans les campagnes. On a fait des statistiques dans des chefs-lieux d'arrondissement, dans des cantons, dans de petites communes, et il est commun ou même très ordinaire d'y voir des hommes de 23 à 25 ans épouser des veuves de 40 et 50 ans; de sorte que, dans ces conditions, la femme remariée ne peut plus avoir d'enfants. D'autres fois le mariage est autre, c'est un homme de 55 ans qui épouse une femme de 23 ans, et dans ce cas non plus ils ne peuvent pas avoir d'ordinaire une nombreuse lignée.

En province, il y a 10 à 15 p. o/o des mariages entre époux ne pouvant pas avoir d'enfants. Cette proportion existe en Normandie, dans les pays situés au sud-est de la France, dans le Dauphiné, dans l'Hérault, dans le comtat Venaissin, etc. Un jour viendra où une statistique sera plus rigoureusement établie au point de vue où je traite la question, par rapport à l'âge, et alors la preuve sera claire pour tout le monde.

Donc en France nous nous marions tardivement, et, pour cette cause, il y a un certain nombre de ces mariages qui restent fatalement inféconds malgré les vœux des époux.

Je m'arrête un moment pour traiter une question que je considère un peu comme en dehors de mon sujet. La plupart des économistes sont d'accord pour dire que la population d'un pays cesse d'augmenter lorsque le père et la mère limitent le nombre de leurs enfants. Il est certain qu'un bon nombre d'époux limitent le nombre de leurs enfants. Cela existe en Normandie, dans les pays du sud-est de la France, et on pourrait établir les lieux où se passent ces choses, en voyant les pays où il y a excédent des décès sur les naissances. On peut dire que là toutes les causes de dépopulation se trouvent réunies et particulièrement la limitation du nombre des enfants.

Depuis que la loi de *Malthus* a été connue, dans tous les pays les époux ont cherché à limiter le nombre de leurs enfants, et le fait s'est passé dans la noblesse comme chez le paysan français, et cependant tous les pays ne se dépeuplent pas comme la France. C'est que les mariages volontairement stériles ou les mariages à un seul enfant ne sont pas tous (il ne faut pas le croire) du fait de la limitation du nombre des enfants. Il y a des ménages où les époux ont été associés par suite des convenances sociales ou d'un amour partagé que rien n'a pu arrêter. Ces mariages sont déraisonnables au point de vue de l'hygiène, ce sont des mariages entre un homme sain et une femme malade, une femme menacée de phtisie, par exemple, ou réciproquement. Ces unions sont forcément stériles ou le deviendront à la suite du premier accouchement. Que de fois nous avons vu de pauvres femmes, désirant plusieurs enfants, ayant une fortune considérable à distribuer, n'en avoir qu'un seul, à leur grand désespoir. On aurait donc tort de penser que la limitation du nombre des enfants est seule la cause de la dépopulation. Les mariages tardifs, et parmi ceux-ci ceux qui sont par la force des choses inféconds, sont une cause bien plus puissante.

A côté de cette grande cause de dépopulation, il y en a une autre : c'est la mortalité des enfants, et je ne dis pas seulement la mortalité des enfants en bas âge, mais encore la mortalité des enfants de 3, 4, 5, 6 ans.

La mortalité des nouveau-nés a été étudiée par M. Broca, un des hommes les plus distingués de la Faculté de médecine. M. Broca a jeté, dans une longue discussion de l'Académie de médecine que vous vous rappelez, un cri d'alarme qui a été entendu. Alors les économistes se sont préoccupés de cette situation et ont cherché à diminuer la mortalité des enfants. Jusqu'ici on a fait peu de choses, car bien qu'on commence déjà à mieux connaître la question, je crois qu'on n'a pas dit sur elle tout ce qu'on devait dire.

M. Broca et ceux qui se sont occupés de la question pensent que cette mortalité excessive, énorme, des nouveau-nés ou plutôt des enfants, de zéro année à un an (elle atteint environ le quart des enfants; on compte 230 décès sur 1,000 enfants), M. Broca, dis-je, les économistes et l'assistance publique, dont j'aperçois ici un des représentants, pensent que cette mortalité est due à l'insuffisance de l'allaitement, au défaut d'alimentation. Si le défaut d'alimentation est la cause du décès prématuré de certains enfants qui ne sont pas allaités suffisamment, tous ne meurent pas comme cela. Combien y a-t-il d'enfants de bourgeois, de gens riches qui succombent dans la première année de leur existence? Combien y a-t-il de paysans dont les enfants ont non seulement le lait d'une mère, mais celui d'une vache, de plusieurs chèvres, et qui meurent pendant la pre-

mière année ? A quoi cela tient-il ? Cela tient à ce que les enfants héritent de la santé de leur père et portent la peine des maladies que ceux-ci ont eues avant le mariage.

Certes il y a des pères qui ne sont pas responsables. Ceux qui tiennent de leurs parents une maladie organique ne peuvent pas s'empêcher de la transmettre à leurs enfants. Mais ceux qui sont nés de père et mère sains et jouissant de la plus belle santé, ceux-là, si leur femme est saine, ne peuvent pas accuser leurs parents lorsque leur enfant meurt. Il faut bien qu'ils s'accusent eux-mêmes de quelque chose si la maladie et la mort viennent frapper leurs descendants.

Lorsqu'un homme se marie à 35 ans, il est rare qu'il soit resté chaste. Il n'y a que les prêtres qui restent chastes. Pas tous peut-être, mais la très grande majorité ! Un homme donc ne reste pas chaste de 20 à 35 ans. Que fait-il ? Il va chercher des distractions. Il est dans l'âge de la force, dans la plénitude de ses appétits et de ses moyens ; il court les amours adultères, il recherche les jeunes filles sans protection qui veulent faire un roman ; puis enfin il a recours aux amours de la rue, aux amours sans responsabilité et sans conséquences. Il s'ensuit que lorsqu'il se marie il a fait une consommation énorme de ses forces de paternité, il est un mauvais père, je n'ose pas dire un mauvais reproducteur.

Un de nos collègues a fait un mémoire des plus intéressants qui me permet de traiter ce sujet avec une grande autorité. On a dit que les hommes fatigués, épuisés, qui ne peuvent plus faire d'enfants, devaient prendre des aliments spéciaux, des médicaments extraordinaires. Liégeois a démontré que c'était un traitement illusoire, et que le seul moyen de leur rendre les forces nécessaires pour la paternité, c'était la continence. Il a démontré, de plus, que les hommes dont les fonctions sont inactives, qui n'ont plus aucuns signes visibles, appréciables au microscope, de paternité possible, — je me sers ici de périphrases, parce que je parle devant des dames et ne puis employer le mot scientifique, — il a démontré que les hommes chez qui cet épuisement était constaté, guérissaient par une abstinence de six mois ou d'un an. Ceci, Messieurs, sert à prouver que les conséquences des mariages tardifs et des plaisirs que l'on a pris dans la force de l'âge sont en partie la cause de la stérilité des mariages, de la mortalité ou du peu de viabilité des enfants nés pendant la première année de leur existence.

Il est encore une autre cause qui affecte le plus ceux qui ont vu les résultats qu'elle produit. Il meurt autant d'enfants de 4 à 5 ans que d'hommes âgés de 55 à 60 ans. C'est une proportion énorme ! Ces enfants meurent dans leur force de croissance, autant les hommes arrivés à la vieillesse. Ils meurent tous, vous le lisez dans les comptes rendus de la mortalité, de quoi ? du croup, de la méningite tuberculeuse, d'affec-

tions des os, de coxalgie, de mal de Pott. Nous les avons vus bien souvent succomber : ils sont là dans leur lit avec leur dernier jouet tombé de leur petite main crispée. Le père et la mère nous demandent une parole d'espoir que nous ne pouvons leur donner. Le grand-père et la grand-mère, qui, sous leurs cheveux blancs, ont encore les apparences de la force, s'étonnent de voir que leur petit-fils ne s'élève pas comme s'est élevé leur fils. Tous nous interrogent, mais nous ne pouvons leur répondre, car nous serions forcés de leur dire ce que l'enfant devrait murmurer à son père avant de mourir : « Mon père, laissez donc cet homme qui ne peut rien pour moi; c'était à vous de me donner la santé quand vous m'avez donné la vie! »

Si les hommes savaient que le commerce des femmes est l'origine principale de la mortalité des enfants qu'ils ont plus tard, ils y regarderaient à deux fois avant de perdre leur jeunesse dans des plaisirs dont les conséquences sont si funestes à ceux qu'ils doivent le plus aimer.

Pardonnez-moi si je rappelle ici des souvenirs douloureux. Peut-être quelqu'un d'entre vous a-t-il perdu un enfant, et j'estime que ce n'est pas pour une des causes que je viens d'indiquer, mais il faut que je m'adresse aux jeunes gens qui se sentent l'appétit pour tous les plaisirs et le satisfont. Ce n'est pas de leur fortune, ce n'est pas de leur considération qu'ils payent les amours auxquelles ils se livrent de 20 à 35 ans; ils les payent du plus inestimable de tous les prix, la moitié de la vie de leurs enfants!

Lorsqu'on sera bien persuadé que les mariages tardifs, le commerce des amours vénales, de l'adultère, la vie en concubinage avec des femmes âgées sont la principale cause de la mortalité des enfants et de la stérilité de la femme épousée trop tard, on sera bien près de trouver les moyens d'empêcher la décroissance continue et permanente de la population.

Il y a lieu de se demander pourquoi, dans notre pays, il y a des mariages tardifs, pourquoi les enfants meurent en bas âge en si grande quantité, et pourquoi les enfants de 5 à 6 ans succombent en proportions aussi considérables aux maladies qui les déciment. En cherchant bien les causes pour lesquelles on se marie tard chez nous et pour lesquelles les enfants sont prédisposés à mourir dans leur premier âge ou dans leur jeunesse, je ne vois qu'une seule explication : c'est la prostitution. Si l'homme, en effet, reste célibataire de 25 à 35 ans, s'il ne se marie point, et s'il s'épuise, c'est qu'il trouve à sa portée la prostitution facile, commode, et offrant une apparence de sécurité.

Dans tous les pays où la prostitution existe, où elle est réglementée, les mariages sont plus tardifs. Dans notre pays la prostitution est réglementée depuis 1825. Elle l'était antérieurement, mais pas d'une façon complète. Napoléon l'avait réglementée d'abord pour l'usage de ses soldats.

Ce ne fut qu'en 1825 que le duc Decazes établit les lois de police qui règlent en France la prostitution. Depuis cette époque les mariages ont été plus tardifs. Je vous ai dit en commençant que l'excédent des naissances sur les décès, qui était en 1825 de 5 p. 0/0, était tombé à 3 et même à 2 1/2 p. 0/0. Je rapproche les faits et je dis que depuis que la prostitution a été réglementée, les mariages sont devenus plus tardifs et l'excédent des naissances sur les décès a commencé à diminuer. *Post hoc, ergo propter hoc*, ce sont les termes qu'employait jadis la scolastique.

L'organisation de la prostitution en Angleterre n'existait pas avant 1866, et encore l'organisation n'a-t-elle porté que sur les villes où il y a des ports de mer ou des garnisons. Avant cette époque, le nombre des mariages normaux, féconds, était aussi élevé que je vous le disais tout à l'heure. L'excédent des naissances sur les décès était aussi considérable, beaucoup plus important qu'en France. Le chiffre en était énorme en Écosse, très-bon dans la vieille Angleterre, moins favorable en Irlande. En Écosse 14 p. 0/0, c'est le chiffre le plus élevé qu'on ait encore trouvé; il n'a d'équivalent qu'en Danemark, en Suède et en Norvège. En Irlande, 8 p. 0/0 seulement. Je ne puis pas en accuser l'émigration, car il a dû y avoir en Irlande beaucoup moins de vieillards, et tous les vieillards qui meurent à l'étranger sont perdus pour la statistique. Eh bien! depuis que la prostitution a été organisée en Angleterre, la statistique a été faite avec soin et avec persévérance, et il a été démontré que dans les villes où la prostitution a été réglementée, le nombre des mariages a diminué. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à lire les ouvrages de M. le docteur Newins, de Londres.

La prostitution est donc en grande partie une des causes pour lesquelles nous nous marions tardivement.

Je suis obligé d'ajouter que la prostitution est une cause de dépopulation plus certaine que toutes les autres. D'abord, pour ce qui est de la femme, elle la rend stérile. Le seul fait de se livrer à plusieurs hommes dans la journée suffit pour amener fatalement, forcément, la stérilité. Quelques chiffres, et je n'insisterai pas davantage sur cette partie si délicate de mon sujet.

Les chances de maternité chez les femmes existent dans les proportions suivantes : une mère de famille, épouse d'un homme sain, a 18 p. 0/0 de chances d'avoir un enfant dans l'année; une jeune fille qui vit en concubinage a 19 p. 0/0 de chances, une de plus que la femme mariée. Je vais vous en donner tout de suite l'explication. Le concubinage se produit d'ordinaire entre un homme jeune qui a des désirs et une femme aussi jeune qu'il la peut trouver, de 18 à 22 ans; or, c'est l'âge où la fécondité est la plus certaine. C'est l'histoire de ce qui se passe dans les campagnes. Vous avez tous vu des paysannes venir à Paris se mettre en service, et au

bout de sept à huit mois vous vous êtes aperçus du motif qui les avait poussées à quitter leur pays. Lorsque vous les interrogez, elles vous disaient qu'elles avaient commis une faute, qu'elles n'avaient succombé qu'une ou deux fois. Les parents, si vous leur écriviez, confirmaient ce qu'elles vous avaient dit. Mais elles étaient dans l'âge où l'on fait le plus d'enfants. C'est pour cela que, dans le concubinage des campagnes, que j'appellerai volontiers le mariage naturel, la fécondité est plus grande que dans bon nombre de mariages réguliers.

Les femmes qui se livrent réellement à la prostitution peuvent se diviser en plusieurs groupes : les femmes libres, c'est-à-dire celles qui se livrent à un homme pour une maison de campagne, une voiture, des dentelles, des diamants, ce sont les prostituées libres de la plus haute classe; celles qui viennent ensuite sont celles qui se livrent pour payer une dette, un fournisseur, leur loyer, et enfin celles qui se livrent chaque fois qu'elles ont besoin d'argent. Toutes sont moins fécondes que les mères et les concubines : tantôt volontairement : c'est l'avortement cherché; tantôt involontairement : c'est le manque de précautions. Enfin, d'autres deviennent stériles sans en avoir conscience; ce sont celles que la paresse et le besoin poussent à se faire inscrire sur les registres de la police. Eh bien! ces malheureuses ont encore 3 p. o/o de chances d'avoir un enfant. Cela fait une différence avec les chiffres que je vous citais plus haut.

La prostitution est donc une cause de stérilité volontaire ou involontaire, puisque la statistique démontre que, parmi les prostituées des grandes villes et de province, 3 femmes sur 100, seulement, ont chance d'avoir un enfant. Enfin les prostituées inscrites sur les registres de la police, celles qui ont un numéro, qui exercent depuis longtemps la profession dégradante que vous connaissez, celles-là ont encore 1 chance p. o/o d'avoir un enfant dont il serait impossible de deviner le père. Mais cet enfant n'est pas viable, et il est tout à fait exceptionnel qu'il puisse être amené à terme et élevé.

La prostitution, du côté de la femme, est fatalement une cause de stérilité. Et lorsque les prostituées, les femmes qui ont *fait la vie*, pour employer une expression moins dure, rentrent dans la vie normale, lorsqu'elles trouvent un homme qui a été dominé par elles, qui s'en est fait une habitude et qui les épouse, ces femmes quelquefois, par hasard, obtiennent un enfant, mais cet enfant ne vit pas; il meurt entre 4 et 5 ans, du croup, de la méningite tuberculeuse, de la maladie des os. De sorte qu'à supposer qu'une de ces femmes reprenne les habitudes de sagesse et rentre dans une situation normale, il est à peu près certain qu'elle sera stérile ou que son enfant mourra en bas âge.

A l'homme, la prostitution cause d'autres dommages. Elle est la source de maladies variées, et, lui qui aurait été susceptible d'avoir une nom-

breuse lignée, ou bien il devient stérile, ou bien il voit ses enfants mourir dans le premier ou le second âge, c'est-à-dire avant 5 ans. Il s'ensuit donc que la prostitution, en dehors de l'épuisement que produit le commerce répété des femmes, est, du côté de l'homme aussi, une cause réelle d'infécondité et par conséquent de dépopulation.

Je ne voudrais pas faire le procès à un système religieux qui n'a plus guère de représentants en Europe et qui a réglementé d'une désolante façon la vie des hommes; je ne voudrais pas dire de mal de la Turquie, qui est assez malheureuse en ce moment pour qu'on lui accorde toutes espèces de sympathies, mais la Turquie est le seul pays qui ne donne pas de statistique, qui ne sache pas le nombre de ses mariages et qui sache à peine le nombre de ses naissances, et la Turquie est le premier peuple qui menace de disparaître de l'Europe.

Je comprends que la Turquie ne fournisse pas de statistique; car si nous avions pu voir comment sa population s'est comportée, si elle augmentait ou si elle diminuait, nous aurions constaté que la Turquie n'a cessé de se dépeupler, et cela pour une seule cause. Je ne dirai pas, ici, à cause de la prostitution <sup>(1)</sup> et des mariages tardifs, mais parce que c'est un pays dans lequel la loi a organisé la prostitution au seul profit de l'homme sous le nom de polygamie.

Qu'est-ce que la polygamie? C'est l'union d'un homme avec quatre femmes dont il peut changer un jour sur quatre. Indépendamment de ces femmes, il peut avoir un certain nombre d'esclaves proportionné à sa fortune. Un homme qui a quatre femmes et six esclaves, c'est un homme que la variété pousse à accomplir l'acte du mariage plus souvent que s'il était marié à une seule femme. Il en résulte pour lui un épuisement certain, fatal. Savez-vous ce que cela donne? Un excédent de filles sur les garçons. De sorte que la polygamie est devenue à son tour une nécessité de la polygamie. Puisqu'il y a beaucoup de filles et très peu d'hommes, il en résulte que du moment où l'on ne peut pas vendre les filles, il faut bien permettre à un homme de se charger de quatre femmes. Si dans les harems il n'y a presque que des filles, les garçons sont souvent lymphatiques et scrofuleux, parce que le père a fait ce que font les jeunes hommes de nos pays placés dans une situation analogue en face de la prostitution libre et réglementée: il s'est épuisé dans le commerce des femmes, et les enfants ont porté la peine des plaisirs du père. L'enfant est moins viable que les enfants des autres peuples, parce que son père s'est usé avant l'âge où il l'a mis au monde.

La prostitution, organisée en Turquie sous le nom de polygamie, a donné ce résultat. La population turque, après la prise de Constanti-

<sup>(1)</sup> La prostitution est défendue par le Coran.

nople, en 1453, était de 10 millions; elle n'est plus aujourd'hui que de 4 millions environ. Il n'y a pas eu d'épidémies, de guerres meurtrières, de massacres; les Russes, dans leurs expéditions diverses, n'ont jamais opéré de destruction des femmes et des enfants qui puisse expliquer cette décroissance.

C'est parce qu'il y a plus de filles que de garçons et un excédent de décès sur les naissances que cette dépopulation s'est produite. Le jour où les Turcs auront un intérieur normal et une seule épouse, ils auront plus d'enfants et les élèveront avec plus de facilité. Le jour où la polygamie aura disparu, vous aurez un excédent des naissances sur les décès, l'augmentation de la population reprendra son cours et la Turquie se repeuplera, comme l'ont fait les Arméniens et les Grecs, peuples qui sont sous la domination turque et chez lesquels la polygamie n'existe pas.

Voici deux preuves qui sont suffisantes : la première établit que la prostitution fait les femmes stériles et qu'elle épuise l'homme; nous avons en second lieu l'exemple de la Turquie qui nous démontre que la prostitution réglementée au seul profit de l'homme ou polygamie est une cause de dépopulation.

J'ajouterai encore, à propos de la prostitution, qu'il faut combattre par tous les moyens, qu'après avoir été une cause de mariages tardifs, elle en devient un résultat. Saisissez bien cela. S'il y a tant de femmes dans des magasins qui se livrent à ce commerce, c'est parce qu'aucune d'elles n'a pu trouver un homme pour les épouser. L'homme qui devait se marier avec elle est dans un autre magasin; il vit en concubinage avec une femme, le plus souvent plus vieille que lui, qui ne fait pas d'enfants. Si cet homme s'était marié avec la femme jeune, vous auriez eu des chances meilleures de progéniture, et de leur fait la dépopulation n'existerait pas.

La prostitution, engendrée par le célibat, par le mariage tardif, vous le voyez, forme avec le mariage tardif un grand cercle vicieux. La prostitution cause les mariages tardifs, et les mariages tardifs à leur tour encouragent la prostitution.

Toutes les catastrophes du globe sont soumises à des lois, c'est-à-dire que toutes les grandes catastrophes sont le résultat d'une déviation d'une loi naturelle. Eh bien! s'il nous est possible de démontrer que la prostitution est une déviation d'une loi naturelle qui vicie d'autres lois naturelles, et qu'elle est en définitive un mal que l'on pourrait éviter si l'on suivait les lois de la nature, on aura plus fait pour combattre la prostitution que n'ont pu faire les généreux efforts de la société protestante dont j'ai parlé tout à l'heure. A grands frais, au prix de grands sacrifices, elle a ouvert un refuge, à l'exemple de celui qui existe en Suisse, pour arracher les

femmes à la prostitution. Mais le mal est au-dessus des forces mêmes de la charité, si inépuisable qu'elle soit à Paris.

Jusqu'à ce jour on a fait fausse route en attaquant la prostitution, et en l'attaquant par la femme et par la charité. Aujourd'hui il faut changer de système, il faut dire à l'homme : C'est toi qui es la cause de la prostitution, et c'est toi qui en portes la peine, par ta santé perdue, par ta femme qui est stérile ou par tes enfants qui meurent avant l'âge. C'est une partie de la vie de tes enfants que tu sacrifies en te livrant à des plaisirs sans but et sans résultats !

Vous me demanderez pourquoi nous luttons contre la prostitution et pourquoi nous nous inquiétons de la dépopulation des États ; quel intérêt nous pouvons avoir à ce que les États ne se dépeuplent pas ? Nous voyons, il est vrai, par l'histoire que des États ont disparu, sans que pour cela le progrès ait cessé de continuer sa marche. On pourrait donc prendre son parti en philosophe. Mais je ferai intervenir ici la question de sentiment après avoir traité la question scientifique, et c'est par là que je termine.

Volney, l'auteur *des Ruines*, a dit : « Les nations, comme les hommes, naissent, grandissent, périssent et meurent. » Il aurait pu ajouter : Elles meurent lorsque les États se dépeuplent, lorsque l'on peut dire comme le poète : « Rome n'est plus dans Rome, Athènes n'est plus dans Athènes ! »

Les hommes illustres, les hommes de paix, les hommes humains qui, hier encore, faisaient retentir une grande enceinte de paroles de paix universelle, pensent peut-être que nous pourrions éviter le sort des nations de l'antiquité. Soit. Ils espèrent sans doute que les efforts réunis des savants empêcheront à tout jamais de grandes nations telles que la France, l'Allemagne, la Russie, de disparaître comme ont disparu tant d'autres peuples. Libre à eux de songer à la possibilité de la trêve universelle et d'en préparer à l'avance le contrat. Mais nous, qui connaissons mieux la nature de l'homme, ses besoins et ses passions, nous croyons à la fatalité de la guerre. Les nations, comme les hommes, sont rivales ; elles ont à se disputer le commerce, l'industrie, l'agriculture, cette nourriture des peuples comme le pain est la nourriture des hommes. Il y aura toujours un moment où la dispute s'aigrit et où il faudra descendre... que dis-je ? monter sur les champs de bataille, car il y aura longtemps encore une suprême grandeur à verser son sang pour sa patrie.

Alors, si nous ne voulons pas que Paris, cessant d'être un astre, devienne le satellite de quelque ville allemande, Leipzig, Francfort ou Berlin, si les citoyens de ces villes ne veulent pas céder l'hégémonie de l'Europe à Moscou, si les Moscovites à leur tour ne veulent pas que leur Kremlin tombe aux mains de je ne sais quels peuples féconds sortis de l'extrême Orient et qui n'ont pas encore d'histoire, réfléchissons ; ce n'est pas parce que des mères d'élite auront donné naissance à de grands savants, de

grands artistes, que les peuples échapperont à l'invasion, à la servitude, à la mort ! mais plutôt parce qu'il sortira des entrailles de la nation, depuis la femme du patricien jusqu'à la plus humble paysanne, des générations d'enfants pour faire des générations de soldats.

La séance est levée à 4 heures.

---

PALAIS DU TROCADÉRO. — 30 JUILLET 1878.

---

**CONFÉRENCE**  
SUR  
**LE CHOIX D'UN ÉTAT**  
AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE ET SOCIAL,  
PAR M. PLACIDE COULY,  
ANCIEN MEMBRE DE LA COMMISSION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. DE HEREDIA, membre du Conseil municipal de Paris.

*Assesseurs :*

MM. le D<sup>r</sup> GIRAULT, médecin des bureaux de bienfaisance ;  
Alfred LAMOUROUX, membre du Conseil municipal de Paris ;  
MARIÉ-DAVY, directeur de l'Observatoire de Montsouris ;  
le D<sup>r</sup> de PIETRA-SANTA, secrétaire-fondateur de la Société française d'hygiène.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Placide COULY :

Mesdames, Messieurs,

Merci, tout d'abord, pour l'honneur que vous voulez bien faire à la Société française d'hygiène, et surtout à son humble interprète de ce jour, d'assister aux conférences qu'elle a cru de son devoir d'organiser.

La Société française d'hygiène a eu à cœur de prendre sa part des luttes pacifiques; elle a voulu témoigner de ses sentiments, de son amour pour le bien, et, forte de son principe, forte du but humanitaire qu'elle poursuit et qu'elle serait si heureuse d'atteindre, forte, enfin, de

l'élan mutuel qui, les guidant vers l'avenir, pousse dans les bras les unes des autres toutes les nations du globe, elle a fait appel à toute votre bienveillance et elle se félicite de pouvoir s'entretenir quelques instants avec vous.

Le but que poursuit la Société française d'hygiène, vous le connaissez, Mesdames et Messieurs; nous ne tendons à rien moins qu'à augmenter de plus en plus la durée moyenne de la vie et à assurer à l'homme le complet développement de ses facultés intellectuelles, physiques et morales, par l'application d'un mode d'hygiène rationnel, essentiellement pratique et compréhensible pour tous.

Des voix plus autorisées que la mienne, des voix éloquentes et toujours applaudies, vous ont fait et vous feront connaître quels ont été nos efforts, et elles vous diront quels sont nos résultats.

«Aide-toi, le ciel t'aidera,» telle pourrait être la devise de notre Société.

Il est temps que l'on s'habitue à savoir être libre; les maillots sont faits pour les enfants, et non point pour les hommes; les faibles seuls marchent tenus en laisse; et de même que l'enfant qui, échappé à la protection maternelle, est tout joyeux, en dépit même des quelques petits faux pas qu'il peut faire, de se sentir marcher seul et de voir que l'on sourit à ses premiers essais, de même les sociétés qui se fondent, loin d'user leur influence et leur temps à solliciter les attaches plus ou moins officielles du pouvoir, devraient être fières de lutter et s'estimer heureuses de voler de leurs propres ailes.

Est-ce là de l'orgueil? Non; c'est de la dignité.

Ce n'est pas que l'intervention du gouvernement surtout — quand c'est un gouvernement qui, comme celui que nous avons le bonheur de posséder à cette heure, n'a pour but unique que le bien général — ne soit digne de reconnaissance et d'estime; au contraire, on ne saurait assez se féliciter de rencontrer au pouvoir des hommes toujours prêts à seconder, à faciliter les bonnes intentions de tous les citoyens; mais on ne saurait trop aussi s'habituer à ne compter que sur soi et, fort de sa conscience, à ne pas craindre de prendre sa part de responsabilité lorsque l'on a la louable ambition d'avoir sa part de gloire.

A l'État, au pouvoir, la protection, l'encouragement et l'exemple.

Aux individus, l'initiative et les efforts.

En un mot, l'État doit être le flambeau qui éclaire, et non la chaîne qui retient.

Cette haute vérité économique et morale, cette vérité qui renferme en elle l'avenir, cette vérité, nul mieux que le Dr de Pietra-Santa ne saurait; je le répète, la faire jaillir, la rendre éclatante à vos yeux, et lorsque vous l'aurez entendu, lorsque, après vous avoir si vivement inté-

ressé, en parlant des hospices marins, à ces pauvres souffreteux, à ces déshérités du sort qui apportent avec eux en naissant le germe des maladies cruelles qui doivent, pour ainsi dire, à leur aurore, les conduire à la mort, et que cependant la science, inspirée par l'humanité, parvient à faire sourire quelquefois encore à la vie, lorsque, dis-je, il vous aura initiés aux secrets de sa force et de ses succès, vous reconnaîtrez aisément avec lui que, si le bien doit être sans cesse parfaitement accueilli de quelque côté qu'il vienne, le bien, pour les natures viriles, pour les natures dévouées à leurs semblables, le bien que l'on fait a toujours un bien plus grand prix que le bien qu'on reçoit.

Pour moi, Mesdames et Messieurs, j'aurai l'honneur, si vous voulez bien me le permettre, de vous dire quelques mots sur le choix d'un état. Nous parlerons du travail, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus digne, de plus vital, de plus fécond dans ce monde.

Trois éléments principaux, vous ne l'ignorez pas, sont appelés à concourir à la prospérité morale et matérielle d'un peuple : la religion, la fortune, le travail.

En parlant de religion, loin de moi la pensée de parler de telle ou telle église, de telle ou telle secte.

De même que la liberté de conscience restera comme la plus belle conquête de l'esprit humain, de même la mise en pratique de la tolérance, dans la plus digne, dans la plus large acception du mot, sera l'éternel honneur de notre époque.

Je parle de la religion du cœur, de la religion de l'âme, de cette religion qui, nous élevant vers les régions supérieures, habitue l'homme à se rappeler que, si fort qu'il puisse être, il existe au-dessus de lui une force bien autrement puissante que la sienne; je parle de la religion qui fait aimer l'humanité, qui fait chérir la famille, de la religion qui place la satisfaction intime du devoir accompli au-dessus de tous les biens, de la religion qui forme des hommes intelligents et libres et non de celles qui ne voudraient que des êtres abâtardis et serviles; je parle de la religion enfin, qui, nous tenant aussi éloignés du fanatisme musulman que des superstitions sanguinaires de l'Espagne de Philippe II, nous démontre que si les sociétés livrées au fanatisme sont d'avance condamnées à périr, il en serait aussi bientôt de même des sociétés qui, dans leur fort orgueil, ne glorifieraient que la matière, et nous prouve que les nations vraiment florissantes, les nations vraiment durables sont celles qui, sachant allier l'expansion du libre arbitre à la reconnaissance due à celui qui peut tout, ne séparent jamais l'homme de Dieu.

Mais si la religion bien comprise est la source intarissable de l'élévation morale et de la dignité humaine, si elle est la force qui console, est-elle bien, réduite à elle-même, la force qui produit?

La résignation aux malheurs dont on peut être frappé est certes une bien noble chose, mais agir vaut mieux encore, et puisque Dieu lui-même a fait de la lutte ici-bas l'un des premiers devoirs, l'une des premières conditions de la vie, où donc trouver la force nécessaire, je ne dirai point pour parer aux souffrances individuelles dont chacun de nous est plus ou moins menacé, mais pour triompher de ces calamités publiques qui mettent parfois des nations entières à deux doigts de leur perte?

Est-ce dans la fortune?

A ce mot magique, la fortune! qui ne serait pour l'affirmative, qui oserait douter de la puissance de l'or? L'or ne peut-il pas tout ici-bas? C'est le levier avec lequel nos Archimèdes soulèveraient le monde. L'or, voilà le maître, le souverain; que dis-je? le souverain, voilà le dieu du jour, et quel dieu!... Certes, si l'on jugeait des vérités fondamentales d'un culte au nombre de ses adeptes, toutes les religions réunies ne seraient que des erreurs auprès de la religion de Plutus. Et si l'image d'une divinité se proportionnait jamais à ses adorateurs, quelle idole ne nous faudrait-il pas! Ce ne serait plus seulement le modeste veau d'or que l'on adorait aujourd'hui; ce serait, pardonnez-moi la comparaison, ce serait un mastodonte!

Oui, la fortune est une force, une puissance même, quand toutefois elle n'est pas un écueil. Je m'explique :

La fortune, qui berce nos oisifs; la fortune, qui se borne à varier nos plaisirs, à servir nos vanités; la fortune qui fait naître l'orgueil enté sur la sottise, qui multiplie à l'infini l'âne du fabuliste; la fortune qui donne à certains hommes qui ne sont rien l'infatuation si ridicule du soi; la fortune qui porte leur insolence suprême à tout mépriser à côté d'eux; la fortune enfin, qui, troublant la raison comme elle abaisse l'âme, fait dire à quelques privilégiés, à quelques parvenus : « Place, faites-moi place, je suis riche! » cette fortune est un écueil, un abîme!... Elle habitue à faire de l'or une divinité et propage cette erreur aussi funeste qu'antiéconomique, cette erreur qui consiste à se persuader que la richesse est le moteur unique de la vie sociale, lorsqu'elle n'en est que le simple auxiliaire, que le facile agent.

La fortune utile, Mesdames et Messieurs, vous le savez tous comme moi, la fortune utile est celle qui fait le bien, et non celle qui fait le mal; la fortune utile est celle dont les Lariboisière, les Richard Wallace et les Cochin font un si noble usage; la fortune utile est celle qui, sous l'impulsion des Mallet frères, des Laffite ou des Rothschild, vient en aide à toutes les grandes entreprises qui sont l'honneur d'un siècle et qui, loin d'énerver, de démoraliser les hommes dans une luxueuse mollesse, se fait une gloire de centupler l'activité humaine.

Mais, ne l'oublions pas, si considérable que puisse être la richesse,

si intelligent, si digne que puisse être l'emploi qu'on en fait, la richesse n'est point inépuisable; les mines les plus riches verraient finir leurs filons si on se bornait à extraire sans cesse, sans jamais reproduire. C'est la reproduction qui est tout; et cette reproduction, qui l'assure, qui en multiplie les effets, qui la rend inépuisable et fertile? Le travail.

Le travail, voilà la vraie puissance, voilà le moteur même. Le travail vivifie, le travail régénère. Si, comme nous l'avons vu, la fortune sans le travail s'épuise, le travail même sans la fortune ne s'épuise jamais; il est l'âme de tout. Et de même que le travail relève et grandit l'homme qui, pour surmonter l'adversité, pour vaincre la misère, n'en appelle qu'à son intelligence et à ses bras, de même le travail ranime et rend à leur force, à leur dignité première, les nations qui, bien que courbées sous les coups du malheur, ne désespèrent jamais d'elles-mêmes et ont foi dans l'avenir.

Que d'exemples ne pourrait-on pas citer de la puissance réparatrice du travail! Mais un seul suffira.

Certes, nul n'oserait se complaire à rappeler des jours néfastes et plus que douloureux pour nous; mais il est bon de ne pas oublier; il est sage, il est utile au contraire de savoir se souvenir, et lorsqu'on songe à ce qu'était devenu Paris, il y a si peu de temps encore, et qu'on le voit ce qu'il est aujourd'hui, il est permis d'être ému au grand enseignement qu'il nous donne.

Qui n'a pas vu Paris pendant le siège, qui ne l'a pas vu surtout après la guerre ne saurait jamais comprendre à quel point est merveilleuse la transformation à laquelle nous avons assisté.

Pendant le siège, et ici je serai bref, pendant le siège, Paris s'était tout entier replié sur lui-même. Ce n'était plus alors la Babylone moderne, ainsi qu'on l'appelait, ce n'était plus la Babylone ouvrant toutes ses portes aux étrangers avides de luxe et de plaisirs; c'était la ville majestueuse et sombre, la ville qui, si terrifiée qu'elle pût être par nos désastres, n'avait plus qu'une pensée, n'avait plus qu'un seul but, rendre l'honneur au drapeau de la France et qui, résignée à toutes les douleurs, à toutes les misères, était prête à tout souffrir, tout, excepté la honte; c'était la ville, enfin, qui, après avoir été Athènes, avait voulu prouver par un effort suprême qu'elle savait aussi être Sparte et qui désormais, pour tout délasserment, pour tout spectacle n'avait plus que le cortège désolé et sublime de nos mères, de nos femmes et de nos enfants attendant des journées entières sans se plaindre le dernier morceau de pain qui nous restait, et qui, pour tout orchestre, pour tout concert, n'entendait plus que le canon.

Après le siège, c'était bien pire encore! Une lueur, une aurore brillait du moins sur Paris pendant le siège, c'était la lueur de l'espoir; tandis qu'après, l'incendie seul l'éclairait; et cette ville immense, cette ville si

animée, si riante et si belle, Paris n'était plus qu'une nécropole sans fin, dans laquelle les Parisiens eux-mêmes ne rentraient que saisis d'épouvante et de douleur, et d'où les étrangers paraissaient ne pouvoir jamais s'éloigner assez vite.

Et aujourd'hui, Paris rayonne, Paris a retrouvé ses plus beaux jours, Paris est tout en fête. Et à qui est due, on ne saurait assez le redire, à qui est due cette transformation merveilleuse, je me plais à la qualifier de nouveau ainsi, à qui est due cette transformation, si ce n'est au travail? Oui, c'est au travail, et lorsqu'à la voix du Washington français, lorsqu'à la voix de notre grand et vénéré citoyen, lorsqu'à la voix de Thiers la France régénérée s'est sentie renaître au courage et à l'honneur, Paris s'est ranimé à son tour, Paris a travaillé et Paris, que chacun, il y a quatre ou cinq ans à peine, fuyait comme on fuit une ville pestiférée et maudite, Paris, oh! c'est bien là la revanche bénie, la revanche féconde, Paris voit le monde entier revenir dans son sein et proclamer sa ville une fois encore reine par le génie, reine par le travail!

Aussi qui n'aimerait le travail, qui ne se ferait un devoir de l'honorer, de le bénir? Et je vous le demande, Mesdames et Messieurs, s'il est un lieu où le travail puisse être dignement honoré, s'il est un lieu où il doive recevoir nos hommages, n'est-ce point dans ce palais de l'industrie où toutes les nations de la terre semblent s'être donné rendez-vous, pour y consacrer par le travail la sainte alliance des peuples et constituer, en réunissant leurs merveilles, la plus belle exposition du monde.

Ne soyons pas injustes; certes, on peut sans chauvinisme, sans sottise vanité, comme sans vain orgueil, se montrer fier et heureux de l'Exposition universelle que nous admirons aujourd'hui; elle témoigne de progrès réels dans bon nombre de branches de l'activité humaine, et si l'étranger peut être à juste titre émerveillé des chefs-d'œuvre de tous genres exposés par nos industriels, de même l'industrie française ne saurait oublier, sans s'exposer à descendre du rang qu'il est de son honneur, aussi bien que de son intérêt primordial, de tenir, de même, dis-je, l'industrie française ne saurait oublier d'examiner les magnifiques produits de ses rivaux et de s'inspirer des procédés et des moyens nouveaux dont ces éminents industriels disposent.

Mais je le répète, ne soyons pas injustes : si l'Exposition universelle de 1878 est vraiment admirable; si la multiplicité, la variété infinie de ses magnificences, de toutes ses splendeurs sont de nature, pourquoi ne le dirait-on pas, à donner le vertige du beau, ne l'oublions point, l'Exposition universelle de 1867 était fort belle aussi, elle brillait à plus d'un titre, et MM. les exposants d'alors pouvaient être fiers et heureux, à aussi bon droit que le sont MM. les exposants d'aujourd'hui, du mérite et de la valeur de leurs œuvres. Toutefois, une tache faisait ombre, en 1867, à ce

soleil de l'industrie humaine, et c'est l'absence de cette ombre, de cette tache qui donne à l'Exposition actuelle un prix inappréciable à mes yeux, qui la rend si parfaite; je veux parler de l'heureuse absence de l'exposition des fameux canons Krupp.

Des canons Krupp, des engins de guerre au milieu d'une exposition des travaux de la paix! Ce qui tue, ce qui détruit, à côté de ce qui fait vivre et féconde!... Oh! qui ne se les rappelle, qui ne les voit encore ces canons monstrueux flanqués à l'entrée du parc de l'Exposition universelle de 1867, ainsi que des chenilles gigantesques venues là pour obscurcir, pour dévorer les fleurs! Mystérieux sphinx du Nord, énigme redoutable, dont le mot sinistre ne devait nous être que trop tôt révélé et qui semblait dire à la France inconsciente et folle de l'Empire: Livrez-vous à la joie, dormez dans le plaisir, je vous réveillerai! . . . On nous a réveillés, en effet, et nous nous rappelons; mais rassurez-vous, si nous nous rappelons, ce n'est point pour vous rendre le mal, c'est pour faire le bien! Oh! la guerre, la guerre! Si la guerre est chose rigoureusement nécessaire, si la guerre est même chose sainte lorsqu'il s'agit de défendre, de sauver la patrie, la guerre, lorsqu'elle n'est inspirée que par le caprice ou par l'intérêt, la guerre est un crime, la guerre est un fléau. Et s'il est un vœu que chacun doive former, s'il est une prière que tout être créé doive faire, n'est-ce point celle que l'Homère français, que notre Shakespeare à nous adressait, il y a peu de jours à peine, aux souverains dans un discours célèbre?

Ce que Victor Hugo, poursuivant ainsi l'œuvre si laborieuse, si constante, entreprise par notre grand publiciste, par Émile de Girardin, en faveur de la paix, ce que Victor Hugo disait avec cette hauteur de vue, avec cette magnificence de langage qui n'appartient qu'au génie, il est du devoir des voix les plus faibles, comme des voix les plus inconnues, de le redire à leur tour. Les grandes paroles ne sauraient avoir trop d'écho; les élans du cœur ne se mesurent pas; il me sera donc permis de m'écrier et vous vous écrierez tous avec moi: « Ô vous, qui tenez entre vos mains les destinées des peuples; ô vous, qui d'un mot pouvez lancer des armées entières les unes contre les autres, vous qui pouvez faire détruire en un seul jour ce que des siècles ont à peine eu le temps de former, écoutez la voix de l'humanité, la voix de la raison. Gardez-vous de donner une fois de plus le sang de vos enfants pour engrais à la terre; donnez-lui, si vous voulez la rendre fertile, si vous voulez qu'elle soit à tout jamais féconde, donnez-lui la justice, donnez-lui la liberté, donnez-lui le travail! »

Si l'exemple que je viens de vous citer, Mesdames et Messieurs; si cet exemple, que j'oserai, sans crainte, appeler l'exemple de la rédemption de Paris par le travail, a dû vous convaincre de l'irrésistible puissance des efforts pacifiques d'un peuple qui veut reconquérir l'estime qui lui est due; si les fêtes magiques auxquelles nous venons d'assister sont l'expansion

naturelle, la joie immense, l'éblouissement sans nom du travail satisfait : si enfin M. Teisserenc de Bort, le ministre éminent auquel cette magnifique Exposition doit d'être, a pu dire du travail, lors de l'inauguration de l'exposition ouvrière :

« Le travail, considéré dans les sociétés anciennes comme un signe de servitude et d'abaissement, est devenu, dans nos sociétés modernes, le titre le plus solide, le plus indiscutable à l'estime, au respect de tous, le moyen le plus efficace de servir son pays et d'arriver à la gloire. »

S'ensuit-il de là que le travail lui-même n'ait point de nombreux obstacles à surmonter, de grandes difficultés à vaincre ? Non, rien sans peine, et comme dit le poète :

Tout bonheur est le prix d'un effort sur la terre.

Et si nous voulions examiner ici la lutte sans fin que le travail a eu à soutenir, si nous tentions de parcourir, étape par étape, ne fût-ce qu'une faible partie du chemin qui sépare le servage proprement dit de l'établissement des jurandes, et qui de la maîtrise conduit jusqu'à nos jours, nous serions effrayés des entraves dont le travail a eu à triompher, et nous demeurerions douloureusement attristés en présence du nombre de malheureux que le travail a faits.

Oui, de même que la guerre a ses victimes, de même que la foi a ses martyrs, de même le travail a les siens. Quel long martyrologe ! . . . Et lorsque, en énumérant nos richesses minières, en traversant nos tunnels ou en admirant ces viaducs, ces chemins de fer, ces gigantesques travaux qui ont fait de nos simples travailleurs des hommes dépassant de plusieurs coudées les demi-dieux de la fable, on songe au feu grisou, aux éboulements, aux explosions, à ces catastrophes terribles qui engloutissent en un instant les soutiens de milliers de familles, et que l'on voit ceux qui restent, ceux qui survivent, reprendre, sans se plaindre, le travail interrompu et poursuivre leur tâche sans autre but, sans autre avenir pour eux et pour les leurs que le pain quotidien, on est tout ému de profonde pitié et l'on sent l'indignation grandir, lorsque, spectacle trop souvent renouvelé de nos jours, on entend des désœuvrés inutiles ou des exploiters sans vergogne se permettre de tourner en ridicule et de chercher à flétrir ce qu'avant tout ils devraient honorer.

Certes, je ne suis point et ne serai jamais de ceux qui, soit par intérêt, soit par engouement mal compris, voient tout en bien dans les masses et se font les plats adulateurs de ce qu'ils devraient se faire un devoir de signaler et de combattre. Non, je suis de ceux qui ne déguisent jamais la vérité, de ceux qui savent que les travailleurs honnêtes ont le même dédain pour la flatterie que pour l'injure et qui ne craignent pas de leur dire : On admire vos travaux ; faites que l'on admire aussi votre conduite. Sachez

faire garantir tous vos droits, mais remplissez aussi tous vos devoirs. Ne vous bornez pas à être de paisibles, de dévoués citoyens, soyez de plus en plus des hommes d'épargne, d'excellents pères de famille. Commandez le respect, faites rougir ceux qui, n'ayant pour eux qu'un nom trop souvent mal porté, qu'une fortune trop souvent mal acquise, n'en osent pas moins vous appeler avec mépris « le nombre ». Faites, dis-je, qu'ils vous appellent les utiles et les indispensables.

J'ai parlé des victimes, des martyrs du travail; ces victimes, ces martyrs, ce sont souvent des hommes, mais plus souvent encore ce sont des femmes inconscientes, ce sont de malheureux enfants.

Le remède, je ne dirai pas souverain, étant donné que, quoi que l'on fasse, la souffrance est inhérente à la nature humaine, le remède souverain n'existe pas; mais le remède le plus salutaire, le plus efficace contre les maux sans nombre qu'enfante le travail, quel est-il?

Ce remède, c'est la science et la liberté pour les hommes; la protection pour les femmes et pour les enfants.

A la science le soin de lutter de mieux en mieux contre la nature elle-même, en découvrant chaque jour davantage les lois qui la régissent et en mettant à la portée de l'homme tous les moyens de défense, toutes les précautions imaginables dont on peut disposer.

A la liberté un autre soin encore: celui de mettre à même le patron, comme l'ouvrier, de traiter avec armes égales de leurs droits respectifs, de rester parfaitement indépendants les uns des autres, de n'avoir qu'un lien, celui de l'intérêt commun, et, poursuivant ensemble le même but, celui de la prospérité nationale, celui du bien public, d'être chacun soumis aux mêmes lois, aux mêmes exigences, de façon à ce que, ne pouvant rien l'un sans l'autre, l'ouvrier ne soit pas plus l'esclave du patron que celui-ci ne doit être l'asservi de l'ouvrier.

Où je me trompe fort, ou une fois les droits politiques, les droits naturels de chacun et de tous définitivement déterminés et établis, tout l'avenir social sera là. L'entente logique et parfaite et durable entre le capital et le travail, voilà le problème à résoudre. La liberté qui fait des hommes remplaçant le socialisme qui ne fait que des machines, le droit individuel sans cesse respecté sans jamais compromettre en rien le droit de tous, voilà le but que tous les humanitaires, que tous les vrais économistes doivent chercher à atteindre.

Nous n'examinerons point à cette heure si l'organisation présente du travail est bien tout ce qu'elle devrait être; nous ne regarderons pas si l'œuvre du législateur est complète et parfaitement juste et égale pour tous, en ce qui concerne les droits des travailleurs et les droits de ceux qui les emploient; nous laisserons également dans l'ombre les institutions, les règlements particuliers que telles ou telles industries ont su plus ou moins

prendre et développer; nous ne nous arrêterons pas davantage à cette question si utile, si capitale pourtant, à savoir si, soit au moyen d'une caisse de retraite, soit au moyen d'une compagnie d'assurances, il ne serait pas enfin de toute justice de garantir les derniers jours des invalides du travail, comme l'on est déjà parvenu à sauvegarder ceux des militaires et des divers fonctionnaires publics. Un tel examen nous conduirait trop loin, et je craindrais de fatiguer outre mesure ainsi un excès d'attention, un excès de bienveillance extrême dont je m'accuse de n'avoir déjà que trop longtemps abusé. Je me borne, Mesdames et Messieurs, à dire, d'une manière générale, ce qui, selon moi, devrait être, et me permettant d'exprimer ici, en très peu de mots, mon opinion sur la question du libre échange, question qui me paraît ne pas sensiblement s'éloigner du sujet que je traite, j'ajouterai qu'elle devrait être, en tant que commerce, en tant qu'industrie, la ligne à suivre, aussi bien par le Gouvernement que par les industriels.

Le jour n'est pas éloigné et, croyez-moi, ce sera un beau jour, ce sera un jour heureux, celui-là, le jour n'est pas éloigné où les murailles de la Chine tomberont d'elles-mêmes, où les barrières prétendues protectrices s'écrouleront pour jamais, où les lois de douane, les prohibitions nous paraîtront un rêve, et où les peuples stupéfaits, pour ne pas dire indignés de s'être si longtemps et si volontairement privés des ressources, des bienfaits réciproques dont chaque nation dispose, ne trouveront plus de voies assez ouvertes pour communiquer entre eux et se partager à l'amiable tout ce que Dieu a si bien créé pour tous.

Une seule chose est à faire pour que ce qui est un bienfait ne puisse point devenir une calamité; une seule chose est à faire pour que le libre échange ne soit point un vain mot et une duperie pour les uns, tandis qu'il serait une réalité, un immense avantage pour d'autres: il suffit que le Gouvernement, mû seulement par l'intérêt public, ce qui malheureusement peut-être, me direz-vous, ne s'est pas excessivement produit à l'époque où, il faut bien l'avouer, le libre échange a été par MM. les Rouhéristes par trop proclamé à la vapeur; il suffit que le Gouvernement, avant d'ouvrir toutes ses portes à l'entrée des produits étrangers, ait eu le soin de mettre son industrie et son commerce à même de lutter à forces égales avec l'industrie et le commerce des autres nations; il suffit que le Gouvernement se soit assuré de la bonté de l'outillage, qu'il ait multiplié les chemins de fer et les canaux, qu'il ait favorisé de tous ses efforts la production nationale et que, de leur côté, les industriels, loin de s'habituer à se complaire (ce qui est bien un peu, pourquoi ne l'avouerions-nous pas, notre péché mignon), à admirer leurs produits, à les croire indéfiniment supérieurs et de beaucoup aux produits des autres, s'attachent sans cesse à faire mieux, en se rappelant que lorsque, trop plein de confiance dans

son mérite, on reste stationnaire, nos rivaux étudient et marchent. Le progrès n'admet point de repos, et s'il est sage de ne point se lancer à l'aventure et de prendre n'importe quel chemin, se croyant toujours sûr d'arriver à temps, comme avait la prétention de le faire M. le lièvre de notre bon La Fontaine, il est bien de ne pas trop imiter la tortue!...

Donc, vous le voyez, qu'il s'agisse de consommation intérieure ou d'exportation et d'importation, c'est le travail et toujours le travail qui peut tout.

Mais nous l'avons vu aussi, le travail a ses victimes, le travail a ses dangers contre lesquels on ne saurait assez se prémunir, et si, nous l'avons dit, le meilleur préservatif pour les hommes, c'est la science et la liberté; si, nous tenons à le répéter, nous voulons que les sociétés, comme les individus eux-mêmes, s'habituent à vivre de leurs propres efforts, à voler de leurs propres ailes, nous reconnaissons hautement que pour les femmes inconscientes, comme pour les enfants, c'est l'intervention de l'État, c'est la protection permanente, c'est la protection organisée qui est indispensable.

Il faut s'être occupé d'industrie, il faut avoir vécu de la vie des ateliers, pour savoir à quel point l'enfance joue un rôle actif et précieux dans la production nationale; il faut s'être occupé d'industrie, il faut avoir vécu de la vie des ateliers pour savoir également de quels abus, de quelle exploitation coupable ces malheureux enfants ont été si tristement l'objet. On se surprend à douter de l'humanité en se rappelant certains faits; on en viendrait même à regretter, à maudire l'atelier et la prospérité de nos usines et manufactures, si l'on songeait à quel prix cette prospérité s'obtenait. Et pourtant, en y réfléchissant bien, en se rendant compte du véritable état des choses, est-ce bien l'humanité proprement dite que l'on doit accuser. Les industriels, les patrons, les ouvriers eux-mêmes étaient-ils donc des êtres dénaturés, des êtres sans entrailles qui prenaient plaisir à faire souffrir, à dévorer l'enfance? Non, l'homme n'est point cruel par nature. Dieu nous a faits bons; l'intérêt seul nous égare, et si les enfants ont eu tant à souffrir de l'industrie, c'est que l'industrie, subissant les inévitables effets de la concurrence et ignorant les véritables lois de l'économie politique, en était arrivée à ne plus considérer l'enfance que comme un élément dont elle pouvait impunément abuser et qui irait toujours se renouvelant sans cesse. Erreur funeste plutôt que volonté criminelle. Tout s'épuise; l'enfance, dont vous faites un si étrange, un si irréfléchi, un si déplorable abus aujourd'hui, vous fera défaut demain, et vous serez les premiers à demeurer épouvantés et contrits lorsque, voyant le vide se faire autour de vous, vous reconnaîtrez que l'exploitation de l'enfance telle que vous la pratiquiez était aussi inhumaine qu'antiéconomique.

Toujours est-il que le mal était extrême; il était tel que le pays du

laissez-passer, le pays du laissez-faire en fut terrifié, et que l'Angleterre, d'efforts en efforts, de réformes en réformes, de bill en bill, en arriva à transformer du tout au tout le mode de production dans la Grande-Bretagne et qu'on lui doit de voir aujourd'hui l'enfance protégée chez elle, et cela au bénéfice même de la prospérité industrielle, au delà de toute espérance, au delà de toute prévision.

En France, le mal était, il est vrai, moins grand; la France était heureusement un peu moins industrielle que sa riche rivale; des populations ouvrières ne disparaissaient point encore, pour ainsi dire, en entier; mais il était cependant temps de veiller. Manchester faisait déjà école et peut-être que, le temps et la concurrence aidant, nos départements du Nord n'auraient bientôt plus eu rien à envier à nos voisins d'outre-Manche en tant que destruction en coupe réglée de l'enfance, si, grâce à la courageuse initiative d'un riche industriel, d'un ministre intègre, d'un homme de bien, la loi du 22 mars 1841, sur le travail des enfants dans les manufactures, n'était venue rappeler à l'industrie française que, si le commerce avait ses intérêts, l'humanité avait aussi ses droits.

Mais si le ministre Cunin-Gridaine avait fait chose à jamais honorable pour lui, s'il avait fait chose éminemment utile en proposant et en faisant adopter la loi du 22 mars 1841, il lui avait été naturellement impossible d'arriver à la perfection d'un seul coup, et sa loi, qui n'atteignait que les usines à feu continu ou les manufactures occupant vingt ouvriers au moins réunis en atelier, et qui confiait à une inspection purement gratuite le soin de veiller à l'exécution des conditions prescrites, ne devait point tarder à présenter des lacunes regrettables dans ses dispositions législatives et à faire naître des défaillances sensibles dans le mode de surveillance établi.

Les demi-mesures sont rarement fécondes; le mal a beau ne pas être un phénix, bien loin de là, il n'en renaît pas moins beaucoup trop facilement de ses cendres. Il faut l'attaquer jusque dans sa racine, si l'on ne veut point qu'il se reproduise sans cesse; et ce n'était point en s'en tenant à un nombre insignifiant d'ateliers, en s'en rapportant au zèle désintéressé et plus ou moins soutenu de quelques esprits dévoués, de quelques hommes charitables, que l'on devait raisonnablement pouvoir espérer déraciner d'une manière efficace et durable les habitudes mercantiles qui faisaient de l'enfance une chose, pour y substituer les règles de la raison et de l'humanité.

M. Cunin-Gridaine fut le premier à s'apercevoir des défauts de la loi. Il avait planté les jalons; il voulut agrandir le chemin et, dès les premiers jours de l'année 1848, il avait proposé une nouvelle loi qui, instituant une inspection salariée, faisait enfin entrer la question dans la voie essentiellement pratique, dans la voie féconde en heureux résultats. Mal-

heureusement, — et l'on devait en avoir longtemps la preuve encore, — le bien se produit avec de bien autres difficultés que le mal; les événements politiques ne permirent pas que la loi votée par la Chambre des pairs, le 21 février 1848, pût être présentée à la Chambre des députés, et l'Empire, malgré bon nombre d'efforts individuels renouvelés auprès de lui, l'Empire, malgré le rapport on ne peut plus remarquable de M. le baron Dupin à la Chambre des pairs, rapport constatant que dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, par exemple, pour 1,000 jeunes gens de vingt ans reconnus propres au service militaire, 1,052 et 1,078 étaient rejetés comme rabougris, difformes ou débiles, l'Empire, en dehors de quelques tentatives isolées et manquant de l'esprit d'ordre, de l'esprit de suite, je n'ose dire de la volonté, du bon vouloir qui seuls font réussir, l'Empire laissa inachevée et dans l'ombre une loi de laquelle dépendait cependant tout l'avenir de nos futures générations ouvrières.

On semblait prendre plaisir à s'agiter dans le vide; on multipliait les enquêtes et, comme si l'on eût désiré, pour ainsi dire, ne jamais aboutir, la seule mesure efficace, la seule possible, l'organisation d'une inspection salariée restait toujours en oubli.

Bien peu d'argent cependant eût suffi pour faire beaucoup de bien!

Dans un rapport général que j'eus à adresser sur la question, en 1859, et dans lequel j'avais dû constater les heureux effets obtenus par l'inspection salariée en Angleterre, je crus de mon devoir de dire: « Consacrez une partie du budget à la surveillance éclairée de l'enfance, et, pour quelques pièces d'or que vous aurez semées, vous ferez d'une population rachitique et dépravée des hommes valides et moraux. »

Mais, que voulez-vous, là où les millions naissent comme par enchantement, là où, sur un signe, des sommes considérables étaient votées pour de simples courses de chevaux, on persistait à ne rien trouver pour assurer la protection du travail de l'enfance. Certes, nul de nous ne le contestera, l'amélioration de la race chevaline est chose utile et méritoire en soi, et lorsque le « tout Paris », pour me servir d'une expression consacrée, honore de sa présence et de ses vivats les rapides vainqueurs du turf, il peut être de suprême bon ton de se montrer radieux en revenant de la Marche ou d'Auteuil. Peut-être penserez-vous, il est vrai, que, pour être bipède notre race peut bien n'en avoir pas moins aussi une certaine valeur; peut-être me direz-vous que les courses que l'homme a, à son tour, à faire ici-bas ne sont point toujours ni des plus faciles, ni des plus agréables, et que l'espèce qui produit les Jacquard, les Lamartine et les Cuvier pourrait bien ne pas être sans quelques titres aux faveurs prodiguées à la race des Thurio ou des Gladiateur.

Mais ne récriminons pas; élevons la question. Ne faisons point de la critique; faisons de l'enseignement; occupons-nous de la loi du 19 mai

1874, sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie.

Cette fois, enfin, c'est un progrès réel, un progrès notable qui s'annonce; le travail va grandir, l'enfant pourra devenir homme! De même que le suffrage universel de la République de 1848 venait remplacer l'électorat censitaire de la monarchie de Juillet, de même la loi égalitaire du 19 mai 1874, qui atteint tous les ateliers indistinctement occupant des enfants, à l'exception, bien entendu, de l'atelier de famille, dont le seuil, en tant que travail, reste toujours sacré, laisse-t-elle loin derrière elle la loi du 22 mars 1841, qui ne procédait que par catégories.

Avant d'être fait à la vie d'atelier, qui doit être la sienne, avant de devenir un homme, avant de pouvoir veiller à sa santé et sauvegarder par lui-même ses propres intérêts, l'enfant qui travaille dans les manufactures a surtout trois écueils à redouter: l'excès de travail qui l'atrophie avant l'âge, le défaut d'instruction qui le démoralise, certaines industries dangereuses qui le tuent.

Ces écueils, la loi du 19 mai 1874 les met à nu et aide à les franchir.

La loi du 19 mai 1874 présente bien, on ne saurait le taire, quelques lacunes encore; la loi du 19 mai 1874 se ressent bien du trop de précipitation avec laquelle, de crainte de voir la question de nouveau à tout jamais enfouie, elle a dû être votée; le texte de quelques-uns de ses articles peut bien ne pas avoir toute la clarté désirable; des conflits peuvent en être la conséquence, et l'on peut regretter certaines exceptions permettant aux femmes et aux enfants le travail de nuit, là où, selon nous, il devrait être rigoureusement interdit; mais, enfin, telle qu'elle est, la loi qui régit présentement le travail des enfants dans les manufactures n'en constitue pas moins un immense bienfait, et, si dans les détails quelques modifications législatives, modifications qui feront en temps opportun l'objet d'un travail spécial, me paraissent indispensables, l'honorable promoteur de la loi, M. Ambroise Joubert, ainsi que son éloquent rapporteur, M. Eugène Tallon, n'en ont pas moins fait œuvre considérable et essentiellement humanitaire.

Un point capital entre tous placera surtout la loi du 19 mai 1874 au rang des mesures protectrices à jamais utiles et à jamais fécondes: c'est celui qui sauvegarde le travail des filles mineures, comme il protège le travail des enfants,

La loi du 22 mars 1841 restait muette à l'égard de ces pauvres jeunes filles placées, pour ne pas dire parquées, dans ces maisons travaillant pour l'exportation où, à l'époque des commandes, on paraît complètement ignorer qu'il existe une nuit pour se reposer des trop longues fatigues du jour et où, sans souci du lendemain, on épuise, pour les besoins du moment, ce qui aurait le plus besoin de vivre.

J'avais été si douloureusement impressionné à la vue de pauvres jeunes filles phthisiques travaillant dans les modes ou dans les fleurs et qui, s'éteignant presque toutes au printemps de leur vie, paraissaient se dépouiller de leurs fraîches et naturelles couleurs pour en parer les rubans ou les fleurs artificielles que leurs doigts arrangeaient ou faisaient naître, que, dans un rapport remontant à 1852, j'appelais l'attention de qui de droit sur la nécessité absolue de visiter les ateliers de femmes et de leur accorder la protection de la loi. Ce vœu est aujourd'hui rempli. La loi protège tout ce qu'elle doit protéger et, une bonne inspection aidant, les fruits de cette excellente mesure ne se feront pas attendre. J'ai dit : une bonne inspection aidant, et j'insiste.

La loi, en instituant quinze inspecteurs divisionnaires pour toute la France, a voulu établir un principe et non dire que ces quinze inspecteurs divisionnaires suffiraient à eux seuls pour assurer la complète exécution des mesures édictées. La loi a si bien compris que, si dévoués qu'ils puissent être, les inspecteurs divisionnaires seraient forcément impuissants à atteindre le but, qu'elle a institué, pour les aider dans leur mission de surveillance, des commissions locales gratuites et qu'elle invite les Conseils généraux à nommer des inspecteurs départementaux salariés par les départements.

Les commissions locales peuvent rendre de précieux services. Que chacun, imbu de l'importance morale de ses attributions; que chacun, animé par le désir d'être utile, multiplie ses efforts; qu'on n'examine pas si les ouvriers de la dernière heure sont, je ne dirai pas aussi bien payés que ceux de la première, ce qui, nous reportant à dix-huit siècles loin de nous, à l'époque du Christ, pourrait ne nous paraître que parfaitement juste, mais s'ils ne sont pas les seuls récompensés, quand les services multipliés et pénibles de la première heure sont parfois demeurés si complètement en oubli, que les commissions locales s'élèvent au-dessus des questions personnelles, qu'elles dominent de toute la hauteur du dévouement à la cause publique l'intérêt mesquin privé; qu'elles veillent enfin prendre leur part dans l'œuvre protectrice que l'État a entreprise, et elles auront bien mérité de la reconnaissance des travailleurs, elles auront bien mérité d'elles-mêmes.

Mais on ne doit point se le dissimuler, si grand qu'il soit, le dévouement a des bornes; les plus forts ont leurs moments de faiblesse, et vous ne serez jamais en droit d'attendre de personnes ne remplissant que des fonctions entièrement gratuites ce que vous seriez parfaitement en mesure d'exiger de fonctionnaires honorablement rétribués par vous. Le législateur ne s'y est pas trompé, et c'est à cet effet que la loi a, ainsi que nous venons de le voir, autorisé les Conseils généraux à nommer et à rétribuer des inspecteurs départementaux appelés à concourir, de leur côté, à la surveillance

jugée indispensable pour assurer au travail des enfants une protection efficace.

Donc, augmenter autant que faire se pourra dans toute la France le nombre des inspecteurs départementaux chargés de concourir à l'exécution de la loi sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, voilà le moyen le plus sûr, le plus indiscutable, de répondre à la pensée essentiellement humanitaire, essentiellement sociale, qui a inspiré l'Assemblée nationale lorsqu'elle a discuté et voté la loi qui nous occupe.

Les Conseils généraux de tous les départements de la France ont-ils déjà à cette heure organisé une inspection suffisante du travail des enfants et voté les fonds nécessaires à leur fonctionnement? Nous ne le pensons pas, et nous n'étonnerons sans doute personne, pas même M. le rapporteur de la commission supérieure du travail des enfants, pas même M. le sénateur Dumas, lorsque nous avouerons que nous avons tout lieu de craindre qu'il n'existe encore certaines localités, nous ne dirons pas où la loi du 19 mai 1874 ne soit pas suffisamment appliquée, mais même où elle ne soit pour ainsi dire tout à fait inconnue. Nous ne saurions heureusement pas en dire autant du département de la Seine. Là, le Conseil général a donné l'exemple; là, l'initiative la plus louable; là, les votes les plus généreux sont venus témoigner d'une sollicitude constante, d'un intérêt sans limite pour les fils du travail, pour les populations ouvrières.

L'inspection du département de la Seine fera école; c'est d'elle, nous n'hésitons pas à le dire, que datera la mise en pratique réelle de la loi protectrice du travail des enfants; elle stimulera le zèle, elle tiendra l'émulation en éveil; c'est à qui des autres départements voudra l'imiter et la suivre, et le jeune conseiller général à la patriotique initiative duquel l'organisation dont nous parlons est due n'aura pas là un de ses moindres titres à la considération, à toute la gratitude de ses concitoyens. M. de Heredia a fait plus, — c'est le digne conseiller général dont j'ai voulu parler, — M. de Heredia ne s'en est pas tenu à l'organisation de trente-huit commissions locales gratuites pour le département de la Seine et à quatorze inspecteurs départementaux salariés; il a voulu, franchissant d'un seul bond les voies de la routine et s'imprégnant de l'esprit vivifiant de la loi bien plus que de la froide interprétation de la lettre, introduire un élément nouveau dans le service de l'inspection. Il a voulu y introduire l'élément féminin et charger un certain nombre de dames de la visite spéciale des ateliers de femmes. Le Conseil général l'a suivi dans cette voie. L'on s'est dit que dans les établissements où la femme seule travaille, que dans les ouvriers, dans les ateliers tenus par des congréganistes, par exemple, il était des moments, je ne citerai que le travail de nuit, si vous le voulez-bien, qu'il était des moments où la présence d'inspecteurs

hommes pourrait bien ne pas être des plus parfaitement opportunes, et que des femmes de travail elles-mêmes, des mères de famille extrêmement recommandables et recommandées seraient bien mieux en situation que des inspecteurs, si honorables que ces derniers puissent être, d'exercer une visite utile et de faire complètement apprécier et comprendre à des maîtresses d'atelier et à de jeunes filles la moralité et l'utilité de la loi.

Je n'ignore pas que cette innovation, et quelle est l'innovation qui n'a pas eu les siens, trouvera peut être d'ardents contradicteurs; on pourra discuter plus ou moins sur la teneur des textes; on pourra arguer de l'assermentation (le mot n'est pas français, je le sais, mais il rend ma pensée, et n'en déplaît même à Littré, je m'en sers), on pourra arguer, dis-je, du droit de sévir régulièrement, ayant autorité suffisante pour verbaliser au besoin. Mais ce sont là des détails que le raisonnement et le bon vouloir de part et d'autre pourront facilement résoudre. Il s'agit de mettre sagement en application ce que la théorie indique; il s'agit de faire faire enfin un pas utile à l'émancipation bien entendue de la femme; il s'agit de songer non à faire des excentriques ou des clubistes dédaignant les charmes modestes et les devoirs intimes de la famille pour les applaudissements plus ou moins mérités, plus ou moins sincères de la foule, mais des femmes prenant leur juste part de la chose publique et qui, mettant leur intelligence, leur dévouement au service de l'enfance, dont nul aussi bien qu'elles ne saurait comprendre les délicatesses extrêmes et les justes exigences, n'en auraient que plus de droits à notre estime et à notre respect.

Si, comme nous l'avons vu, Mesdames et Messieurs, le travail, basé sur ce que l'homme doit de gratitude envers Dieu, est l'âme de tout relèvement; si c'est au travail que nous devons ce bonheur si précieux pour nous de nous voir moins affaiblis, moins méconnus que nous ne l'étions naguère; si, grâce à la science, l'homme pourra chaque jour davantage lutter contre les difficultés, contre les dangers de la nature elle-même; si, en pleine possession de sa force, au milieu de l'entière liberté dont il dispose ou dont il disposera bien certainement désormais à son heure; si, grâce à l'égalité de droits, grâce à l'égalité des lois qui les régissent, patrons et ouvriers peuvent facilement aujourd'hui marcher parfaitement d'accord; si, grâce enfin aux institutions, aux règlements qui les protègent, les enfants et les filles mineures sont à l'abri des mauvais traitements et des excès de travail qui décimaient partie de nos populations ouvrières, que peut-il donc manquer au moment où nous sommes au travail pour que, prenant son plus rapide, son plus constant essor, il arrive à toute son apogée et assure à tout jamais à la France la stabilité et la puissance?

Pour que nous devions au travail tout le bien qu'il peut nous procurer, pour que le travail lui-même aille toujours progressant et se perfection-

nant sans cesse, il faut deux choses bien simples en apparence, mais deux choses bien importantes en réalité : il faut que le travail fortifie, au lieu d'atrophier, il faut que le travail plaise à celui qui travaille et qu'au lieu de ne se rendre à l'atelier que contraint et pressé par le besoin, comme cela ne se voit que trop souvent, l'ouvrier y aille, au contraire, avec gaieté de cœur et éprouve une satisfaction réelle à faire ce qu'il fait. De même que ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement, de même le travail que l'on fait avec plaisir, le travail qui répond à nos aptitudes, à nos goûts, sera toujours de beaucoup préférable au travail qui n'est que le résultat du besoin et d'une habitude plus ou moins intelligemment prise. Le travail a besoin de force et de gaieté. La force, c'est le travail sain qui la donne; la gaieté salubre, la gaieté vraie est due à une bonne santé, mère de tout, et à l'accord intime qui existe entre la nature du travail que l'on fait et l'aptitude réelle du travailleur.

De là, nécessité impérieuse, nécessité absolue de rendre l'industrie aussi hygiénique que possible et de bien consulter ses aptitudes et ses goûts avant de prendre un état.

Dans la carrière industrielle, comme dans toutes les autres professions possibles, du reste, le point de départ est tout.

Prenez, avant d'avoir acquis la force nécessaire pour résister au mal, prenez une industrie dangereuse et incommode; placez-vous dans un milieu qui ne soit pas le vôtre, et, loin de vous développer, loin de prendre des forces, vous dépérerez à vue d'œil, vous ferez peine à voir, et vous aurez déjà atteint l'âge où l'on est homme, l'âge de la révision, que l'on ne verra encore en vous que des enfants rachitiques et perclus que les hôpitaux réclament quand le pays demanderait des soldats.

J'ai dit que la gaieté franche, la gaieté saine, la gaieté de bon aloi était indispensable au travail, et je crois avoir dit vrai. La morosité, les idées tristes, cela se conçoit dans « les presidés » ou à « Botany Bay. » Dans ces lieux de travail où l'homme qui a failli, où le criminel est condamné à produire, la tristesse se comprend, on y admettrait même et surtout le remords; mais dans les ateliers du travail honnête, dans ces usines où la prospérité industrielle d'un peuple est en jeu, là où le génie de l'invention, là où le génie du perfectionnement et du goût doivent sans cesse être tenus en éveil, de la tristesse? Non; c'est de la gaieté, c'est du contentement, c'est de la joie qu'il faut.

Il faut le soleil de l'esprit pour animer, pour embellir les productions des mains. Et cette gaieté qui anime, cette gaieté qui vivifie le travail, qui le fait prospérer, où la trouver, si, au lieu de vous mouvoir dans un milieu attractif, dans un milieu sympathique, vous êtes condamnés de par le faux point de départ qui vous a été indiqué, — je me trompe, — qui vous a été plus ou moins impérieusement imposé, vous êtes condamnés à

vous énerver inutilement dans un travail aussi antipathique à votre nature même qu'improductif?

Deux choses primordiales, vous le voyez, Mesdames et Messieurs, sont donc à examiner au moment où l'enfant va entrer dans la carrière du travail : la nature hygiénique de l'industrie ; le rapport que cette industrie peut avoir avec le tempérament ou les tendances de caractère de l'enfant.

Au point de vue hygiénique, la loi du 19 mai 1874, sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, a fait le nécessaire. Un décret, en date du 14 mai 1875, portant règlement d'administration publique, interdit le travail des enfants au-dessous de 16 ans dans environ une centaine d'industries comprises dans la nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ; le même décret le tolère, mais à des conditions diverses, dans une cinquantaine d'industries également rangées au nombre des établissements dangereux, de telle manière que l'on peut dire que, pour garantir l'enfant dans les ateliers au point de vue de l'hygiène, les parents n'ont qu'à respecter les interdictions prononcées et à suivre les mesures prescrites. Mais en est-il de même au point de vue de l'aptitude, au point de vue réel de l'avenir industriel de l'enfant? Non. Tout ici est absolument abandonné au caprice, au hasard. Les parents, — et ceci est parfois suivi de bien des déceptions, ceci est trop souvent un malheur, — les parents, désireux de profiter au plus vite du modeste pécule que le travail de leurs enfants pourra leur rapporter, ne consultent pas au-delà des besoins du moment; l'avenir les inquiète peu, le présent est tout pour eux, et pour que ce présent leur vienne en aide autant que faire se pourra, ils vont au plus proche, ils vont au plus pressé. Une usine, une fabrique est là, à quelques pas, en face même de la maison paternelle; vite que l'enfant y aille, vite que la fin de la semaine arrive et que l'argent rentre au plus tôt; ou bien c'est le camarade d'école qui sert d'exemple; on veut le suivre; on a été ensemble sur les bancs, on sera ensemble devant l'établi; on aura la fraternité du travail comme on a eu la fraternité de l'étude; et, inconscient, sans leçon du passé comme sans préoccupation de l'avenir, on se lance dans l'inconnu et on livre ses plus jeunes années, celles desquelles tout va dépendre, au souffle du bon vouloir, au souffle de l'indifférence et peu à peu de l'abandon.

De là ces existences manquées, de là le découragement, le dégoût; le travail, qui devrait vous attirer, vous répugne; la rue va remplacer l'usine. Les mauvais chemins se présentent, on les suit, et, d'habiles et d'honnêtes ouvriers que l'on aurait dû et pu être, on devient des oisifs, des perturbateurs, des nuisibles, lorsqu'on ne devient point des criminels.

J'avais dix à onze ans à peine, lorsque, dans un exercice oratoire qui précédait la distribution de prix qui avait lieu dans l'église paroissiale

de la Daurade, à Toulouse, j'eus à répéter — qu'on me pardonne ce souvenir d'enfance — quelques mots appris par cœur sur le choix d'un état. Je fus tout ému, tout émerveillé de l'utilité, de la beauté du sujet ; l'impression produite en moi fut telle qu'elle est restée à tout jamais ineffaçable dans mon esprit et que, appelé plus tard par la nature de mes fonctions à étudier, à analyser le travail des enfants dans les manufactures, j'arrêtai dans ma pensée le programme d'un ouvrage qui, mettant en relief, en action pour ainsi dire, les divers travaux que l'industrie a pour habitude de confier à l'enfance, qui, en faisant ressortir les avantages ou les inconvénients, en énumérant les prix de salaire inhérents à chaque profession, tant dès l'entrée dans l'atelier que lorsque l'on est devenu ouvrier fait, ouvrier habile, pût être considéré comme le *vade mecum*, comme le conseiller des mères de famille et qui, plaçant l'expérience et la raison là où, nous le savons, le caprice et le hasard seuls le plus souvent président, évite aux individus, comme aux familles et, au besoin, comme à l'État lui-même, les conséquences fâcheuses d'un faux point de départ dans la carrière qui doit décider de tout notre avenir.

Cet ouvrage, je me plais à l'espérer, ne tardera point à paraître, mais son analyse, son développement ne saurait trouver place dans les limites d'une conférence, d'une causerie déjà beaucoup trop étendue, et je terminerai en exprimant un désir, en formulant un vœu :

Je voudrais voir se développer, se multiplier à l'infini ces écoles professionnelles, ces usines microscopiques d'apprentis où l'enfant, parcourant dans sa première année un certain nombre d'ateliers divers de nature à lui donner une idée d'ensemble du travail, puisse sentir se développer instinctivement en lui ses aptitudes, ses tendances et le mettre à même de choisir, dès la deuxième année de son apprentissage, le métier qui lui est le plus sympathique, celui qu'il croit être le meilleur.

C'est là ce qui se produit à l'école municipale d'apprentis située boulevard de la Villette. Là, les apprentis restent trois ans : la première année est consacrée à ce que j'appellerai l'essai ; ils passent, à tour de rôle, par tous les ateliers établis, puis ils choisissent ; et la machine à raboter, la machine à fraiser, ainsi que l'étau limeur et la scie circulaire que l'on peut remarquer à l'exposition de la ville de Paris et qui sont le travail des apprentis de l'École municipale de la Villette, prouvent tout ce que l'on peut attendre d'ouvriers aussi habilement exercés et qui ont été à même de choisir *à fortiori* le métier qu'ils professent.

De même que, ainsi que nous l'espérons, les autres départements auront à cœur de suivre le département de la Seine dans la protection efficace du travail des enfants, de même nous verrons augmenter le chiffre des écoles professionnelles qui déjà fleurissent au Havre, à Rouen, à Reims et à Douai, comme à Paris.

Nous verrons fleurir aussi ces écoles professionnelles de jeunes filles qui, soit religieuses, soit laïques, sont appelées à rendre de si utiles services. Nous avons dit : soit religieuses, soit laïques, car nous ne savons pas distinguer quand il s'agit du bien, et, si partisan de la liberté que nous soyons, ou plutôt par cela même que nous plaçons la liberté, ce qui veut dire la justice, au-dessus de tout ici-bas, nous avons pour la congréganiste qui remplit dignement sa mission, soit par dévouement pur, soit par habitude de la règle, par esprit de soumission, le même respect et la même reconnaissance que nous professons pour la femme laïque qui, mère, et ayant appris par les douleurs de ses propres enfants combien les jeunes créatures sont dignes de commisération et d'intérêt, n'écoute que son cœur et passe son existence à instruire, à diriger les autres.

Mais ce que je voudrais, ce que nous devrions tous désirer encore, si grand que puisse être le bien déjà fait jusqu'à nos jours, je voudrais que, comme pour les fermes modèles, les écoles industrielles pussent aussi être établies au grand air. Est-ce que les enfants de nos pauvres ouvriers qui n'ont jamais failli n'ont pas droit au soleil aussi bien que les petits démoralisés de Mettray ? Est-ce que, si rien au monde ne doit être négligé pour attirer vers l'agriculture, vers la richesse mère le plus d'enfants, le plus de bras possible, nous ne devons pas aussi tout tenter pour donner aux enfants de l'industrie le mouvement et le bon air qui les rendront forts et agiles ? Est-ce que leur existence n'est pas aussi précieuse, et le cœur ne se serre-t-il pas en voyant ces enfants hâves et malingres que l'on rencontre à certaines heures dans les quartiers populeux de Paris, ces enfants que l'on croirait bien plutôt voir relever de maladie que sortir de l'atelier de travail ?

Multiplions donc à l'infini les écoles professionnelles, les usines d'apprentis; établissons-les dans les meilleures conditions d'hygiène possibles; rendons le travail attrayant et utile; que l'initiative privée se joigne ici aux efforts des départements, aux bienfaits de l'État; ayons tous la noble émulation du bien. Tout doit s'aimer, tout doit s'entendre, tout doit prospérer aujourd'hui. Administration, gouvernement, corps constitués ou corps élus ne font plus qu'un désormais; c'est à qui, loin de vouloir enrayer le mouvement, loin de vouloir arrêter le progrès, voudra y prendre part; c'est à qui tiendra à honneur de mieux faire, à qui voudra faire des citoyens, à qui voudra faire des hommes. Mettons-nous donc tous à l'œuvre; augmentons à l'envi le nombre de professions que l'enfant pourra étudier et connaître; qu'il n'ait, — pardonnez-moi cette expression vulgaire, — qu'il n'ait que l'embarras du choix, et qu'agissant alors en parfaite connaissance de cause, il fasse, pour m'exprimer ainsi, de chaque métier un art et que chacun reconnaisse de plus en plus que si la vraie richesse d'un peuple, la vraie grandeur d'une nation réside dans le travail, la perfection et

la valeur du travail lui-même dépendent avant tout du bon choix d'un état.

Permettez-moi maintenant, Mesdames et Messieurs, de finir comme j'ai commencé : laissez-moi vous dire merci. Laissez-moi remercier également les hommes supérieurs qui, bien certainement, bien plus en faveur du sujet que j'ai dû me borner à esquisser ici que pour moi-même, ont bien voulu me faire l'honneur de placer cette Conférence sous leur haut patronage. Je les prie de croire à ma reconnaissance, comme j'aime à vous assurer, Mesdames et Messieurs, du profond souvenir que je saurai garder de votre bienveillance pour moi.

---

PALAIS DU TROCADÉRO. — 23 JUILLET 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR LES HOSPICES MARINS

ET

LES ÉCOLES DE RACHITIQUES,

PAR M. LE D<sup>n</sup> DE PIETRA SANTA,  
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYGIÈNE.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. MARIÉ-DAVY, directeur de l'Observatoire de Montsouris.

*Assesseurs :*

MM. CLAUDE-LAFONTAINE, président du Conseil d'administration de l'École  
Monge;  
IMAR, inspecteur de l'Assistance publique;  
le D<sup>r</sup> LUNIER, inspecteur général des établissements d'aliénés;  
le D<sup>r</sup> PINI, directeur de l'Institut de rachitiques de Milan.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. MARIÉ-DAVY, *président*. Mesdames et Messieurs, la Conférence d'aujourd'hui sera consacrée à l'étude des hospices marins et des écoles de rachitiques. Ce sujet intéressant va être traité par M. le D<sup>r</sup> de Pietra Santa.

Je lui donne la parole.

M. le D<sup>r</sup> DE PIETRA SANTA :

Mesdames et Messieurs,

La Société française d'hygiène m'a fait l'honneur de me déléguer dans cette enceinte pour venir vous présenter l'historique et l'état actuel de deux

institutions de bienfaisance et de philanthropie qui sont la gloire de la nation qui en a eu la première initiative, et qui formeront, je l'espère, dans un avenir prochain, le complément de toutes ces créations de la charité par l'initiative privée qui ont illustré, à tous les degrés de l'échelle sociale, notre chère population parisienne.

Au cours de cette Conférence, puissiez-vous confondre avec moi, dans une même pensée d'admiration et de gratitude, ces deux grandes contrées aimées de Dieu, la France et l'Italie, sœurs par leur origine latine, émules par le rôle qu'elles ont joué à travers les siècles dans la marche de la civilisation, compagnons d'armes pour combattre, aujourd'hui comme demain, les mêmes adversaires sur le champ de bataille des idées intellectuelles et morales.

Il faut obéir à une conviction bien ardente, bien invétérée, dans l'utilité et dans l'avenir de ces œuvres, tout à la fois scientifiques et humanitaires, pour se présenter devant une assistance aussi distinguée, sans avoir le double prestige de l'éloquence qui émeut et entraîne les cœurs, de l'autorité qui s'impose aux indifférents comme aux incrédules !

Cependant, comme votre présence même dans cette salle me paraît une garantie certaine de votre bienveillante attention, permettez-moi de marquer les trois points précis de cette Conférence :

La raison d'être de la Société française d'hygiène;

Les hospices marins;

Les écoles de rachitiques.

Tout d'abord, en nous retrouvant présents en ce jour, ne devons-nous pas une parole de reconnaissance aux éminents organisateurs de cette immense manifestation de l'industrie et de l'intelligence qui résume, dans une admirable synthèse, l'histoire de l'humanité tout entière?

A côté de la production, à toutes les étapes de son existence, commerciale, industrielle, artistique, n'était-il pas indispensable de faire une large part à l'idée qui inspire et vivifie ce vaste ensemble d'émanations intellectuelles, et n'est-ce pas pour atteindre ce noble but que les Congrès et les Conférences font partie intégrante de l'Exposition universelle de 1878?

Qu'il serait bien inspiré l'artiste qui, pour faire pendant à cette gigantesque statue de la liberté éclairant le monde, viendrait nous représenter en sculpture l'Idée, la Pensée qui a créé ces merveilles; non pas le *Pensiero* rêveur de Michel-Ange, dans la chapelle des Médicis, à Florence, mais le *Pensiero* resplendissant des éclairs du succès et du triomphe !

L'un des économistes les plus renommés de notre époque, patriote et libéral éprouvé, Wolowski, traçait en ces termes l'histoire des Expositions :

Les Expositions sont appelées à vulgariser les bons procédés, à stimuler le progrès, à développer le goût et l'intelligence.

Chaque époque de l'histoire a eu des solennités dont le cachet répondait à l'esprit dominant.

La Grèce, amoureuse du beau et du culte de la forme, à l'imagination épanouie et gracieuse, la Grèce assistait aux jeux Olympiques. Le moyen âge avait les tournois; les belles dames venaient applaudir aux prouesses des vaillants chevaliers.

Nous, nous vivons dans un siècle sérieux. Nous avons les grandes aspirations que donne le travail, dont la dignité a été relevée en même temps que sa puissance a grandi. Nous avons les grandes fêtes du travail.

Les Expositions sont, en même temps les rendez-vous des produits et des idées. C'est dans leurs vastes enceintes qu'on peut le mieux procéder à de vastes enquêtes industrielles et morales.

Aujourd'hui, les Expositions provoquent des études profondes; elles donnent matière à d'instructives observations, non seulement sous le rapport des progrès divers de l'industrie, mais sur les créations de toute nature destinées à l'amélioration du sort des hommes.

L'amélioration du sort des hommes, voilà donc la plus éclatante émanation, le résultat le plus immédiat des grandes Expositions de Paris, de Londres, de Vienne, de Philadelphie.

Cette pensée, qui domine toute notre civilisation moderne, a créé de toutes pièces cette nouvelle science : l'hygiène publique.

Sans doute, bien avant notre ère, le grand législateur des Hébreux avait promulgué un code de l'hygiène. Les lois de Moïse avaient été codifiées dans ces trois chapitres :

- 1° La pureté de l'air, du sol et de l'eau;
- 2° L'isolement complet de toute maladie contagieuse et infectieuse <sup>(1)</sup>;
- 3° L'hygiène personnelle.

Sans doute aussi le Koran établissait les préceptes les plus sages, les plus appropriés aux nombreuses peuplades qui suivaient avec la plus rare abnégation la loi du Prophète.

Mais Moïse comme Mahomet imposaient leurs volontés en planant de toute la hauteur de leur génie sur l'immense foule, et ce que recherche le législateur d'aujourd'hui, personnalité multiple dans ses moyens d'action, unique dans le but à atteindre, c'est l'éducation de ces mêmes masses, c'est leur participation indispensable au développement des réformes et des progrès reconnus et déterminés par la science.

De théorique, l'hygiène est devenue pratique; d'autoritaire, elle s'est transformée en une sorte d'incarnation de l'initiative individuelle, soutenue constamment par le concours de tous.

Actuellement, il s'agit bien moins de constater que l'air, la lumière et

(1) Et l'Administration de l'Assistance publique n'a pas encore réalisé cette sage réforme.

(Note de l'auteur.)

la propreté sont les éléments essentiels de la santé, que de rechercher par des études isolées ou communes, par des enquêtes persévérantes qui sont l'apanage de la majorité des citoyens, les moyens les plus efficaces pour aérer nos habitations, pour retremper nos membres dans des flots d'eaux limpides, pour inonder nos rues de lumière et de soleil.

Viennent ensuite ces grands problèmes de démographie, d'installation d'établissements hospitaliers, de création d'institutions de bienfaisance.

Dans ces tendances bien caractérisées, où brillent à l'avant-garde, comme je viens de le dire, le libre arbitre de chacun et le concours de tous, résident la raison d'être, le succès, l'avenir de la Société française d'hygiène.

Ce que la Société d'encouragement de Paris, sous le patronage des Bousingault, des Dumas, des Chevallier, a fait, et si bien fait, pour l'industrie nationale, la Société d'hygiène espère l'accomplir pour tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte au bien-être de l'individu et à la prospérité des masses.

Parmi ces moyens d'action viennent se placer les discussions en séance publique, les publications fréquentes, les cours populaires d'hygiène, les conférences.

Nous voici au cœur même de notre programme et de notre sujet :

#### LES HOSPICES MARINS.

Notre très sympathique et très regretté historien Michelet, dans ces pages étincelantes d'esprit, de poésie et de vérité intitulées *la Mer*, s'exprime en ces termes, au chapitre *Vita nuova des nations* :

Pendant que j'achève ce livre, en décembre 1860, la ressuscitée, l'Italie, notre glorieuse mère à tous, m'envoie de belles étrennes : une nouvelle, une brochure, m'arrivent de Florence.

C'est un pays d'où il nous vient souvent de bonnes nouvelles :

En 1300, celle de Dante ;

En 1500, celle d'Amerigo ;

En 1600, Galilée.

Quelle sera donc aujourd'hui la nouvelle de Florence ?

Oh ! bien petite en apparence, mais, qui sait ? immense par ses résultats. Il y a là un germe de conséquence incalculable et qui peut changer le monde !

La nouvelle, Mesdames et Messieurs, c'était la création d'un premier hospice marin sur les rives de la mer Tyrrhénienne ; la brochure, c'était la relation que le Dr Barellai faisait, en termes émus, de l'institution naissante.

Suivez avec moi, je vous prie, cette touchante histoire, ces débuts simples et modestes, comme dans toutes les choses grandes et durables.

Le 12 juin 1853, ce savant médecin philanthrope montrait à ses collègues de l'Académie de médecine de Florence un fort beau tableau d'Étienne Ussi, représentant deux enfants qui avaient succombé par tuberculose abdominale (le terrible carreau), à l'hôpital de *Santa Maria Nuova*.

Le premier, — c'est Michelet qui parle, — de sept à huit ans, de fine et austère noblesse, dans l'amertume, ce semble, d'un grand destin inachevé, a sur l'oreiller une fleur. Sa mère, trop pauvre pour lui donner autre chose, lui en apportait en venant le voir. Il les gardait avec tant de religion qu'on lui a laissé celle-ci.

L'autre, plus petit, dans la grâce attendrissante de son âge de quatre à cinq ans, visiblement va mourir; ses yeux flottent dans le dernier rêve. Ces enfants avaient témoigné de la sympathie l'un pour l'autre. Sans pouvoir parler, ils aimaient à se voir, à se regarder, et le compatissant médecin les avait fait placer en face l'un de l'autre.

Barellaï, après avoir déroulé l'observation clinique de ces infortunées créatures; recherche les moyens de guérir la scrofule dans ses manifestations variées, et se demande avec une certaine perplexité s'il n'aurait pas pu guérir ces petits enfants *en les envoyant à la mer*.

L'heureuse pensée fut saluée d'une approbation unanime par le docteur aréopage, et bientôt Barellaï, aidé dans son œuvre bienfaisante par toutes les dames de l'aristocratie Toscane, en dehors de l'intervention et de la sollicitude de l'État, fit installer à Via-Reggio, sur les bords de la Méditerranée, non loin du magnifique golfe de la Spezzia, le premier hospice marin pour recueillir et traiter les enfants scrofuleux des deux sexes. Toujours grâce à la charité privée de toutes les classes de la société, cette institution, qui a fourni les résultats les plus satisfaisants au point de vue de la santé de ces intéressantes créatures vouées dès le berceau à la déformation et à l'infirmité, s'est généralisée sur les rives de la Méditerranée et de l'Adriatique. L'Italie compte aujourd'hui plus de vingt hospices marins, tous dirigés par des médecins instruits qui exercent leurs laborieuses fonctions gratuitement et avec la plus entière abnégation.

Avant d'aller plus loin, cueillons encore quelques perles fines dans le livre, j'allais dire dans l'écrin de Michelet:

L'enfance de l'homme, comme celle des plantes et de toutes choses, a besoin de repos, d'air, de douce liberté.

Il est des moments, surtout dans son développement, des crises où l'enfant tient à un fil. La vie a l'air d'hésiter, de se demander : Dureraï-je? A ces moments décisifs, notre contact, le séjour des villes et la vie des foules pour ces créatures chancelantes, c'est la mort.

Il faut couper court à cela; il faut prévenir; il faut tirer l'enfant de ce milieu funeste, l'ôter à l'homme, le donner à la nature, lui faire aspirer la vie dans les souffles de la mer.

Passons en revue les étapes successives de la salutaire institution.

Pendant la saison estivale de 1856, trois enfants de Florence, atteints de scrofule, en bénéficièrent les premiers.

En 1857, le nombre se doubla.

En 1858, les six devinrent trente-trois.

En 1859, on a atteint le chiffre de quarante-quatre ;

En 1860, celui de soixante-six.

1861 voit jeter, avec une pieuse solennité, la première pierre de l'hospice actuel, établissement dont peut se vanter à juste titre la philanthropie nationale. Cent deux enfants, provenant des diverses villes de la Toscane, Florence, Prato, Pistoia, Sienne, Pise, etc., constituèrent sa première population.

Le comité directeur de l'œuvre était formé des représentants les plus distingués de l'aristocratie, du commerce, de l'industrie, des arts libéraux, de la médecine, et parmi ces dernières illustrations, laissez-moi ici citer les noms de Francesco Puccinotti, de Carlo Burci, de M. Bufalini, que je m'honorerai toujours d'avoir eus pour maîtres.

Honneur à vous, ombres vénérées, météores lumineux qui planez sans cesse sur l'intelligence et les souvenirs de toute une génération de disciples enthousiaste et studieuse ! Honneur à vous qui nous avez ouvert des horizons nouveaux, en réunissant, dans une harmonique synthèse, les sages traditions de la médecine hippocratique, l'étude attentive du grand livre de la nature, les conquêtes des sciences accessoires et de la méthode expérimentale ! (Vive approbation et applaudissements unanimes.)

Fier de ce premier succès de Via-Reggio, le D<sup>r</sup> Barellaï, nouveau Pierre l'Ermite, va prêcher la croisade de la bienfaisance dans les provinces les plus reculées de la péninsule.

En 1862, il provoque, à Milan, la création du comité lombard, qui installe son hospice sur le rivage de Voltri.

Sa présence à Modène (1863) fait surgir le comité organisateur pour les provinces de l'Émilie et l'hospice de Fano, sur les rives de l'Adriatique.

1864 voit apparaître le comité de Bologne ;

1867, ceux de Pavie, de Bergame, de Côme, de Lodi et de Livourne ;

1868, ceux de Mantoue, de Brescia, de Venise, de la Romagne et de Rome ;

1870, ceux de Rimini et de Porto d'Anzio ;

1871, celui de la province de Turin (hospice de Loano).

Dès les premières années de prospérité, Barellaï avait compris la nécessité de porter la question hygiénique et médicale devant les divers congrès, ces grandes assises de la science.

Voici l'ordre du jour du Congrès international de Florence (1869) :

Le Congrès, convaincu de l'efficacité des hospices marins, forme des vœux pour la prospérité et le développement progressif de cette précieuse et philanthropique institution.

Le sixième Congrès de l'Association des médecins italiens, séant à Rome (1871), félicite et encourage « l'illustre fondateur des hospices marins ».

C'est au Congrès international de Vienne (1873), en présence des illustrations médicales des deux mondes, que s'est fait entendre pour la dernière fois la voix de l'infatigable apôtre. Vaincu par la maladie et la souffrance, au cours de son long pèlerinage, il est allé retremper ses forces dans l'atmosphère douce et embaumée des collines de Florence.

Puisse la Providence lui permettre de couronner l'œuvre à laquelle son nom restera lié d'une manière indissoluble !

Si j'avais eu la bonne fortune, Mesdames et Messieurs, de faire vibrer, à cet intéressant récit, l'une des fibres de votre cœur généreux, vous ne refuseriez pas au noble vieillard un salut amical et sympathique et vous prierez notre cher Président, M. Marié-Davy, directeur de l'Observatoire de Montsouris, de transmettre au docteur Barellaï l'écho lointain de vos applaudissements. (Vive adhésion et applaudissements unanimes.)

Continuons notre route à travers les faits, les résultats obtenus et les chiffres relatifs au nombre des enfants traités, et au patrimoine actif des comités.

Le comité de Florence envoie tous les ans un millier d'enfants scrofuleux des deux sexes dans ses deux maisons de Livourne et de Via-Reggio. Son patrimoine actif s'élève à 165,000 francs.

Le comité de Milan a dirigé sur Voltri et Sestri Levante, de 1862 à 1875, 1,700 enfants. Son capital est de 81,000 francs.

Les comités de la Romagne et de l'Émilie ont secouru et traité, en treize ans, près de 3,000 enfants à Fano, sur l'Adriatique.

La comité de Rome a déjà reçu 1,500 scrofuleux des deux sexes à Porto d'Anzio, à l'embouchure du Tibre.

La comité de Venise a dépensé plus de 100,000 francs pour son hospice modèle du Lido.

Voici la statistique instructive que nous ont communiquée les D<sup>rs</sup> Levi et Da Venezia :

Sur les 3,879 enfants scrofuleux traités au Lido, 1,566 ont guéri, 2,240 ont été améliorés, 58 sont restés stationnaires, 15 sont morts.

C'est une proportion de décès de moins de 1 p. 0/0.

L'hospice de Loano, dont vous pouvez consulter les plans dans la deuxième salle de la section italienne, — ils sont sur le bureau en ce moment, — a été construit par le comité de la province de Turin, avec le concours des comités locaux de VerCELLI, Novare, Cuneo, Asti, Pinerolo, etc. Quelle admirable organisation !

C'est aussi un établissement modèle au point de vue de l'aménagement et de la direction. Il a coûté plus de 100,000 francs.

Nos confrères d'Italie ne négligent jamais la partie scientifique de la

question, et, sur un rapport fortement motivé du D<sup>r</sup> Pini, le Congrès médical de Turin a émis le vœu de recueillir les documents statistiques d'une manière uniforme, afin de mieux établir les points de comparaison.

Ces recherches pourront paraître superflues à la grande majorité des praticiens; mais vous n'ignorez pas que, par une singulière tendance de l'esprit humain, par cette perpétuelle oscillation du grand pendule de l'opinion scientifique vers ses points extrêmes: l'espérance et la désespérance, les faits qui paraissent les plus précis sont néanmoins exposés à la controverse. *Et tradidit mundum disputationibus*, a dit l'apôtre.

L'objection principale a été ainsi formulée par les contradicteurs :

« De quelle efficacité peuvent être vos bains de mer pour les enfants scrofuleux des provinces du centre de la péninsule, puisque cette influence bienfaisante de la mer n'empêche pas la scrofule de régner à Venise, à Chioggia et dans d'autres cités maritimes? »

Cette opinion a été victorieusement combattue par le professeur Coletti, de Padoue, celui-là même qui, au Congrès de Turin, portait à M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, ce toast sympathique :

« Ce salut chaud d'affection qui part du cœur, que le D<sup>r</sup> de Pietra Santa le transmette à l'honorable ministre qui l'a envoyé dans cette enceinte, et que ce salut dise à la noble terre de France nos félicitations, nos vœux et notre reconnaissance. »

M. Coletti prouve, chiffres en mains, que la scrofule fait peu de ravages à Venise: pour les diverses formes de scrofule, 4 p. o/o; pour la phthisie pulmonaire, 1.80 p. o/o des malades entrés dans le grand hôpital.

Dans l'hospice maritime du Lido, les scrofules superficielles sont en majorité pour le contingent de Venise, tandis que les formes graves proviennent des provinces environnantes.

D'après Puccinotti, la scrofule est peu répandue à Gênes, malgré les plus mauvaises conditions hygiéniques: maisons mal aérées, ruelles mal-propres et étroites, alcoolisme et débauches effrénés, comme dans tous les ports de mer.

Mêmes faits et mêmes observations à Naples, à Civita-Vecchia, à Livourne.

Le rôle véritable de l'hygiène, ajoute le savant professeur, serait de prévenir le mal, tandis qu'aujourd'hui l'hygiène doit se borner à réparer les désastres causés par des erreurs invétérées et des fatalités séculaires.

Le paysan, désertant l'air pur de la campagne, va habiter les villes, dont la population augmente sans mesure, en sorte que les rues ordinaires ne peuvent plus suffire à la circulation.

Cet amoncellement d'êtres vivants (hommes ou animaux) dans l'enceinte étroite et renfermée de nos villes engendre cette *malaria urbana*, moins meurtrière d'abord que la *malaria palustre*, mais qui s'infiltré plus intimement dans les fibres de la population

et lentement la mine et la détériore; car ce que l'on appelle la *malaria urbana* ne doit pas être considéré comme un synonyme d'atmosphère viciée, mais bien comme une formule comprenant toutes les conditions antihygiéniques d'une ville.

Si nous considérons, avec le professeur Coletti, les diverses phases par lesquelles a passé successivement, à travers les âges, l'espèce humaine, nous voyons que les hommes ont tout d'abord été chasseurs, puis pasteurs, puis agriculteurs, puis enfin industriels. Nous sommes arrivés à cette dernière phase, la plus féconde de toutes en maladies.

Refaire des populations urbaines saines et bien portantes, c'est là une œuvre longue et difficile.

Si nous parvenons à modifier le vice de la scrofule dans la génération présente, nous empêcherons qu'elle n'en produise une autre encore plus molle, plus languissante, plus dénuée de forces et d'énergie.

Pour le moment, contentons-nous d'empêcher que le mal ne s'accroisse et ne se transmette. Nos enfants, nos neveux, recueilleront les fruits les plus savoureux de nos améliorations et de nos sacrifices.

Pendant cette période de temps, que se passait-il en France?

Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres circonstances analogues, la France avait devancé les autres nations. Le premier grain avait été semé à Cette, sur une terre française; le grain avait germé, mais la plante était restée toute petite, faute de soins d'un jardinier en renom, et l'épi, non fructifié, n'était pas arrivé à maturité.

Toujours est-il que M<sup>lle</sup> Coraly Hinsh, devenue M<sup>me</sup> Armengaud, après avoir donné, de 1832 à 1846, des secours à domicile aux indigents de l'Église évangélique de l'Hérault qui venaient à Cette prendre des bains de mer, parvenait à fonder, en 1847, un établissement spécial pouvant contenir 24 lits.

Les agrandissements successifs ont été mis en rapport avec le nombre croissant des pauvres, d'une part, et avec les ressources recueillies par les comités de l'Hérault, d'autre part.

De 1847 à ce jour, l'Église évangélique a secouru, en vue du bien-être moral et physique, 9,000 personnes des deux sexes avec une dépense de 280,000 francs.

Le dernier exercice financier accuse un excédent de 302 francs avec une dépense de 14,000 francs pour la saison des bains, du 23 juin au 31 août.

Sur les cinq cents admissions, on compte sept jeunes filles de l'orphelinat de Crest, vingt-deux de celui de Montauban, trente-cinq de la maison de refuge de Nîmes.

Nous pensons à nos malades, après leur départ de Cette, comme nous le faisons lorsqu'ils sont près de nous, écrit M. le pasteur Ernest Krüger, car celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel, qui lui rendra son bienfait.

N'aurez-vous pas, Mesdames et Messieurs, quelques bienveillantes paroles d'estime pour cette sainte femme, M<sup>me</sup> Armengaud, qui a fait tant de bien modestement, sans bruit, sans autre satisfaction que celle du devoir accompli ? (Assentiment général et applaudissements.)

La bienfaisance n'a pas de religion spéciale, pas plus qu'elle n'a de nationalité particulière. Elle constitue l'essence même de l'esprit humain, et son histoire forme la page la plus brillante de l'histoire de l'humanité elle-même. (Bravos.)

Venons à l'hôpital de Berck-sur-Mer, fondé en 1861 par l'Administration de l'Assistance publique de Paris, qui, semblant ignorer l'existence du modeste hospice de Cette, n'avait été réveillée de sa torpeur que par le bruit qui se faisait autour des maisons maritimes d'Italie.

A 32 kilomètres au sud de Boulogne, à 26 kilomètres au nord de Cayeux, se trouve une plage remarquablement unie, sans galets, sans ruisseaux, limitée par un cordon continu de dunes et de garennes, bordant le territoire de la commune de Berck. Cette localité est exclusivement peuplée de pêcheurs, exploitant une centaine de bateaux. C'est là que nous allons suivre les débuts de l'œuvre, débuts non moins modestes que les précédents.

En 1857, sur les instances de M. le D<sup>r</sup> Perrochaud, qui depuis longtemps avait constaté l'utilité des bains de mer dans le traitement du lymphatisme et de la scrofuleuse, M. Frère, inspecteur des enfants assistés, consentit à faire l'essai de la médication maritime sur les enfants scrofuleux de la circonscription.

Les plus malades furent confiés aux soins d'une femme qui habitait Groffiers, commune assez éloignée de la mer; elle transportait, deux fois par jour, ses pensionnaires dans une brouette jusque sur la plage, et là, après avoir baigné les enfants et lavé les plaies, elle leur faisait un pansement complet.

Au mois de mai de la même année, une autre femme du pays consentit à recevoir chez elle des scrofuleux et à en prendre soin.

Au bout de quelques mois, les résultats furent si remarquables que MM. Perrochaud et Frère les signalèrent à M. Davenne, directeur général, en le priant de faciliter cet essai par l'envoi des enfants à Berck, sur les bords mêmes de la mer.

Nous regrettons, en passant, que les notices officielles de l'Administration hospitalière n'enregistrent pas les noms de ces deux femmes du peuple, bien dignes de concourir aux prix de vertu de la fondation Montyon. (Vive adhésion et bravos.)

Bientôt le nombre des enfants s'accrut, et le succès se maintint si complet que M. Davenne fit diriger sur Berck trois religieuses de Boulogne, en leur confiant la direction du nouveau service.

On ne tarda pas à reconnaître que la maison particulière consacrée aux scrofuleux devenait insuffisante, et, le 1<sup>er</sup> juillet 1861, M. l'inspecteur Blondel inaugurait un petit hôpital de cent lits, à titre d'essai.

Dans la pensée de l'administrateur, il ne s'agissait pas seulement de faire profiter des bénéfices du traitement maritime un plus grand nombre d'enfants, mais de transporter presque exclusivement à la campagne, et surtout au bord de la mer, le traitement des maladies scrofuleuses, et de procurer du même coup l'amélioration des deux hôpitaux d'enfants à Paris (rue de Sèvres et Sainte-Eugénie), en transformant en salle de rechange et en salles d'isolement, pour les affections contagieuses, les localités que le départ d'un certain nombre de petits malades allait laisser libres.

Cette pensée était des plus salutaires; malheureusement elle n'a pas été appliquée par M. Husson avec le même empressement qu'il avait mis à l'exprimer.

Le petit hôpital, convenablement installé, avait, au rez-de-chaussée, des salles pour classes et ouvriers.

Deux grands gymnases spacieux étaient placés au centre des préaux servant d'abri pour les jeux et de vestiaires pour les bains pris à la mer en toute saison.

A cet effet, on avait créé au centre de l'établissement une vaste piscine dans un local chaud et lumineux, susceptible de reproduire autant que possible, par l'élévation de température de son atmosphère et de son eau, les conditions habituelles des bains de mer.

L'eau de l'Océan est amenée directement dans un puits par un tuyau de 400 mètres, dont l'orifice est toujours immergé à la haute mer. Une pompe à vapeur aspire dans ce puits l'eau de mer et la refoule dans la piscine.

La vive lumière, la tiède vapeur d'eau qui remplissent constamment cette salle, permettent d'y entretenir quelques plantes vertes dont l'aspect vient rompre heureusement la nudité du local et reposer les yeux.

Quelques chiffres statistiques vous démontreront l'importance des résultats obtenus :

1861-1864, sur 400 enfants traités, on a eu : guérisons, 55 p. 0/0; améliorations, 20 p. 0/0; décès, 3 p. 0/0.

L'hésitation pour l'adoption définitive du traitement marin n'était plus possible. L'Administration de l'Assistance publique confia à M. l'architecte Émile Lavezzari le soin de dresser les plans et de surveiller la construction d'un grand hôpital pouvant contenir cinq cents lits. L'établissement était inauguré avec pompe le 18 juillet 1869, sous le vocable : *hôpital Napoléon*.

Vous pouvez en admirer les plans et les dessins dans le pavillon de la Ville de Paris.

Une ingénieuse idée avait présidé à la décoration d'un des arcs de triomphe élevés pour la circonstance par les pêcheurs de Berck. Il n'était composé que d'instruments de pêche et d'attributs maritimes. Des paniers à poisson, enchâssés et superposés, en formaient les colonnes et, sur le sommet, deux matelots et une femme en jupon rouge travaillaient à un filet qui retombait tout le long des colonnes et faisait arceaux.

Le discours de M. Husson posait, en peu de mots, les données scientifiques et les applications pratiques :

Armés désormais de puissants moyens d'action pour combattre une maladie qui sévit annuellement au sein des populations agglomérées, nous avons, grâce au libéral concours de la ville de Paris, organisé sur une grande échelle, au profit des enfants pauvres de la capitale, le traitement maritime. En même temps nous avons voulu montrer aux grandes villes ce qu'elles pourraient faire, à notre exemple, sur les diverses côtes de notre littoral.

L'allocution de M. Delangle, président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, mérite d'être placée, en extrait, sous vos yeux :

S'il est un spectacle digne de l'admiration et de la sympathie générale, c'est celui de la charité luttant, sans compter les obstacles, sans se lasser, contre les maux que, dans les décrets impénétrables de sa justice, la main de Dieu a répandus sur les sociétés humaines.

De ces maux si nombreux, hélas ! il en est un redoutable et terrible qui, corrompant les sources de la vie et étendant sur l'existence entière sa fatale influence, en fait un long martyre.

La science a essayé de le combattre; elle a échoué, elle a été forcée de reconnaître que l'efficacité de ses secours dépendait de conditions inaccessibles à la pauvreté.

Mais ce que n'avait pu la science, la charité a entrepris de le réaliser. Avec une persévérance infatigable, elle a tenté des expériences, elle a multiplié les essais. Ses efforts ont été proportionnés à la difficulté, et enfin le problème a été résolu.

Tous ces malheureux enfants, étiolés, languissants, et qui semblaient condamnés au plus triste sort, vont puiser dans l'asile qui s'ouvre les éléments d'une nouvelle vie.

Voici, d'autre part, le jugement que porte sur l'établissement un médecin distingué, ancien interne des hôpitaux de Paris, M. le docteur Legendre :

Tous les conseils de l'hygiène et de la thérapeutique ont été scrupuleusement suivis à Berck; rien n'a été oublié; on a mis à profit tout ce que la science avait découvert de réellement utile dans le traitement des affections scrofuleuses.

L'hôpital de Berck pourrait, aussi bien que les écoles rachitiques de Turin et de Milan, orner ses murailles des béquilles et des appareils qu'ont rejetés, comme inutiles, bon nombre de pauvres enfants ayant trouvé dans son enceinte une guérison solide et durable.

Dans cette phrase, mon savant collègue de la Société d'hygiène fait allusion à une petite divergence d'opinions qui s'est élevée entre nous.

Mon rapport au Ministre de l'instruction publique sur le Congrès mé-

dical de Turin consacrait un chapitre aux hospices marins d'Italie. Tout en reconnaissant la justesse de mes appréciations, M. Legendre m'a reproché de ne pas avoir mis assez en relief ce fait que, « sous le rapport du traitement de la scrofule, la France n'avait rien à envier à l'Italie. »

Ceci demande quelques mots d'explication.

D'après ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer jusqu'ici, d'après les sentiments que je vous ai exprimés en commençant, je ne puis et je ne dois pas être accusé de partialité.

Historien fidèle, parfois jusqu'à la minutie, j'ai la conviction d'avoir rendu à César ce qui appartenait à César : « *Cæsari quod est Cæsaris.* » Mais, devant parler des fondations analogues des deux pays, il était de mon devoir de mettre en parallèle un grand établissement modèle, entraînant des dépenses énormes, ne profitant qu'à un nombre malheureusement restreint d'enfants, — en effet, le nombre des admissions est toujours très disproportionné avec le chiffre des demandes, — et ces refuges qui, toujours par l'initiative de la bienfaisance privée, se multiplient au delà des Alpes, selon les besoins de chaque province, de chaque centre de population.

Aujourd'hui que l'expérimentation scientifique de l'utilité et de la valeur de la médication marine dans le traitement de la scrofule et du rachitisme est faite et très bien faite, il importe de ne pas s'arrêter en chemin.

Il est surtout indispensable de créer sur les rivages de l'Atlantique, et mieux encore sur les bords de la Méditerranée, des établissements moins coûteux, moins somptueux, mais en plus grand nombre, de manière à pouvoir soumettre à un traitement rationnel et efficace tous les enfants des deux sexes, à la première apparition des symptômes de détérioration organique laissant après eux des traces profondes et indélébiles.

S'il m'était permis de concentrer dans une formule toute ma pensée et toutes mes aspirations pour cette grande application de thérapeutique moderne, je dirais volontiers, dans l'état actuel des établissements hospitaliers des deux contrées :

« En France, nous traitons utilement la scrofule et le rachitisme confirmés; en Italie, on s'efforce de prévenir leur funeste manifestation. »

Et, comme conclusion pratique, vous proclamerez, vous tous ici qui m'écoutez et qui pouvez donner par votre approbation l'autorité qui manquera à mes paroles, vous tous, dis-je, proclamerez la nécessité de multiplier dans le plus bref délai, sur les rives fortunées de nos deux mers, les hospices marins. Au frontispice seraient inscrites ces paroles de Michelet :

La puissance tonique, la salubre tonicité qui rassure tout être vivant, elle est triple-ment dans la mer ;

Elle l'a répandue dans ses eaux iodées à la surface ;  
Elle l'a dans son varech, qui s'en imprègne incessamment ;  
Elle l'a, tout animalisée, dans sa plus féconde tribu, les Gades (*vulgo* morues).

N'oublions pas de signaler que non loin de l'hôpital Napoléon s'élève l'hôpital des Rothschild, créé en 1872, sous l'inspiration et aux frais du riche et bienfaisant banquier, par ses deux fils, MM. Alfred et Nathaniel Rothschild. Il est affecté au traitement des enfants scrofuleux israélites, sous la direction médicale du D<sup>r</sup> Perrochaud. Vingt-quatre lits permettent de recevoir chaque année une population moyenne de cent enfants des deux sexes.

En traitant ces intéressants problèmes de la médication marine, il serait souverainement injuste de ne pas citer les noms de M. le D<sup>r</sup> Gibert, du Havre, et du docteur Brochard, de Paris.

M. Gibert a commencé par constater que la scrofule est très fréquente au Havre, surtout sur les enfants et les jeunes gens ; mais, comme les statistiques militaires démontrent qu'au moment du tirage au sort (21 ans) on trouve très peu de scrofuleux, il était logique d'admettre qu'il y avait eu, dans ce long intervalle, guérison des manifestations scrofuleuses, et guérison due au climat maritime.

Le fait de la grande fréquence des accidents morbides est facilement expliqué par les mauvaises conditions hygiéniques qui se trouvent réunies au Havre pour favoriser le développement de la scrofule : hérédité même de l'affection, alcoolisme effréné, syphilis généralisée parmi les marins, habitations mal aérées, peu éclairées, dans les quartiers populeux, alimentation insuffisante ou peu substantielle.

Pour combattre le mal dans les limites de son activité personnelle et de ses modestes ressources pécuniaires, M. le D<sup>r</sup> Gibert a eu la louable pensée de créer un dispensaire spécial qui a rendu et qui rendra de grands services, alors surtout qu'il recevra l'appui moral et financier de l'administration communale de la ville.

Notre savant collègue et ami le D<sup>r</sup> Brochard, l'apôtre fervent du bien-être et de l'éducation de la première enfance, — que nous avons la satisfaction de voir au milieu de nous, — a publié, sur les *bains de mer chez les enfants*, un volume des plus instructifs, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, auquel nous emprunterons deux chapitres.

Le premier contient quelques critiques sur l'hôpital actuel de Berck-sur-Mer, qu'il serait imprudent de ne pas signaler.

Le second nous apprend ce qui se passe aux États-Unis, et comment on a apprécié là-bas la vaste expérimentation scientifique.

Il est regrettable, écrit M. le D<sup>r</sup> Brochard, que nous soyons réduits en France aux deux hôpitaux maritimes de Cette et de Berck, qui sont loin de suffire aux besoins

de la population. Mais, dans la création de ces hôpitaux, il ne faudrait pas commettre la faute que l'on vient de commettre à Berck.

L'ancien bâtiment, construit en briques et en planches, atteignait parfaitement son but. Les conditions hygiéniques étaient excellentes; les enfants scrofuleux et rachitiques y guérissaient parfaitement. Il était trop petit : c'était là son seul défaut; il eût fallu l'agrandir.

Au lieu de cela, on l'a remplacé par un hôpital magnifique qui a coûté des millions et dont les conditions hygiéniques ne sont certainement pas meilleures.

Le luxe de construction et d'aménagement du nouvel hôpital de Berck est un double contre-sens. Ce luxe ne convient nullement à des enfants pauvres qui trouveront, lorsqu'ils rentreront chez eux, une différence beaucoup trop grande entre l'hôpital qu'ils abandonnent et la demeure de leurs parents dans laquelle ils reviennent.

D'un autre côté, une construction aussi belle, avec des pierres amenées à grands frais, ne convient pas sur une plage sablonneuse où le terrain est peu stable.

Il est fâcheux que l'industrie privée ne comprenne pas l'avantage qu'il y aurait pour elle à construire sur notre littoral, si admirablement disposé pour cela, des hôpitaux d'enfants et des maisons maritimes destinées à toutes les classes de la société.

Ces hôpitaux d'enfants et ces maisons maritimes, qui permettraient de vulgariser l'emploi des bains de mer, auraient, au point de vue de l'hygiène publique, un intérêt social considérable.

Les Américains, ces hommes si pratiques dans toutes les questions sociales, ont construit à Atlantic City une maison maritime pour enfants : THE CHILDREN'S SEASHORE HOUSE. Les résultats ont été si satisfaisants, au triple point de vue hygiénique, médical et financier, qu'ils en ont construit une deuxième, puis une troisième.

Ces maisons, construites simplement, sont fondées et entretenues au moyen de souscriptions privées auxquelles s'intéresse le Gouvernement. Le Dr William H. Bennet, de Philadelphie, apprenait dernièrement à notre savant confrère que ces établissements allaient prendre en Amérique un très grand développement, et il ajoutait : « Nous suivons vos idées. Où en êtes-vous en France? » Hélas! j'ai dû répondre qu'en France on ne faisait rien. La question est à l'étude dans les bureaux du Ministère.

Comme péroraison de cette partie essentielle de notre Conférence, vous m'autoriserez à vous rappeler deux autres pages de Michelet :

La nouvelle fondation sera pour l'Europe un modèle. Nous devons cela aux enfants.

La vie d'enfer que nous menons, cette vie de travail terrible et d'excès plus meurtriers, c'est sur eux qu'elle retombe.

On ne peut se dissimuler la profonde altération dont sont visiblement atteintes nos races de l'Occident; les causes en sont nombreuses. La plus frappante, c'est l'immensité, la rapidité croissante de notre travail.

Nous versons de notre cerveau un merveilleux fleuve de sciences, d'arts, d'inventions, d'idées, de produits, dont nous inondons le globe, le présent, même l'avenir. Mais à quel prix tout cela? Au prix d'une effusion épouvantable de force, d'une dépense cérébrale qui d'autant énerve la génération.

Nos œuvres sont prodigieuses et nos enfants misérables.

Qui me donnera de voir cette élite de la terre, cette foule du peuple inventeur, créateur et fabricant qui sue et s'use pour le monde, reprendre incessamment ses forces à la grande piscine de Dieu?

Toute l'humanité en profite; elle fleurit du labeur énorme de ceux-ci; elle leur doit toute jouissance, toute élégance, toute lumière.

Ayez pitié de vous-mêmes, pauvres hommes d'Occident. Aidez-vous sérieusement, avisez au salut commun. La terre vous supplie de vivre; elle vous offre ce qu'elle a de meilleur, la mer, pour vous relever. Elle se perdrait en vous perdant. Car vous êtes son génie, son âme inventive. De votre vie elle vit et, vous morts, elle mourrait.

(Vifs applaudissements.)

#### LES ÉCOLES DE RACHITIQUES.

Cette même et constante préoccupation pour le bien des classes aisées des grandes villes italiennes, nous la retrouvons avec un véritable sentiment d'orgueil dans la création des écoles de rachitiques de Turin et de Milan.

Nées sous le souffle puissant de l'initiative d'un petit nombre de privilégiés, assez longtemps ignorées à leurs débuts, elles ont grandi peu à peu, grâce surtout à l'apostolat continu, efficace, sans trêve, de deux médecins hygiénistes d'intelligence et de cœur, le commandeur Alberto Gamba, de Turin, l'adepte le plus fervent de la gymnastique en Italie, et le D<sup>r</sup> Gaetano Pini.

Le culte des Italiens pour l'enfance se révèle dans toutes les productions artistiques. Parcourez les salles de la section italienne et comptez les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture inspirés par ce culte de l'enfance.

#### EN PEINTURE :

- BORDIGNON : *Jeunes filles qui chantent.*
- BUSI : *Les joies maternelles.*
- FONTANA : *Mater amabilis.*
- JACOVACCI : *Le retour du baptême.*
- LAZZA : *Procession d'enfants dans une fête de campagne.*
- MANCINI : *La fille du marin.*
- MION : *Le colin-maillard. Petite fille, petit garçon.*
- THOMA : *Le tour des enfants trouvés.*

#### EN SCULPTURE :

- BORCHI, de Milan : *Les joies maternelles.*
- CORBELLINI : *Le gamin.*
- DAL NEGRO : *L'innocence.*
- GALETTI : *Un enfant en bronze pour fontaine.*
- GUARNERIO : *La prière forcée.*
- JERACE : *Le gamin napolitain.*

MARTINOLI : *On n'a qu'une mère.*

MONETA : *L'éducation du cœur.*

PEREDA : *Les orphelins de mère.*

SALVINI : *Giotto enfant.*

TASSARA : *Enfants dansant et jouant.*

VIMERCATI : *Moïse sauvé des eaux et le Repos,*

qui est peut-être le chef-d'œuvre de toute la sculpture italienne.

La première origine de l'œuvre remonte à l'année 1871, lorsque le comte Riccardi de Netro, assesseur pour l'instruction publique à Turin, justement ému du sort de ces malheureux enfants que leur infirmité native vouait irrévocablement à la douleur, conçut l'espoir, sinon de régénérer entièrement le corps, tout au moins de relever l'esprit en leur ouvrant les portes de professions rémunératrices.

Les magistrats municipaux de Turin, la *cité forte*, la *cité sainte*, la *cité savante*, comme l'appelle l'illustre Vénitien Betti, encouragèrent le noble philanthrope, et au mois de mai 1872 l'école s'ouvrit pour vingt élèves, dont le nombre doubla dès la première année.

Deux chambrettes, avec l'aménagement que comporte l'enseignement élémentaire, un petit jardin, une directrice-institutrice, une femme de service, constituaient les éléments essentiels de ce nouveau refuge que la charité et la science, dans une pensée commune, élevaient au soulagement de la misère et de la douleur.

Bientôt une société de cent cinquante actionnaires, — actionnaires renonçant à l'avance à toute espèce de dividende (rires approbatifs), — encouragée par ce premier essai, nomme dans son sein un comité directeur.

Grâce à l'appui moral des corporations et aux subventions effectives du municipe, le comité put installer l'école dans un local plus vaste et plus complet.

L'année 1873 s'ouvrit avec un budget de 9,000 francs de recettes et 500 francs de dépenses prévues. Le 1<sup>er</sup> mai 1874, le chiffre des enfants inscrits depuis la fondation s'élevait à 133. 21 avaient quitté l'école guéris ou assez améliorés pour pouvoir fréquenter les classes municipales ou entrer en apprentissage chez de bienveillants patrons.

A la fin de l'année 1875, la ville de Turin comptait trois écoles de rachitiques, situées dans les quartiers les plus peuplés, donnant les soins les plus éclairés, sous l'incessante direction du professeur Gamba et de deux médecins adjoints, ses zélés collaborateurs, à 162 enfants des deux sexes.

Le dernier compte rendu sanitaire et administratif constate avec satisfaction la prospérité toujours croissante de l'œuvre tutélaire.

L'œuvre prospérait, parce qu'elle avait une raison d'être; l'idée qui

l'avait inspirée était parvenue à maturité, parce qu'elle formait le complément indispensable de l'institution des hospices marins. Effectivement, dès l'année 1873, les études hygiéniques du Dr Gaetano Pini avaient appelé son attention sur le nombre considérable de rachitiques que renfermait la ville de Milan, l'une des cités de la péninsule la plus mal partagée sous ce rapport.

Sans connaître la création récente de l'école de Turin, il réclamait, dans la *Gazzetta di Milano*, l'ouverture d'un asile « pour ces déshérités de la fortune que l'antiquité condamnait à mort dès la naissance, et que la charité moderne s'efforce de rendre à la société, en leur donnant, avec la force physique, l'intelligence, et, par là même, l'amour de l'art. »

Et voulez-vous une preuve de plus de ce fait que nous rencontrons dans l'histoire de toutes les créations, de toutes les découvertes, à savoir : les aspirations précédant la réalisation, les blanches lueurs de l'aurore devant la marche du soleil ?

En 1840, l'œuvre milanaise des asiles pour l'enfance avait cherché à améliorer, par de sages mesures prophylactiques la position matérielle et morale de ces pauvres créatures : les rachitiques.

Faute de ressources financières suffisantes, faute surtout de direction scientifique, la tentative était restée à l'état d'aspiration.

D'un document important communiqué par M. l'avocat Rosmini, il résulte qu'en 1850 un patricien milanais, le marquis Alessandro Visconti d'Aragon, avait légué une somme de 6,000 francs à l'effet d'aider à la construction d'un hôpital orthopédique pour le traitement des petits malheureux frappés par le rachitisme.

« J'oblige mes héritiers, dit le testament, à tenir cette somme à la disposition de cet établissement, dans l'espoir que les misérables et douloureuses vies auxquelles sont condamnées tant de victimes innocentes, qui atteignent dans cette cité un chiffre désolant, puissent exciter la philanthropie éclairée et la charité proverbiale de mes concitoyens. »

Que faut-il le plus louer dans ce noble langage ? La générosité du donateur, ou la perspicacité de l'homme de bien qui, sans être ni médecin, ni hygiéniste, ni administrateur, met le doigt sur une véritable plaie sociale ?

Les temps étaient donc venus lorsque plusieurs personnes distinguées de Milan (sénateurs, députés, conseillers municipaux, etc.) se réunirent, sous la présidence du vénéré professeur Sacchi, pour répondre à l'appel de notre ami le Dr Pini et aviser aux moyens de créer la nouvelle école.

Vingt-cinq dames, dont les noms resteront inscrits à perpétuité dans les fastes de la philanthropie milanaise, s'offrirent pour quêter l'obole de la charité publique en faveur des pauvres rachitiques, parcourant la ville de quartier en quartier, frappant de porte en porte, entrant de magasin en

magasin; en moins de deux mois, malgré la pénurie d'argent de ces années calamiteuses pour le pays, elles avaient recueilli la somme respectable de 43,000 francs. (Applaudissements et bravos.)

Dès ce moment, l'idée passait à l'état de fait accompli et, le 1<sup>er</sup> janvier 1875, Milan saluait dans ses murs la modeste école de la rue Saint-André, avec sa petite population de dix rachitiques « arrachés aux griffes de la mort et aux tortures de la misère ».

Les obstacles avaient pourtant été nombreux; mais les préjugés du vulgaire, les hésitations des incrédules, les sourires des sceptiques, l'indifférence de la foule, ne parvinrent pas à neutraliser l'activité bienfaisante de cette minorité d'âmes d'élite qui, soutenue par un sentiment humanitaire, avait entrepris avec enthousiasme cette nouvelle conquête de la science et de la charité.

Aujourd'hui l'école primitive est transformée en véritable Institut de bienfaisance, soutenu par le concours généreux de la municipalité, de la province, de l'État, et est reconnue comme établissement d'utilité publique, d'*ente morale*, d'être moral, selon la poétique expression de nos chers voisins.

L'exemple du D<sup>r</sup> Barellaï était là pour démontrer au D<sup>r</sup> Pini la nécessité de faire un pressant appel à la science, en concentrant sur l'institution naissante le contrôle et les lumières des hommes compétents. Aussi n'hésite-t-il pas à se rendre au Congrès d'hygiène de Bruxelles, au Congrès médical de Turin, à l'Exposition universelle de Paris.

L'approbation est unanime, et la médaille d'argent, à l'effigie du roi des Belges, ouvre la liste des récompenses réservées à l'*Instituto dei Rachitici*.

Écoutez, du reste, les paroles mêmes du vaillant apôtre :

Je viens demander au Congrès quelques mots d'approbation et d'encouragement pour une œuvre non moins pieuse (celle des hospices marins) qui, créée modestement et sans bruit à Turin par la sollicitude et les soins éclairés du comte Riccardi de Netro, fleurit et prospère actuellement dans la capitale de la Lombardie.

Il ne s'agit plus d'hôpital ou de refuge d'un nouveau genre, dans lesquels, le plus souvent, les malheureux déshérités de la fortune qui y sont admis sont voués à la souffrance et à la mort, mais d'un asile où l'on arrive à la guérison par le fait d'un traitement logiquement approprié.

Intimement convaincu de la nécessité, pour le médecin hygiéniste, de combattre à outrance les hôpitaux et hospices, j'ai eu la pensée de recueillir dans des salles spéciales, pendant plusieurs heures de la journée, parmi ces fils du peuple, les plus infortunés, ceux qui, bossus et difformes, sont, pour ainsi dire, contournés par le rachitisme.

En les rendant le soir même aux caresses des parents et aux saintes joies de la famille, après avoir traité les infirmités du corps, j'ai la persuasion de pouvoir relever leur esprit abruti par l'ignorance et les préjugés. Ne deviennent-ils pas ainsi les apôtres inconscients d'une religion qui ne reconnaît comme divinités que la science et la charité?

C'est une véritable école que nous offrons à ces malheureuses créatures que nos pères précipitèrent un jour du haut des tours et des donjons, et pour lesquelles la

civilisation moderne n'a eu jusqu'ici que les sourires dédaigneux des sceptiques ou la stérile compassion des hommes de bien.

N'est-ce pas là le langage du cœur et de la conviction? Continuons :

A son entrée dans l'asile, l'enfant devient l'objet des soins de toute nature les plus pressés. Au moyen d'une nourriture substantielle, tonique et réconfortante, avec l'aide de toutes les ressources thérapeutiques de l'hydrothérapie, de l'électricité, de l'air comprimé, de la gymnastique raisonnée, l'enfant rachitique se métamorphose à vue d'œil et les teintes rosées de son visage ne tardent pas à saluer les premières heures d'une guérison prochaine.

J'ai reçu, parmi mes premiers pensionnaires, de pauvres êtres que la maladie avait rendus hébétés et déments, des malheureux qui se traînaient à terre dans l'attitude des brutes, des estropiés qui s'appuyaient, titubants et incertains, sur de grossières béquilles.

Aujourd'hui, après quelques mois de traitement, vous auriez bien de la peine à les reconnaître, et vous seriez agréablement surpris, en voyant cette petite population, les pieds et les jambes armés d'appareils orthopédiques, monter sur des cordes, courir dans les allées du jardin, traîner des brouettes, cultiver des fleurs, marcher en cadence, entonner en chœur des chansons populaires.

L'intelligence, jadis obtuse et indolente, s'est réveillée vive et animée, et dans les yeux de plusieurs d'entre eux brûle cette étincelle du génie dont, par un contraste frappant, les a doués la nature. J'ajoute, en finissant, que déjà, à Turin comme à Milan, beaucoup de rachitiques ont pu suspendre aux murailles des écoles les béquilles qu'ils avaient en entrant, et ces néfastes appareils deviennent ainsi les preuves irrécusables des combats heureux que la science et la charité, réunies dans une étroite fraternelle, ont remportés contre la maladie et la douleur.

(Bravos et applaudissements répétés.)

Pendant l'été, à leur arrivée, les enfants sont déshabillés, lavés à grande eau froide des pieds à la tête, essuyés avec soin et renvoyés à leurs jeux dans le jardin; un peu plus tard commencent les exercices gymnastiques. A midi, ils se retrouvent au réfectoire, autour de tables abondamment servies de bonne soupe, de viandes rôties, d'eaux ferrugineuses.

Dans la journée, après une sieste d'une heure et demie, se succèdent les exercices de lecture, d'écriture, d'arithmétique et de chant. Le soir, ils sont renvoyés chez eux dans les omnibus qui les ont amenés le matin.

Si je ne craignais d'abuser de votre bienveillante attention, je vous ferais assister aux séances annuelles de distribution de récompenses dans l'enceinte de la nouvelle école.

La lumière entre à flots par les grandes fenêtres qui apportent, chaque jour, à cette petite population l'air pur et vivifiant; le jardin montre les mille fleurs que ces jeunes êtres cultivent avec bonheur, et une riche bannière d'or du commandeur Peluzzi présente à tous les emblèmes de la foi et de la charité apportant, à leur tour, l'encouragement si puissant de l'art, « ce fils de prédilection du génie ».

Mais la création de ces écoles, comme l'écrivit si bien mon très sympathique collabo-

rateur le D<sup>r</sup> Every Body, ne constitue pas seulement une bonne œuvre; elle a encore une haute importance médicale: elle est l'application des sages principes de la bienfaisance préventive, la plus difficile à réaliser, parce qu'elle rencontre d'énormes difficultés et qu'elle ne donne pas l'orgueilleuse satisfaction du résultat immédiat, mais aussi la plus féconde, puisqu'elle prépare l'avenir et qu'elle rend des enfants à la famille qui les a vus naître et à la patrie, cette grande famille que nous aimons tous, comme une mère, et qui n'a pas trop de dévouement de tous ses enfants.

Le dernier compte rendu administratif et sanitaire nous apprend que le patrimoine actif, réel, qui était de 45,800 francs au 31 décembre 1875, s'est élevé, à la fin de 1876, à 59,500 francs.

Les résultats thérapeutiques, sous l'influence de la gymnastique, des appareils orthopédiques, de la médication tonique et réconfortante, sont des plus incontestables. Voilà deux spécimens des résultats obtenus :

Éclairé par l'expérience de tous les jours, le comité directeur réalise, de mois en mois, de nouveaux progrès, de nouveaux perfectionnements :

La création d'une ambulance, comprenant à la fois la consultation gratuite et le dispensaire pour les enfants du dehors ;

L'installation d'une infirmerie pour les élèves internes atteints d'affections intercurrentes, qui ne trouveraient pas dans la maison paternelle l'air pur, la lumière, les médicaments, la nourriture appropriée ;

L'organisation d'une école professionnelle, afin de ménager aux enfants guéris et améliorés les moyens de subvenir à leur existence.

Il s'agit, comme le veut le P<sup>r</sup> Sacchi, de leur donner non pas une instruction complète, mais une éducation raisonnable en leur apprenant des arts et métiers en rapport direct avec leurs aptitudes et avec leurs forces physiques.

Il ne saurait entrer dans le cadre, déjà si large, de cette Conférence d'aborder des questions essentiellement médicales; mais pour satisfaire la curiosité naturelle de quelques confrères, qui se demandent comment des parents généralement sains peuvent engendrer des rachitiques, j'affirmerai, avec les récentes recherches de MM. Gamba, Pini, Brochard et tant d'autres :

« Que l'allaitement insuffisant et mercenaire est la cause principale du rachitisme. »

Au moment de la naissance, la grande majorité des enfants milanais est saine et robuste; mais lorsque ces enfants ont été confiés à des nourrices étrangères pendant les dix ou douze premiers mois de l'existence, ils reviennent au logis avec les cruelles empreintes du lymphatisme, de la scrofule et du rachitisme.

Quel enseignement pour les mères tendres et affectueuses !

En scrutant plus profondément dans l'étiologie du rachitisme, on constate chez les ascendants les perpétuels ravages de la syphilis, de la débâche, de la vie dérégulée, de l'alcoolisme.

### Quels enseignements pour l'économie sociale!

Nous avons cru un moment voir se réaliser parmi nous cette belle création, — écrit encore le D<sup>r</sup> Every Body dans le *Journal d'hygiène*, — mais l'empressement malavisé d'un de nos confrères de la presse a renversé notre espoir d'un jour. Non! pour une œuvre de ce genre, il faut plus que la bourse du premier financier venu, que le savoir-faire d'un écrivain utilitaire. A la fortune d'un comte Riccardi, à la science d'un docteur Pini, il faut unir encore ce qu'on n'emprunte à personne : l'intelligence et le dévouement, dont les forces réunies seront prêtes à accomplir l'œuvre au moment marqué par la Providence!

Puisse cette Conférence inspirer quelque salutaire imitation!

Un dernier mot avant de nous séparer, Mesdames et Messieurs, et que ce mot fasse entrer dans votre esprit une pensée de souvenir bienveillant pour cette Société française d'hygiène que j'ai eu l'honneur de représenter au milieu de vous, et qui préside à cette réunion dans la personne aimée de M. Marié-Davy, le savant directeur de l'Observatoire de Montsouris.

Dans ces temps si rudes et si saccadés, encore au lendemain de désastres immérités, alors que les sociétés européennes tressaillent sur leurs vieilles assises, c'est un spectacle bien doux et bien consolant que de voir nos générations françaises se recueillir dans l'étude et dans la science, pour se préoccuper du bien-être individuel et de la prospérité générale, en jetant les bases d'institutions qui sauront défier l'action corrosive du temps et des bouleversements politiques.

Si le but de la Société est noble, ses moyens d'action sont aussi salutaires que puissants, car elle veut avant tout :

*Élever l'intelligence* par l'étude et les recherches;

*Moraliser le cœur* par la réalité et la certitude du bien accompli;

Donner à la vie de tous les jours le mobile le plus élevé en se rendant utile et à soi-même et à ses semblables.

« Laissez les petits enfants venir à moi », s'écriait le divin Maître sur le seuil du temple de Jérusalem.

Laissez vos maris, vos frères, vos amis, vous dirons-nous, Mesdames, vous toutes qui occupez une si large place dans notre existence de lutte et de labeur, laissez-les s'enrôler sous la bannière de la Société française d'hygiène. Elle porte, inscrit en lettres d'or, le mot d'ordre de l'Empereur romain :

**LABOREMUS : Travaillons sans relâche!**

(Vive et générale approbation. — Applaudissements et bravos. — En descendant de la tribune, le conférencier est félicité par un grand nombre de personnes.)

PALAIS DU TROCADÉRO. — 20 AOÛT 1878.

---

## CONFÉRENCE

SUR

### LE TABAC AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE,

PAR M. LE D<sup>r</sup> A. RIANI.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. Frédéric PASSY, membre de l'Institut, vice-président de l'*Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*.

*Assesseurs :*

MM. CLAUDE-LAFONTAINE, administrateur de l'école Monge;  
COLLAUX, secrétaire des séances de l'*Association*;  
CRIVELLI, ancien inspecteur d'Académie, vice-président de l'*Association*;  
GERMOND DE LAVIGNE, homme de lettres, secrétaire général de l'*Association*;  
Le marquis DE GINESTOUS, membre du Conseil de l'*Association*;  
GRÉARD, membre de l'Institut, directeur de l'enseignement primaire de la Seine;  
PETIBON, trésorier de l'*Association*.

---

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Frédéric PASSY, *président*. Mesdames et Messieurs, il est 2 heures, c'est l'heure réglementaire, nous ouvrons la séance.

Je dois d'abord annoncer que nous recevons à l'instant de M. le Préfet de la Seine un télégramme qui nous avertit que M. Gréard, retenu par d'autres devoirs, est dans l'impossibilité d'assister à la séance. Nous regrettons son absence, mais nous gardons son nom à côté des nôtres comme un témoignage de sa sympathie. C'est à l'instant aussi, qu'il me soit permis de le constater, que j'ai reçu la délégation qui m'appelle au fauteuil. C'est dire que je n'ai dans ma poche aucun discours. Je ne serai donc pas long.

La première qualité d'un président, d'ailleurs, surtout lorsque après lui doit se faire entendre un orateur comme M. Riant, c'est d'être court.

M. Riant, lui, n'est pas tenu de l'être et il est difficile qu'il le soit, car il a à traiter un sujet excessivement vaste. Encore ce sujet n'est-il que la moitié, je devrais dire le quart à peine de la thèse que nous représentons ici, lui et moi, et avec nous les autres personnes honorables qui veulent bien nous assister.

Nous sommes ici, en effet, Messieurs, je dois le rappeler, au nom de l'*Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*, deux fléaux, disons deux ivresses, dont la meilleure ne vaut rien, et qui trop souvent, par malheur, s'engendrent et se développent l'une l'autre.

Il ne sera question aujourd'hui que de l'un de ces fléaux. Il a été question, dans cette salle même, ces jours derniers, de l'autre : nous y avons pris part, comme représentants de notre Société, à un Congrès international sur l'alcoolisme. Nous faisons aujourd'hui la place moins grande au tabac, comme vous le voyez ; mais nous y reviendrons. De plus, M. Riant, bien qu'il soit en état de nous parler du tabac à tous les points de vue, a l'intention de s'occuper à peu près exclusivement du point de vue hygiénique. Or, il y a un autre point de vue (je n'ai pas l'intention de le traiter, bien entendu, mais il ne m'est pas permis de ne point l'indiquer au moins) qui n'est ni moins grave ni moins vaste : c'est le point de vue économique, le point de vue social, le point de vue moral.

De l'autre côté de la Manche, où l'on va volontiers jusqu'au bout de ses principes, et quelquefois au delà, les ennemis du tabac répandent à profusion de petites affiches dans lesquelles ils n'hésitent pas à dire entre autres choses : « *Fuyez la compagnie des fumeurs.* » Nous n'allons pas jusque là. Nous avons des amis qui fument, les uns modérément, d'autres immodérément ; nous ne les fuyons pas comme des pestiférés, quoiqu'ils ne sentent pas toujours bon ; et nous ne les montrons pas au doigt comme des monstres. Non ; nous aimons nos amis, même fumeurs, lorsqu'ils méritent d'être aimés ; mais nous leur demandons la permission de leur dire, au nom de notre affection même, et nous répétons à ceux que nous ne connaissons pas, que l'abus du tabac, — et l'usage est bien près de l'abus, — funeste au point de vue de la santé, est un abus antisocial et antiéconomique ; qu'il nuit à la bourse, qu'il porte atteinte au travail et qu'il compromet les bonnes relations de la famille et de la société.

Je me trouvais un soir, il y a déjà une dizaine d'années, chez un homme très distingué, — il est mort depuis, — qui aimait à réunir à sa table et dans son salon une société d'élite.

Après le dîner, qui avait été fort bon, la plupart des hommes passèrent, suivant une habitude qui est devenue presque obligatoire, dans une pièce voisine pour y fumer. Ils n'en sortirent plus de tout le reste de la soirée.

La maîtresse de la maison nous dit, à un ou deux qui, n'étant pas fumeurs, étions demeurés au salon, et auxquels elle savait beaucoup de gré de lui avoir tenu compagnie :

« En vérité, Messieurs, c'est bien désagréable. J'invite des hommes distingués, des hommes d'esprit. Je me figure que j'aurai le plaisir de les entendre causer et de causer avec eux; ils mangent mon dîner, ils prennent mon café, puis ils passent dans le cabinet de mon mari, d'où ils nous envoient leur fumée par-dessous la porte, et ils s'en vont sans que je les aie vus! Ils prennent ma maison pour un restaurant. »

Elle avait raison, cette excellente femme. Et j'ajoute que les femmes se résignent beaucoup trop facilement, en général, à cette habitude, et qu'elles ont tort, car c'est assurément (avec une autre mauvaise habitude dont elles sont heureusement en train de se corriger, mais dont il reste encore trop de traces, avec la frivolité, tranchons le mot, avec la nullité de l'éducation et de la conversation des femmes), c'est, dis-je, une des causes principales de cette séparation trop acceptée des sexes qui nuit à l'agrément, au charme, au sérieux de nos rapports sociaux, et n'est pas sans une influence funeste sur la morale privée et publique. (Applaudissements.) Je n'en dis pas davantage sur ce chapitre.

Quant à la dépense, Messieurs, ai-je besoin d'en parler? Fumeurs ou non fumeurs, nous savons tous ce qu'il en coûte de fumer. Combien de ménages où l'on se prive du moindre agrément, parfois du nécessaire, parce que le cigare ou la pipe de monsieur consomment plus que la toilette de madame ou les mois d'école des enfants! Je glisse encore sur ces détails délicats; un chiffre seulement, mais un chiffre d'ensemble, sans personnalités. Les statisticiens, dont je ne suis pas l'esclave, — je ne me pique pas d'être précisément statisticien, — mais qui ont du bon, eux et leurs chiffres, à la condition qu'on sache s'en servir, les statisticiens disent, et les meilleurs l'ont démontré, que depuis cinquante ans le tabac, avec les dépenses accessoires et inévitables qu'il entraîne, n'a pas coûté à la France moins de *10 milliards!* Dix milliards! c'est-à-dire deux fois la malheureuse rançon que nous avons dû payer à l'Allemagne, ou, pour prendre une comparaison moins pénible, l'équivalent de tout ce que nous possédons de chemins de fer dans notre pays.

Je n'insiste pas. Voilà un chiffre qui est de nature à se graver dans toutes les mémoires. A vous de supputer, comme il vous plaira, ce qu'on aurait pu faire avec cela. La perte de travail est-elle moindre? Je ne le crois pas. Oh! je le sais, il y a des hommes d'étude, des hommes de labeur, des hommes sérieux qui jouissent, par je ne sais quel privilège, d'une sorte d'immunité, au moins apparente, à l'égard de ce poison, comme d'autres à l'égard d'autres poisons. Il y a des hommes qui travaillent beaucoup et qui travaillent bien en fumant beaucoup, en fumant

trop, en fumant toujours. Comment travailleraient-ils s'ils ne fumaient pas ? Voilà ce qu'on ne sait pas et ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes. Mais passons.

Ce qui est certain, c'est qu'en règle générale l'habitude de fumer ne va pas sans perte de temps. Et pour chaque fumeur, ne perdit-il qu'une heure, qu'une demi-heure, — il en perd bien davantage, — c'est une partie importante de la vie qui s'en va en fumée. Nous avons mieux à faire de notre existence, ce me semble, que de la perdre de gaieté de cœur !

Ce n'est pas tout. Chez la plupart des hommes, chez ceux qui ne sont pas doués de cette immunité dont je parlais tout à l'heure, chez ceux qui n'ont pas cette énergie vigoureuse, grâce à laquelle l'attention ne se laisse jamais distraire ou affaiblir ; chez ceux-là l'attention et la vivacité d'esprit s'émoussent et s'obscurcissent. Et c'est même — qui ne le sait — l'une des causes de l'entraînement qui, de l'usage du tabac, porte si vite à l'abus. Le tabac est un moyen de passer le temps sans rien faire, de flâner, de ne pas penser à ce qui déplaît ou à ce qui exige un effort.

Il y a là, encore une fois, pour le capital intellectuel d'une nation, pour son capital moral, sans parler du travail matériel, une perte équivalente tout au moins, peut-être supérieure, à cette perte énorme de 10 milliards que je rappelais il y a un instant.

Oh ! je sais bien ce que vous allez me répondre : Cela rapporte gros à l'État, qui encaisse de ce fait 300 ou 400 millions par an ; et l'État a besoin de ressources. Eh ! mon Dieu ! que l'État tire de l'argent aux fumeurs en leur vendant du tabac, nous ne nous y opposons pas ; c'est son droit, comme c'est le nôtre de résister aux appels de la Régie. Mais ce que nous donnons à la Régie, nous ne le donnons ni à l'agriculture ni à l'industrie, qui, elles aussi, rapportent à l'État et qui, de plus, rapportent à ceux qui les développent. Que l'État impose donc nos consommations de fantaisie, soit ! Mais que nous nous imposions nous-mêmes une charge aussi lourde ; mais que nous fassions volontairement subir à la société, à nos familles, à nous-mêmes, un préjudice comme celui-là ; franchement, cela peut surprendre, venant du peuple qui se dit le plus spirituel de l'univers. Et puisque nous sommes à la tête d'une association qui s'occupe sérieusement de ces questions ; puisque nous sommes en ce moment, M. Riant et moi, chargés de porter la parole au nom de nos collègues, nous avons le droit et le devoir de dire, sans mâcher les mots, que cela n'a pas le sens commun.

Tout le monde connaît l'axiome de Franklin : « Un vice coûte plus à nourrir que deux enfants. » Nous ne prétendons pas, encore une fois, que l'usage du tabac soit un vice à proprement parler ; ce peut n'être quelquefois qu'une distraction inoffensive. Mais souvent, bien souvent, c'est le chemin du vice ; c'est la pente sur laquelle on roule jusqu'à

des abîmes insondables, parfois jusqu'à la dégradation et au crime. L'homme qui s'est fait l'esclave du tabac, comme l'homme qui s'est fait l'esclave de l'alcool, ne s'appartient plus, et lui-même ne peut savoir où le conduira un jour ou l'autre la tyrannie de l'habitude. Nous ne vous disons donc pas, je le répète, à l'instar de nos amis d'Angleterre : «Fuyez avec horreur la compagnie des fumeurs!» nous vous disons plutôt : «Tâchez de les convertir en frayant avec eux en bonne intelligence.» Nous vous disons surtout : «Ne les imitez pas et empêchez qu'on ne les imite; fumez le moins possible et, s'il y a moyen, ne fumez pas du tout. Votre bourse, votre santé et votre moralité peut-être s'en trouveront bien.»

Quant à ce qui est de la santé, en particulier, M. le docteur Riant s'est chargé de la démonstration; il va nous la donner pour notre plus grand profit, et pour notre plus grand agrément aussi, je le sais d'avance. Écoutez-le, applaudissez-le comme il le méritera. Prenez, s'il est possible en l'entendant, de bonnes résolutions. Et que ces bonnes résolutions, à votre sortie d'ici, ne s'en aillent pas en fumée. (Applaudissements prolongés.)

M. le D<sup>r</sup> RIAANT :

Mesdames et Messieurs,

Je ne suis pas fumeur, je ne suis pas priseur et je n'ai pas besoin de vous dire ici que je ne consomme pas de tabac sous une autre forme.

Ce n'est pas que sur ce point la nature se soit montrée cruelle à mon égard. J'aurais pu fumer, j'aurais pu priser tout comme un autre. Pour peu que j'en aie essayé, je n'en ai point souffert.

Je ne suis donc pas une victime du tabac.

Je n'ai pas été obligé de renoncer au tabac pour des raisons majeures; je n'ai pas même dû m'en séparer pour cause d'incompatibilité d'humeur. Je n'ai ni à me venger du tabac ni même à m'en plaindre. Il n'y aura donc dans le ton de cette causerie ni les termes amers d'une diatribe, ni les exagérations d'une plaidoirie, ni, à plus forte raison, les rigueurs d'un réquisitoire.

Je parlerai du tabac avec mesure, en dehors de toute passion. Le tabac fait assez de mal pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui rien prêter ni de forcer les couleurs du tableau: il suffit amplement de s'en tenir à la réalité.

C'est avec calme, froidement, scientifiquement, que je veux examiner ce que le tabac nous coûte au point de vue hygiénique, économique et social.

Je ne veux tenir aucun compte des accusations banales, car il s'agit ici d'arriver à une véritable démonstration.

Aussi m'appuierai-je sur des faits indéniables, sur des statistiques, sur des expérimentations même, s'il est possible, désireux d'amener dans vos esprits une conviction réfléchie, justifiée, si j'ai ce rare bonheur, accordé à un trop petit nombre d'orateurs, de pouvoir faire admettre mes conclusions, après avoir, comme je l'espère, fait agréer mes prémisses et accepter mes preuves.

En vous parlant du tabac, j'insisterai plus particulièrement sur les conseils et les exigences de l'hygiène, sans m'interdire pourtant, de temps en temps, quelques autres considérations. Mauvais, au point de vue de l'hygiène, le tabac n'est pas meilleur quand on le considère au point de vue économique ou au point de vue social. C'est la logique même qui le veut : lorsqu'on est dans la vérité, on n'y est pas à peu près, on n'y est pas à demi. Quand il s'agit du tabac, de quelque côté que l'on se tourne, on trouve sur son chemin la trace des fâcheuses conséquences qu'il entraîne. Si donc, tout en parlant plus spécialement de l'hygiène, je suis amené à faire quelques excursions hors de ce domaine, je rencontrerai, soyez-en sûrs, les mêmes raisons pour vous conseiller de ne pas favoriser l'extension de l'usage du tabac, disons plus, pour vous supplier de le restreindre le plus possible.

Vous le voyez, j'ai l'intention de ne combattre que l'*abus* du tabac. La Société au nom de laquelle je parle est en effet intitulée : *Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*. Ce titre limiterait le champ de ma critique, si la raison et la vérité n'en indiquaient déjà l'objet et n'en précisaient la portée.

S'en prendre même à l'*usage* du tabac serait une exagération qui sortirait de la mesure que je veux m'imposer. Seulement je vous prie, Messieurs, de bien nous entendre sur ce que, en cette matière, vous appellerez l'*usage* et ce qui, pour vous, constituera l'*abus*. La question est délicate, et ce n'est peut-être pas trop de l'application de vos esprits pour arriver à déterminer les limites de l'usage et de l'abus, pour permettre de déclarer où finit le premier, où commence le second.

Quant à moi, je le déclare, je ne vois pas cette limite bien nettement tracée. Voici, par exemple, un enfant, un jeune homme, un écolier, un lycéen, qui s'essaye à fumer *un peu* de tabac, après avoir, — timides débuts! — fait un premier apprentissage soit avec du papier roulé, soit avec des feuilles de tilleul recueillies dans la cour de récréation. Vous appelez cela l'usage, . . . . moi, j'appelle cela l'abus!

Voyez-vous cet ouvrier qui consacre pour fumer, même modérément, une certaine somme qui serait nécessaire pour les besoins essentiels, pour les dépenses indispensables, pour la nourriture ou l'amélioration de la

nourriture de sa famille, pour l'achat de vêtements, etc. — Vous appelez cela l'usage, . . . . moi, j'appelle cela l'abus.

Voici un soldat auquel l'État donne 10 grammes de tabac par jour. Cet exemple nous intéresse tous, aujourd'hui que tout le monde est soldat. Certes, la dose est minime, mais elle va suffire à créer une habitude, une passion tyrannique qui plus tard ne se satisfera pas avec les 10 grammes que l'État fournit chaque jour. Il faudra bientôt que le soldat ajoute les 5 ou 10 centimes de prêt qu'il touche, pour augmenter la dose. Son maigre pécule y passera. — Vous appelez cela l'usage; pour moi, c'est l'abus.

Voyez cet homme adonné aux travaux de l'esprit. Quand son cerveau est fatigué, surmené par le travail et les veilles, à un salubre repos il préfère l'enivrement dû à la fumée du tabac et les rêves qu'elle fait naître. Croyez-vous que ce soit là un véritable repos? Croyez-vous que l'air de ce cabinet de travail, que cet air toujours trop rarement renouvelé va s'améliorer par l'addition des vapeurs du tabac? Dites, si vous le pensez, que c'est là encore l'usage; moi, je soutiens que c'est l'abus.

Vous le voyez, entre l'usage et l'abus la distinction est quelque peu subtile, bien souvent fautive et la limite trop sujette à contestation.

Et puis, on le comprend, la question de quantité, de dose, est loin de constituer la seule ligne de démarcation entre l'usage et l'abus.

Il est telle nature, il est telle santé, pour laquelle l'usage même le plus modéré est un abus, et un abus très préjudiciable et très manifeste. Ai-je besoin de m'arrêter à prouver que l'âge du fumeur doit être également pris en considération, et que l'enfant, le jeune homme font toujours, quelles que soient la mesure et la dose, abus et non usage d'une drogue inutile et dangereuse? Ces exemples, que je pourrais multiplier, suffisent pour faire comprendre qu'il faut laisser de côté la distinction un peu fantaisiste entre l'usage et l'abus. L'hygiéniste ne s'y arrête pas plus qu'il ne convient; il sait bien que si on pouvait lui montrer l'usage aujourd'hui, il aurait encore à redouter pour demain l'abus inévitable.

S'il se rencontre, parmi mes honorables auditeurs, des personnes qui aient l'habitude de fumer ou de prendre du tabac et qui en usent modérément, qui subissent ce joug, quelque agréable et bien porté qu'elles le trouvent, je leur dirai ce que je crois la vérité.

Je n'ignore pas que beaucoup parmi ceux qui m'écoutent sont déjà convaincus et n'ont pas attendu mes paroles pour secouer une passion tyrannique et rejeter un passe-temps inutile et dangereux. Je les remercie de leur présence et de leur appui. Quand on s'attaque à un usage aussi répandu, aussi envahissant; quand on entreprend de combattre l'autorité du nombre et la victorieuse influence de l'habitude, de la mode, il est bon de rencontrer quelques alliés. Ces convictions que l'on n'a pas faites sont un

important point de départ pour celles que l'on espère obtenir soi-même. La force des arguments est doublée par l'autorité de ces convictions acquises et de ces bons exemples.

Messieurs, je ne me flatte nullement du fol espoir qu'aujourd'hui, à 3 heures sonnant, mes paroles auront produit une révolution complète, que les fumeurs jetteront avec dédain ces cigares qui faisaient leurs délices, que les pipes seront toutes mises de côté, qu'en un mot, cette Conférence soit destinée à produire — disons le mot — une grève de fumeurs! Non! assurément, et je ne partage nullement les illusions ou les craintes exprimées dans les lettres qui m'ont été adressées à cet égard.

Parmi ces lettres, j'ai reçu comme une sorte de pétition, d'adresse des ouvrières des manufactures de tabac. Elles me supplient de ne pas les condamner à l'inaction, de ne pas leur enlever leur profession, leur moyen d'existence. Qu'elles se rassurent! Je ne compte pas sur un semblable résultat : le tyran-tabac tiendra bon longtemps encore; longtemps encore fumeurs, priseurs, loin de réclamer leur émancipation, se feront un bonheur et une gloire de leur esclavage, et le chômage dans la fabrication du tabac ne menace personne.

L'adresse affirme l'excellence des produits fabriqués. J'ajoute, parce que cela est très exact, et je suis entièrement d'accord sur ce point avec les signataires de l'adresse, qu'il n'y a pas de pays au monde où le tabac soit plus honnêtement préparé qu'en France; et que si — comme on l'a dit — on vend quelque part, sous le nom de tabac à priser, de la sciure de bois ayant macéré plus ou moins longtemps dans le jus de tabac pour rendre l'illusion possible, cela ne se passe pas chez nous ! (Applaudissements.)

## I.

Les Français sont un peuple très primesautier, très mobile, et qui procède assez volontiers par bonds; mais il est peu probable néanmoins qu'ils passent tout à coup de l'engouement qu'ils manifestent aujourd'hui pour le tabac à l'indifférence absolue ou à un dégoût subit.

Et cependant le tabac, cette drogue pour laquelle tous les peuples de l'ancien comme du nouveau monde se ruinent à l'heure actuelle, était inconnu en Europe il y a quatre siècles.

A cette époque, quelques sauvages du nouveau monde fumaient le tabac, et nous ignorions qu'il existât. Mais quels progrès il a faits depuis ce temps et ces premiers débuts!

Il y a environ quatre siècles que l'Europe vit s'ouvrir devant elle les portes de ce nouveau continent. La chose ne se fit pas de gré à gré; on pouvait s'y attendre.

L'attitude des populations de l'Amérique rappela un peu celle de cet héritier en possession paisible et jusque-là indiscutée d'un important héritage, et qui tout à coup apprend qu'il a un compétiteur et qu'il lui faut partager un patrimoine auquel il se croyait seul appelé.

L'ancien monde fit valoir ses droits; le nouveau se défendit.

La succession fut violemment, cruellement disputée.

Enfin, suivant l'usage et les règles de la loi des successions, chaque héritier de la grande famille humaine ayant rapporté à la masse ce qu'il avait reçu de son côté de la Providence, tous les biens furent réunis pour être partagés, et, en fin de compte, s'il y eut plus d'héritiers, l'héritage se trouva singulièrement plus important.

L'ancien monde apportait au nouveau le patrimoine de son savoir, de sa science, les lumières de l'intelligence et de la foi. Le nouveau monde apportait l'immensité de ses territoires où le flot du vieux monde a beau couler par une émigration qui ne cesse pas depuis quatre siècles, il y a toujours place pour de nouveaux venus, en dépit de ces prétentieux écrivains qui, au milieu des solitudes et des forêts, avertissent le voyageur étonné de l'existence d'une multitude de villes qu'il ne soupçonnerait pas sans cela dans cette immensité.

Le nouveau monde a apporté ses mines de métaux précieux : richesses minérales qui ont allumé toutes les convoitises et tenté toutes les races humaines.

Tous les peuples sont venus fouiller sans trêve les entrailles de cette terre prodigue de richesses, sans parvenir jusqu'à présent à les épuiser non plus qu'à se satisfaire.

Les prairies sans limites du nouveau monde nourrissent d'innombrables troupeaux qui, pendant que notre vieux monde mourait de faim, par insuffisance d'aliments substantiels, périssaient inutiles dans ces solitudes. Il a fallu longtemps pour qu'on eût la pensée et que l'on trouvât le moyen de les utiliser. Mais toutes les découvertes s'enchaînent, et aujourd'hui, grâce aux progrès de l'industrie, de la navigation, des services de bateaux à vapeur apportent régulièrement en Europe des milliers de tonnes de ces viandes conservées à l'état frais, pour nourrir les populations affamées du vieux continent.

Cette faune nouvelle n'était pas sans utilité.

La flore du nouveau monde ne nous a pas été moins précieuse. C'est elle qui nous a donné le quinquina, cet antidote puissant des fièvres des marais, des fièvres intermittentes. Et, dans un pays qui a encore environ 300,000 hectares de terres couvertes de marécages aussi funestes pour la richesse du pays que pour la santé des populations, ce n'est pas une chose à dédaigner que la précieuse écorce du quinquina!

Le jour où nous aurons mis en culture, assaini ces terres marécageuses,

nous aurons à lutter contre l'*anémie*, la maladie si commune de nos jours, la maladie à la mode. Là encore le quinquina aura plus d'un service à nous rendre.

La flore du nouveau monde nous a donné le cacao, qui est la base d'un aliment aujourd'hui si justement apprécié et si répandu, qu'on en est à se demander comment, avant cette importation et celle du café, nos ancêtres pouvaient bien composer leur déjeuner du matin, alors que ces deux substances n'étaient point connues.

Ai-je besoin de citer encore la pomme de terre, cet aliment qui nous a affranchis de la crainte des disettes?

Mais vous connaissez ces conquêtes et vous appréciez toute leur valeur.

Eh bien! ceux qui avaient conquis tous ces biens furent subjugués à leur tour. Par quoi? Par un peu de fumée.

Les conquérants du nouveau monde avaient vu les Indiens fumer de petits rouleaux noirâtres, les *tabanos*, origine de nos cigares, formés de feuilles de tabac enroulées. Ils rapportèrent en France le tabac, ils le cultivèrent.

Les Indiens fumaient le tabac; les Européens le fument, le mâchent et le prisent. Voilà le progrès! voilà les faits!

Pour apprécier la valeur de cette conquête, il reste à examiner ce que c'est que le tabac, ce qu'il nous coûte et ce qu'il nous rapporte.

Tout à l'heure l'honorable M. Frédéric Passy a bien voulu vous exposer en quelques mots, et au moyen de quelques chiffres très frappants, ce que le tabac rapporte à l'État et ce qu'il coûte à l'individu.

J'ai à vous dire, moi, ce que c'est que le tabac, les divers modes d'emploi que la mode a successivement consacrés, la consommation que l'on en fait. Et d'abord, quel est ce compagnon de l'existence de tant de gens, compagnon dont ils font leur société, société exclusive et jalouse de toute autre? Il faut connaître à fond celui que l'on admet dans une pareille intimité. Le tabac est votre ami, votre seul ami peut-être: apprenez au moins à le connaître.

## II.

Le tabac, au moment où il fit son apparition en Europe, fut considéré comme une panacée universelle, comme un remède qui allait remplacer tous les autres et guérir toutes les maladies. Le vocabulaire consacra ces espérances, ces croyances de l'époque. On l'appela en effet *herbe à tous les maux*. Fallacieuse étiquette! N'a-t-on pas aussi donné le nom d'*eau-de-vie* à l'alcool, dans un accès d'enthousiasme que le temps et les faits n'ont pas justifié? Vous allez voir si le titre donné au tabac était mieux approprié.

Quand Jean Nicot, ambassadeur de Portugal, envoya, vers 1560, à la

reine Catherine de Médicis, pour guérir sa migraine, une certaine quantité de tabac, sous forme de poudre; le moyen ne réussit pas. Mais une expérience malheureuse ne suffisait pas pour que le tabac fût déconsidéré. L'enthousiasme était tel, que l'usage du tabac continua à s'étendre sur toute l'Europe, avec une réputation croissante.

Mais plus l'engouement est prompt et excessif, plus la réaction est vive, le jour où un remède tant vanté ne tient pas ce qu'il a promis.

A un moment donné, il fut démontré clairement que le tabac ne guérissait pas; bientôt même on vit se manifester la crainte qu'il ne déterminât lui-même certaines maladies. Oh ! jusque-là il n'y avait pas eu de certitude, pas de démonstration. C'était comme une vague appréhension, dénuée de preuves. Cependant la peur prit d'assez grande proportions; l'autorité dut édicter des mesures sévères contre l'usage du tabac.

Henri VIII, en Angleterre, menace du fouet ceux qui seraient surpris en train de fumer.

Élisabeth fait confisquer toutes les pipes et tabatières d'or et d'argent qui étaient en usage à la cour. Les petites gens, eux, se contentaient, quand ils pouvaient se procurer une drogue qui se vendait à prix d'or, d'aspirer une bouffée de tabac, au moyen d'un appareil composé d'une coquille de noix à laquelle on adaptait un tuyau de paille; l'appareil circulait autour de la table, et chaque convive en faisait usage à son tour.

Partout on poursuivait priseurs et fumeurs. En Perse, Amurat IV faisait couper les lèvres aux fumeurs et le nez à ceux qui prisaien. La répression matérielle et morale ne manquait pas d'énergie. En Italie, le pape Urbain VIII excommuniait ceux qui prisaien dans les églises, et les bedeaux confisquaient les tabatières mises en circulation pendant les offices.

Ce n'était pas une petite affaire que ces confiscations, car il s'agissait de belles tabatières enrichies de diamants et de pierres précieuses, comme vous pouvez en voir des échantillons dans les collections qui se trouvent réunies dans les salles voisines de cette pièce où vous me faites l'honneur de m'écouter.

Louis XIII défend à tout autre qu'aux apothicaires la vente du tabac. Le tabac, c'était un médicament; sa place était chez l'apothicaire. Les contrevenants étaient punis d'une amende de 20 livres parisis.

Mais sous Louis XIV, voilà la pipe qui fait son entrée à Versailles, à la bouche de Jean Bart. L'usage du tabac reprend avec plus de vigueur son élan un moment interrompu, et il s'étend encore une fois sur l'Europe. La persécution avait été trop violente : elle avait eu pour effet de multiplier les amateurs au lieu de les diminuer.

Rien ne devait plus arrêter l'essor du tabac.

En 1815, le nombre des fumeurs était déjà très considérable.

A partir de 1830, la garde nationale, les loisirs du corps de garde, vont vulgariser l'usage de la pipe et des boissons alcooliques.

Enfin, en 1870, on peut dire que la guerre a mis le cigare à toutes les lèvres, l'alcool et l'absinthe dans toutes les bouches.

Il y avait longtemps que la persécution avait cessé.

Le jour où il fut bien démontré que les Gouvernements étaient impuissants à lutter contre l'engouement public, ils en prirent leur parti et songèrent à tirer profit d'une consommation qui ne devait plus s'arrêter dans sa marche rapide et croissante.

On commence par affermer le tabac. En 1674, Colbert en tire 600,000 livres. En 1791, le monopole est supprimé, la fabrication est confiée à des ateliers particuliers. La taxe rapportait alors 3 millions et demi.

En 1811, quand on rétablit le monopole, le tabac donne déjà 25 millions de francs à l'État. Tous les ans ce chiffre augmente. De 25 millions nous arrivons à 50, puis à 120 et, en 1874, à 350 millions, qui entrent ainsi dans les caisses de l'État, grâce à la faveur toujours croissante que rencontre le tabac.

350 millions ! le chiffre est beau ; mais il ne faut pas se faire d'illusion.

Ce n'est pas précisément cette somme qu'encaisse le Trésor public. Il y a des frais considérables (personnel, matériel de régie, etc.) dont il faut tenir compte ; il y a les douaniers qu'il faut entretenir pour réprimer la contrebande. La fortune publique a aussi des sacrifices à enregistrer. Il y a notamment les incendies qui résultent de l'imprudence des fumeurs.

On a recherché quelle était la proportion de ces incendies, et on est arrivé à reconnaître que, dans les départements où l'on fumait le moins, il y avait sept fois moins d'incendies que dans les départements où on fume le plus !

Ensuite, nos meilleures terres, nos meilleurs engrais, nos bras les plus vigoureux, nos cultivateurs les plus habiles sont employés à la culture du tabac. Vous voyez qu'il y a là une série de pertes qui ne permettent plus de croire que cette somme de 350 millions arrive intacte dans les caisses de l'État, et que le tabac apporte autant de richesses au pays que de plaisir aux individus.

La consommation du tabac appauvrit les individus, ainsi que vous le montrait si bien tout à l'heure M. Frédéric Passy. Et quand chacun s'appauvrit, quand une atteinte profonde est portée à la richesse, à la santé, — je pourrais dire aussi à la moralité de tous, — l'État ne s'enrichit pas ; non, Messieurs, cette richesse apparente n'est qu'un leurre, ce n'est qu'une illusion.

III.

Je viens de parler d'atteinte à la santé. Vous n'en serez guère étonnés quand vous connaîtrez la famille et les propriétés du tabac.

Une légende musulmane donne à cette plante une origine que je veux vous raconter. Mahomet, voyageant un jour d'hiver dans le désert, heurta du pied une vipère. Mahomet la prend dans sa manche, la réchauffe un peu. A peine la vipère a-t-elle retrouvé ses forces, qu'elle relève la tête et cherche à blesser le prophète. Mahomet se défend et la supplie de l'épargner. La vipère lui répond : « Ta race est ennemie de la mienne. J'ai juré par Allah de me venger. » Mahomet, s'inclinant devant le nom d'Allah, cesse de résister ; la vipère plonge son dard dans la main du prophète.

Mahomet suce instantanément la plaie et crache le venin avec sa salive. La légende ajoute que de cette goutte est née la plante miraculeuse qui représente, avec l'amertume du serpent, la douceur de la salive du prophète.

Messieurs, c'est là de la légende, de la poésie ; mais au fond, n'y a-t-il pas un peu de vérité ?

Demandez au collégien qui fume ses premiers cigares ce qu'il pense du tabac ; il vous répondra qu'il y a trouvé l'amertume du serpent, beaucoup plus encore, j'en suis sûr, que la douceur de la salive du prophète.

Mais laissons la légende et la poésie et abordons franchement la prose, en interrogeant la botanique.

A quelle famille appartient le tabac ? A la famille des solanées. Ce n'est pas une famille qui ait une bien bonne réputation. Elle nous donne bien la pomme de terre et la tomate, espèces comestibles ; mais ces espèces ne figurent là que comme une sorte de compensation pour les plantes vénéneuses que l'on trouve à côté d'elles, dans la même famille : la mandragore, la stramoine, la belladone, la jusquiame, . . . le tabac !

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Voilà la famille du tabac. Elle ne m'inspire aucune confiance. N'est-ce qu'une présomption ? Je regarde la jusquiame ; je suis frappé de l'aspect sinistre de ses feuilles, de la couleur, du port de ses fleurs, de l'air lugubre de toute la plante. J'en puis dire autant des autres membres de la famille. Je continue à n'être pas rassuré.

Voyons si la science, qui nous apprend ce que contient le tabac et analyse ses propriétés, me rassurera davantage.

Il existe un poison dont tout le monde a entendu parler ; c'est le plus terrible de tous, la *strychnine*. Introduit-on un milligramme de cette substance sous la peau d'un chien, il est tué, foudroyé instantanément.

Je ne sache pas qu'on ait encore proposé de fumer de la strychnine, et je ne crois pas, le cas échéant, que l'on trouve beaucoup d'amateurs.

Eh bien! on extrait du tabac un alcaloïde qui n'est pas moins actif, moins énergique, moins foudroyant que la strychnine; cet alcaloïde s'appelle la *nicotine*, ainsi dénommée en souvenir de Nicot qui le premier avait importé le tabac, sans se douter qu'il introduisait chez nous un pareil poison!

La nicotine s'est fait une bien mauvaise réputation. N'a-t-on pas dit que nicotine vient de Nicot comme guillotine vient de Guillotin? Eh bien, il y a dans le tabac que nous fumons, que nous prions, que nous mâchons, de 2 à 10 pour 100 de nicotine. La réputation de la nicotine est-elle usurpée? Répétez l'expérience de la strychnine, introduisez un peu de nicotine, un peu de cette liqueur (l'orateur montre un flacon), mouillez-en un fil que vous ferez passer sous la peau d'un chien, voilà le chien foudroyé!

La nicotine se présente, comme vous voyez, sous l'aspect d'un liquide incolore qui jaunit à l'air et à la lumière, d'une consistance un peu épaisse; il a une odeur détestable, vireuse, qui rappelle l'odeur exagérée du tabac et cette vapeur âcre, nauséabonde, qui s'élève du fond d'une pipe dont on a fait un long usage. La saveur de la nicotine est plus détestable encore que l'odeur qu'elle présente.

Le liquide se volatilise à 25°; de sorte qu'à l'intérieur d'une pipe, d'un cigare, d'une cigarette allumée, il se volatilise très abondamment et que les fumeurs en aspirent une proportion considérable.

Vous espérez peut-être que les procédés de fabrication vont enlever au tabac une certaine quantité de la nicotine qu'il renfermait?

Oui, dans une certaine mesure. Il est incontestable que les lavages auxquels on soumet les feuilles, que la torréfaction privent le tabac d'une certaine proportion de nicotine, au bénéfice du fumeur. Cette dernière opération n'a pas toujours été sans danger pour ceux qui l'exécutaient.

Autrefois les ouvriers faisaient chauffer, sécher les feuilles de tabac dans des bassines placées devant eux; ils aspiraient ainsi toute la nicotine qui se dégageait pendant l'opération. Aujourd'hui il n'en est plus de même; on a préparé des appareils extrêmement parfaits qui débarrassent le tabac d'une portion de la nicotine qu'il contient, et l'ouvrier est protégé non moins que le consommateur.

Mais, Messieurs, si la préparation enlève une certaine quantité de nicotine, le fumeur, lui, fait tout ce qu'il peut pour n'en pas perdre un atome. Pour cela, que de moyens, que d'appareils, que de procédés ingénieux! Et, en effet, il recherche des pipes à très court tuyau, de sorte qu'il reçoit la fumée-aussi chaude et aussi chargée de nicotine que possible. Les Orientaux s'y prennent tout différemment, et, bien qu'ils fument des tabacs contenant peu ou point de nicotine, ils ont des pipes munies de longs tuyaux (*chibouk* ou *narghilé*). La fumée se refroidit, et la nicotine, s'il y en a, se condense et n'arrive pas jusqu'au fumeur.

La cigarette, au contraire, conduit la fumée toute chaude, toute imprégnée de nicotine dans la bouche. Le fumeur aspire cette fumée, il l'avale. Il y a des gens qui ont péniblement appris à avaler ainsi leur fumée et qui sont très fiers et très heureux de ce petit talent, grâce auquel ils absorbent, sans s'en douter, des proportions considérables de nicotine.

Ainsi donc, si la préparation enlève une dose plus ou moins importante du poison, le fumeur, par les procédés inintelligents qu'il emploie, semble s'efforcer de ne pas laisser échapper une parcelle du dangereux alcaloïde du tabac.

Il y a des personnes qui fument leur cigare jusqu'au bout, leur pipe, leur cigarette jusqu'à l'extrémité. Il faut que l'on sache bien que c'est là, à l'extrémité du cigare, de la cigarette, au fond de la pipe, que s'est déposée, comme en un réservoir, la nicotine que le fumeur aspire, la partie du moins qui n'a pas pénétré dans son poumon, dans son estomac, dans son sang, dans tous ses tissus, ce que — permettez-moi de le dire entre parenthèses — n'ignorent pas les anthropophages!

Oui, je signale ici, avec sincérité, un des rares avantages que présente le tabac, en compensation des dangers qu'il nous fait courir : les anthropophages ont un si profond dégoût pour la chair des fumeurs qu'ils refusent de les manger!

Précieux privilège, mais dont nous ne profiterons pas. Du tabac, les pays civilisés ne connaissent que les dangers! (Applaudissements.)

#### IV.

Et maintenant, en effet, Messieurs, vous voilà renseignés sur le tabac, sa famille et ses propriétés vénéneuses. Le tabac, c'était une drogue avec laquelle les Indiens tuaient les serpents, une drogue dont nous nous servions avec un très grand succès pour tuer les parasites animaux ou végétaux, — nous l'avons essayée pour détruire le phylloxera; — cette drogue, on s'en est servi contre les maladies pédiculaires des enfants; on a employé des macérations de tabac contre les spores de la teigne. Mais on sait depuis longtemps que le tabac ne tue pas seulement les organismes inférieurs. Trois petits enfants avaient été traités par ce moyen. La teigne fut détruite, mais les trois petits enfants succombèrent! Il y a bien d'autres faits. Qui ne sait que le poète Santeuil mourut d'avoir bu un verre de vin dans lequel avait macéré du tabac?

Eh bien! cette drogue, contenant une proportion considérable de nicotine, nicotine qui est un redoutable poison, ce tabac, dont la nature entière a horreur, puisque tous les organismes en sont profondément atteints, seul l'homme en fait ses délices, seul l'homme en a fait son inséparable

vade-mecum. Il a auprès de lui, autour de lui, des animaux domestiques qui sont devenus ses compagnons, les flatteurs, les imitateurs de ses goûts, de ses manies, souvent même de ses vices; eh bien! est-ce que ces complaisants recherchent ou même tolèrent le tabac? Essayez de faire accepter par votre chien cette fumée de tabac qui vous est si agréable; essayez de lui faire aspirer du tabac à priser; vous ne pouvez l'habituer à cette odeur; vous ne parvenez pas à pervertir jusque-là son instinct de conservation. C'est un poison, il le sent, et il le repousse.

On pourrait se demander comment, sachant qu'un poison violent, que la nicotine existe dans le tabac, on soit si empressé d'en faire usage.

Ah! je comprends qu'au temps où l'on ne savait pas qu'elle existait, que même, à l'époque où Montaigne pouvait dire que «le tabac était venu du nouveau monde dans l'ancien pour le tuer», mais sans avoir, pour s'exprimer ainsi, d'autre raison que son rare bon sens, je conçois, dis-je, qu'on ait fumé avec quelque tranquillité d'esprit. Mais depuis, depuis qu'il est démontré que, dans 100 grammes de tabac ordinaire, il y a de 6 à 8 grammes (ce que je vous montre dans ce flacon) de nicotine, comment est-il possible que les fumeurs continuent à s'empoisonner de gaieté de cœur?

La vérité, reconnaissons-le, est que bien des personnes fument ce poison sans le savoir.

Dans le peuple, on ignore ces faits. Parmi les gens instruits, combien de personnes ont à cet égard une science incomplète! Et puis enfin il y a l'influence de l'habitude, il y a la mode. Que ne peut faire la mode? Aujourd'hui on ne prise plus; autrefois c'était une manie, une fureur que le tabac à priser!

C'est sous forme de poudre que le tabac a fait son apparition dans notre pays. C'est par une reine qu'il a d'abord été prisé; tous les gens de la cour, tous les petits maîtres se faisaient un mérite, un honneur d'avoir leur jabot bien rempli de poudre de tabac; on les voyait portant toute la journée à la main des râpes élégantes en or, en argent, en ivoire, avec des ornements et des pierres précieuses, râpes au moyen desquelles ils frottaient la carotte de tabac et obtenaient la précieuse poudre. C'était tout un art, un art merveilleux que de donner, de recevoir, de humer une prise de tabac!

Il y avait un cérémonial complet; on avait été jusqu'à formuler les douze temps de l'opération. Oui, Messieurs, on prisait en douze temps!

On prenait la tabatière de la main droite et on la passait dans la main gauche; on frappait sur la tabatière; on ouvrait la tabatière; on la présentait à la compagnie; on la ramenait à soi; on frappait de nouveau, pour rassembler le tabac; on pinçait le tabac avec deux doigts de la main droite; on portait le tabac au nez, on prisait des deux narines, également et sans grimace; enfin il ne restait plus qu'à éternuer, se moucher et cracher. C'était fini. (Rires et applaudissements.)

Eh bien ! la mode a de singuliers caprices ! Autrefois, rien de plus naturel, de mieux porté que de présenter à quelqu'un une tabatière et du tabac à priser ; personne qui ne s'en trouvât honoré et qui ne s'empressât d'accepter une offre si obligeante.

Molière nous décrit comment la chose se fait, et il insiste sur le rôle social du tabac à priser qui rapproche les hommes et les rend aimables. Le tabac lui paraît la source de ces mille petites attentions qu'affectionne la bonne compagnie.

User de tabac est un brevet d'honnête homme ; c'est le tabac qui inspire toutes les vertus :

« . . . Il n'est rien d'égal au tabac ; c'est la passion des honnêtes gens, et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. Non seulement il réjouit et il purge le cerveau humain, mais encore il instruit les âmes à la vertu, et l'on apprend avec lui à devenir honnête homme. Ne voyez-vous pas bien, quand on en prend, de quelle manière obligeante on en use avec tout le monde et comme on est ravi d'en donner à droite et à gauche, partout où l'on se trouve ? On n'attend pas même qu'on en demande et l'on court au-devant du souhait des gens, tant il est vrai que le tabac inspire des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent ! »

Il s'agissait du tabac prisé ! Il a bien perdu depuis de cette faveur et de ces vertus !

Aujourd'hui le tabac à la mode (le tabac à fumer) n'a pas précisément les mêmes avantages ; loin de là ! Il nous sépare plutôt qu'il ne nous rapproche ; les fumeurs aiment à se retirer à l'écart pour fumer ; ils n'éprouvent pas le moins du monde le besoin de se réunir en société. J'ai même lu quelque part qu'un très grand partisan du tabac avait été frappé de cette singulière disposition des fumeurs.

Il soutenait que le tabac avait cet éminent avantage que deux hommes pouvaient rester deux heures ensemble, dans la compagnie de leur pipe ou de leur cigare, face à face, sans dire un seul mot et sans jouer ! En cela il croyait faire l'éloge du tabac. Vos rires me prouvent que, comme moi, Messieurs, vous voyez dans cette déclaration le fâcheux aveu d'un maladroit ami. Avec M. le Président, nous protestons de toutes nos forces contre tout ce qui tend à nous isoler, à nous diviser ; nous protestons contre le tabac qui fait désertir les salons pour les fumoirs, au détriment de la civilisation, de la sociabilité et des mœurs !

Revenons à l'influence de la mode. Aujourd'hui que le tabac à fumer a gagné le terrain perdu par le tabac à priser, je me demande ce qui se passerait si, dans un lieu public, dans une voiture, dans un salon, on vous présentait, avec ou sans cérémonial, une tabatière et du tabac à priser. Ah ! vous vous figureriez qu'il est de bon ton, de votre honneur, de votre dignité d'avoir l'air de ne pas même savoir ce que c'est que du tabac à priser. Fi donc ! quel bas et sale usage ! Au contraire, que quelqu'un vous

présente du tabac à fumer, c'est autre chose; vous prendrez ce cigare, c'est la mode; le bon ton l'exige. Vous croiriez faire injure à votre qualité d'homme, vous afficher comme un tempérament ultra-délicat ou comme un homme mal élevé, si vous repoussiez la proposition qui vous est faite.

Habitué à fumer, vous ne ferez pas un grand sacrifice; votre apprentissage est fait depuis longtemps, vous avez lutté avec assez de persévérance pour avoir dominé toutes les répugnances de votre être, tous les soulèvements et toutes les rébellions de votre estomac. Vous pourrez fumer sans arrière-pensée le cigare que vous aurez accepté par politesse.

Mais si vous êtes un néophyte! . . . Allons, il faut être un homme, et la mode l'affirme; on ne l'est pas si l'on n'est capable de fumer ce cigare! Vous le fumerez donc! Qu'importent malaises, souffrances, nausées! Votre estomac se révolte, vous sentez votre tête qui tourne, un affreux vertige qui s'empare de vous. Qu'importe! Vous fumerez; ne faut-il pas fumer pour faire comme tout le monde. Ce résultat vaut bien de surmonter votre dédain pour votre santé ébranlée, pour votre raison vaincue, pour votre bon sens éconduit!

Et c'est ainsi qu'on sacrifie à la mode et que chacun devient fumeur, parce que les autres le sont. On voit les autres fumer; on est las de fumer la fumée des autres et l'on finit par se dire: Pourquoi donc ne fumerais-je pas ma propre fumée?

Je dirai peu de chose du tabac à mâcher; il est surtout connu par les soldats et les marins.

On conçoit très bien que pendant une longue traversée, pendant les longues heures inoccupées de la vie des camps, de pareilles distractions puissent être du goût du soldat et du marin; mais je me demande s'il est bien utile d'introduire d'autorité ces habitudes-là. De même je me demande s'il est bien utile de donner au marin l'habitude de boire le matin de l'eau-de-vie. Puisque l'Association au nom de laquelle je parle s'efforce de lutter contre l'abus du tabac et l'abus des boissons alcooliques, il m'est impossible de ne pas dire un mot de ce qui se passe pour le marin et de ce que fait l'État lui-même pour propager inconsciemment des habitudes qui exerceront une si funeste influence sur le bien-être, la santé et la moralité de ceux qui seront entrés dans ces écoles où tout le monde va passer désormais: l'armée et la marine.

Vous savez qu'à partir de seize ans le marin reçoit tous les matins un seizième de litre d'eau-de-vie. Voilà un jeune homme qui n'avait pas encore fait usage d'eau-de-vie, et qui va en prendre l'habitude bon gré, mal gré. Il finira par s'adonner aux boissons alcooliques; ce n'est point une crainte vague et hypothétique. La consommation d'alcool par les pêcheurs et ouvriers de nos côtes et de nos ports indique assez le danger qu'il y a à entraîner les jeunes générations sur cette pente fatale.

Réservez pour quelques circonstances spéciales de la vie du bord, pour les heures où rugit la tempête, pour les passages difficiles, des stimulants alors nécessaires et justifiés; mais s'il est bon, humain de doubler l'énergie du marin dans des heures terribles, il ne faut pas faire de ce moyen exceptionnel une habitude de tous les jours.

Les prétextes ne manquent pas pour l'usage de l'alcool ou de l'eau-de-vie à bord : l'alcool tient moins de place que le vin, c'est incontestable; mais il n'agit pas de même. Il est vrai qu'il passe pour « tuer le ver », et c'est une croyance difficile à déraciner.

## V.

Le tabac lui aussi a passé longtemps pour avoir des propriétés médicales qui ont joué un certain rôle dans la faveur dont il a été l'objet.

Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que, s'il ne guérit plus de maladies, il en donne. Il porte son influence funeste sur tout le système nerveux. Quoi d'étonnant, étant donnés les principes vénéneux qu'il renferme? L'abus du tabac détermine — tous les médecins le savent — le tremblement, l'incohérence des mouvements, des paralysies de toute nature. Le D<sup>r</sup> Desmares a signalé plus de six cents cas d'amaurose dans lesquels l'influence du tabac lui a paru indiscutable. Si le tabac fait perdre la vue, il y a de nombreux cas de surdité dont il est cause. La surdité est très commune; la dureté de l'ouïe est presque la règle chez les vieux priseurs. Le tabac n'atteint pas seulement les parties des centres nerveux qui président aux mouvements et à la sensibilité; son action délétère compromet jusqu'aux sources de l'intelligence. La mémoire est, parmi les facultés, une des premières qui en souffrent. M. Bertillon a montré, par des chiffres éloquents, les ravages que fait le tabac parmi les élèves de nos grandes écoles. On peut résumer en deux traits les observations de la statistique sur ce sujet. A l'École polytechnique, les grands fumeurs se rencontrent parmi les vingt derniers élèves de l'école, on en trouve jusqu'à seize! Il n'y a, au contraire, que six fumeurs parmi les vingt premiers élèves. Donc antagonisme entre l'abus du tabac et l'aptitude au travail intellectuel.

Il faut aller plus loin; l'intelligence reçoit encore de l'abus du tabac une atteinte plus profonde. La statistique montre que c'est dans les départements où l'on fume le plus que se trouve le chiffre d'aliénés le plus considérable.

Les sources de la vie ne sont pas moins compromises. Des expériences sur des animaux (coqs et lapins) ont démontré ce que la médecine avait déjà noté : l'influence funeste de l'abus du tabac sur les fonctions de la génération; diminution de la fécondité et abâtardissement de la race.

Pour être vrai, il faut ajouter qu'avant de porter si profondément son action, le tabac n'a rien épargné des organes qui ont servi à l'introduire dans l'économie. Est-il besoin de le montrer attaquant les dents des fumeurs, de rappeler l'influence de la pipe sur la production du cancroïde des lèvres, de signaler le danger que court également et le fumeur qui perd pour la digestion la quantité énorme de salive qu'il rejette, et le fumeur qui s'empoisonne du matin au soir en avalant une salive imprégnée de nicotine? Quoi d'étonnant que cette fumée âcre, brûlante, détermine l'angine granuleuse, par son contact continu avec la gorge du fumeur? L'estomac, qui reçoit cette fumée malsaine, cette salive saturée de nicotine, perd son activité; il s'engourdit; plus d'appétit, plus d'énergie digestive. L'organe ne fournit plus au sang que des sucs mal élaborés, et altérés par des principes vénéneux. Les bronches, les poumons sont sans cesse envahis par les produits de la plante vireuse; l'énergie de la fonction se perd, et le sang ne reçoit, au lieu d'un air pur, qu'un mélange gazeux, où les vapeurs de la nicotine jouent un trop grand rôle : de là l'angine de poitrine, les maladies du cœur, accidents dont le tabac a bien la responsabilité, puisque le médecin les voit disparaître quand le malade, effrayé, consent à cesser l'usage du tabac, et se reproduire le jour où, moins docile, parce qu'il a moins peur, le malade succombe de nouveau à l'empire tyrannique de l'habitude.

Voilà l'ennemi que le monde a pris sous son patronage! Voilà les maux que l'imitation, le besoin de faire comme les autres, la crainte du ridicule propagent et perpétuent dans la société et chez les individus! Que pensez-vous maintenant de ce nom mal mérité d'*herbe à tous les maux*?

## VI.

La question n'est plus de savoir ce que le tabac peut guérir, mais si l'on peut guérir de la manie du tabac. La contagion du tabac, qui s'étend partout, laisse cependant entrevoir la possibilité de s'affranchir de ce joug. Il y a des gens qui ont eu le courage de renoncer à ce besoin factice; le fait est avéré. Il reste à rechercher quels sont ceux qui ont montré cette énergie et se sont guéris de la manie du tabac.

Eh bien! voilà ce que nous constatons : c'est parmi les gens intelligents, éclairés, instruits que le fait s'est produit. Il y a en ce moment-ci en France un littérateur de premier ordre, que je pourrais citer, et qui s'est converti; il y a des hommes de science qui, eux aussi, ont eu le courage de renoncer au tabac. Il faut être ignorant des maux qu'elle cause, pour rester l'esclave d'une habitude inutile, toujours coûteuse, dangereuse à tant de points de vue. C'est donc surtout à l'ignorance que doivent s'adresser ceux qui combattent l'abus du tabac : ignorance chez les partisans, chez

les habitués du tabac, ignorance chez les jeunes gens qui, encore affranchis de cet esclavage, seront entraînés à imiter leurs aînés et préparés à subir la même influence.

Je vois donc, pour la Société contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques, deux missions, deux tâches distinctes : prévenir le mal, s'il s'agit de l'enfant ou du jeune homme ; combattre le mal chez l'adulte, chez l'homme fait. Il faut éclairer le jeune homme, il faut éclairer l'enfant ; on ne saurait s'y prendre trop tôt ; il faut éclairer les parents, il faut leur dire la vérité, il faut montrer le danger de laisser prendre ces habitudes, qui plus tard deviendront impérieuses et dont on ne pourra plus se défendre. C'est là le rôle que doivent s'imposer les mères de famille, c'est là le rôle des instituteurs, qui ont une si grande et si importante influence sur leurs élèves, pendant ces années fécondes où l'enfant prend toutes les empreintes <sup>(1)</sup>.

L'Association a rédigé une petite affiche exposant en quelques mots les dangers de l'abus du tabac et des boissons alcooliques. Elle a obtenu de M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire à Paris, l'autorisation de placer cette affiche dans toutes les écoles du département de la Seine. Nous espérons bientôt pouvoir la faire apposer dans toutes les écoles de France. Il y a là un enseignement qui se fait par les yeux et qui laisse dans la mémoire de l'enfant une notion vraie, exacte, sur le danger du tabac, notion que le temps n'effacera pas.

Les cours d'hygiène dans les écoles, dans les lycées, compléteront cet utile enseignement préventif.

Je suis heureux de voir ici réunis, parmi les personnes qui m'ont fait l'honneur d'assister à cette Conférence, un si grand nombre de fonctionnaires de l'enseignement primaire <sup>(2)</sup> ; je leur dis avec conviction : « Ne sortez pas d'ici, Messieurs, sans vous être promis d'éclairer les familles, les enfants, sur la question qui nous occupe, et de faire la guerre au tabac, pendant qu'il en est temps encore. »

C'est là la première partie de la tâche à laquelle doit travailler l'Association contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques. C'est une mission d'éducation.

Il y en a une autre : elle consiste à guérir ceux qui ont déjà l'habitude du tabac. Pour cela, il y a deux procédés : il y a le procédé que j'appellerai le procédé des *forts*, et le procédé des *faibles*.

Quant au procédé des forts, il est bien simple : il suffit de se dire : « Le

<sup>(1)</sup> A. Riant, *Leçons d'hygiène*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, Ad. Delahaye ; *L'Alcool et le tabac*, 3<sup>e</sup> édit., Paris, Hachette.

<sup>(2)</sup> Un grand nombre d'inspecteurs, de directeurs d'écoles normales et d'instituteurs venus à Paris pour le Congrès de la Sorbonne, nous avaient fait l'honneur d'assister à cette conférence. Nous devons les retrouver quelques jours après (29 août 1878) parmi les quinze cents auditeurs de notre Conférence sur l'*Hygiène de l'École*, à la Sorbonne. (*Notes de l'auteur.*)

tabac est mauvais; il contient un poison, c'est indiscutable : je cesse donc de priser, de fumer dès aujourd'hui.» Seulement il y a une petite difficulté : c'est que le nombre des forts est très restreint. Je ne sais pas si le tabac y est pour quelque chose; mais il est certain qu'il existe une abdication singulière des volontés, un énervement qui rend bien rares les résolutions viriles. Si vous saviez ce que j'ai reçu de lettres où l'on me dit textuellement : «Vous allez dire bien du mal du tabac; j'en pense autant que vous, mais jamais je n'aurai le courage de m'en séparer.» Assurément ce ne sont pas là les forts sur lesquels je compte. Comme les mangeurs d'opium de l'Orient, ils en sont arrivés, le tabac aidant, à n'avoir plus le courage de faire le moindre effort, de renoncer à une habitude mauvaise. Il ne faut donc pas avoir trop de confiance dans le procédé des forts. C'est cependant le bon; mais combien sont rares ceux qui peuvent le mettre en pratique!

Il y a ensuite le procédé des faibles : il consiste dans une multitude de petits moyens plus ou moins habiles, pour diminuer le danger, ou pour se tromper soi-même. Ainsi, on ajoute un petit bout d'ambre à la pipe que l'on fume ou au cigare, pour que la fumée arrive moins chaude dans la bouche; on tâche de ne pas avaler la fumée. On fume, quand on le peut, du tabac qui ne contient pas de nicotine, par exemple des tabacs orientaux, où la dose de nicotine est faible ou nulle. On ne reste pas, après avoir fumé, dans l'atmosphère nicotinisée que l'on s'est ainsi faite; on ouvre les fenêtres, on fait tout son possible pour diminuer le danger. On fume, au lieu de feuilles de tabac, des feuilles de pommes de terre, ou des feuilles de thé, suivant le système de beaucoup d'Orientaux; on fume même de petites cigarettes faites avec de jeunes pousses de houblon, qui n'ont absolument que des propriétés nulles au point de vue de la santé. On a imaginé aussi de faire un petit appareil placé au fond de la pipe, pour qu'il n'y ait plus là d'accumulation de matières liquides, pour assurer une combustion plus complète. De ces précautions, les unes permettent aux fumeurs de s'empoisonner un peu moins vite; les autres, celles, par exemple, qui écartent toute feuille dangereuse ou suspecte, donnent la sécurité aux fumeurs, . . . en leur laissant encore des illusions, qui rendent le sacrifice moins complet et moins pénible.

On conserve du moins cet agréable passe-temps qui consiste à rouler la cigarette, et on éprouve toujours ce plaisir cher au fumeur qui voit un peu de fumée monter en spirales devant ses yeux.

Il y a un choix à faire parmi les moyens employés pour guérir les fumeurs de leur manie.

On espère, par exemple, dégouter les fumeurs en leur faisant fumer de mauvais tabac; on se trompe singulièrement, car ils ont perdu le goût, et sont devenus incapables de toute appréciation et par conséquent de toute

répugnance. C'est à ce point qu'un homme qui fumait beaucoup de tabac et de très bons cigares a fini par abandonner ce luxe, grâce à l'intervention d'un de ses amis qui, lui ayant présenté en place des cigares à un sou, sans l'en prévenir, lui démontra la possibilité de réaliser de belles économies qui ne lui imposaient aucun sacrifice : le fumeur trouvait ces modestes cigares tout aussi bons que les autres. Il avait perdu le sens de l'odorat, le sens du goût. En effet, l'irritation constante portée sur les organes du goût les affaiblit, de même que chez un individu qui prise beaucoup, on a vu se perdre la finesse de l'ouïe; les trompes d'Eustache finissent par s'oblitérer, et il y a alors une diminution plus ou moins complète de l'impressionnabilité de l'organe de l'ouïe. Il y a aussi une altération, une atteinte plus ou moins profonde des fonctions de l'estomac, et si la faim semble apaisée parce qu'on prend du tabac, ce n'est pas parce qu'il nourrit, c'est uniquement parce que le poison a tari la sécrétion et paralysé l'activité de l'organe. Sens et fonctions, il ne laisse rien intact!

Je ne fais donc pas grand fond sur le procédé qui consiste à dégoûter le fumeur par la mauvaise qualité du tabac.

On emploie, dans les maisons de correction de Norwége, de Suède et d'Angleterre, divers procédés analogues pour guérir les individus adonnés aux boissons alcooliques. On met de l'alcool, du vin, dans tous les aliments, sans distinction, de ceux dont on voudrait faire naître les répugnances. On n'obtient que de minces résultats; les gens qui aiment l'alcool l'aiment sous toutes les formes et ne répugnent à le rencontrer dans aucun de leurs mets. J'ai connu un homme fort distingué qui avait pris un goût invincible pour les boissons alcooliques; j'ai essayé de tous les moyens possibles pour le dégoûter, mais sans succès. En vain, comme en Angleterre, on met de l'esprit de bois dans l'alcool; en vain on ajoute aux boissons de l'émétique : rien, hélas, ne peut plus provoquer le dégoût. L'alcool camphré ne fait-il pas, malgré le camphre, les délices de plus d'un infirmier d'hôpital, ou de plus d'un malade auquel on donne ce remède pour un tout autre usage!

Il en est ainsi de la passion ou de la manie du tabac. L'abus n'en dégoûte pas, l'excès ne la rend pas insupportable. Voulez-vous guérir quelqu'un de l'habitude de fumer; ne comptez pas beaucoup sur l'effet de ces petits moyens. Aujourd'hui on sent la fumée de tabac partout, on vit au milieu de cette fumée; loin de nous en lasser, de nous en dégoûter, cette influence répétée semble nous habituer à cette atmosphère factice et nous en faire un besoin.

Et quel besoin, Messieurs, que celui-là! Un besoin qui passe avant celui des aliments! Un besoin qui, après un long jeûne, fait préférer le tabac au pain!

Un éboulement a enseveli des ouvriers, des mineurs, sous des dé-

combres. On travaille avec ardeur à les dégager. Enfin on sait qu'ils sont vivants : on vient de les entendre. Sans doute ils demandent du pain, ces pauvres malheureux, à jeun depuis vingt-quatre ou quarante-huit heures? Non, ils ont une privation plus cruelle encore pour eux que celle du pain, car ils demandent d'abord du... tabac!

Le jeûne mahométan comprend, outre l'abstinence des aliments, l'abstinence du tabac. Eh bien! c'est avec le tabac que l'on commence à rompre le jeûne.

Nous allons, dit M. de Vogué, nous asseoir devant un petit café sur la grande place de Beyrouth; de nombreux oisifs, gens du peuple, moukres, chameliers, marchands, attendent, comme des statues, le narghilé tout chargé à la main, le coucher du soleil. Nous sommes en Ramzan, le carême mahométan et la loi du Prophète défend toute nourriture, ainsi que la fumée du tabac, avant la fin du jour. Le musulman observe rigoureusement ces prescriptions; tous les Orientaux, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont les fidèles gardiens des pratiques extérieures et matérielles. Dès que le coup de canon libérateur a retenti, les pauvres croyants aspirent voluptueusement une bouffée de *tombéki*; même après ce jeûne de quatorze heures, le besoin du tabac est plus fort chez eux que celui de la nourriture<sup>(1)</sup>!

Voulez-vous voir cette servitude plus grande encore?  
Écoutez ce chirurgien de marine :

Un matelot, dit-il, vint un jour me consulter pour un mal de gorge. Je vis, à la saillie de sa joue, qu'il mâchait quelque chose. — Comment, dit le chirurgien, vous avez mal à la gorge et vous chiquez! — Major, répondit le matelot, depuis trois jours je n'ai plus de tabac. Et en même temps il tira de sa bouche un peloton d'étoupe goudronnée!

Le malheureux, ne pouvant satisfaire sa passion, suppléait au tabac comme il pouvait et se créait des illusions!

## VII.

Et maintenant, Messieurs, si vous voulez vous déshabituer du tabac, il faut choisir entre le procédé des forts et le procédé des faibles. C'est à votre caractère et à votre énergie de décider lequel des deux a le plus de chance d'amener un résultat.

Si vous avez comme moi la certitude que le tabac n'est pas innocent, qu'il est au contraire un poison; si vous êtes convaincus comme moi que l'État n'en retire qu'une richesse apparente, que c'est le moyen de nous enlever nos terres les plus fertiles, de perdre nos bras les meilleurs, vous

<sup>(1)</sup> *Syrie, Palestine.*

n'hésitez pas à vous priver d'un superflu inutile quand nous n'avons pas le nécessaire, à savoir : une ration suffisante de pain ou de viande.

Quand on pense qu'aujourd'hui, si on prend le chiffre de la population des villes, chaque habitant a, par an, une ration de 50 kilogrammes de viande; si on réunit la population des villes et celle des campagnes, on ne trouve plus qu'une ration de 13 kilogrammes par an et par tête! Et voilà le pays qui, satisfait de sa production en bétail et en céréales, aurait la folie de perdre 20,000 hectares de ses meilleures terres pour y cultiver du tabac!

Si vous croyez comme moi que le tabac porte une atteinte profonde aux relations de la vie sociale, qu'il brise la famille, qu'il vide les salons, supprime la conversation, ce charme de nos salons d'autrefois, que les fumoirs modernes ne remplacent pas à notre honneur; qu'il prive l'homme de la société de la femme et de l'influence si importante de celle-ci, au point de vue de la civilisation, de l'esprit et des mœurs; si vous croyez avec moi que le tabac exerce une action funeste sur la santé, parce qu'on n'use pas longtemps de tabac sans en abuser, parce que les enfants et les jeunes gens, dans la période de croissance et de développement, subissent l'entraînement et les fâcheux effets de l'exemple : n'hésitez pas. Ni les petits moyens, ni les demi-mesures, ni le bout d'ambre, ni les procédés analogues à celui de la goutte de cire conseillée aux buveurs, ne vous guériront. N'ayez pas pour vous-mêmes ces illusions ou ces coupables complaisances. Allez aux grands moyens. Rompez en visière avec une habitude dangereuse pour vous, pour la société, pour la jeunesse, victime nécessaire de ce mauvais exemple et de cette contagion.

Êtes-vous riches? Le jour où vous ne nourrirez plus un besoin factice, une meurtrière passion, vous ferez la part de la charité plus large, et vous pourrez nourrir des hommes avec l'argent qui payait une habitude malsaine.

Vivez-vous de votre travail? Vous perdrez moins d'argent, moins de temps. Lord Stanhope n'a-t-il pas fait ce curieux calcul, qu'un priseur perdait deux heures par jour pour satisfaire les exigences de son nez? Vous dépenserez moins chez le pharmacien, moins chez le médecin, vous rêverez moins, vous vous payerez moins d'illusions!

On parle tous les jours de régénération sociale. J'y crois, je l'appelle de tout mon patriotisme et de tout mon cœur. Mais une première condition semble nécessaire pour que cette espérance se réalise : il faut d'abord que le peuple à régénérer bannisse de son régime tout ce qui engourdit, stupéfie et désorganise l'homme physique, intellectuel et moral.

Donc, plus de ce poison alcoolique, absinthe ou alcool, qui mène à toutes les déchéances de l'organisme, de l'intelligence et de l'âme, et qui abrège la vie après l'avoir dégradée!

Plus de ce poison nicotique qui engourdit et énerve!

Voilà le double but que poursuit l'*Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*, au nom de laquelle j'ai eu l'honneur de porter ici la parole.

Il y a deux manières de seconder ses patriotiques efforts : s'y associer par l'exemple, s'y associer par un concours réel, efficace, personnel.

Mesdames, vous qui ne voulez pas voir vos salons désertés, je m'adresse à vous.

Pères de famille, qui craignez de voir vos fils noyer dans une fumée malsaine une précoce intelligence et des dons heureux, je m'adresse à vous.

Maîtres de la jeunesse, qui avez tant d'influence sur les jeunes générations confiées à vos mains, vous qui devez garder, pour le pays qui les réclame, toutes nos forces physiques, intellectuelles et morales, je m'adresse à vous.

Et, après vous avoir remerciés d'un accueil si sympathique, je vous convie à ces deux modes d'action, à ces deux modes de collaboration dont je parlais tout à l'heure, et je vous demande de vouloir bien, vous associant à nous pour diminuer les dangers que produisent le tabac et les boissons alcooliques, apporter votre adhésion à notre œuvre, comme à nos idées, aux représentants de l'*Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*, réunis dans ce bureau qui m'a fait l'honneur de m'assister. (Applaudissements prolongés.)

M. Frédéric PASSY, *président*. Les personnes, et elles sont nombreuses, je le crois, qui ont écouté avec intérêt et sympathie l'excellente Conférence du docteur Riant, et qui désireraient quelques renseignements sur les moyens de venir en aide à l'*Association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques*, trouveront ici, au bureau, tous les renseignements qu'elles pourraient désirer.

---

PALAIS DU TROCADERO. — 26 SEPTEMBRE 1878.

---

CONFÉRENCE  
SUR L'USAGE ALIMENTAIRE  
DE LA VIANDE DE CHEVAL,

PAR M. E. DECROIX,

VÉTÉRINAIRE PRINCIPAL, FONDATEUR DU COMITÉ DE PROPAGATION POUR L'USAGE ALIMENTAIRE  
DE LA VIANDE DE CHEVAL.

---

BUREAU DE LA CONFÉRENCE.

*Président :*

M. A. BERTHERAND, médecin principal en retraite.

*Assesseurs :*

MM. BOURGUIN, juge de paix en retraite ;  
BOURREL, médecin-vétérinaire ;  
COLLAUX, rentier ;  
GOYARD, docteur en médecine ;  
PETIBON, propriétaire ;  
RAVERET, vétérinaire en premier ;  
RICHARD (du Cantal), agriculteur.

---

La séance est ouverte à 2 heures douze minutes.

M. le D<sup>r</sup> A. BERTHERAND, *président*. — Mesdames, Messieurs, je ne devais pas avoir l'honneur de présider cette Conférence. Cet honneur revenait de droit à M. Goubaux, professeur à l'École d'Alfort et l'un des membres éminents de la Société organisée pour propager l'usage de la viande de cheval. M. Goubaux se trouvant empêché, je ferai mon possible pour que vous ne vous aperceviez pas trop de son absence.

Le Comité fondé pour propager l'usage de la viande de cheval a eu beaucoup à lutter pour faire prévaloir ses idées; mais enfin l'hippophagie, après avoir subi victorieusement et si utilement l'épreuve des tristes

jours du siège de Paris, jouit aujourd'hui d'une considération méritée, justifiée par la preuve qu'elle a faite de son pouvoir nutritif et en même temps de son innocuité. Cependant, comme cette innovation, quelque bien acceptée qu'elle soit, ne date que de quelques années, le Comité de la viande de cheval a cru qu'il serait bon de signaler aux nombreux visiteurs de l'Exposition les avantages de ce mode d'alimentation. Elle ne pouvait faire choix d'un interprète plus autorisé que l'initiateur même de l'œuvre, pour faire ressortir ses titres à l'attention et à la confiance publiques.

Je donne la parole à M. Decroix.

M. E. DECROIX, *vétérinaire principal de l'armée* :

Mesdames, Messieurs,

Parmi les animaux qui vivent actuellement à la surface de la terre, il en est qui se nourrissent exclusivement de matières végétales et que, pour cette raison, on appelle *herbivores* : le cheval, le bœuf, etc. sont des herbivores. Il y en a d'autres qui se nourrissent exclusivement de substances animales, de chair, et qui, pour cette raison, sont appelés *carnivores*.

L'homme peut se nourrir indifféremment de substances végétales ou de matières animales; mais pour se trouver dans les meilleures conditions physiologiques, il doit puiser ses aliments dans le règne végétal et dans le règne animal; c'est pourquoi les naturalistes le classent parmi les *omnivores*. On voit bien exceptionnellement des hommes qui ne mangent jamais de viande, comme les trappistes en France, les *vegetarians* en Angleterre; mais ces hommes ne sont point dans les conditions les plus favorables pour exercer pleinement leurs fonctions intellectuelles et surtout leurs fonctions corporelles.

## I.

*Quantité de viande nécessaire.* — Suivant des calculs scientifiques, il faut environ 83 kilogrammes de viande par an, et par individu, soit une moyenne de 228 grammes par jour. Or, jusqu'ici nous sommes loin de ce chiffre. D'après un rapport présenté dernièrement au Congrès international d'hygiène, par MM. H. Bouley et Nocard, c'est à peine si la quantité de viande consommée en France représente pour chaque individu le tiers de la ration normale. Vous voyez combien le déficit est considérable. Beaucoup d'individus ne mangent de la viande qu'une fois ou deux la semaine; il en est même qui n'en mangent que trois ou quatre fois l'an.

On dira peut-être : Pourquoi ne pas augmenter la production de la viande de bœuf, puisque le bœuf est l'animal de boucherie par excellence? Mais je répondrai que le sol de la France ne fournit pas assez d'herbe, de fourrages, etc. pour nourrir un plus grand nombre de bœufs. Dans une ferme, il doit y avoir une certaine corrélation entre le nombre des bœufs et celui des chevaux et des moutons; autrement l'exploitation ne serait plus lucrative, et dès lors l'agriculture serait délaissée. Donc il est impossible d'augmenter, en France du moins, le nombre des bœufs dans une proportion suffisante pour que chacun ait sa ration normale de viande.

*Insuffisance de la viande de bœuf.* — En présence de cette impossibilité, on a depuis longtemps recherché s'il n'y aurait pas moyen de puiser à d'autres sources.

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a fondé la Société d'acclimatation dans le double but d'introduire en France de nouvelles espèces animales, et de tirer le meilleur parti possible de celles qui y existent déjà. Mais, pour faire place à des animaux importés du dehors, il faut, pour ainsi dire, refouler ceux qui se trouvent dans notre pays, puisque actuellement les récoltes ne suffisent pas toujours pour nourrir convenablement la population animale que nous possédons. En développant son système, I. Geoffroy Saint-Hilaire est arrivé à appeler l'attention du public sur *l'usage alimentaire de la viande de cheval*, et quand je dis : viande de cheval, il est bien entendu que cette expression comprend également celle de l'âne et du mulet.

*Viande de cheval.* — Tout d'abord, on a fait cette objection : La viande de cheval est-elle mangeable? A première vue, il semblerait que non, puisqu'il y a toujours des pauvres gens et qu'on ne voit pas pourquoi l'on aurait attendu si longtemps pour recourir à cette substance, si elle était comestible. Les savants, tels que Parent-Duchâtelet, Géraud, Parmentier, à la fin du siècle dernier, et plus tard le baron Larrey, Parizet, ont bien déclaré que la viande de cheval est bonne pour la consommation; tous les traités d'hygiène ont bien rangé cette viande parmi les substances alimentaires, mais il n'en est pas moins vrai qu'on n'en mangeait pas et que, jusque dans ces derniers temps, les chevaux mis hors de service étaient jetés à la voirie. Comment expliquer ce fait?

Geoffroy Saint-Hilaire a eu le mérite d'étudier et d'approfondir la question sous toutes ses faces. Il affirme, entre autres choses, que, à une époque ou à une autre, la viande de cheval a été consommée dans le monde entier, et que c'est depuis le VIII<sup>e</sup> siècle que cet usage a cessé dans l'Europe occidentale. Les habitants, dont la conversion au christianisme était récente, continuaient, en mangeant du cheval, certaines pratiques superstitieuses rappelant la religion païenne de leurs pères, comme font pro-

blement les Juifs en mangeant l'agneau pascal; ces pratiques étant contraires à la religion chrétienne, le pape Grégoire III, au VIII<sup>e</sup> siècle, ordonna à saint Boniface, alors évêque de Mayence, d'interdire de la façon la plus formelle l'usage de la viande de cheval. Cette interdiction visait une question religieuse qui n'existe plus aujourd'hui. A cette époque d'ailleurs, on pouvait s'abstenir de la viande de cheval qui, comme aliment, n'était qu'accessoire; l'Europe était moins peuplée; il n'y avait pas cette activité qui est la conséquence du développement de l'industrie, du commerce et de tous les travaux corporels qui exigent, de nos jours, l'usage d'une quantité de plus en plus considérable de substances alimentaires tirées du règne animal.

Pendant des siècles, il ne fut plus guère question de l'hippophagie, en France, qu'à de rares intervalles; mais de 1846 à 1856, I. Geoffroy Saint-Hilaire a eu le mérite d'appeler sur elle l'attention publique par des conférences, des mémoires, des brochures, et surtout par son ouvrage intitulé : *Lettres sur les substances alimentaires*, le plus considérable qui existe sur l'hippophagie. Mais ce savant, cet éminent philanthrope n'a pas eu la consolation de voir le triomphe de ses efforts. Il est mort en 1861, sans avoir pu obtenir l'autorisation de faire ouvrir une seule boucherie de viande de cheval.

*Comité de la viande de cheval.* — Toutefois ses idées ont pris racine; beaucoup de médecins, de vétérinaires, parmi lesquels je citerai MM. Munnaret, Renault, H. Blatin, Joly, etc. etc., ont repris cette question de l'hippophagie. En 1864, un Comité spécial de propagande se constitua à Paris, sous ce titre : *Comité de la viande de cheval*. Voyant que les efforts isolés n'aboutissaient à aucun résultat satisfaisant, qu'on n'avait pu encore établir une seule boucherie chevaline, les membres de ce Comité, appartenant pour la plupart à la Société d'acclimatation et à la Société protectrice des animaux, unirent leurs moyens d'action, en vue de mettre un terme à la perte d'une grande quantité de viande de cheval parfaitement saine, alors qu'il y avait tant de gens privés de toute espèce de viande.

Le Comité eut à vaincre bien des difficultés de la part de l'Administration et bien des préjugés enracinés dans le public. Aujourd'hui que le résultat est parfaitement acquis, on serait tenté de croire que ce progrès est venu tout naturellement, sans opposition. Il s'en est fallu de beaucoup. Ainsi, une des objections de l'Administration, ou plutôt de certains administrateurs, contre la viande du cheval, consistait à dire : « Les riches n'en ont pas besoin, et les pauvres n'en voudront pas. » Le Comité a dû démontrer que les pauvres en voulaient bien et que, s'ils n'en avaient pas voulu jusque-là, c'est qu'on ne leur avait pas offert cet aliment d'une manière

convenable. Mais les raisonnements étaient combattus par des raisonnements. Il fallait des faits. Le Comité s'est donc mis à l'œuvre <sup>(1)</sup>.

Pendant environ trois ans, j'ai distribué moi-même gratuitement aux pauvres, tous les samedis ou les dimanches, autant de viande de cheval que les ressources du Comité le permettaient.

Les distributions ont commencé chez moi, à la caserne des Célestins, où j'étais alors vétérinaire en premier; elles ont été continuées chez les sœurs de charité, rue du Fauconnier. Mais il arriva un moment où des administrateurs allèrent défendre aux sœurs de me laisser encore distribuer du nouvel aliment chez elles, sous peine de voir fermer leur établissement.

De mon côté, sur des rapports faits contre moi, mon colonel m'ordonna de *modérer mon ardeur* pour la viande de cheval, sous peine d'être mis aux arrêts et renvoyé de la garde de Paris.

Je m'occupai alors à diriger davantage et à agir moins par moi-même. Le supérieur des Lazaristes, de la barrière d'Italie, m'autorisa à continuer les distributions hebdomadaires chez lui; M. Romain Gérard s'occupa d'acheter les chevaux de boucherie, et les choses marchèrent comme par le passé.

Une autre grande difficulté, c'était de trouver pendant si longtemps l'argent nécessaire aux frais relativement élevés des distributions. Heureusement, mes amis et une foule de personnes de cœur et de bonne volonté ont pris part à la souscription ouverte par le Comité. Je citerai notamment MM. Thomassin, OEschger, le D<sup>r</sup> Perner. Enfin, il fallait abattre les chevaux *clandestinement*, l'Administration n'autorisant pas encore l'abatage public. C'était là une des grandes préoccupations du Comité <sup>(2)</sup>.

## II.

*Ouverture des boucheries chevalines.* — Enfin l'Administration, voyant qu'elle n'avait plus affaire à des hommes se rebutant quand on leur répondait négativement une ou deux fois, mais qu'elle avait devant elle une légion d'hommes déterminés à aller jusqu'au bout, l'Administration, dis-je, a fini par accorder l'autorisation sollicitée depuis longtemps. Une ordonnance de police en date du 9 juin 1866 autorisa, moyennant certaines conditions de salubrité, l'ouverture de boucheries chevalines. C'est un devoir pour nous de rendre publiquement hommage à la presse, qui nous a été d'un grand secours en prêtant son appui à la propagation des idées du Comité.

<sup>(1)</sup> Siège du Comité : rue Saint-Benoît, 5, à Paris. — Bureau : MM. Goubaux, président; Richard (du Cantal), vice-président; Decroix, secrétaire général; Petitbon, secrétaire des séances; Bourrel, trésorier. — Recettes depuis la fondation : 6,177 francs; dépenses, 6,136 francs.

<sup>(2)</sup> En fait d'opposition, je crois devoir rappeler qu'avant la fondation du Comité, lorsque j'étais encore à Alger, et que déjà je propageais l'hippophagie (1859-1862), l'abbé Eug. Chappelier a eu de très graves désagréments à cause de l'appui qu'il m'a prêté dans mon œuvre de bienfaisance; inutile d'en dire davantage ici sur ce triste événement. (*Notes de l'auteur.*)

La première boucherie fut ouverte, à Paris, le 9 juillet 1866, et depuis cette époque la consommation a toujours été croissant, comme le prouvent les quelques indications sommaires que voici :

En 1866, une seule boucherie était ouverte; en 1867, il y en avait sept ou huit; au commencement de 1870, elles étaient au nombre de quinze environ; aujourd'hui il y en a soixante et une, rien que dans l'intérieur de Paris. (J'ai sous les yeux les noms et les adresses, que chacun pourra vérifier, s'il le désire.) On en compte en outre huit dans la banlieue : à Saint-Denis, Boulogne, Levallois, etc. Donc l'usage de la viande de cheval a fait de grands progrès.

*Progrès de l'hippophagie.* — Certaines personnes soutiennent que ces progrès sont dus à l'influence du siège de Paris; je tiens à prouver que c'est une erreur, et que, dès avant le siège, le Comité avait obtenu des résultats considérables. Voici les chiffres de la consommation par semestre, de 1866 à 1870. Je rappelle que nous avons commencé dans le second semestre de 1866, et qu'il importe de comparer entre eux les semestres correspondants. En effet, tout le monde sait que, en été, les ouvriers, qui sont les principaux clients de ces boucheries, mangent plus de fruits, de légumes et par conséquent moins de viande qu'en hiver. Ceci dit, voici le nombre des chevaux, ânes et mulets consommés à Paris par semestre.

ANNÉES.	PREMIER SEMESTRE.	DEUXIÈME SEMESTRE.
1866.....	#	902
1867.....	893	1,259
1868.....	1,308	1,097
1869.....	1,354	1,404
1870.....	1,992	#

Vous voyez que les progrès ont été constants et rapides avant la guerre. Au moment du siège, tous les services d'abattoirs, d'inspection, etc. fonctionnaient parfaitement; il a suffi de leur donner de l'extension au fur et à mesure de la diminution des bœufs. De sorte que le public est passé à l'usage de la viande de cheval sans transition et, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir.

Voici le nombre des animaux consommés après la guerre, année par année.

Années	{	1871 (Deuxième semestre).....	2,130
		1872.....	5,732
		1873.....	8,977
		1874.....	7,184
		1875.....	6,865
		1876.....	9,271
		1877.....	10,619
		1878 (Premier semestre).....	5,623

On voit qu'il y a eu une période décroissante pendant deux ans ; ce qui tient à des causes multiples qu'il est inutile d'exposer ici. Mais ce qui ressort de l'ensemble des documents statistiques, et sauf cette exception, c'est que les progrès de l'hippophagie ne se sont pas ralentis, soit avant, soit après la guerre.

Si l'on ajoute aux chiffres qui précèdent environ 65,000 chevaux livrés à la consommation pendant la guerre et le siège, on trouve comme total général, à Paris, du 9 juillet 1866 au 31 juin 1878 :

Chevaux .....	126,039
Ânes .....	5,270
Mulets .....	300
TOTAL.....	<u>131,609</u>

qui ont fourni environ 25 millions de kilogrammes de viande nette.

Qu'on ne vienne donc plus répéter que c'est le siège qui a été la cause déterminante du succès de ce progrès.

L'avantage qui est dû au siège, c'est que personne ne peut plus dire ni que la viande de cheval est mauvaise, ni que la digestion en est difficile, ni que l'aspect en est repoussant ; toutes objections fort en vogue autrefois parmi les personnes qui n'en avaient jamais mangé.

*Caractères de la viande de cheval.* — Ceux qui ont de la répugnance pour cet aliment lui reprochent d'être trop rouge, quelques-uns disent même *noire*.

Mais c'est justement ce qui en prouve la bonne qualité nutritive. La viande de poulain est, comme la viande de veau, de couleur pâle, tendre, agréable, peu nourrissante ; celle du cheval adulte, qui a peu travaillé, ressemble à celle du bœuf adulte dans les mêmes conditions ; celle du vieux bœuf de travail, qui a mangé du foin et de l'avoine, précisément parce qu'il a travaillé, est plus foncée en couleur, plus résistante, moins agréable au goût, mais saine et plus nourrissante que celle des jeunes bœufs. De nos jours, on tend de plus en plus à vendre de la viande qui n'est pas faite, viande de jeunes bœufs qui se rapproche plus du veau que du bœuf arrivé à l'âge de maturité.

*Viande d'animaux engraisés prématurément et à outrance.* — Quant au cheval, comme généralement on ne l'envoie à l'abattoir qu'à un âge avancé, lorsqu'il a longtemps travaillé, la couleur de sa chair est ordinairement un peu plus foncée que celle du bœuf ; mais, je le répète, c'est précisément une qualité, car cela dénote une viande faite naturellement, sans engraissement artificiel et avec de bons aliments : foin, paille et avoine.

En ce qui est relatif au goût et à la digestibilité, je puis vous édifier en vous citant ma propre expérience. A l'époque où la lutte allait s'engager, j'ai invité à manger chez moi, pendant un an, le plus souvent que j'ai pu, tous mes parents, amis et connaissances, et je leur ai fait servir de la viande de cheval sans les en prévenir. Eh bien ! personne ne s'est douté *que le bœuf était du cheval*. Voici quelle était l'appréciation générale : bouillon supérieur ; bouilli ordinairement sec et un peu ferme ; *cheval à la mode*, froid ou chaud, toujours excellent ; pour le rôti, cela dépendait de la préparation. Inutile de dire que personne ne s'est jamais trouvé mal de ces repas. Il y a quelques mois, on a dressé contre un restaurateur de Paris un procès-verbal, dont je ne connais pas les suites, pour avoir vendu dans son établissement de la viande de cheval sans en avoir prévenu ses clients. Aucun consommateur ne s'en était aperçu, et l'on ne saurait dire depuis combien de temps la substitution avait lieu. Il a fallu que ce restaurateur fût dénoncé par un de ses employés avec lequel il avait eu des contestations.

Donc la viande de cheval, quand elle est cuite, est analogue à celle du bœuf. Mais même quand elle est crue, la ressemblance est telle que des bouchers même s'y trompent. Avant l'ouverture des boucheries spéciales, il s'en faisait un commerce clandestin en grand. Un boucher, condamné à trois mois de prison pour avoir « trompé sur la nature de la chose vendue », m'a avoué qu'il introduisait depuis longtemps dans Paris la viande de chevaux qu'il abattait au dehors, qu'il la faisait vendre à la criée, et que personne ne s'en était aperçu, pas même les inspecteurs. La fraude n'a été découverte qu'à la suite d'une dénonciation.

Tout cela prouve jusqu'à la dernière évidence qu'il n'y a pas de différence sensible entre la viande de cheval et celle du bœuf. Là où l'on trouve de la différence, c'est quand on compare la chair d'un étalon à celle d'un bœuf ; mais si on la compare à celle du taureau de même âge et dans les mêmes conditions d'engraissement, il n'y en a guère.

*Inspection de la viande.* — On pourrait soulever encore une objection, me dire : Soit, la viande de cheval est bonne, quand elle est saine ; mais qui est-ce qui nous garantit qu'elle est toujours inspectée convenablement ? Je ne puis mieux faire que de vous lire quelques lignes écrites par MM. Bouley et Nocard pour le Congrès international d'Hygiène :

L'autorisation d'ouvrir des boucheries de cheval n'a été accordée que sous des conditions très rigoureuses, qui sauvegardent absolument la santé publique et la mettent à l'abri des dangers qui pourraient résulter du mauvais état des animaux. La viande de cheval n'est donc pas justiciable de notre rapport, puisque son commerce est entouré de toutes les garanties désirables au point de vue de l'hygiène.

Si vous voulez être tout à fait sûrs de manger de la viande saine,

mangez de la viande de cheval ; pour la viande de bœuf, je ne vous en réponds pas. Je m'appuierai encore à cet égard sur le rapport de MM. Bouley et Nocard ; j'y lis, en effet :

La faculté de l'écoulement, la multiplicité des débouchés, la rapidité des moyens de transport, ont fait naître et propager dans un grand nombre de localités cette détestable coutume qui consiste à sacrifier toute bête gravement malade, à la préparer pour la vente et à en expédier à la halle de la grande ville la plus proche tous les morceaux de valeur.

Cela se pratique en effet sur une grande échelle : on envoie à Paris des quantités considérables de viande, qui arrivent tous les matins on ne sait d'où, qui n'ont été et qui ne sont inspectées par aucune personne compétente. En effet, il n'y a que trois vétérinaires chargés de l'inspection et, sur ces trois, il y a en deux qui s'occupent tout spécialement, à tour de rôle, de la viande de cheval ; les autres inspecteurs sont des personnes qui ont peut-être certaines connaissances, mais qui sont loin d'offrir les mêmes garanties scientifiques que des vétérinaires.

*Le ténia et la viande de bœuf.* — J'ai affirmé d'une manière générale que la viande du cheval est plus saine, plus salubre que celle du bœuf ; mais je crois utile d'entrer dans quelques détails à l'appui de cette affirmation.

Depuis quelque temps, l'habitude, la mode s'est répandue de manger la *viande saignante* ; les médecins ordonnent même assez fréquemment à certains malades la viande crue. Or, la chair du bœuf recèle bien souvent les germes de ténia inerme (*taenia mediocanellata*). La chair du porc recèle au contraire fréquemment les germes du ver solitaire (*taenia solium*), ainsi nommé, parce qu'il est souvent seul (et parfois en nombreuse compagnie). Eh bien ! les médecins ne signalent pas d'augmentation en ce qui concerne ce dernier, tandis qu'ils ont constaté une augmentation inquiétante du ténia inerme, dont le germe se trouve dans la viande de bœuf et de mouton.

Des recherches faites en France et en Angleterre par les D<sup>rs</sup> Cartiaux, Regnault, Copland, etc. ont fourni des indications assez précises sur les populations qui se nourrissent de viande de bœuf plus ou moins crue et qui sont, par suite, exposées à prendre le ténia d'origine bovine. Les personnes qui ne peuvent digérer la viande cuite et qui s'accoutument mieux de la viande crue ou saignante, doivent choisir de préférence la viande du cheval, qui n'est point sujet à toutes ces affections vermineuses comme le bœuf et le mouton.

Lorsqu'on a de la viande de bœuf plus ou moins suspecte, il est prudent de la faire bien cuire. La viande rôtie offre peu de garantié, car quelquefois l'extérieur est brûlé, tandis que l'intérieur n'a pas été chauffé à la température voulue pour tuer ces germes de ténia. Quand la viande est

bien cuite, on peut la manger en toute confiance. Si l'on mourait pour avoir mangé de la viande d'un animal malade, nous serions tous morts ! Depuis 1860, j'ai fait mainte et mainte expérience sur moi-même avec ces viandes réputées insalubres, et j'affirme de la façon la plus catégorique qu'il n'y a aucune espèce de danger à manger de la viande d'un animal mort de n'importe quelle maladie, du moment que cette viande est bien cuite<sup>(1)</sup>.

### III.

*Avantages pour les armées en campagne.* — Voyons maintenant les avantages qu'on peut retirer de la viande de cheval. En ma qualité de soldat, je demande la permission d'en parler d'abord au point de vue de l'armée.

Bien des fois, en campagne, j'ai vu des militaires souffrir de la faim ou n'avoir que de très médiocre viande de bœuf. Il faut savoir, en effet, qu'en expédition, les bœufs ne sont pas généralement gras comme ceux qu'on vend sur le marché; quand ils arrivent fatigués après une longue étape, ils ne reçoivent qu'une ration insuffisante et souvent de mauvaise qualité. Il est déjà bien difficile de nourrir les chevaux; aussi les bœufs sont-ils souvent affamés et quelquefois si exténués que l'on est obligé de les abattre sur la route et de les couper en morceaux pour les mettre en distribution à l'arrivée. — Je parle ici de ce dont j'ai été témoin. — Dans ces conditions, la viande est forcément, je ne dirai pas malsaine, mais de qualité tout à fait secondaire. Et pendant ce temps on laisse, ou plutôt on laissait perdre la chair des chevaux abattus à la suite de blessures ou d'accidents. C'était là une chose déplorable. Aujourd'hui, grâce à la propagande du Comité de la viande de cheval, de pareils errements ne devraient plus se reproduire.

A l'époque de la déclaration de guerre entre la Russie et la Turquie, le Comité s'est empressé d'écrire aux deux gouvernements pour les engager, dans l'intérêt tout à la fois des hommes et des chevaux, de ne point abandonner sur le champ de bataille les animaux *blessés mortellement*, mais de les sacrifier et de les donner en distribution aux troupes. J'ignore si cette recommandation a été suivie, mais je tiens à montrer que le Comité ne néglige aucune occasion de propager ses idées humanitaires.

Tous ceux qui se souviennent de la guerre de Crimée savent dans quelle pénurie l'armée s'est trouvée pendant l'hiver de 1854-1855; beaucoup d'hommes et de chevaux mouraient de faim. Il était possible de diminuer ces misères: il fallait abattre une partie des chevaux, afin de

<sup>(1)</sup> Dans un travail qui est sur le chantier, je rapporterai les expériences que j'ai faites. (*Note de l'auteur.*)

nourrir les hommes, et du même coup on aurait pu nourrir plus abondamment les chevaux restants. J'ai eu l'honneur de proposer cette mesure vers la fin du siège de Paris, mais en vain.

*Avantages pour les travailleurs.* — Lorsque le Comité a entrepris de propager l'hippophagie, il avait surtout en vue l'intérêt des pauvres, des travailleurs, de ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter de bonne viande de bœuf. Pour eux, l'usage de la viande de cheval est un important progrès. Comme me le disaient des ouvriers, « ce n'est pas aussi délicat qu'un morceau de veau, mais au moins cela vous tient au ventre; la faim revient moins vite que quand on a mangé d'une autre viande ».

D'après les recherches des savants, et notamment de M. le baron de Dumast, de M. le professeur Hepp, le nouvel aliment, sous un poids donné, contient beaucoup plus de principes alibiles que la chair du bœuf : 5 kilogrammes de viande de cheval équivalent, comme quantité de matières nutritives, à 6 kilogrammes de viande de bœuf, en prenant, bien entendu, des animaux dans les mêmes conditions.

Jusqu'ici le prix du cheval n'est qu'environ moitié de celui du bœuf, ce qui est d'une extrême importance pour les classes laborieuses, que nous avons surtout en vue. Mais il y a une tendance à la hausse, ce qui prouve que le cheval est trouvé bon. De même que le bœuf se vend toujours moins cher que le veau, de même le cheval qui, au point de vue de la dégustation, est encore d'un degré inférieur au bœuf, ne sera jamais qu'un aliment de seconde qualité, et par conséquent d'un prix moins élevé. Aujourd'hui l'ouvrier peut avoir une livre de viande de cheval pour 25 à 30 centimes. Je ne parle pas du filet, bien entendu, qui se vend 1 fr. 25 cent. ou 1 fr. 30 cent. la livre, c'est-à-dire moitié de ce que coûte le filet de bœuf.

La viande de cheval se prépare à toute sauce, comme la viande de bœuf : pot-au-feu, bouilli, hachis, cheval à la mode, haricot de cheval, rosbif, horseteck, etc.; je dois même ajouter que le filet de cheval mariné, bien préparé, a le goût du gibier, du chevreuil; bien des personnes qui n'avaient pas été prévenues ont dit, en le goûtant : « Il y a longtemps que je n'avais mangé d'aussi bon filet de chevreuil! »

*Avantages pour les propriétaires.* — Si l'usage de la viande de cheval est avantageux pour les ouvriers, comme je crois vous l'avoir démontré, il l'est également pour les propriétaires.

En effet, autrefois, quand un cheval ne pouvait plus travailler, on le vendait à l'équarrisseur ou on le lui donnait; il arrivait même que, dans les petites villes, on était obligé de payer pour faire abattre l'animal. Aujourd'hui, quand un cheval ne peut plus travailler, — et cela arrive vite

à Paris, où beaucoup de chevaux sont surmenés, sans pour cela que la viande soit insalubre, — le propriétaire peut en retirer très bien 100, 150, 200 francs et même davantage. Ainsi le cheval, qui jusque dans ces derniers temps n'avait de valeur vénale que comme animal *auxiliaire*, doit en outre être désormais estimé comme animal *alimentaire*.

Chaque cheval se trouve avoir, pour sa viande, une plus-value de 100 francs en moyenne.

Il y a environ 4 millions de chevaux, ânes et mulets en France et en Algérie; en déduisant un tiers des animaux comme pouvant devenir impropres à la consommation pour cause de maladie, soit 1,330,000 chevaux, il resterait 2,670,000 chevaux qui peuvent nous fournir une viande parfaitement saine. En comptant 200 kilogrammes pour chacun, cela ne fait pas moins de 534 millions de kilogrammes de viande *sur pied* que nous avons en réserve et qui servira en son temps.

Le cheval reste toujours un animal essentiellement *auxiliaire*, il ne devient *alimentaire* que quand il a fourni un travail suffisamment rémunérateur. On avait parlé d'élever des chevaux pour la consommation; ce serait un tort : le bœuf, à ce point de vue, est préférable; il a l'appareil digestif mieux disposé que celui du cheval pour s'approprier les substances alibiles du fourrage. Il ne faut prendre pour l'alimentation que les chevaux hors de service, sans même chercher à les engraisser. La plus-value des chevaux comme animaux de boucherie tend à augmenter; elle est déjà supérieure à 100 francs par cheval, ce qui fait, pour 4 millions de têtes, un accroissement de la fortune publique de 400 millions de francs, et pour chaque propriétaire un accroissement de sa fortune privée de 100 francs par cheval. Et ce n'est pas là une valeur fictive comme celle d'une pierrerie, d'un objet rare; c'est une valeur réelle, destinée à satisfaire le plus pressant de nos besoins : celui de manger.

*Avantages pour les vieux chevaux.* — Je dirai maintenant quelques mots de compassion pour les vieux chevaux. Notre époque a ceci de particulier que la bienfaisance ne se borne pas à l'homme, qu'elle s'étend aux bêtes. Tout le monde a entendu parler de la *Société protectrice des animaux*. Une discussion s'est élevée dans son sein sur la question de savoir si elle prendrait partie pour ou contre l'usage alimentaire de la viande de cheval. Le débat s'est renouvelé pendant plusieurs séances, parce que, dans une société aussi nombreuse, toutes les opinions sont représentées; mais enfin elle a décidé qu'il était de son devoir de se prononcer en faveur de l'hippophagie, par ce motif que, le cheval étant fatalement voué à être sacrifié, il vaut mieux pour lui d'être livré au boucher, quand il ne peut plus fournir un travail suffisamment rémunérateur, que de mourir dans les brancards, accablé de coups de fouet, ou d'être livré à l'équarrisseur.

La Société a donc appuyé la doctrine du Comité et lui a fait un don de 1,000 francs; elle a de plus décerné des récompenses à des bouchers hippiques pour les bons soins donnés aux vieux chevaux. J'ai cru qu'il était de mon devoir de rappeler ces faits et de lui en rendre un public hommage.

*Amélioration de la population chevaline.* — L'hippophagie contribue à l'amélioration de la population chevaline; en effet, elle a pour résultat de faire disparaître tous les animaux qui ne sont plus aptes à fournir un bon service.

Un mauvais cheval, un cheval ruiné, coûte aussi cher, pour le logement, les soins, la nourriture, les frais de traitement, qu'un bon cheval. Le propriétaire a donc intérêt à le remplacer, sans attendre qu'il soit épuisé au point d'être impropre à la consommation. Les personnes qui peuvent faire la comparaison constatent que, depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire depuis la fondation du Comité, l'état des chevaux de place s'est considérablement amélioré. Même depuis l'ouverture de l'Exposition, qui leur vaut un surcroît de travail, on voit beaucoup moins de chevaux maigres, blessés, boiteux, qu'autrefois.

L'hippophagie offre encore un débouché aux éleveurs : lorsqu'ils voient qu'un poulain de quatre ou cinq mois ne pourra jamais faire qu'un cheval mauvais ou médiocre, la boucherie leur permet de le vendre comme *poulain de lait*, aussi bon que le veau; — on peut se demander s'il n'y a pas quelquefois substitution, comme on a vu le cheval substitué au bœuf. — Les mauvais poulains coûtent autant à élever que les bons et ne peuvent faire que des animaux de peu de valeur. Ainsi l'hippophagie améliore la *population* chevaline. (Pour améliorer la *race*, il faut agir par les reproducteurs.)

*Hippophagie en province.* — Tels sont, Mesdames et Messieurs, les principaux avantages de l'usage alimentaire de la viande de cheval. Dans cette relation, j'ai parlé surtout en m'appuyant sur ce qui se passe à Paris; mais, en province, il y a quelques villes où les choses laissent à désirer. Ici le préfet de police a parfaitement organisé le service; en province, on n'aurait qu'à suivre la voie tracée, mais il y a des administrateurs imprévoyants, peu soucieux du bien-être des travailleurs, qui ont mis des entraves à la nouvelle industrie, qui ont fait payer pour la viande de cheval des droits d'octroi, d'abatage, d'inspection, plus élevés relativement que ceux établis pour la viande de bœuf. Ils n'avaient pas le droit de l'imposer ainsi, et ils ont le devoir de faciliter la vente de la viande du pauvre, de l'ouvrier. Ce n'est pas tout; certains inspecteurs ont montré une rigueur excessive, ne laissant vendre que de la viande de chevaux parfaitement

gras, sous le prétexte qu'ils ne voulaient pas laisser manger aux autres ce qu'ils ne voudraient pas manger eux-mêmes.

Assurément, si les pauvres ne pouvaient manger que de bons morceaux, ce serait préférable, et le raisonnement serait applicable; mais comme ils en sont privés, il vaut mieux pour eux manger de la viande maigre que de n'en pas manger du tout. Je trouve que les inspecteurs et administrateurs auxquels je fais allusion commettent un abus de pouvoir, et ils mériteraient de subir la peine du talion : la ration du pauvre. Un proverbe dit : « Ventre affamé n'a point d'oreilles; » je crois pouvoir en faire un autre : « Ventre rassasié n'a point de cœur ! »

#### IV.

*Hippophagie en Angleterre.* — Je demanderai maintenant la permission de faire une petite excursion de l'autre côté du détroit. Actuellement il y a tant de relations entre les peuples que, quand on croit avoir une idée utile, on doit chercher à la propager, non seulement dans son propre pays, mais au dehors. Le Comité de la viande de cheval n'a pas borné son action à la France. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, il a écrit aux gouvernements de Russie et de Turquie, au début de la dernière guerre, et depuis longtemps déjà il travaille à propager l'usage de la viande de cheval en Angleterre.

Il y a une douzaine d'années, un de mes amis, M. A. S. Bicknell, après être venu prendre des renseignements à Paris, a organisé à Londres un banquet; il a écrit des brochures, fait des conférences, en un mot, il a suivi en Angleterre l'exemple donné en France par I. Geoffroy Saint-Hilaire. Malheureusement, au lieu de persévérer dans la même voie, sans s'en écarter, il a entrepris en même temps de propager l'usage des champignons (*fungus*), des grenouilles (*frogs*), des escargots (*snails*), dont, à ce qu'il paraît, les Anglais n'ont pas encore l'habitude de manger. Il y a deux jours, il m'annonçait qu'il allait à un Congrès pour propager l'usage des champignons. Vous le voyez, mon ami n'est pas très constant. Il ne s'attaque pas avec persévérance à une idée jusqu'à ce qu'elle ait triomphé. C'est le cas de rappeler ces deux proverbes : « Qui trop embrasse, mal étreint », « Qui court deux lièvres à la fois, n'en prend aucun ».

Nous avons eu aussi, dans notre Comité, des membres trop zélés, qui ont proposé de propager, en même temps que la viande de cheval, la viande du chien, — qui n'est pas mauvaise dans certaines conditions, — la viande de rat, etc. Le Comité a pensé qu'il avait assez à faire pour répandre l'usage de la viande de cheval. En général, il faut se méfier de ceux qui veulent trop embrasser.

Grâce aux efforts du Comité, à la bienveillance de M. le Lord Maire,

au concours de la presse anglaise et à un encouragement de 1,200 francs, une boucherie chevaline a été ouverte à Londres, le 4 mai 1878. En trois mois, le boucher a livré à l'alimentation publique 45 chevaux, 7 ânes et 1 mulet, en tout, 53 animaux, qui ont donné 13,326 kilogrammes, ou 26,000 livres de viande nette, c'est-à-dire non compris le foie, le cœur, la langue, la cervelle, etc., utilisés comme ceux du bœuf. C'est peu, mais enfin c'est un commencement. Il y a, à Londres, d'après le dernier relevé, 76,000 pauvres secourus par l'Administration; donc il y a pénurie de viande. Ce qu'il faudrait à Londres pour un succès comparable à celui de Paris, ce serait un grand banquet auquel les représentants de la presse seraient invités à prendre part, afin qu'ils puissent parler du nouvel aliment *de visu et de gustu*. Ce serait le plus puissant moyen de propagande. Il ne faut pas désespérer qu'un philanthrope se mette à la tête du mouvement. Notre Comité pourrait lui donner tous les renseignements désirables.

*Le Comité de la viande de cheval et la Société contre l'abus du tabac.* — Mesdames et Messieurs, je viens de vous exposer rapidement quels sont les principaux avantages que l'on peut retirer de l'usage de la viande de cheval. Je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti, que les membres du Comité spécial de propagande ont rendu un véritable service à la France et à l'humanité. Là ne s'est pas bornée leur action bienfaisante. Lorsque, après bien des difficultés, bien des lenteurs, l'usage du nouvel aliment a été en bonne voie, ils ont voulu, toujours mus par le désir d'être utiles, porter leur activité vers un tout autre but également humanitaire, et même plus humanitaire encore : je veux parler de l'*abus du tabac*, et de l'Association fondée dans l'unique but de le combattre. L'usage de la viande de cheval ne fera jamais autant de bien que le *fléau-tabac* ne fait de mal.

Au point de vue de l'intérêt général, il y a une grande analogie entre les deux entreprises. Je vous ai dit que l'hippophagie était avantageuse tout à la fois pour les pauvres, pour les travailleurs, pour les propriétaires, et même pour les animaux. La cessation de l'usage du tabac serait également un bienfait pour le pauvre, qui n'a pas le moyen de satisfaire sa passion; pour le travailleur, qui consacre une partie de son salaire à acheter du tabac, tandis que sa femme et ses enfants manquent du nécessaire; pour les personnes favorisées de la fortune, plus exposées à tomber dans les excès portant atteinte à la santé; pour les industriels, à qui l'ouvrier soustrait une partie du travail qu'il leur doit, afin de fumer; pour les animaux, puisqu'on emploie en France environ 20,000 hectares des meilleures terres à la production de ce poison, alors qu'il n'y a pas assez d'aliments pour nourrir convenablement ces précieux auxiliaires, nos

*frères inférieurs*, selon l'expression de saint François de Sales. Ajoutons qu'il est une menace perpétuelle d'incendies et d'explosions.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la question de la viande de cheval et la question du tabac ont beaucoup d'analogie, au point de vue de l'intérêt général, et celle-ci a été la suite de celle-là; aussi les membres du Comité de la viande de cheval font-ils presque tous partie de la Société contre l'abus du tabac. Dans la nouvelle tâche qu'ils se sont imposée, ils sont animés de la même ardeur; ils combattront avec la même persévérance que dans la première, sans se laisser rebuter par les lenteurs et les difficultés.

Avant la fondation du Comité de propagande, quelques savants parlaient de temps à autre de la valeur nutritive de la chair de nos solipèdes, mais sans parvenir à convertir les masses; le Comité seul a pu atteindre ce but, en réunissant les efforts de tous ses membres.

De même pour le tabac: il y a vingt ans, les médecins étaient presque seuls à parler et à écrire que son usage est pernicieux; mais leurs efforts, étant dispersés, sans union et sans esprit de suite, restaient stériles. Aujourd'hui, la Société contre l'abus du tabac a pris à cœur de combattre le *fléau-tabac*, et cette lourde tâche, elle l'accomplira avec calme et réflexion, en évitant les entraînements enthousiastes et surtout les défaillances. Les résultats déjà obtenus dans le passé sont une garantie pour l'avenir. Les personnes qui voudront faire partie de cette Société contribueront à une œuvre éminemment philanthropique et même de haute charité!

M. le D<sup>r</sup> BERTHERAND, *président*. Mesdames et Messieurs, vous avez entendu les considérations très intéressantes, très approfondies, qu'a émises M. Decroix sur la question qu'il était appelé à traiter devant vous. A ce qu'il a si judicieusement dit, je n'ajouterai qu'un mot, pour rendre en votre nom un public hommage au zèle, au dévouement dont M. Decroix a fait preuve pour soutenir et faire triompher cette thèse, qui est la sienne, de l'usage alimentaire de la viande de cheval. M. Decroix vous a bien parlé de l'hippophagie, mais ce qu'il n'a pas voulu vous dire, parce que sa modestie l'en empêchait, c'est que la propagation de l'hippophagie est due à son initiative, à ses efforts; il en a été, on peut le dire, l'évangéliste et l'apôtre. Aucun sacrifice, aucune peine ne lui ont coûté pour assurer le triomphe d'une idée dont les bienfaits, qui se font déjà sentir, ne peuvent manquer, en s'affirmant davantage encore dans l'avenir, de justifier les pronostics que le savant conférencier a énoncés. Non seulement il a émis l'idée, mais il l'a lancée, soutenue, propagée par tous les moyens, en y consacrant son intelligence, son temps et ses ressources pécuniaires. M. Decroix a donc tous les droits possibles à la reconnaissance

publique, et en particulier de l'assistance devant laquelle il vient de traiter son sujet avec tant de compétence, question qui, je le répète, est la sienne. Je vous propose donc de témoigner à M. Decroix la satisfaction que vous avez éprouvée à l'entendre, en émettant le vœu, que tous vous formez certainement, de voir son œuvre recevoir l'entier développement qu'elle comporte. (Bravos et applaudissements prolongés.)

La séance est levée à 3 heures six minutes.





## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Conférence sur l'Enseignement professionnel, par M. CORBON, sénateur. (Mercredi 10 juillet.) . . . . .	1
Conférence sur l'Enseignement des sourds-muets par la parole (méthode Jacob Rodrigues Pereire) et l'application de la méthode aux entendants-parlants, par M. F. HÉMENT, inspecteur de l'enseignement primaire. (Jeudi 11 juillet.) . . . . .	15
Conférence sur l'Enseignement des sourds-muets dans les écoles d'entendants, par M. E. GROSSELIN, vice-président de la Société pour l'enseignement simultané des sourds-muets et des entendants-parlants. (Jeudi 12 septembre.) . . . . .	35
Conférence sur la Gymnastique des sens, système d'éducation du jeune âge, par M. Constantin DELHEZ, professeur à Vienne (Autriche). (Lundi 19 août.) . . . . .	59
Conférence sur l'Unification des travaux géographiques, par M. DE CHANCOURTOIS, ingénieur en chef au corps des Mines, professeur de géologie à l'École nationale des Mines. (Mardi 3 septembre.) . . . . .	75
Conférence sur l'Algérie, par M. ALLAN, publiciste. (Mardi 17 septembre.) . . . . .	99
Conférence sur l'Enseignement élémentaire de l'Économie politique, par M. Frédéric PASSY, membre de l'Institut. (Dimanche 25 août.) . . . . .	123
Conférence sur les Institutions de prévoyance, d'après le Congrès international, au point de vue de l'intérêt français, par M. DE MALARGE, secrétaire perpétuel de la Société des Institutions de prévoyance de France. (Lundi 16 septembre.) . . . . .	151
Conférence sur le Droit international, par Ch. LEMONNIER, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté. (Mercredi 18 septembre.) . . . . .	153
Conférence sur les Causes de la dépopulation, par M. le D <sup>r</sup> A. DESPRÈS, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien de l'hôpital Cochin. (Lundi 26 août.) . . . . .	169
Conférence sur le Choix d'un état au point de vue hygiénique et social, par M. Placide GOULY, ancien membre de la Commission du travail des enfants dans les manufactures. (Mardi 30 juillet.) . . . . .	185

	Pages.
Conférence sur les Hospices marins et les Écoles de rachitiques, par M. le D <sup>r</sup> DE PIETRA-SANTA, secrétaire de la Société française d'hygiène. (Mardi 23 juillet.)	207
Conférence sur le Tabac au point de vue hygiénique, par M. le D <sup>r</sup> A. RIAANT. (Mardi 26 août.).....	229
Conférence sur l'Usage alimentaire de la viande de cheval; par M. E. DECROIX, vétérinaire principal, fondateur du Comité de propagation pour l'usage ali- mentaire de la viande de cheval. (Jeudi 26 septembre.).....	255